Coup de balai à Moscou

Boris Eltsine a limogé, jeudi 4 mars, le milliardaire Boris Berezovski de son poste de secrétaire de la Communauté des Etats indépendants. Une décision saluée par les partisans du premier ministre, Evguéni Primakov, qui a déclaré la guerre aux « oligarques ». p. 2

Famine en Corée du Nord

Responsable d'une organisation sudcoréenne d'aide aux victimes, le bonze Pomnyun estime, dans un entretien au *Monde*, que la famine a fait trois millions de morts dans ce pays depuis 1995 p. 5

Police et adjoints de sécurité

Le gouvernement entend renforcer le rôle des 8 250 adjoints de sécurité (ADS) recrutés en 1998. Les syndicats de policiers s'inquiètent de leur recrutement p. 10



Turquie multiple

Un Arménien philosophe, un islamiste radical-socialiste, un militant kurde... Loin de la Turquie présentée par Ankara comme une et indivisible vit un pays contradictoire et fragile. Reportage. p. 13

Les régions et leur agriculture

En vingt ans, les vignerons de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont opéré une véritable révolution : baisse de production des vins de table, avec amélioration de la qualité, et augmentation des vins de pays et des meilleurs crus.

p. 12

Duel en F1

Le Grand Prix d'Australie, dimanche à Melbourne, marque le début de la saison de formule 1, qui commence comme elle avait terminé : par un duel Mika Hakkinen (McLaren) et Michael Schumacher (Ferrari). p. 24

Bijoux uniques

De jeunes créateurs ont travaillé à partir d'objets de l'Antiquité. Ils ont intégré ces éléments anciens aux lignes contemporaines pour créer des bijoux modernes d'exception. p. 25

Strasbourg et son Parlement européen

L'édifice strasbourgeois destiné à accueillir les 629 parlementaires européens élus en juin devrait finalement être terminé cet été. p. 27

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KRD; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1£; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL: Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Les femmes enrichissent la France

SAMEDI 6 MARS 1999

 Dans un rapport à M. Jospin, le Conseil d'analyse économique démontre que le travail des femmes stimule la croissance et l'emploi ● Il recommande une politique familiale plus « féministe » ● Contrairement aux idées reçues, l'emploi féminin n'entrave pas la natalité

À TROIS JOURS de la Journée internationale des femmes, lundi 8 mars, le Conseil d'analyse économique, installé auprès de Lionel Jospin, publie un rapport sur les inégalités économiques entre les hommes et les femmes qui va à l'encontre de nombreuses idées reçues. S'appuyant sur plusieurs études d'économistes, dont Béatrice Majnoni d'Intignano, il observe que l'activité féminine « est sans doute le facteur le plus dynamique de la croissance dans les modes de production contemporains ».

A l'opposé de la thèse qui veut qu'en venant de plus en plus sur le marché du travail les femmes contribuent à la progression du chômage, les économistes observent que l'activité féminine stimule la consommation et la croissance, génère de nouveaux services et des emplois. Ils font par ailleurs, valoir que, quand les femmes peuvent concilier carrière et famille, elles ont aussi le nombre d'enfants qu'elles souhaitent.

Ce rapport prône, en conséquence, une politique familiale « fé-



ministe ». Il souligne les incohérences du système actuel, qui poursuit des objectifs multiples et parfois contradictoires: promouvoir la natalité, inciter les mères à rester au foyer, aider les ménages à bas revenus et encourager les femmes à mener de front travail et famille. Il propose notamment une refonte du système des aides et un congé parental mieux adapté. Le gouvernement a d'ores et déjà engagé une réflexion surces sujets.

Ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes, Geneviève Fraisse préconise, dans un entretien au *Monde*, des solutions complémentaires: impliquer les deux parents dans le congé parental, comme en Suède; renforcer la loi Roudy relative à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes; assurer une meilleure prise en charge par les partenaires sociaux, et notamment les syndicats, de cette revendication.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 15

Les Etats-Unis et l'Europe

- Trois événements choquent les Européens
- Colère en Italie après l'acquittement du pilote américain dans la tragédie de Cavalese
- Les Allemands indignés par l'exécution des frères LaGrand en Arizona
- Washington ne cède pas dans la «guerre de la banane»

Lire pages 3 et 4 et le point de vue de Jack Lang page 14

Ce nouveau membre qui sème le trouble aux Nations unies

NEW YORK (Nations unies) *de notre correspondante*

Il ne fait pas de discours, ne vote pas, n'a pas le droit de veto. Et pourtant le nouveau « membre » de l'ONU est aussi le plus populaire. A en croire les quides, les touristes ne demandent désormais qu'à voir ce « poids lourd » de l'Organisation internationale, installé dans les jardins du palais de verre : un éléphant offert aux Nations unies par le Kenya, la Namibie et le Népal. Mais, ces jours-ci, il suffit de prononcer à l'ONU le mot « éléphant » pour que tout le monde ricane. C'est que l'histoire est longue - très exactement de 76 centimètres. L'idée de mouler un éléphant vivant et de le fondre en bronze est venue en 1970 à Mihail Simeonov, sculpteur. Vingt-huit ans, deux hélicoptères, onze véhicules de chasse, un bateau, une énorme grue et 500 000 dollars plus tard, l'animal a pris forme (un poids de 5 tonnes pour une longueur de 3,35 mètres), puis trouvé, en décembre 1998, sa place dans les jardins des Nations unies.

Le pachyderme devait être dévoilé lors d'une cérémonie solennelle. Mais, inspectant la sculpture la veille de l'événement, Iqbal Riza, chef du cabinet du secrétaire général et diplomate pakistanais, s'est dit « scandalisé » par l'ampleur de l'organe sexuel de l'animal : ces fameux 76 centimètres, fidèlement reconstitués par Mihail Simeonov. Pour M. Riza, pas question de montrer la bête dans cet état. Des réunions du cabinet du secrétaire général sont immédiatement convoquées et des visites discrètes organisées pour juger de l'indécence de la sculpture. Quelqu'un propose que l'on « coupe » l'offensant organe. Refus unanime de la majorité masculine autour du secrétaire général. « Il ne faut pas interférer avec la nature », tranche Kofi Annan. L'annulation de la cérémonie est, par ailleurs, inacceptable pour les donateurs et, de toute façon, la presse est déjà alertée. Que faire?

Il faudra une semaine et des dizaines de coups de fil, notamment à des experts zoologiques, pour trouver la solution: l'éléphant sera entouré d'arbustes, son membre masqué par des feuillages. Mihail Simeonov est stupéfait. « Au début, je pensais que c'était une blague, jusqu'à ce que je vois de mes yeux les arbustes, explique l'artiste bulgare. Ils ont créé une frontière avec la nature, comme le mur de

Berlin. » Le jour de la cérémonie, le secrétaire général lit, innocemment, son discours : « La taille même de cette créature nous rend humble, déclare Kofi Annan, car elle nous montre que certaines choses sont plus grandes que nous. » Puis le secrétaire général dit son immense respect pour les éléphants – cet « animal qui n'oublie jamais » devrait être « notre mémoire institutionnelle » – avant de citer l'écrivain danois Karen Blixen : « Les éléphants traversent la vie comme s'ils avaient un rendez-vous au bout du monde. » « Notre ami est arrivé ici, et nous en sommes ravis », conclut-il.

Restait une grave question: pourquoi l'organe d'un éléphant saisi au repos est-il si grand? « La raison est purement médicale, a sérieusement expliqué au New York Times Hans Janitschek, responsable du financement du projet. Dans son sommeil, notre éléphant a fait un doux rêve! » Depuis, la nature a pris sa revanche: deux mois après l'installation de la sculpture, les arbustes se sont rabougris et l'animal se présente à nouveau dans toute sa splendeur.

Afsané Bassir Pour

Quinquagénaires convoités

UN SENIOR « naît » toutes les 90 secondes. L'allongement constant de l'espérance de vie, l'arrivée des « baby boomers » à l'âge de cinquante ans, la chute du taux de natalité, bouleversent l'équilibre démographique de notre société. Face à ce marché croissant, des initiatives apparaissent : la Fnac teste une carte seniors, la RATP prépare un projet similaire, un Guide du routard seniors est édité avec le voyagiste Selectour... Mais les entreprises françaises, soucieuses de conserver une image jeune, restent timides comparées à leurs homologues américaines, qui adaptent leurs produits dès leur conception. La politique de communication doit être bien pensée: les seniors ne

Lire page 16

ALAIN BOSQUET

UN DÉPART

roman

Alain Bosquet, disparu en 1998, a voulu que ce livre soit posthume ... Superbe et ultime tirade d'un écrivain pour qui les mots et l'écriture ont été l'ultime fidélité.

GALLIMARD

POINT DE VUE

Boulogne assassine Billancourt

par Jean Nouvel

INSI, l'île Seguin serait rasée. Si cela advient, vous en êtes les responsables, Monsieur le maire de Boulogne et président du Syndicat intercommunal, qui organisez; Monsieur le PDG de Renault, qui sacrifiez; Madame la ministre de la culture, qui autorisez.

Déjà, les mauvaises langues se délient et se délectent. Elles disent, Monsieur le maire, que votre sens de la propreté petitebourgeoise et votre dédain giscardien du monde ouvrier vous aveuglent. Elles raillent, Monsieur le PDG, la légendaire insensibilité énarquienne et soupçonnent que votre mépris de la lourde histoire de Renault et de son principal symbole autorise cette lâcheté. Elles interrogent, Madame la ministre, votre conscience des limites de notre patrimoine et affirment que la peur de contrarier de puissants intérêts vous laisse per-

J'imagine plutôt, Monsieur le maire, que vous vous croyez inno-

pétrer cet assassinat urbain.

centé par la célébration de votre somptueux patrimoine des années 30 : Le Corbusier, Mallet-Stevens, Tony Garnier et Patout réunis. Mais l'île Seguin témoigne aussi des années 30. Et certaines architectures sans architecte, nées des hasards, des nécessités et des contraintes géographiques, sont irremplaçables.

J'imagine aussi, Monsieur le PDG, que vous avez sous-estimé la responsabilité d'une grande entreprise sur son architecture industrielle. D'autres l'ont compris. Regardez le sort magnifique que Giovanni Agnelli a réservé, à Turin, au Lingoto.

Madame la ministre, Manhattan est trop loin et le Mont-Saint-Michel trop vieux, sans doute, pour que la sédimentation-concrétion d'îles et de presqu'îles soit une catégorie clairement identifiée dans les registres du patrimoine.

Lire la suite page 14

Jean Nouvel est architecte.

Confirmer face aux Gallois



PHILIPPE BENETTON

APRÈS sa courte victoire (10-9) en Irlande pour l'ouverture du Tournoi des cinq nations, le XV de France reçoit, samedi 6 mars au Stade de France, les « diables rouges » du pays de Galles, qui ont perdu leurs deux premiers matches. Considéré comme l'un des meilleurs plaqueurs au monde, le troisième-ligne d'Agen, Philippe Benetton, fêtera à cette occasion sa cinquante-huitième sélection.

Lire page 23

ternational 2	Carnet 22
ance 6	Aujourd'hui23
ciété10	Météorologie, Jeux 26
gions12	Culture27
orizons 13	Guide culturel29
treprises16	Kiosque30
mmunication 18	Abonnements30
bleau de bord 19	Radio-Télévision 31

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 6 MARS 1999

RUSSIE Boris Eltsine a démis, jeudi 4 mars, le milliardaire Boris Berezovski de son poste de secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Le pré-

sident accuse notamment l'homme d'affaires d'avoir « outrepassé ses compétences et de ne pas obéir aux instructions données ». • L'HOMME D'AFFAIRES, qui occupait ce poste depuis près d'un an, et qui est en conflit ouvert avec le premier ministre, Evgueni Primakov, a réagi en affirmant que seul le Conseil de la CEI avait le pouvoir de le limoger. • SUR LE PLAN économique, plusieurs dirigeants russes ont reproché ces derniers temps aux responsables occidentaux de faire pression sur Moscou et de

chercher à conditionner l'octroi d'une aide financière à un changement de la politique extérieure russe, notamment en qui concerne le dossier du Kosovo.

Boris Eltsine retire à Boris Berezovski son dernier mandat politique

En limogeant le secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI), le président russe prive le milliardaire controversé de son immunité diplomatique. Il conforte en outre le premier ministre, Evguéni Primakov, dans sa lutte contre les oligarques et l'« argent facile »

BIEN que toujours hospitalisé en raison de son « ulcère », Boris Eltsine a décidé, jeudi 4 mars, de limoger un des membres les plus influents de son entourage, le milliardaire Boris Berezvoski, de son poste de secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI). La raison exacte de cette décision restait, comme il se doit dans les affaires de ce genre à Moscou, sujette à diverses interprétations. L'une d'elles la liait aux dernières rumeurs sur un prochain renvoi des membres communistes du gouvernement d'Evgueni Primakov, l'adversaire numéro un de M. Berezovski.

Dans l'immédiat, l'homme d'affaires a réagi en rappelant que seul le Conseil des chefs d'Etats de la CEI, qui l'avait nommé il y a un an, avait le pouvoir de le limoger. Cette Communauté de plus en plus formelle, créée en 1991 pour assurer un « divorce civilisé » des républiques issues de l'URSS, n'a aucune jurisprudence en matière de renvoi de son secrétaire exécutif, mais Boris Eltsine s'en est arrogé depuis le début la présidence, avec l'accord contraint de ses « pairs ».

Après une première annonce du limogeage de M. Berezovski, les services de la présidence russe ont d'ailleurs rectifié le tir, précisant que Boris Eltsine avait adressé des messages aux dirigeants des pays de la CEI, leur deman-



dant « d'accomplir sans traîner toutes les formalités relatives » à sa décision. Le ministère russe des affaires étrangères fut pour sa part chargé d'assurer « la mise en forme » de la décision, prise par Boris Eltsine « en sa qualité de président du Conseil des chefs d'Etats de la CEI, pour des actions régulières outrepassant les compétences du secrétariat exécutif et pour non-application des dispositions du président du Conseil des chefs d'Etats de la CEI ».

Plus diplomate, Boris Berezovski a précisé de son côté que « si un seul président d'un pays de la CEI est mécontent de mon travail au poste de secrétaire exécutif de la CEI, je démissionerai ». Il parlait à la presse à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, où il se trouvait depuis jeudi dans le cadre d'une tournée des pays de la CEI et d'où il devait rentrer vendredi, rappelé par M. Eltsine. Il est probable, estimait-on à Moscou, qu'il se trouvera au moins un de ces prési-

dents – par exemple celui du Kazakhstan qui vient d'estimer que M. Berezvoski « ferait mieux de ne pas se mêler de politique » – pour jouer le jeu de la politesse vis-à-vis de la Russie et demander son renvoi. Même si celui-ci restera ressenti comme un nouvel affront de la Russie à ses « partenaires ». Déjà, le président géorgien, Edouard Chevardnadze, en tournée au Japon, a déploré que Boris Eltsine ne l'ait pas consulté au préalable.

Mais la modération de la pre-

mière réaction de M. Berezovski a alimenté une rumeur, bien moscovite, selon laquelle ce dernier ait lui-même accepté, voir arrangé son renvoi d'un poste peu valorisant et qui n'occupait que fort peu de son temps. Depuis la nomination d'Evgueni Primakov à la tête du gouvernement, le secré-taire de la CEI était surtout occupé à diriger l'opposition à ce dernier, qui le lui rendait bien. Les médias contrôlés par M. Berezovski se déchaînaient contre M. Primakov: contre la «corruption» supposée de ses alliés communistes, dont le responsable à l'économie Iouri Maslioukov; contre la « dictature » que M. Primakov s'apprêterait à rétablir en Russie à l'aide de ses amis de l'ex-KGB nommés à des postes clés; contre son «idéologie» imperméable au monde moderne; ou contre son désir supposé de remplacer au plus vite Boris Eltsine à la tête de l'Etat. Cette dernière accusation, la plus « grave », fut étavée lors d'une réunion fin février d'un groupe consultatif influent, le Conseil de politique étrangère et de sécurité, dont plusieurs membres se sont prononcés pour une élection présidentielle anticipée. M. Primakov, qui assistait à la réunion, s'est déclaré en désaccord, mais l'idée fut en quelque sorte officialisée et les passions déchaînées. Même si début mars, MM. Primakov et Eltsine, apparaissant en toute hâte, côte à côte, à la télévision, juraient qu'ils travailleront chacun à leur poste jusqu'au terme du mandat présidentiel en l'an 2 000.

VIEUX « CONFIDENT » Mais deux jours plus tard, un nouveau scandale éclatait : Boris Eltsine aurait l'intention, selon des informations vite démenties mais présentées comme un ballon d'essai, de limoger les membres communistes du gouvernement Primakov, accusés d'empêcher tout accord avec le FMI, crucial pour les dirigeants russes. Certains ont donc vu dans le limogeage de M. Berezovski un moyen de faire passer un futur renvoi des ministres communistes - qui ruinerait la «stabilité politique» amenée par M. Primakov comme étant le résultat d'une décision du président et non celui de pressions exercées par le milliardaire honni en Russie.

D'autres hypothèses sont cependant avancées . M. Eltsine aurait tranché un conflit entre ses deux filles en faveur de l'aînée, mariée au président d'Aeroflot qui s'oppose désormais à son partenaire en affaires Boris Berezovski, alors que la cadette, Tatiana, soutiendrait toujours ce dernier. Une dernière version, la plus simple, voudrait que le président ait simplement voulu calmer le jeu et la majorité pro-communiste de la Douma, qui avait voté en février une résolution réclamant le limogeage de M. Berezovski de son poste à la CEI. Ce dernier avait alors remarqué qu'un tel vote allait considérablement augmenter sa popularité au sein des dirigeants de la CEI, qui ne détestent personne plus que les « revanchards » communistes de la Douma. Mais M. Berezovski perdrait, avec son poste, son immunité diplomatique, au moment où le parquet russe multiplie les tentatives de l'atteindre. Si la démission, toujours inexpliquée, du procureur général Iouri Skouratov, devait être annulée, comme l'espèrent encore certains de ses proches. l'avenir du vieux « confident » de la famille présidentielle pourrait devenir tumul-

Sophie Shihab

Une chute à la mesure de l'ascension du « parrain des parrains »

LA CHUTE du financier russe Boris Berezovski, annoncée depuis quelques mois, témoigne de la rapidité avec laquelle les alliances se font et se défont en Russie. Proche de la famille Eltsine, éminence

PORTRAIT_

Sa montée en puissance politique a accompagnée sa réussite sociale

grise du Kremlin, où sa voix fut décisive, dit-on, dans la constitution des gouvernements successifs, cet « oligarque », devenu la bête noire du premier ministre Evgueni Primakov, a finalement été lâché par son « patron », Boris Eltsine. Ses déboires commencèrent il y a six ou sept mois, lors de l'accession à la fonction de premier ministre de l'ancien chef du renseignement extérieur, Evgueni Primakov, une nomination qu'il avait tenté de contrer auprès de

Boris Eltsine, en vain. Il y a sept mois, une banale perquisition au siège de la société de gardiennage Atoll, appartenant à Boris Berezovski, révéla la présence d'enregistrements audio et video sur la famille du président, réalisés à la commande du milliardaire et, s'entend, à l'insu des intéressés. D'ami fidèle, Boris Berezovski apparut alors comme un vulgaire maître chanteur du clan Eltsine dont il gère les économies. Il fallut des mois pour qu'une enquête soit ouverte mais celle-ci précipita la chute du magnat.

La chaîne de télévision, ORT, dont Boris Berezovski est le principal actionnaire, fut confiée à un administrateur extérieur. Son ennemi juré, le premier ministre Evgueni Primakov, plaça alors à la télévision quelques-uns de ses réseaux. Un peu plus tard, les locaux de la compagnie pétrolière Sibneft, un des joyaux industriels de Boris Berezovski, ainsi que plusieurs de ses sociétés, furent perquisitionnés à grand bruit. Les hommes de confiance du magnat, placés à la tête de la compagnie aérienne Ae-

roflot (dont le gendre de Boris Eltsine, Valéri Okoulov) furent écartés. Seule lui restait la carte de secrétaire exécutif de la CEI (Communauté des Etats indépendants), qu'il vient de perdre aujourd'hui.

AVIDE DE PROTECTIONS

Surnommé par la presse locale «la poche » – celle d'où la famille du président est censée tirer l'essentiel de ses revenus ou par la presse étrangère, « le parrain des parrains », Boris Berezovski, mathématicien de formation, obscur membre correspondant de l'académie des sciences de l'URSS dans les années 80, se constitue une fortune rapide à l'avènement de la perestroïka gorbatchévienne. Son cas illustre bien l'avènement d'une classe de nouveaux riches, dont la réussite sociale est bientôt assortie d'une montée en puissance dans la vie politique. En 1986, il est contacté par Vladimir Kadannikov, le directeur de l'usine automobile Avtovaz à Togliatti sur les bords de la Volga.

Il convainc la direction de l'usine de lui

accorder des conditions exceptionnelles pour assurer, principalement à l'étranger et hors taxes, la distribution des voitures Lada. Sa société de distribution Logovaz achète ainsi à bas prix (4 500 dollars) une partie de la production d'Avtovaz, qu'elle revend au prix fort (7 000 dollars) mais qu'elle paie à terme (jusqu'à deux ans et demi après la livraison). Avec le taux d'inflation (1000 %) qui prévaut au moment de la thérapie de choc en 1992, les affaires de Boris Berezovski prospèrent. L'usine, qui ne voit pas la couleur des bénéfices, périclite. Sa réussite fait des envieux : en 1994, une explosion détruit sa Mercedes 600, décapite son chauffeur et le blesse légèrement. Quelques mois plus tard un article incendiaire publié par le magazine américain Forbes et reproduit par quelques publications locales l'accuse à mots couverts de l'assassinat commandité du journaliste et magnat de la publicité télévisé, Vladislav Listiev. Outré, Boris Berezovski porte l'affaire en justice et perd son procès....

Avide de protections, Boris Berezovski

se lance en politique en acquérant des médias: des parts de la chaîne de télévision ORT, les quotidiens *Novaïa Gazeta* ou *Nezavissimaïa Gazeta* qui va lui servir de tremplin pour lancer ses attaques contre le premier ministre actuel, Evgueni Primakov et son équipe au pouvoir. Car c'est à coup de « *kompromaty* » (informations compromettantes) que les différents clans au pouvoir règlent leurs comptes. Dernièrement c'est un Boris Berezovski aux abois que le tout-Moscou a pu entendre raconter publiquement et à l'envi comment le FSB (l'ex-KGB) cherchait à l'abattre....

Alors que les perquisitions contre les sociétés de Boris Berezovski battaient leur plein et que lui-même se trouvait à Davos, un proche du premier ministre Primakov raconta à la presse locale comment le chef de l'exécutif ne lui avait pas caché qu'il aurait aimé voir le magnat de la finance russe « sinon derrière des barreaux, du moins en exil dans un pays lointain ».

Marie Jégo

Moscou cherche à concilier les exigences du Fonds monétaire international et ses contraintes intérieures

DEPUIS quelques jours, le gouvernement russe multiplie les déclarations sur la nécessité d'une reprise de l'aide occidentale, alors que les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), qui a suspendu ses prêts depuis août 1998, piétinent. Forts de leur double statut – faibles économiquement mais incontournables sur la scène internationale –, les responsables russes semblent s'être distribué les rôles pour faire monter la pression.

Le ton a été donné dès le 10 février, lorsque le porte-parole du numéro deux du gouvernement russe. Iouri Maslioukov, avait accusé « des responsables occidentaux » de chercher à conditionner l'octroi d'une aide financière à un changement de politique extérieure russe. En début de semaine, M. Maslioukov lui-même, chargé pour l'instant des négociations avec les institutions multilatérales, a accusé le FMI de faire « une pression indécente » sur la Russie. Après s'être exprimé dans le Financial Times, le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov, a réitéré sa mise en garde contre un risque de déstabilisation politique dans le quotidien allemand Frankfurter Rundschau. « Après avril, nous n'aurons plus le temps de nous entendre avec le FMI. Nous aurons alors un autre scénario économique et peut-être politique. » Quant au premier ministre, il joue les conciliateurs. «L'important est que les discussions avec le FMI se poursuivent. Les négociations ne sont jamais faciles. Elles vont malgré tout en progressant, et j'espère qu'elles aboutiront », a déclaré Evgueni Primakov, le 4 mars, depuis la station balnéaire de Sotchi, où il passe ses vacances. En convalescence, Boris Eltsine lui-même s'est dit prêt à intervenir « si les discussions n'aboutissent pas à un résultat positif ».

RENDEZ-VOUS À WASHINGTON

Cette dramatisation n'est pas le fruit du hasard : le 23 mars, Evgueni Primakov doit se rendre à Washington pour y rencontrer le viceprésident Al Gore dans le cadre de réunions bi-annuelles dont la dernière a eu lieu... il y a un an, pour cause de crise. Des rencontres sont prévues avec Bill Clinton et le directeur général du FMI, Michel Camdessus. Chacun s'attend que la visite de M. Primakov débouche sur un accord avec l'institution.

Il ne reste donc plus que quelques semaines pour que les parties trouvent les arguments pour justifier un nouveau coup de pouce. La perspective d'élections majeures a

tions multilatérales qu'il ne faut pas s'attendre à des réformes structurelles en profondeur. Le gouvernement a jusqu'à présent réussi à conserver une certaine maîtrise de la politique monétaire et à maintenir une orientation prudente en matière de finances publiques, mais reste à savoir pour combien de temps. Si la dévaluation du rouble a nettement contribué au redressement de la balance des opérations courantes, le niveau de vie de la population a considérablement baissé. Les arriérés de salaires et de retraites n'ont été que partiellement comblés.

L'objectif de la communauté internationale est donc aujourd'hui d'éviter à Moscou l'isolement financier que provoquerait un défaut sur sa dette extérieure. Les échéances 1999 sont particulièrement lourdes: 17,9 milliards de dollars en 1999. Sur ce total, 4,5 milliards sont dus au FMI, dont les statuts interdisent les arriérés. Tout l'exercice consiste donc à donner à la Russie les movens d'honorer sa dette à l'égard de l'institution. En clair, à ce que le créancier prête l'argent que lui doit son débiteur. Pour réussir un tel scénario, Moscou a encore de gros efforts à faire. Malgré la pression exercée par Washington, le FMI n'est pas prêt à miser ce qui lui reste de crédibilité dans un accord voué à l'échec.

Lundi 1er mars, Michel Camdes-

rant notamment les recettes fiscales, répond l'institution. Une injonction doublement difficile. D'une part, le gouvernement a pris le chemin inverse en prévoyant

Un délai supplémentaire pour les détenteurs de GKO

La date de l'échange des titres d'Etat russes (GKO-OFZ), dont le remboursement a été gelé au moment de la crise d'août, a été repoussée au mercredi 30 avril par le premier ministre russe, Evgueni Primakov. Les détenteurs de bons du Trésor et obligations d'Etat russes avaient initialement jusqu'au 5 mars pour décider de transformer ou non leurs titres. La Russie, propose aux créanciers de recevoir 10 % de leur investissement en liquide, 20 % en bons d'investissements pouvant éventuellement être utilisés pour payer des impôts et 70 % en nouveaux titres. La Deutsche Bank et la Chase Manhattan ont déjà accepté ces propositions.

sus a déclaré qu'il « n'était pas satisfait de ce qu'il voyait en termes de politique budgétaire et économique en Russie ». Adopté par la Douma le 18 février, le budget prévoit un déficit d'environ 2,5 % du PIB et, pour la première fois depuis la période de transition, un excédent du budget primaire (avant le service de la dette) de 1,5 %. Effort insuffisant pour l'institution, qui exige que le gouvernement fixe des objectifs plus élevés.

Comment parvenir aux 3,5 % souhaités par le FMI ? En amélio-

une baisse de 30 à 25 % du taux de la TVA, alors que la TVA a été, au cours des dernières années l'impôt le plus efficace et le plus facilement recouvrable. D'autre part, la collecte des impôts est l'un des points noirs de l'économie russe : le troc représente plus de 50 % des échanges et échappe aux statistiques ; l'impôt est collecté par les régions, et les grandes entreprises gazières et minières qui fournissent un tiers des recettes renâclent à honorer leurs dettes. La décision du gouvernement d'im-

poser aux exportateurs le rapatriement de 75 % de leurs devises dans les trois mois suivant les contrats se révèle en partie inopérante en raison de la corruption qui règne à tous les niveaux de l'administra-

UNE « AIDE ADÉQUATE »

Conscient de ces difficultés, le FMI ne semble pourtant pas décidé à céder sans l'assurance que le gouvernement met en place un outil efficace pour améliorer la collecte et lutter contre l'évasion de capitaux. Selon la Cour des comptes russe, les mauvaises recettes fiscales en 1998 (8.68 % du PIB contre quelque 30 % dans les autres pays) s'expliquent « par la croissance de l'économie parallèle, qui permet à 100-120 milliards de roubles d'échapper au fisc annuellement ». Tout va ainsi dépendre de la force de conviction de M. Primakov. Il a un allié de poids. S'exprimant le 26 février sur la politique étrangère des Etats-Unis, Bill Clinton a estimé que si la Russie « faisait ce qu'[elle] devait pour faire marcher son économie, il était prêt à faire tout son possible pour mobiliser une aide internationale adé-

Babette Stern

L'agriculture allemande est la deuxième bénéficiaire de la PAC

Bonn rechigne à baisser les aides aux agriculteurs

BONI

de notre correspondant

A la France, l'agriculture ; à l'Allemagne, l'industrie. Tel est l'un des mythes tenaces sur lesquels s'est construite l'Union européenne (UE) et qui explique largement les tensions que suscite, entre les deux pays, chaque tentative de faire évoluer la politique agricole commune (PAC). Les négociations en cours sur l'Agenda 2000, qui ont donné lieu, jeudi 4 mars à Bonn, à des conversations approfondies entre les responsables allemands et les ministres français des affaires européennes et de l'agriculture, Pierre Moscovici et Jean Glavany, pour trouver une approche commune sur le financement de la PAC et sortir du conflit de ces dernières semaines, n'ont pas échappé à la règle.

Même si elle ne représente que 1,3 % du produit intérieur brut du pays, l'agriculture allemande est beaucoup plus puissante que sa réputation. Depuis quarante ans, elle a largement profité de la politique agricole européenne, « masquée » derrière la France, qui en était la première bénéficiaire. L'Allemagne, qui compte autant d'employés dans l'agriculture que la France - 1 million environ pour 515 000 exploitations -, reçoit 14,2 % des aides européennes. Loin derrière la France (22,5 % des aides), mais devant l'Italie (12,5 %), l'Espagne (11,3 %) et le Royaume-Uni (10,8 %). Ces aides lui ont permis de devenir le premier producteur européen de lait, le deuxième de céréales et de viande bovine derrière la France. Premier producteur aussi de porc, de sucre de betteraves et de pommes de terre, l'Allemagne est le quatrième exportateur mondial de produits agroalimentaires, même si sa balance est déficitaire, car elle est aussi premier importateur mondial.

UN SECTEUR TRÈS HÉTÉROGÈNE

S'ils se posent en victime de l'Union européenne et exigent une réduction de leur contribution nette, qui était d'une valeur de 11 milliards d'euros en 1997 contre moins de 1 milliard pour la France, les Allemands rechignent dans le même temps à diminuer les aides à leurs agriculteurs, dont les revendications sont comparables à celles des agriculteurs français. Dans le jeu médiatique, le gouvernement allemand peut bien se draper dans le libéralisme, en laissant à la France le rôle du dépensier interventionniste. Mais la réalité pour l'agriculture est autre. Dans ce domaine, la France est mieux armée que son voisin pour survivre avec moins de subventions. C'est l'Allemagne qui a proposé dans les négociations un budget agricole en hausse. « Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas nous qui avons proposé un paquet coûteux à Bruxelles », expliquait, jeudi à Bonn, Pierre Moscovici.

Le gouvernement de Gerhard Schröder doit concilier les intérêts d'une agriculture très hétérogène. Celle du Sud, dans le Bade-Wurtemberg et la Bavière, est constituée de petites exploitations familiales dont la moyenne est de 18 hectares, souvent spécialisées dans l'élevage intensif et le lait. Dans la moitié des cas, leurs exploitants ont une activité secondaire. Les exploitations sont plus importantes au nord de l'Allemagne, dans les plaines de Basse-Saxe, région d'origine du chancelier Schröder et de son ministre de l'agriculture, Karl-Heinz Funcke, ou du Schleswig-Holstein.

L'ancienne RDA offre un tout autre modèle. L'agriculture y occupe une surface égale à la moitié de celle de l'ancienne RFA, mais elle ne compte que 32 000 exploitations contre 483 000 à l'Ouest. La moitié des terres y est exploitée par 3000 fermes d'une superficie moyenne de 1 000 hectares, héritage de la dictature communiste qui avait collectivisé les terres. La main-d'œuvre y est salariée à plus de 80 %. Après la réunification, l'élevage, qui nécessitait des investissements importants, s'est effondré au profit des grandes cultures,

notamment du colza et des céréales, dont la production a pro-

gressé depuis d'un tiers. Même si les agriculteurs ne votent pas à gauche, l'actuel gouvernement allemand doit prendre lui aussi en compte les revendications du lobby agricole. Le lait et l'élevage bovin apportent respectivement le quart et le dixième du revenu des agriculteurs. En matière d'élevage, l'Allemagne défend une politique favorable aux petites exploitations intensives du Sud, rejoignant les souhaits du bruyant lobby bavarois. Si le ministère des affaires étrangères soutient une réforme du secteur laitier, les producteurs s'opposent en revanche à une baisse des prix et à un élargissement des quotas, qui ouvriraient la porte aux producteurs du

Les céréales ne représentent que 10 % des revenus, contre 16 % pour le porc. Les agriculteurs sont plus intéressés à un maintien des prix à un niveau élevé qu'à un accroissement de la production, d'où leur intérêt pour des taux élevés de jachères subventionnées. « Les Alle-

Reprise des négociations entre les Quinze

Les ministres de l'agriculture des Quinze ont repris leurs discussions sur la réforme de la PAC jeudi 4 et vendredi 5 mars à Bruxelles, examinant les conséquences de la décision prise lors du sommet du Petersberg de plafonner strictement les dépenses agricoles dans la programmation financière de l'Union pour 2000/ 2006. Après l'échec du marathon agricole de la semaine précédente, les négociations, qui se poursuivront mardi 9 mars, ont repris dans l'optimisme. La détente entre Paris et Bonn, qui a accepté d'étudier d'autres formules que le cofinancement national des dépenses pour réduire les coûts de la PAC, permet d'entrevoir une sortie de l'impasse. Beaucoup de travail reste à faire. La Commission, dont les propositions antérieures ont été jugées trop coûteuses, a estimé que les nouvelles demandes risquaient de l'être encore plus. Jeudi à Bonn, les dirigeants français et allemands ont tenté de rapprocher leurs positions, et décidé de créer un groupe de travail constitué de représentants des ministères des affaires étrangères, des finances et de l'agriculture. C'est « autour » d'un accord franco-allemand que « peut se bâtir l'Agenda 2000 », a estimé à Bonn Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes.

mands n'ont pas d'ambitions exportatrices pour leurs céréaliers de l'ex-RDA », note un observateur français à Bonn, qui a le sentiment que le pays néglige son potentiel à

Les propositions françaises visant à réduire les subventions agricoles en fonction des gains de productivité et à plafonner les aides par exploitation ont été particulièrement mal reçues: taillées sur mesure pour les céréaliers de la Beauce, elles feraient sortir du marché l'agriculture du sud de l'Allemagne, incapable d'augmenter rapidement ses rendements, même si on précise, du côté français, que les petites exploitations pourraient être exclues de ce mécanisme.

De leur côté, les grandes fermes d'ex-RDA, peu capitalisées et peu productives, à cause notamment de la pauvreté des terres, seraient pénalisées par le plafonnement des aides. D'où le souhait de l'Allemagne de maintenir ces aides au plus haut niveau, quitte à instaurer un cofinancement de la PAC par les budgets nationaux. Cette mesure, à laquelle s'est opposée la France, lui permettrait à terme de subventionner librement ses agriculteurs, sans avoir à payer pour les autres.

Arnaud Leparmentier

Les Etats-Unis ne désarment pas dans la « guerre de la banane » avec l'Europe

Washington impose des mesures de rétorsion temporaires

Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé de la politique commerciale, a estimé, jeudi 4 mars, que les Etats-Unis ont « risqué une confrontation commerciale majeure à cause de deux semaines », le délai dans lequel les arbitres de l'OMC devraient statuer sur le dossier de la

banane. Les Etats-Unis ont décidé, mercredi, de faire payer immédiatement aux importateurs européens une caution aux douanes.

LE RÉPIT dans le conflit de la banane a été de courte durée : une demi-journée. Le temps que les négociateurs américains présents à Genève, où se réunit le panel d'arbitrage des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fassent leur compte-rendu à Washington. Le temps que l'administration américaine prenne toute la mesure de la détermination du Congrès à reprendre en mains le dossier en l'absence d'une décision le 3 mars, date prévue des sanctions américaines à l'encontre des exportateurs européens. Le temps également de sentir toute la pression des multinationales américaines. Chiquita et Dole, choyées pour leurs généreux apports dans le financement des partis politiques.

L'administration a donc opté pour une solution mi-chèvre, michou: des sanctions qui lui permettent d'afficher un respect apparent des règles de l'OMC tout en pénalisant les exportateurs euronéens

«Les Etats-Unis ont décidé de ne pas appliquer immédiatement de sanctions contre des exportations européennes en rétorsion à leur système d'importation de bananes avant une décision finale de l'Organisation mondiale du commerce » annonçait, mercredi, Washington. Mais ils ont néanmoins décidé d'appliquer rétroactivement ces sanctions au 3 mars (100 % de droits de douane sur 520 millions de dollars – 473 millions d'euros – d'exportations européennes) jusqu'à ce que le panel d'arbitrage de l'OMC tranche de façon définitive sur cette question, le 12 avril.

En attendant, ils imposent à tous les importateurs le versement d'une caution versée aux douanes, dont le montant sera calculé sur les droits de douane supplémentaires les plus élevés. Les produits touchés ont été soigneusement choisis pour faire mal à différents points de l'Europe : ils vont des cachemires écossais à la viande de porc, en passant par les bougies, les cafetières électriques néerlandaises les fromages italiens ou les produits de luxe français.

Washington reproche à l'Union européenne d'accorder de trop

grandes facilités d'accès à son marché aux producteurs de bananes d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, aux dépens de certains pays d'Amérique latine et des multinationales d'origine américaine qui contrôlent la distribution.

A la suite d'un précédent arbitrage de l'OMC en 1997, Bruxelles avait dû libéraliser son système d'importation de bananes au début de l'année. Jugeant cependant ces concessions insuffisantes, les Etats-Unis avaient brandi la menace d'imposer des droits de douane L'échéance était fixée au 3 mars.

« ACTE IRRATIONNEL »

La décision des Etats-Unis a soulevé l'indignation des Européens qui avaient, la veille, crié victoire un peu vite. Le commissaire européen, Leon Brittan, dont les relations détestables avec la représentante au commerce américain, Charlène Barschefsky, ne facilitent pas le dialogue, a qualifié cette décision d'« acte irrationnel ». Selon lui, les Etats-Unis « ont pris le risque d'une confrontation commerciale majeure ». Il a accusé la Maison Blanche d'agir sous l'influence des compagnies bananières américaines qui ont soutenu Bill Clinton durant sa campagne électorale.

Le Royaume-Uni a été l'un des plus vifs à réagir. Londres a convoqué l'ambassadeur américain pour « regretter profondément » la décision américaine, la jugeant complètement illégale. Pour un haut responsable européen, « l'administration américaine est pour le moment dans un tel état de faiblesse vis-à-vis du Congrès, et ce, à la suite de l'affaire Lewinsky, qu'elle n'essaie même pas de convaincre le Congrès d'agir autrement ».

Le directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero, a tenté, jeudi, de calmer le jeu en invitant les deux parties à faire preuve « d'esprit positif » pour mettre fin à l'affaire de la banane. Il a surtout rappelé que le système de règlement des différends de l'OMC « peut fournir la réponse légale à toutes les questions soulevées par cette affaire ».

Babette Stern

actionnaires de Paribas

L'Italie est indignée par l'acquittement du pilote américain dans la tragédie de Cavalese

En 1997, un avion avait sectionné le câble d'un téléphérique, causant la mort de vingt personnes

L'acquittement, en Caroline du Nord, du pilote américain Richard Ashby, qui avait été à l'origine de la tragédie de Cavalese en provoquant

la chute d'une cabine de téléphérique, causant vingt morts, le 3 février 1997, a suscité la colère de l'opinion et des leaders politiques de tous bords. Le président du conseil, Massimo D'Alema, qui rencontrait Bill Clinton, ce vendredi 5 mars, a jugé la sentence « déconcertante ».



de notre correspondant « Le capitaine Richard Ashby est libre de partir ». Par ces mots, à l'issue d'une délibération de plus de sept heures, la cour martiale de Camp Lejeune en Caroline du Nord a absous, jeudi 4 mars, ce militaire de trente et un ans, pilote d'un bi-réacteur EA-6B Prowler, de la base d'Aviano, au nord de Venise qui, le 3 février 1997, a provoqué la mort de vingt personnes. L'avion de guerre électronique, en vol d'entraînement avec quatre personnes à bord, avait tranché net, à très basse altitude, le câble d'un téléphérique, provoquant la chute de quatre-vingts mètres d'une cabine. Les vingt personnes se trouvant à bord avaient été tuées sur le coup. Parmi elles, seulement trois Italiens et des skieurs en vacances à la station de Cavalese: cinq Belges,

sept Allemands, deux Autrichiens, deux Polonais et un Hollandais.

Cette tragédie avait provoqué énormément d'émotion, car de forts soupcons pesaient sur le pilote, accusé d'avoir voulu jouer les « cow-boys du ciel » en essayant de passer sous le câble. L'ambassadeur américain en Italie, Thomas Foglietta, avait promis une enquête « complète et transparente ». Le président Bill Clinton s'était engagé à faire « la clarté absolue sur l'incident ». Par un hasard du calendrier, le verdict d'absolution a été rendu alors que le président du conseil italien, Massimo D'Alema, se trouve aux Etats-Unis et doit rencontrer pour la première fois, vendredi 5 mars, le président Clinton. M. D'Alema a déploré cette sentence « déconcertante » et a assuré qu'il était de « son devoir de s'assurer que la justice soit rendue dans un pareil massacre ».

Pas plus avant qu'après la sentence, le pilote n'a publiquement exprimé de remords. A la suite du verdict, il a simplement eu ces quelques mots : « Cette tragédie a changé ma vie. Depuis, je n'ai plus piloté d'avion et je ne pourrai probablement jamais plus le faire. Et pour moi, c'est déjà une condamnation parce que c'est la chose que j'aimais le plus. Ce qui est arrivé est grave, je le sais, mais je ne me sens pas responsable. Cela a été une fatalité ». L'enquête militaire préli-



minaire avait établi que le Prowler volait à une vitesse excessive et était descendu en-dessous de 1000 pieds (325 mètres). «L'accident n'a pas d'autre facteur que l'erreur humaine et je n'ai pas la moindre idée de la raison pour laquelle l'équipage s'est comporté ainsi », avait expliqué le général Michael Delong en présentant les conclusions de la commission

« TUÉS UNE SECONDE FOIS »

On ne connaîtra pas les motivations de la cour martiale, dont la décision n'est pas susceptible d'appel. La défense a fait valoir que le téléphérique ne figurait pas sur les cartes, que l'altimètre fonctionnait mal et que le pilote a vu le câble au dernier moment et n'a pu l'éviter. « C'était un piège. L'incident serait survenu tôt ou tard », a souligné Frank Spinner, avocat de Richard Ashby. Cette thèse a été retenue alors que le général Delong avait affirmé que le téléphérique figurait sur les cartes et que l'altimètre était en parfait état de fonctionnement avant et après l'accident. Pour le moment, personne n'a été reconnu responsable de cette tragédie. Dans les prochains jours, le navigateur de l'appareil, Joseph Schweitzer, sera à son tour jugé. Il est notamment accusé d'avoir occulté la vidéocassette d'enregistrement du vol.

«Jamais je ne parviendrai à comprendre comment l'homme qui a tué vingt personnes, parmi lesquelles mon père et ma sœur, peut ne pas être coupable. Comment des militaires peuvent-ils juger d'autres militaires? », s'est indigné un proche des victimes, Sindy Renkowitz, de nationalité allemande. L'acquittement a également provoqué la stupeur en Italie qui, dès le départ, avait souhaité juger les responsables de ce drame, ce qui n'a pas été possible en raison des dispositions de l'OTAN régissant la base d'Aviano, Mauro Gilmozzi, maire de Cavalese, estime que « les vingt morts ont été tués une seconde fois » tandis que, de tous les bords politiques, un concert de protestations s'est fait entendre. Presque tous les ministres du gou-

vernement se sont élevés contre cette sentence qualifiée de « scandaleuse, honteuse, insultante ». Le ministre de la défense, Carlo Scognamiglio, se demande s'il ne faudrait pas revoir les accords et tout particulièrement le traité de Londres qui a permis ce déni de

Pour le porte-parole du Pentagone, Ken Bacon, le procès a été « transparent et impartial ». Il a offert « la sincère compréhension des Marines » et a ajouté : « depuis le début de l'enquête, l'objectif était d'établir la vérité, d'assurer l'intégrité du processus judiciaire et de punir ceux qui seraient reconnus responsables ». Pour le moment, il

Michel Bôle-Richard

Tollé en Allemagne après l'exécution des frères LaGrand aux Etats-Unis

BONN

de notre correspondant

L'exécution de Walter LaGrand, trente-sept ans, dans une chambre à gaz d'Arizona, jeudi 4 mars, a provoqué une immense émotion en Allemagne. Cette exécution est intervenue une semaine après celle de son demi-frère Karl, trente-cinq ans, mis à mort par injection. Les témoins ont parlé du « combat terrible contre la mort », qui aurait duré au moins six minutes. Walter LaGrand a été déclaré décédé au bout de dix-huit minutes. Les deux frères avaient été condamnés à mort en 1984 pour le meurtre, deux ans plus tôt, du gérant d'une agence bancaire près de Tucson. L'homme, qui ne connaissait pas le code du coffre-fort, avait été poignardé de vingtquatre coups de coupe-papier, de même qu'une employée, qui a sur-

Les autorités allemandes avaient saisi la Cour internationale de justice de La Haye, et celle-ci avait demandé aux Etats-Unis de surseoir à l'exécution. Motif invoqué : les frères LaGrand n'avaient pas bénéficié de l'assistance consulaire à laquelle ils avaient droit selon la Convention internationale de Vienne. En vain. « Nous n'étions pas liés par cette ordonnance », a commenté, après l'exécution, Janet Napolitano, ministre de la justice d'Arizona. « Nous nous soucions de la loi internationale, mais, dans ce cas, c'était trop tard », a-telle ajouté.

« Les Etats-Unis ne se sont pas conformés à cette décision et ont donc contredit le droit international », a accusé, jeudi 4 mars, le ministre allemand (Vert) des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui a précisé que le gouvernement poursuivrait la procédure devant la Cour internationale de justice. « Il est tout simplement injuste que les Etats-Unis ne respectent pas les accords internationaux », a, pour sa part, déploré le ministre de la justice allemand, Herta Däubler-Gmelin (social-démocrate). « C'est une pratique barbare et indigne d'un pays fondé sur l'Etat de droit », a poursuivi M^{me} Däubler-Gmelin.

La présidente de la commission parlementaire des droits de l'homme, le député (Vert) Claudia Roth, a exigé une «forte explication » avec les Américains. Le chancelier Gerhard Schröder était personnellement intervenu pour éviter l'exécution des deux frères. Les médias ont toutefois reproché au gouvernement de s'être soucié tardivement de leur sort et d'avoir plaidé pour la clémence au lieu d'utiliser les moyens juridiques, comme le non-respect de la Convention de Vienne. Ce moyen a été soulevé alors que le premier frère avait déjà été exécuté.

DANS LE PELOTON DE TÊTE

L'hebdomadaire *Die Zeit* a fait sa première page sur l'affaire. « Un Allemand va être exécuté en Amérique. Qu'en est-il de la communauté de valeurs avec l'Europe? », s'interroge Die Zeit, qui s'attaque au président américain : « Pendant la campagne présidentielle de 1992, Bill Clinton, en tant que gouverneur de l'Arkansas, a laissé exécuter un meurtrier handicapé mental. A peine à la Maison Blanche, il a étendu la peine de mort à d'autres délits. Un libéral au sens européen du terme aurait fait le confraire. » Après l'exécution du premier frère LaGrand, alors que la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright sermonnait les Chinois sur le non-respect des droits de l'homme, les médias avaient accusé les Etats-Unis d'exiger des autres pays ce qu'ils n'appliquent pas chez eux. La presse a rappelé que les Etats-Unis se trouvaient dans le peloton de tête mondial des exécutions, aux côtés des dictatures chinoise, iranienne et

La Süddeutsche Zeitung a publié la dernière lettre de Karl LaGrand à son avocat. « J'espère que toute l'attention qu'il y a sur le cas en Allemagne et ici sera utile. Si ce n'est pas pour nous, pour les frères Appelt. » Ces deux frères allemands sont incarcérés dans la même prison que les frères LaGrand. Ils ont aussi été condamnés à mort.

Arnaud Leparmentier

Attentat meurtrier dans le centre de la Turquie

un attentat à la voiture piégée commis dans la ville turque de Cankiri, dans le centre du pays, a rapporté l'Agence anatolienne de presse. Le garde du corps et le chauffeur du gouverneur de la ville figurent parmi les morts, ainsi qu'un jeune enfant.

La bombe a explosé au passage du gouverneur, Ayhan Cevik, qui gagnait ses bureaux. De sources autorisées, on indiquait que M. Cevik, blessé, a été hospitalisé à Ankara. Interrogé par la chaîne de télévision NTV, le ministre de l'intérieur, Cahit Bayar, a confirmé l'attentat dans ses détails, mais il a indiqué que l'enquête était en cours et qu'il était trop tôt pour en imputer la responsabilité à

Le Pentagone enquête sur des piratages informatiques en provenance de Russie

WASHINGTON. Le Pentagone a ouvert une enquête pour identifier l'origine de « piratages » informatiques de ses systèmes de défense, à partir de la Russie, selon les chaînes de télévision américaines ABC et NBC. « C'est une véritable préoccupation », a reconnu le secrétaire adjoint à la défense, John Hamre, cité par ABC. Le Pentagone ne croit pas à un travail d'adolescents, en référence à la découverte, en 1998, de jeunes pirates qui étaient les auteurs d'intrusions informatiques au Pentagone. Cette fois-ci, selon NBC, il est question d'intrusions répétées – et, peut-être, coordonnées - dans des ordinateurs militaires, notamment ceux de l'armée de l'air américaine. Il semble néanmoins qu'aucun réseau informatique secret n'ait été violé. - (AFP.)

Rapprochement diplomatique entre Hanoï et le Vatican

BANGKOK. Le Vatican et le Vietnam étudient « la possibilité d'établir des relations diplomatiques », a confirmé, jeudi 4 mars, un porte-parole du Saint-Siège après une annonce dans le même sens, quelques heures auparavant, d'un porte-parole de Hanoï. L'Eglise catholique vietnamienne, avec cinq à sept millions de fidèles, est la deuxième d'Asie après celle des Philippines. Ces déclarations interviennent à la veille d'une visite au Vietnam de Mgr Celestino Migliore, sous-secrétaire d'Etat du Vatican pour les rapports avec les Etats. Les relations, souvent houleuses, entre le Vatican et le Vietnam ont donc progressé et, selon les officiels vietnamiens, la possibilité d'une visite de Jean Paul II au Vietnam doit être « évoquée », lors du passage de Mgr Migliore à Hanoï. - (Cor-

Une nouvelle rencontre entre les talibans et l'opposition afghane est fixée au 10 mars

NEW DELHI. Une deuxième rencontre entre les talibans, qui contrôlent 80 % de l'Afghanistan, et des représentants de l'opposition, aura lieu le 10 mars à Achkhabad, capitale du Turkménistan, a annoncé jeudi 4 mars, à Islamabad, l'envoyé spécial de l'ONU, Lakhdar Brahimi. Lors de leur premier face-à-face, l'été dernier, les deux parties avaient notamment discuté d'un cessez-le-feu et d'un échange de prisonniers, mais elles ne se sont pas mises d'accord, l'opposition insistant sur le côté politique d'un règlement. Tout en appelant les protagonistes « à ne pas décevoir une nouvelle fois le peuple d'Afghanistan », M. Brahimi s'est montré prudent, affirmant que les deux côtés se préparaient à la guerre. M. Brahimi, qui s'est rendu dimanche à Kaboul, a obtenu la promesse des talibans d'assurer la sécurité des personnels expatriés de l'ONU, dont un retour graduel pourrait se faire dès la mi-mars. - (Corresp.)

■ JORDANIE : le roi Abdallah II a pris, jeudi 4 mars, sa première décision politique importante en chargeant le député Abdel Raouf Rawabdeh de former un nouveau gouvernement, avec l'économie pour priorité. Connu pour sa fermeté et sa large connaissance des dossiers internes, M. Rawabdeh, ancien maire d'Amman et ancien ministre, est député depuis 1989. - (AFP.)

■ SOUDAN: une épidémie de méningite, qui a déjà fait 233 morts, s'est étendue à travers le Soudan, atteignant des niveaux alarmants dans six Etats (1762 cas recensés), a indiqué, jeudi 4 mars, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui a lancé un appel à une aide internationale d'urgence d'environ 4 millions de francs. - (AFP.)

■ GOLFE: le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, a commencé, vendredi 5 mars, une tournée dans trois pays arabes du Golfe, les Emirats, le Qatar et le Koweït, afin d'expliquer notamment les idées suggérées par Paris pour une solution diploma-

■ G7: le ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn, a annoncé, jeudi 4 mars, qu'il avait adressé une lettre à ses collègues du G7 sur les propositions françaises en matière d'allègement de la dette des pays en développement. Ces propositions, qui nourrissent les discussions pour le sommet de Cologne de juin. visent à « élargir le champ » des pays profitant de l'allègement de la dette, à assurer « l'équité » entre les créanciers et à garantir, avec l'aide des organisations non gouvernementales (ONG), l'utilisation des fonds ainsi libérés en faveur de projets de déve-

La Chine annonce une hausse de 12,7 % de son budget militaire

PÉKIN. Le budget militaire chinois pour 1999 sera en hausse de 12,7 %, avec une enveloppe de 104,65 milliards de yuans (11,4 milliards d'euros), selon le ministre des finances Xiang Huaicheng, qui doit prononcer, samedi 6 mars, un discours à l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement). Dans ce discours, obtenu à l'avance par l'AFP, M. Xiang précise que cette hausse incluera les subventions accordées à l'armée pour la dédommager d'avoir dû mettre fin à ses activités commerciales fin 1998. Le budget de l'Armée populaire de libération avait augmenté de 12,8 % en 1998 et de 12,7 % en 1997. M. Xiang doit aussi annoncer un déficit budgétaire record de 150,3 milliards de yuans pour cette année, ainsi qu'une hausse des dépenses budgétaires de 14,7 %. A l'ouverture de la session annuelle de l'ANP vendredi, le premier ministre, Zhu Rongji, a annoncé un objectif de croissance d'environ 7 % pour 1999 contre 7,8 % en 1998. Malgré une situation économique difficile, la Chine espère atteindre cet objectif par la politique budgétaire, a-til expliqué. - (AFP.)

GRAND JURY Le Monde LCI

ROBERT HUE

Débat animé par **OLIVIER MAZEROLLE**

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE et ANITA HAUSSER - LCI

> **DIMANCHE 18**H30

> > **SUR**





Le bonze POMNYUN, fondateur du Korean Buddhist Sharin Movement

« Trois millions de personnes sont mortes de faim depuis 1995 en Corée du Nord »

Fondateur en 1996 du Korean Buddhist Sharin Movement, une organisation sud-coréenne d'aide aux victimes de la famine en Corée du

sino-nord-coréenne. A partir d'entretiens avec

Nord, le bonze Pomnyun vient de se rendre pour la dix-septième fois, en trois ans, à la frontière 1 900 réfugiés victimes de la famine, le « vénérable » Pomnyun dresse le tableau, à ce jour le

plus précis, de la situation en Corée du Nord.

SÉOUL

de notre envoyé spécial « Quelle est l'ampleur de la fa-

mine en Corée du Nord? - Depuis 1995, année des premières catastrophes naturelles. 3 millions de personnes sont mortes de faim ou de maladies dues à la malnutrition : soit plus qu'au cours de la guerre de Corée (1950-1953). [Ce chiffre paraît confirmé par le recensement démographique des autorités nord-coréennes, à la veille de la tenue de l'Assemblée nationale du peuple, en juillet 1998, qui indique une diminution de population de 2,5 millions.] Une tragédie silencieuse est en cours, dont personne ne connaît l'ampleur. Les causes n'en sont pas seulement naturelles, mais politiques. La Corée du Nord ne révèle pas la réalité; la Chine la cache pour ne pas envenimer ses relations avec Pyongyang et l'aide internationale est conditionnée par des considérations politiques. Otages de ces enjeux, des millions de personnes sont en train de mourir.

Certains articles de presse, se fondant sur des témoignages recueillis à la frontière, font état de cas de cannibalisme. Ces rumeurs sont-elles crédibles?

Lorsqu'un pays de 24 millions d'habitants a 3 millions de morts de faim en quatre ans, on peut tout imaginer. Mais ne tombons pas dans l'anecdotique, aussi tragique soit-il. Cela ne change rien à la situation. Le drame est ail-

- Comment en est-on arrivé

· La famine en Corée du Nord n'est pas comparable à une famine en Afrique, par exemple. Ce n'est pas comme si des puits s'asséchaient les uns après les autres. C'est plutôt comme une ville dont l'eau courante est coupée d'un seul coup: pendant cinquante ans, les Coréens du Nord ont dépendu du régime pour leur nourriture, rationnée et distribuée par ses soins. Mais la pénurie alimentaire était rampante en raison de l'insuffisance de productivité du

système collectiviste et, à partir de 1995, c'est comme si le robinet avait été brusquement coupé. L'aide alimentaire internationale s'est portée d'abord sur les régions inondées. Mais la famine commençait ailleurs. Elle s'est étendue du nord-est vers le sud-ouest, frappant des régions industrielles telles que la province de Hamgyong du Sud: dans la seule ville de Hamhung, qui comptait un million d'habitants, 300 000 personnes sont mortes. Aujourd'hui, le pays est revenu cent ans en arrière. Il y a eu 400 000 morts en 1995, 800 000 en 1996, 1,5 million en 1997 et 800 000 l'année dernière. Une dileur quelconque. Ensuite, ils commencent leur migration avant de venir mourir de faim ou d'épuisement autour des marchés ou dans les gares. Le régime a créé des camps pour ces errants, mais, comme il n'y a pas de nourriture, ils s'enfuient. Au départ, ces camps étaient destinés à leur venir en aide. Aujourd'hui, ce sont des lieux de détention. Il y a de moins en moins de nouveaunés et la plupart des enfants présentent des signes de malnutrition aiguë: la taille d'un adolescent de quinze ans ne dépasse guère celle d'un enfant de dix ans. La mobilité de la population a permis une plus grande circula-

William Perry consulte en Asie

Coordinateur américain sur la Corée du Nord, l'ancien secrétaire à la défense, William Perry, se rend, du 4 au 10 mars, en Chine, en Corée du Sud et au Japon pour de nouvelles consultations sur la Corée du Nord. William Perry, conseiller spécial du président Bill Clinton et de la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, devrait rédiger un rapport analysant la politique américaine et proposant éventuellement des changements.

La Corée du Nord aurait récemment déployé plusieurs missiles à moyenne portée Rodong près de sa frontière avec la Chine, écrit vendredi 5 mars le journal japonais *Sankei*, citant des sources militaires japonaises et américaines. La Corée du Nord avait tiré, il y a sept mois, un missile au-dessus du Japon qui s'était abîmé dans le Pacifique, vraisemblablement un missile Taepodong, avec une portée suffisante pour toucher n'importe quel endroit de l'archipel japonais. - (Reuters, AP.)

minution qui n'est pas due à une amélioration de la situation, mais au fait que les plus vulnérables sont morts. Les survivants inventent des modes de survie.

- Lesquels?

- Dans les provinces sinistrées (Pyongyang est largement épargnée), le régime ne peut plus contrôler les mouvements de population et les gens se déplacent en quête de nourriture. Quoi que disent les autorités, ils n'en tiennent pas compte. Ils vendent ce qu'ils ont (équipements ménagers, vêtements) sur des marchés libres qui sont apparus dans les villes ou au bord des routes. Des Chinois achètent ce qui a une vation des informations et certains essaient de gagner la frontière chinoise, espérant en rapporter vivres et médicaments.

Des mouvements de révolte sont-ils imaginables?

- Les gens sont préoccupés par une seule chose: trouver de la nourriture. Le mécontentement augmente, mais c'est le désespoir qui domine les esprits. Ils sont indifférents à tout, cherchant uniquement à survivre. Ils endurent par endoctrinement et par peur. Il peut y avoir des poussées de rébellion, mais elles sont sporadiques et localisées.

Les organisations internationales dénoncent pourtant l'opa-

cité de la distribution de l'aide, qui irait en priorité à l'armée et aux membres du régime...

- C'est inévitable dans un régime comme celui de la Corée du Nord. Mais je ne pense pas que ce soit une raison pour dissuader de fournir de l'aide. Au contraire. Ces injustices dans la distribution sont d'autant plus fortes que l'aide est insuffisante. Plus les organisations internationales sont sourcilleuses sur ce point, plus il y aura de morts. On ossifie ainsi le cercle vicieux: une bonne partie des 3 millions de morts sont des victimes du débat sur la destination de l'aide. Plus celle-ci sera importante et plus les défavorisés auront une chance d'en recevoir une part. Jamais, le régime n'abandonnera aux organisations internationales la prérogative de "nourrir" sa population: c'est pour lui un moyen de contrôle social trop fondamental.

- Quelle est votre action à la frontière?

- Nous estimons que 100 000 Nord-Coréens se trouvent en territoire chinois. Pour les autorités chinoises ou le Haut-Commissariat des Nations unies [HCR] pour les réfugiés, ce sont des "immigrants économiques" illégaux et non des réfugiés : donc les premières les arrêtent et le second les ignore. Mais le drame est là. La souffrance par la faim est pire que la répression: s'ils fuient, c'est pour survivre. On veut ignorer en outre que, lorsque ces "déplacés économiques" sont renvoyés dans leur pays, ils sont considérés comme des criminels et punis sévèrement. La Chine et le HCR doivent reconnaître le problème. Il faut en outre envoyer davantage d'aide alimentaire sur la frontière: on peut expédier celleci par camions dans des villages sinistrés qui nous sont signalés par les réfugiés. C'est ce que nous faisons régulièrement, et nous savons exactement qui bénéficie de

> Propos recueillis par Philippe Pons

Réquisitoire sévère contre les « quatre » dissidents cubains

Un Salvadorien accusé d'attentats sera jugé le 8 mars

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Alors que les quatre dissidents les plus célèbres de Cuba attendent le jugement du tribunal provincial de La Havane, les autorités ont annoncé l'ouverture, lundi 8 mars, du procès d'un Salvadorien accusé d'attentats à la bombe contre plusieurs hôtels de La Havane en 1997. Un touriste italien avait été tué. La peine de mort a été requise contre Raul Ernesto Cruz Leon, présenté par le ministère cubain de l'intérieur comme un mercenaire au service de la Fondation nationale cubano-américaine, organisation anti-castriste basée à Miami.

Emprisonnés depuis juillet 1997, Marta Beatriz Roque, Felix Bonne, René Gomez et Vladimiro Roca ont comparu, lundi, pour « sédition », devant le tribunal provincial de La Havane qui doit rendre son jugement avant le 17 mars. « Malgré les signaux inquiétants, je conserve l'espoir que les magistrats rendront un verdict modéré », nous a déclaré Gerardo Sanchez, le secrétaire général de la commission cubaine des droits humains. «Les juges doivent tenir compte du fait que ces dissidents sont des personnes pacifiques, qui n'ont jamais incité à la violence. Un jugement modéré contribuerait à améliorer l'image du gouvernement », ajoute M. Sanchez, joint au téléphone à La Ha-

«La centaine de dissidents et de iournalistes indépendants qui avaient été arrêtés ou assignés à résidence avant le procès ont été libérés », poursuit-il. Cette vague d'arrestations préventives visait à empêcher toute manifestation lors du procès qui s'est déroulé à huis clos à Marianao, un quartier populaire de La Havane. Un important dispositif policier a interdit l'accès du tribunal aux diplomates et journalistes étrangers durant les quatorze heures de délibérations. La prudence est de mise dans les chancelleries européennes et latino-américaines. « Nous attendons la décision du tribunal pour préciser notre lecture des derniers événements », avance un diplomate européen, tandis que l'un de ses confrères espère qu'un « verdict clément permettra de préserver le rapprochement qui avait suivi la visite du pape ».

Le procureur Edelmira Pedriz a prononcé un réquisitoire sévère contre les quatre dissidents. Elle les a accusés d'être des « contre-révolutionnaires payés et organisés par les Etats-Unis ». « La patrie n'appartient pas à tous, mais à ceux qui la défendent », s'est exclamé le procureur, en référence au document intitulé La patrie appartient à tous, un texte critiquant les thèses du Parti communiste cubain qu'avaient diffusé les quatre accusés durant l'été 1997. Elle a requis six ans de prison contre Vladimiro Roca et cinq ans pour les trois autres accusés.

LUEUR D'ESPOIR

«Il est absolument faux et absurde de soutenir que mon mari et les autres accusés sont des mercenaires contre-révolutionnaires financés depuis l'étranger », nous a déclaré Magaly de Armas, l'épouse de Vladimiro Roca. Autorisée à rendre visite à son mari jeudi matin à la Villa Marista, le siège de la Sécurité de l'Etat, elle ne se fait guère d'illusions. « On ne peut s'attendre à beaucoup de justice lors d'un procès politique », lâche-t-elle d'une voix lasse. «L'attitude respectueuse des juges durant l'audience, très différente de celle du procureur », représente malgré tout une lueur d'espoir, de même que la possibilité de faire appel.

« Nous avions vécu avant la visite du pape et durant toute l'année 1998 une période de flexibilité, marquée par une baisse régulière du nombre des prisonniers politiques. Nous craignons aujourd'hui de voir cette courbe s'inverser », déplore Gerardo Sanchez. «L'atmosphère créée ces dernières semaines éloigne les possibilités de dialogue et apporte de l'eau au moulin des intolérants de tous bords », ajoute ce militant de la réconciliation natio-

Jean-Michel Caroit



ÉCONOMIE A la veille de la Journée internationale des femmes, le Conseil d'analyse économique, installé auprès de Lionel Jospin, publie un rapport sur la place des

femmes dans l'économie. ● LES FEMMES, dit cette étude, sont « sans doute le facteur le plus dynamique de la croissance dans les modes de production contemporains ». Ce diagnostic va à l'encontre de la thèse selon laquelle les femmes seraient, partiellement, responsables du chômage.

LA POLI-TIQUE FAMILIALE actuelle, selon les

experts, poursuit des objectifs contradictoires. Le gouvernement souhaite agir de telle sorte que les femmes puissent plus aisément concilier carrière et famille.

EN AL-

LEMAGNE, tout est fait pour dissuader les mères de travailler. Le système fiscal ou celui des garderies est conçu dans ce but. (Lire aussi notre

Le travail des femmes stimule la croissance et l'emploi

A la veille de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, des économistes montrent qu'en travaillant elles dopent l'activité et la consommation, confortent l'émergence de nouveaux services et, si elles peuvent concilier carrière et famille, ont davantage d'enfants

NON SEULEMENT les femmes sont un moteur important de la croissance et de l'emploi, mais, en plus, si elles arrivent à concilier travail et famille, elles ont plus d'enfants que quand elles sont confrontées à un choix cornélien entre carrière et maternité : telles sont les conclusions du rapport du Conseil d'analyse économique (CAE), réalisé par Béatrice Majnoni d'Intignano, professeur à Paris-XII-Créteil, et présenté à Lionel Jospin le 18 février. Rendu public vendredi 5 mars, trois jours avant la Journée internationale des femmes, ce rapport va à l'encontre des idées reçues sur les femmes actives, souvent tenues responsables de la montée du chômage et de la baisse de la natalité.

Première idée forte du rapport: les femmes sont un moteur de la croissance. L'observation de différents pays en donne la mesure. Ainsi le Danemark affiche un taux de chômage de 4,6 % et un taux d'activité des femmes de 74,2 %. A l'inverse, on compte 18,2 % de chômeurs en Espagne, où seulement 45,6 % des femmes travaillent. La France est dans une situation inter-

médiaire (11,7 % de chômage et 61,3 % de taux d'activité des

La théorie économique permet d'expliquer ce constat. L'entrée des femmes dans la vie active se traduit par « un élargissement et un enrichissement de l'offre de maind'œuvre qualifiée », commente Michel Aglietta, conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), ce qui « est sans doute le facteur le plus dynamique de la croissance dans les modes de production contemporains. Cela implique que les femmes (...) cessent d'être cantonnées dans des segments subalternes de la division du travail ».

MALTHUSIANISME DÉMENTI

Par ailleurs, en travaillant, une femme génère des richesses. Avec une formation supérieure à celle des hommes (25 % des femmes actives détiennent un diplôme supérieur au baccalauréat, contre 20 % des hommes), et des salaires en hausse, même s'ils restent inférieurs à ceux des hommes (de 13 %, à diplôme, expérience et qualification identiques), les femmes gagnent en moyenne – cela n'est pas vrai pour les moins qualifiées – plus d'argent qu'il ne leur en faut pour subvenir à leurs nouveaux besoins: garde d'enfants, etc. Salariée, la femme délègue une partie de ses tâches au foyer et consomme des produits qu'elle ne pourrait s'offrir autrement. Cette nouvelle consommmation - très orientée vers les services - est bonne pour l'emploi. Ainsi, en crèche, crée-t-on un emploi pour 2,3 enfants. Dans les services, les tâches sont peu mécanisables. Conséquence, quand la demande augmente, l'emploi redémarre. Contrairement à l'idée malthusienne, donc, le volume de travail n'est pas prédéterminé: il aug-

mente avec l'activité féminine. C'est une chance. De plus en plus diplômées, les femmes ont de plus en plus envie de travailler. Mieux valorisées auprès de leurs enfants et de la société, elles acquièrent ainsi une certaine autonomie financière. Et peuvent faire face si leur conjoint se trouve au chômage (dans 9 % des couples, l'homme est au chômage) ou si le couple se sépare (un tiers en moyenne et la moitié chez les jeunes urbains). Elles accèdent aussi à l'assurancemaladie et à des retraites plus substantielles. Des projections montrent que le taux d'activité féminine des classes d'âge centrales devrait se situer entre 87,5 et 90 % à l'horizon 2040.

Cependant, les femmes ont encore, aujourd'hui, beaucoup de mal à concilier travail et famille. Pour des raisons d'ordre culturel, les hommes se sentent peu concernés par ce problème. D'une part, ils participent peu à la vie ménagère, même si c'est moins le cas pour les jeunes générations masculines: 80 % du travail domestique est encore, en moyenne, à la charge des femmes. De plus, ils ont tendance, à l'inverse des femmes, à augmenter leur engagement professionnel quand naît un enfant. « Divers modèles économiques rendent bien compte de l'effet négatif du nombre d'enfants et de l'âge du plus jeune sur le taux d'activité des femmes », commente Gilbert Cette, économiste au CAE. Conséquence, les inégalités hommes-femmes en termes de chômage, de temps partiel, d'accès aux différentes positions professionnelles et de salaires persistent. « Dans chaque domaine, ces écarts sont difficilement explicables, sinon par un moindre investissement professionnel lié à l'investissement concurrent qu'elles sont supposées effectuer dans la famille », constate M. Cette.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

S'il veut stimuler la croissance, l'Etat doit donc promouvoir le travail des femmes et s'attacher à réduire les inégalités en les aidant à concilier travail et famille. Qui plus est - et c'est là la deuxième idée forte de Mme Majnoni d'Intignano -, quand les femmes concilient carrière et enfants, elles ont plus tendance à faire le nombre d'enfants qu'elles souhaitent. L'Allemagne et l'Italie, dont la culture reste opposée au travail des mères et qui contraignent les femmes à choisir entre travail et enfant, affichent de faibles taux de natalité (respectivement 9,5 et 9,2 pour mille). A l'inverse, les pays dont la politique familiale met l'accent sur la mise à disposition d'équipements d'accueil des jeunes enfants ont une fécondité élevée : ainsi le

Danemark a-t-il un taux de natalité de 12,5 pour mille, la France de 12,7 pour mille.

Les enfants sont un élément important de développement d'une société, « car leur nombre et la qualité de leur éducation déterminent l'équilibre démographique et la cohésion sociale à long terme », rappelle Mme Majnoni d'Intignano. « Toute politique nataliste ne peut que s'inscrire dans le développement de la famille à double carrière : une politique nataliste a donc cesse d'être une politique familiale. C'est aujourd'hui une politique d'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'emploi et une politique d'équipements de garde d'enfants. L'Etat se doit (...) de lever les contraintes qui empêchent les femmes (...) d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient parce que cela entre en conflit avec leurs aspirations de carrière », commente M. Aglietta. Le premier ministre, séduit par les conclusions du rapport, s'inspirera de sa philosophie dans le discours qu'il fera à Matignon à l'occasion de la Jour-

Virginie Malingre

L'impôt sur le revenu, machiste mais difficile à réformer

DANS le climat libéral qui prévaut depuis le milieu des années 80, l'impôt sur le revenu ne suscite habituellement qu'un seul débat : fautil l'abaisser? Plusieurs études publiées par le Conseil d'analyse économique (CAE), dans le cadre de son rapport sur les inégalités hommes-femmes, ont cependant le mérite de mettre en évidence que cette controverse en a occulté d'autres. Une question, en particulier, ne manque pas d'intérêt : l'impôt sur le revenu est-il machiste?

Au détour de sa contribution, l'économiste du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), Michel Aglietta, fait ce constat : « Asseoir l'impôt sur le revenu sur le ménage comme unité fiscale au lieu de l'individu, c'est bien évidemment donner une prime à la famille hiérarchique, freiner le travail féminin ou favoriser les emplois à faibles rémunérations, dits de salaires d'appoint. » L'économiste Gilbert Cette note, de son côté: « Concernant la fiscalité directe, l'option individuelle souvent préconisée (plutôt que l'actuel choix d'une imposition du revenu global du ménage) contribuerait sans doute à réduire la considération du salaire féminin comme un salaire d'appoint. »

Le raisonnement est, de fait, implacable. Dessiné par les réformes Caillaux, en 1914 et 1917, l'impôt sur le revenu a été modifié à la Libération. En 1948, une réforme prend en compte la situation de famille par le biais du mécanisme du quotient familial, et, en 1951, le dispositif est prolongé par l'instauration d'une part à un célibataire, deux parts pour les couples mariés, etc. A de nombreuses corrections près - mais qui n'ont pas changé la philosophie du système –, c'est cet impôt qui est encore en vigueur actuellement.

INADAPTÉ À LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Or, tout le débat est là. A la Libération, le système fiscal a été imaginé dans un contexte où les femmes occupaient une place réduite dans la vie économique et où le premier souci des gouvernements était la mise en œuvre d'une politique nataliste. Beaucoup d'experts – et pas seulement les féministes - estiment donc que l'impôt sur le revenu n'est plus adapté à la société d'aujourd'hui, car il peut décourager les femmes de travailler. Un cas d'école suffit à le comprendre. Dans le cas d'un couple dont l'homme travaille et dont, à lui seul, les revenus suffisent pour que le foyer fiscal soit touché par le taux marginal de 54 %, la femme peut considérer qu'il n'est pas de son intérêt de

automatiquement assujetti au taux de 54 %. L'imposition séparée – qui est en vigueur dans de nombreux pays, comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou l'Italie – a donc pour avantage de ne pas pénaliser fiscalement la femme qui se décide à prendre une activité.

Une réforme est-elle possible? Intellectuellement plaisante, elle n'en soulèverait pas moins plusieurs difficultés. En premier lieu, elle conduirait, à système inchangé, à une perte de recettes fiscales pour l'Etat. S'il n'existe pas d'étude récente sur le sujet, le dernier rapport du Conseil des impôts consacré à l'impôt sur revenu, qui date de 1990, indiquait que « l'octroi d'une option entre le système actuel et l'imposition séparée serait coûteux pour le Trésor: 5,5 milliards de francs ». Ou alors, il faudrait, si la réforme devait avoir lieu à recettes constantes, que certains ménages acceptent d'être plus imposés. C'est la raison pour laquelle, tout en défendant le principe de cette réforme, M. Cette en pointe aussi la difficulté : « Le bouleversement (en termes de transfert entre ménages par rapport à la situation actuelle) qu'elle entraînerait appelle aussi la plus grande prudence et des réflexions supplémentaires. »

Laurent Mauduit

Le système fiscal et social incite les Allemandes à rester chez elles

de notre correspondant

En Allemagne, les enfants sont censés rester avec leur mère, au moins jusqu'à trois ans. Tout y est fait pour décourager le travail des mères: le pays compte 164 000 places de garderie pour 2,4 millions d'enfants de moins de trois ans. Depuis 1996, la loi donne aux parents un droit à une place en maternelle pour leurs enfants de trois à six ans. Mais les places manquent, et il faut récupérer les enfants à l'heure du déjeuner. A partir du primaire, ils sont dehors après 13 heures : l'Allemagne juge la journée scolaire continue trop longue. Dans ces conditions, même le travail à mi-temps est difficile.

Les Allemandes doivent choisir entre travail et enfants. Selon les statistiques d'Eurostat, 83 % des femmes allemandes sans enfants, âgées de vingt à quarante-cinq ans, sont actives, contre 78 % des Françaises. Mais leur taux d'activité s'effondre avec l'arrivée d'enfants, alors qu'il résiste en France. Touiours selon Eurostat, 58 % des femmes allemandes aux foyers disent avoir abandonné leur emploi à cause de leurs enfants. Ce taux tombe à 33 % pour les Françaises. Du coup, quand les Allemandes décident d'avoir des enfants, aux dépens de leur carrière, elles en font plusieurs. « Dans les jeunes générations: soit on renonce totalement à avoir des enfants, soit on réalise son souhait d'en avoir au moins deux », note le rapport sur les femmes effectué par le ministère de la famille,

Le système fiscal et social incite également les femmes à rester chez elles. L'Allemagne ne connaît pas de quotient familial, mais les époux peuvent faire, comme en France, une déclaration d'imposition commune. Cette dernière est d'autant plus avantageuse que l'écart entre les revenus des membres du couple est élevé.

Les femmes sont incitées à prendre des petits emplois à temps partiel - moins de quinze heures par semaine, moins de 2 100 francs (320,14 euros) par mois – non imposables. Au nombre de 5,6 millions, ces emplois, qui, selon la Confédération des syndicats (DGB), restent subalternes, sont, dans plus de 60 % des cas, féminins. On comprend, dans ces conditions, que la Banque centrale européenne ait eu du mal à faire venir des Français à Francfort en 1998: «Les femmes allemandes acceptent des contraintes inimaginables pour des Parisiennes », expliquait alors un Français expatrié sur les rives du

Conséquence, la démographie allemande est catastrophique. En 1998, l'Allemagne a enregistré 776 000 naissances, 4,5 % de plus qu'en France pour une population 35 % plus importante. Suite à la réunification, le nombre des naissances a été divisé par plus de deux dans l'ex-République démocratique allemande, entre 1989 et 1995, avant de remonter légèrement.

MACHINE À EXCLURE

Ce modèle traditionnel ouest-allemand a provoqué une immense déception parmi les femmes de l'ancienne RDA, qui travaillaient, avant la chute du Mur, à 92 %, soit deux fois plus qu'à l'Ouest. Déception qui a amené de nombreuses Allemandes de l'Est diplômées a voter pour les ex-communistes du PDS. Les systèmes de garderie, en particulier dans les conglomérats est-allemands, ont presque disparu avec l'effondrement du régime. L'Allemagne de l'Ouest a décrété que ce système visait avant tout à endoctriner les enfants dès leur plus jeune âge, sans voir les avantages qu'il pouvait receler.

Aujourd'hui, le gouvernement Schröder voudrait faire évoluer les choses - plus particulièrement son ministre de la famille, Christine Bergmann, cinquante-neuf ans, originaire de RDA, qui s'inspire danvantage du modèle est-allemand que de celui de l'Ouest – et rompre avec les années chrétiennes-démocrates, dont l'idéologie consistait à aider les femmes à rester chez elles. Le congé parental d'éducation (d'une durée de trois ans, qui peut être payé jusqu'à 300 euros par mois pendant les deux premières années), introduit au début des années 80, est, selon l'hebdomadaire Die Zeit, une machine à exclure les femmes du marché du travail: quelque 400 000 femmes prennent chaque année ces congés, mais seulement la moitié retrouveraient leur

Le gouvernement veut plafonner les avantages de l'imposition commune, qui favorise les couples dont la femme ne travaille pas. « Nous ne voulons pas encourager le mariage, mais la famille et l'éducation des enfants », a déclaré M^{me} Bergmann, pendant la campagne électorale. Depuis janvier 1999, le gouvernement a d'ailleurs augmenté les allocations familiales de 110 à 125 euros par mois et par

Le gouvernement veut corriger les incohérences de la politique familiale

lange d'allocations qui incitent les femmes à rester au foyer et d'investissements qui leur libèrent du temps pour leur vie professionnelle. Il serait grand temps d'afficher des priorités cohérentes en faveur de la promotion des femmes dans la division du travail et de redéployer les movens de l'Etat en conséquence »: Michel Aglietta, conseiller scientifique au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), ne mâche pas ses mots. Son raisonnement est simple. Puisque l'activité des femmes est bonne pour la croissance et l'emploi, il faut l'encourager. Mieux elles arriveront à concilier travail et famille, plus elles pourront s'engager dans leurs carrières. Et faire des enfants, si elles les souhaitent.

La politique familiale française résulte aujourd'hui d'une addition de mesures répondant à des objectifs différents : encourager la natalité, promouvoir la femme au foyer, soulager les familles modestes et, depuis peu, aider les femmes à concilier travail et enfant. Résultat, les priorités ne sont pas claires. Ainsi, l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED) qui connaît un grand succès auprès des femmes qualifiées, peut-elle apparaître antiredistributive. Certains postes de dépenses de l'Etat se révèlent très coûteux, comme les avantages familiaux accessoires aux retraites (68 milliards de le supplément familial de traitement versé par l'Etat (20 milliards de francs, 3,05 milliards d'euros). A l'inverse, les crèches, dont le coût reste relativement modeste (12 milliards de francs, 1,83 milliard d'euros), s'avèrent insuffisantes par rapport aux besoins: moins de 10 % des 2.2 millions d'enfants de moins de trois ans en

II faut repenser le congé parental et le système d'aides publiques

Certaines prestations ont des effets pervers, comme l'allocation parentale d'éducation (APE), le revenu minimum d'insertion (RMI) familial et l'allocation de parent isolé (API): en procurant un revenu de remplacement à peine inférieur au salaire d'une femme peu qualifiée, elles excluent toute une partie de la population féminine du monde du travail.

L'extension de l'APE aux familles de deux enfants, en juillet 1994, a fait chuter le taux d'activité des mères de deux enfants de 70 % à 55 %. Près de 120 000 femmes se sont retirées du marché du travail: « Le caractère forfaitaire de cette

pour l'aide à taux plein] s'est avéré très concurrentiel par rapport aux bas salaires et au temps partiel », résume Michel Glaude, de l'Insee. Une grande partie de ces nouvelles femmes au foyer sont très peu qualifiées et leur réinsertion dans le monde du travail apparaît difficile. Finalement, l'APE renforce l'inégalité entre les hommes et les femmes, et entre les femmes qualifiées et non qualifiées.

« La France est loin d'être le mauvais élève de l'Europe en matière d'aide aux femmes pour concilier travail et famille, estime Pierre-Louis Remy, délégué interministériel à la famille. Certes, nous sommes en retard par rapport à des pays comme la Suède, le Danemark ou la Finlande, en matière d'équipements d'accueil des jeunes enfants ou d'organisation du temps. Mais nous sommes beaucoup mieux lotis que des pays comme l'Allemagne, l'Italie ou le Royaume-Uni. » En France, environ 30 % des enfants de moins de trois ans sont gardés avec un système d'aide publique (crèche, assistance maternelle, AGED), contre la grande majorité en Suède. Particularité française. près du tiers des enfants de deux et trois ans sont scolarisés. Le gouvernement, à plusieurs reprises, a déclaré vouloir accroître les équipements collectifs de garde d'en-

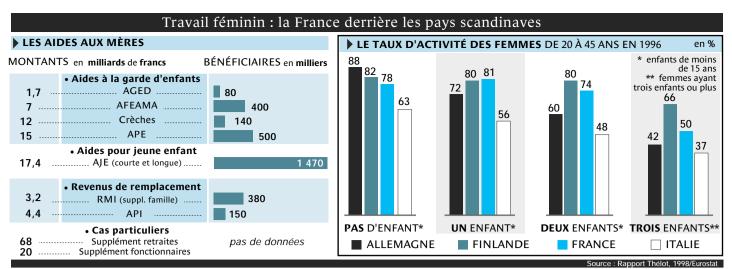
Sur le plan de l'organisation du temps, le système français est ban-

« IL EXISTE en France un mé- francs, 10,37 milliards d'euros) et allocation [2 900 francs par mois cal. « Le congé parental dure trop longtemps [trois ans], car il éloigne de la vie professionnelle – 80 % des femmes l'utilisent intégralement -, ne rapporte pas assez d'argent [3 000 francs par mois] et ne concerne pas le premier enfant, pour lequel se posent également des problèmes d'accueil », considère M. Remv.

> La délégation interministérielle à la famille réfléchit à plusieurs pistes. La première : la création d'un congé parental ouvert à tous et à partir du premier enfant. De quelques mois seulement après le congé de maternité, il concernerait également le père, comme en Suède. Par ailleurs, les parents pourraient prendre un congé parental à une autre période de la vie de leur enfant.

> Dans son rapport pour les inégalités entre les hommes et les femmes, Béatrice Majnoni d'Intignano fait des propositions allant dans le même sens. « La tarification en crèche est progressive. Les aides pour les assistantes maternelles, en revanche, sont forfaitaires. Conclusion, les crèches sont chères pour les catégories supérieures et les assistances maternelles pour les bas revenus. Il nous faut repenser cela », poursuit M. Remy, qui ajoute : « Enfin, nous réfléchissons à l'adaptation de ces dispositifs à la diversification des horaires » – un sujet qui relève des négociations collectives.

Arnaud Leparmentier



La politique familiale poursuit des objectifs multiples et parfois contradictoires : promouvoir la natalité, inciter les femmes à rester au foyer, aider les ménages à bas revenus et les femmes à concilier carrière et famille.

Geneviève Fraisse, ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes

« L'égalité professionnelle est liée à l'égalité économique »

« Vous avez lu le rapport de Béatrice Majnoni d'Intignano sur les aspects économiques de l'égalité entre femmes et hommes. Vous en êtes partiellement à l'origine : dans vos anciennes fonctions de déléguée interministérielle aux droits des femmes, vous aviez suggéré ce sujet d'étude. Qu'en pensezvous ?

– Je suis très contente que ce rapport soit sorti, parce que les problèmes d'inégalités professionnelles entre hommes et femmes sont mon principal cheval de bataille, et, surtout, parce qu'il met en relation plusieurs éléments pour comprendre l'inégalité. De sa lecture, il ressort que la question de l'égalité professionnelle est aussi la question de l'égalité économique. Il y a plusieurs paramètres à étudier pour analyser le problème de l'égalité professionnelle : la fécondité, la garde d'enfants, les études...

» En outre, ce rapport montre que les inégalités entre hommes et femmes ne se résorbent pas naturellement, par un progrès continu. Certaines d'entre elles diminuent - les femmes sont mieux formées, elles travaillent plus –, mais d'autres se creusent : le temps partiel subi, la précarité, le chômage sont essentiellement féminins. Enfin, il apparaît que la situation française n'est pas la plus dramatique, en Europe, en matière d'articulation famille-emploi. Nous ne sommes pas l'Allemagne. Une femme peut avoir des enfants et travailler, même si c'est compliqué.

- Comment faire mieux?

- Il faudrait, à mon avis, commencer par "sexuer" les sujets sociaux. Au nom de l'universalité, on les a complètement asexués. Cela se retrouve dans le vocabulaire: la "fille-mère" est devenue le "foyer monoparental". C'est un progrès, certes, mais on en oublie les réalités. Il faut appeler un chat un chat. Les foyers monoparentaux, c'est 80 % de femmes; le temps partiel subi, aussi. La violence des jeunes, en revanche, c'est essentiellement des garçons.

» Cet effacement des sexes dans les politiques sociales n'est pas anodin: une partie des problèmes leur échappe, justement, parce qu'ils sont sexués. Tant qu'on ne changera pas d'approche, on ne traitera pas les problèmes dans leur ensemble.

Quelles solutions préconisezvous ?

- On peut déjà prendre des mesures qui ne coûtent pas un sou mais peuvent faire évoluer les

choses. Par exemple, impliquer les deux parents dans le congé parental, comme en Suède. L'Etat peut aussi donner l'exemple dans la fonction publique, par diverses mesures d'égalité.

» Il serait temps de renforcer la loi Roudy du 13 juillet 1983, relative à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Les entreprises sont censées élaborer un rapport annuel sur la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes, le présenter au comité d'entreprise et en débattre. Ce n'est jamais fait. Quant à l'inspection du travail, dont la loi a renforcé les possibilités de contrôle en matière d'égalité professionnelle, elle est peu active.

- On parle beaucoup de la réduction du temps de travail comme d'une meilleure possibilité, pour les femmes, de concilier travail et famille. Qu'en pensez-vous ?

- Faisons de l'utopie! La réalité me paraît moins prometteuse. Je crains que la réduction du temps de travail ne change strictement rien au partage domestique.

» Il faudrait déjà que les syndicats s'en soucient. Jusqu'à présent, cela n'a pas été le cas. Le 23 novembre 1989, les partenaires sociaux ont signé un accord national interprofessionnel sur l'égalité professionnelle. Selon cet accord, les branches professionnelles s'engageaient, notamment, à établir un constat de la situation de leur branche et à définir ensuite des objectifs d'amélioration de la situation.

» L'objectif d'égalité entre hommes et femmes devait également être pris en compte lors des négociations portant sur les mutations technologiques, l'aménagement du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail. Tout cela est resté lettre morte : un seul accord de branche a été recensé sur le thème de l'égalité professionnelle... dans le secteur de la cimenterie

- Que pensez-vous de la parité ?

- C'est un moyen pour les femmes de prendre les ultimes bastions de l'inégalité, les lieux du pouvoir. En cela, c'est bien. Mais, surtout, les discussions sur la parité relancent le débat sur les inégalités entre les hommes et les femmes en général. Ce qui est une excellente chose. »

> Propos recueillis par Virginie Malingre

La parité franchit l'obstacle du Sénat

RADIEUSES! Autour d'elles, les sénateurs RPR, RI ou UDF s'en vont par petits groupes, le visage mi-figue, mi-raisin, mais Elisabeth Guigou et Nicole Pery sont contentes. La ministre de la justice et la secrétaire d'Etat aux droits des femmes viennent d'entendre le résultat du vote des sénateurs sur la parité, jeudi 4 mars: « Le projet de loi de révision constitutionnelle a été adopté par 289 voix contre 8. »

Les sénateurs, à la quasi-unanimité, ont donc finalement décidé que « la loi favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions élec*tives* » (article 3 de la Constitution) et que les partis politiques « contribuent à la mise en œuvre de la parité » (article 4). Le gouvernement prévoit donc, dans moins de trois semaines, un nouveau vote à l'Assemblée qui, puisqu'il sera probablement conforme au nouveau vote du Sénat, pourrait permettre au chef de l'Etat de convoquer, pour le printemps, le Congrès de ratification. « C'est un beau jour, non? », sourit Mme Gui-

Il a donc fallu deux mois de polémiques et trois jours de tractations politiques pour parvenir à faire revenir la majorité sénatoriale sur son attitude première. Le 26 janvier, s'abritant derrière une franche hostilité à toute hypothèse d'instauration de quotas ou de changement de mode de scrutin, les sénateurs de droite avaient profondément modifié la nature d'un projet pourtant voulu par Lionel Jospin et Jacques Chirac. Cette fois, le président de la Répubilque a mis tout son poids dans la balance.

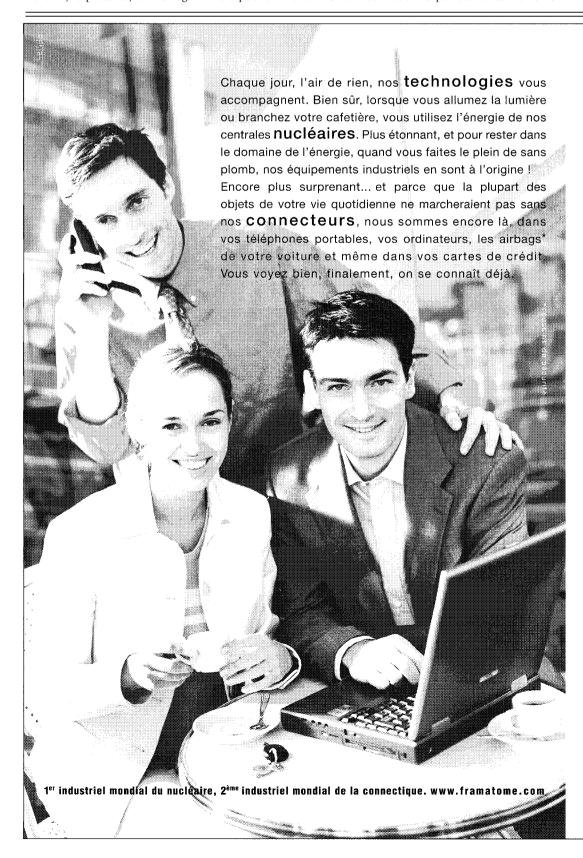
« Le climat est plus paisible et plus positif qu'en janvier », a très vite constaté le président du groupe socialiste, Claude Estier. Les plus hostiles des sénateurs de droite, ayant compris la veille qu'ils avaient perdu la bataille (Le Monde du 5 mars), ont pour la plupart choisi de déserter l'hémicycle. Seuls quelques irréductibles ont continué à batailler contre la « menace des quotas » et, parfois, pour pouvoir seulement dire « madame LE ministre » à M^{me} Guigou. Ils se sont pourtant retrouvés bien seuls.

« NOUS FAISONS UN SACRIFICE »

Disciplinés, disposant des votes de la quasi-totalité de leurs troupes, les présidents des trois groupes de la majorité de droite sont montés au créneau pour annoncer le ralliement des leurs au projet du gouvernement. «Le Sénat a fait œuvre utile et bien rendu service. Nous n'avons aucun reproche à nous faire », a souligné le président du groupe des Républicains et Indépendants, Henri de Raincourt. Le président du groupe RPR, Josselin de Rohan, a affirmé que « le Sénat ne rentre pas dans le rang, mais contribue à enrichir le débat démocratique ». Rapporteur de la commission des lois, Guy Cabanel (Rassemblement démocratique) a dit les choses plus clairement: « Nous faisons un sacrifice sur l'autel de la réforme constitutionnelle », obligeant ses amis de droite à constater, comme le RPR Jacques Chaumont (Sarthe): « On n'est jamais trahi que par les siens. »

A gauche, les choses sont restées ce qu'elles étaient déjà depuis le début du débat. Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine), tenant de l'« universalisme républicain », s'est retrouvé isolé parmi les siens. Pour finir, huit sénateurs, dont un RPR (Emmanuel Hamel), trois centristes (André Bohl, Alain Lambert et Michel Souplet), trois libéraux (Jean-Paul Bataille, Guy Poirieux, Ladislas Poniatowski) et un non- inscrit (Alex Turk) ont voté contre. Neuf sénateurs, parmi lesquels M. Badinter et le président de la commission des lois, Jacques Larché (RI), se sont abstenus.

Raphaëlle Bacqué



combien de fois allez-vous rencontrer nos technologies aujourd'hui?



A chaque instant, nos technologies vo<mark>us accompa</mark>gnent

Les fédérations de chasse et les écologistes progressent vers un compromis sur les dates

Chasse, pêche, nature et traditions confirme sa participation au scrutin européen

Matignon, jeudi 4 mars, entre les fédérations départementales de chasseurs, l'Office national

de la chasse, la fédération France nature environnement et la Ligue de protection des oiseaux a permis de progresser au sujet des dates de la

nature et traditions a confirmé, de son côté, sa présence aux élections européennes du 13 juin.

CINTEGABELLE, le canton dont Lionel Jospin est l'élu, devrait échapper à la grogne des chasseurs. La manifestation planifiée à l'appel des coordinations des régions du Grand Sud, samedi 6 mars, a été reportée. Les fédérations de chasseurs les plus radicales attendent la fin des négociations avec les associations de protection de la nature, sous la houlette du gouvernement. Jeudi, une deuxième réunion de concertation, à l'hôtel Matignon. entre l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs, l'Office national de la chasse (ONC), d'une part, la fédération France nature environnement (FNE) et la Ligue de protection des oiseaux (LPO), d'autre part, s'est tenue dans un climat plus détendu que la première (Le Monde du 26 février). Une première ébauche de consensus a

proposait en juin 1998. Chaque délégation était disposée à sortir de l'impasse juridique dans laquelle la France se trouve, vis-àvis de l'Europe, depuis le vote de la

semblé se dessiner... qui ressemble

fort à celui que Dominique Voynet

loi du 3 juillet 1998. Les représentants des chasseurs ont convenu de la nécessité d'avancer les dates de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs, aujourd'hui en infraction avec la directive européenne. De leur côté, les associations environnementales n'exigent plus un respect strict des dates de chasse européennes (ouverture le 1er septembre et fermeture le 31 janvier). Elles envisagent d'accepter des dates plus précoces pour le domaine maritime et pour les espèces pour lesquelles des plans de gestion seront élabo-

ÉVITER UNE CONDAMNATION

Un groupe d'experts scientifiques, réunissant des spécialistes du CNRS, du Museum d'histoire naturelle et de l'ONC, présidé par Jean-Claude Lefeuvre, directeur de l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité, va être chargé par le premier ministre de rédiger un rapport sur les dates de migration et de reproduction, espèces par espèces, afin de permettre aux deux parties de s'entendre sur des dates de chasse acceptées par tous. Le rapport doit être remis d'ici deux mois afin d'éviter une condamnation toujours pendante par la Cour de justice européenne. Ensuite s'engageront de nouveau les négociations politiques pour élaborer un compromis présentable devant la Commission européenne. La discussion épineuse semble repoussée après les élections européennes.

La composante la plus radicale du monde de la chasse, Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), a toutefois décidé, comme elle l'avait déjà fait en 1989 et 1994, de compter ses partisans le 13 juin. Jean Saint-Josse, conseiller régional (CPNT) d'Aquitaine depuis 1992, qui a succédé à André Goustat à la présidence du mouvement CPNT, conduira une liste qui entend prôner «l'Europe des différences» et « la défense de l'aménagement du territoire ». L'objectif est de dépasser la barre des 5 %, jamais atteinte jusqu'à présent, afin d'obtenir des élus, M. Saint-Josse aimerait bien intégrer sur sa liste des représen-

tants du monde agricole.

Le mouvement CPNT, qui se défend de toute orientation partisane, se classe toutefois, clairement, dans le camp des adversaires de «l'Europe, telle qu'elle se construit aujourd'hui ». «Le problème, maintenant, reconnaît M. Saint-Josse, c'est que dans un camp, il v a les Verts. » La formation de Dominique Voynet est la seule qui suscite les foudres du CPNT, toutes les autres listes étant considérées comme seulement « concur-

Pour sa campagne électorale, CPNT, qui ne bénéficie d'aucune aide publique, entend réunir un budget de 7 millions de francs (1.07 million d'euros). En conformité avec la législation en vigueur, qui n'autorise plus que des dons provenant de particuliers, la liste CPNT ne pourra recevoir des subventions des fédérations départementales de chasseurs. C'est le 17 avril, à Amiens, que M. Saint-Josse devrait présenter sa liste complète.

> Alain Beuve-Méry et Sylvia Zappi

La Corse élit son assemblée territoriale dans un climat d'indifférence

Douze listes sont en présence pour le premier tour

de notre correspondant

Les Corses sont appelés aux urnes, les 7 et 14 mars, afin d'élire les cinquante et un membres de l'Assemblée territoriale, qui, à leur tour, choisiront, le 18 mars, le président et les six membres du conseil exécutif, ainsi que leur propre président et leur bureau. La loi du 13 mai 1991, dite statut Joxe, substituée au statut Defferre de 1982, dispose en effet que, contrairement aux conseils régionaux de droit commun, la collectivité territoriale de Corse est dotée d'un « gouvernement », émanation de l'Assemblée, devant laquelle il est responsable et qui peut éventuellement le renverser.

Quinze listes étaient en présence, en mars 1998, pour des élections que le Conseil d'Etat a annulées. On n'en compte plus que douze aujourd'hui: trois au lieu de quatre, à droite, plus le Front national; deux à gauche, au lieu d'une; quatre, au lieu de cinq, dans la mouvance nationaliste qui refuse la violence; une nationaliste soutenant la lutte clandestine; une atypique. Les traits dominants de la campagne, qui n'a finalement pas excédé quatre ou cinq semaines, alors que celle de 1998 avait duré le double, auront été une certaine indifférence et l'attentisme sceptique d'une opinion lassée de tant de discours contradictoires, d'affirmations péremptoires, de réquisitoires mani-

chéens. Corsica Nazione, conduite par l'avocat Jean-Guy Talamoni, dirigeant leader d'A Cuncolta Independentista, revendique l'indépendance et affirme que «la lutte clandestine est plus que jamais nécessaire ». « Corsica Nazione a la confiance des clandestins, c'est pour ca qu'elle représente le vote utile », dit-il. Au moment où Edmond Simeoni et François Santoni (qui ne sont pas candidats) invitent chacun au vote « patriotique », un petit parfum d'ambiguïté flotte dans

CHEF D'ORCHESTRE CLANDESTIN

Tous les autres candidats nationalistes se situent dans le cadre de la République et font référence au prochain contrat de plan avec l'Etat, en même temps qu'à la contractualisation de même durée. c'est-à-dire cinq ans. Des voix s'élèvent par ailleurs dans l'ensemble de la mouvance et chez Toussaint Luciani, chef de file de la liste atypique Mouvement pour la Corse - qui récuse les clivages gauche-droite -, en faveur de l'installation d'un bureau de la Corse à Bruxelles. Pour eux et pour quelques autres, c'est de Paris que vient tout le mal dont l'île serait accablée.

A droite, on abat de véritables volées de bois vert sur Lionel Jospin, le gouvernement et la majorité « plurielle » de l'Assemblée nationale. Pour Jean Baggioni (RPR), président sortant de l'exécutif et député européen, et pour José Rossi, président sortant de l'assemblée de Corse et président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, tout se passe comme si, à Matignon, avait été installé un poste de chef d'orchestre clandestin, chargé de donner à la France et à l'Europe l'image la plus détestable de la Corse. Ils n'hésitent pas à rendre le gouvernement responsable de « la médiatisation excessive du dossier

corse, qui porte atteinte à la dignité de la communauté corse et au respect des personnes ».

La politique dite d'Etat de droit et le rétablissement des règles de déclaration et de taxation des successions comme dans toute la France ne trouve de défenseurs qu'à gauche. « L'obiectif de rétablissement de l'Etat de droit ne doit pas servir de prétexte à la négation de la spécificité insulaire », a déclaré Philippe Séguin, souhaitant que cette élection soit l'occasion de désavouer une action qu'il juge « peu conforme aux intérêts de la nation, donc de la Corse ». A quoi Emile Zuccarelli (Parti radical de gauche) et Jean-Claude Gayssot (PCF), tous deux ministres de Lionel Jospin, et François Hollande, premier secrétaire du PS, répondent : «La politique du gouvernement est la seule qui puisse permettre à la Corse de retrouver la paix et les voies d'un développement harmonieux. Voulezvous revenir aux errements antérieurs, lorsque l'île connaissait cinq à six cents attentats par an, un racket paralysant, prétendu "impôt ré-

Baisse du nombre des électeurs

182 000 électeurs sont inscrits, au 28 février, sur les listes électorales de Corse, soit 1,5 % de moins qu'en 1998. C'est la première fois que l'on constate une diminution du nombre des électeurs avant un scrutin, depuis la refonte des listes en 1991. De même, le nombre des procurations sera inférieur d'environ 40 % au premier tour: 11 000 personnes avaient utilisé ce mode de votation en 1998, mais les élections cantonales, très personnalisées, étaient alors couplées aux territoriales.

Un taux de participation de l'ordre de 60 % à 62 % (66 % en 1998) abaisserait entre 5 002 et 5 005 (au lieu de 6 097) le seuil de 5 % requis pour se maintenir au deuxième tour. Si tel devait être le cas, il n'est pas exclu que les listes en présence le 13 mars soient plus nombreuses que les cinq de 1998 à affronter le second tour. Pour participer à la répartition des sièges, le seuil de 5 % doit être également franchi au second tour. La liste arrivée en tête se voit attribuer une prime de trois sièges, les 48 autres l'étant à la proportionnelle au plus fort reste.

volutionnaire", des règlements de comptes tragiques entre militants de factions rivales? »

Quant aux successions, M. Zuccarelli affirme que « rien n'est figé », parce que la commission mixte Etat-collectivité de Corse sera réunie dès la mise en place de la nouvelle Assemblée et qu'elle dégagera les lignes de force d'un statut fiscal destiné à l'équipement et au développement. A l'heure actuelle, en effet, les pertes de recettes consenties par l'Etat sont de l'ordre de 1,5 milliard de francs par an, alors que les taxes sur les successions ne dépasseraient guère 50 millions de francs.

Par-delà les polémiques, les conséquences de l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, et les péripéties autour de l'enquête péseront aussi sur la consultation.

Paul Silvani

Dominique Voynet prise à partie au Salon de l'agriculture

LA VISITE était prévue sur trois heures ; elle aura été écourtée de moitié. Dominique Voynet avait à peine franchi les grilles du Parc des expositions, qui abrite le Salon de l'agriculture, que les sifflets ont fusé. Accompagnée d'Alain Berger, di-

RÉCIT_

Les sifflets fusent. Le hall résonne d'injures qui couvrent la musique d'ambiance

recteur du cabinet du ministre de l'agriculture, Jean Glavany, retenu à Bruxelles, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a compris que sa promenade serait mouvementée. Le chahut a commencé dans le bâtiment réservé aux animaux.

Première halte au stand des montbéliardes, chères au Jura natal de la ministre : les éleveurs tentent d'expliquer les problèmes posés par la concurrence déloyale des vétérinaires qui pratiquent l'insémination. Le dialogue est écourté, des dizaines d'agriculteurs commencent à conspuer Mme Voynet: « Dehors! », « salope ». Quelques voix tentent de la soutenir, comme cet éleveur qui affirme que « ceux qui ont saccagé son bureau, ce sont les céréaliers qui ont du mal à placer leur argent ». Le hall résonne d'injures qui couvrent la musique d'ambiance. La ministre cherche à flatter la croupe d'une vache limousine quand un éleveur lui demande si elle « n'a pas peur de venir voir les agriculteurs ». « Non », répond, bravache, la ministre lui serrant la main. « Vous avez tort, il y en a cinq mille derrière moi. » S'ensuit une course-poursuite qui durera une

heure. Pressée par une cinquantaine de policiers en civils, très nerveux, la ministre remonte au pas de charge les allées. Une haie se forme : d'un côté, les éleveurs de charolais applaudissent, de l'autre, les producteurs plus intensifs de la race maine-anjou hurlent. Tentant d'échapper à la bousculade, le cortège escalade un escalier. La clameur reprend devant le stand de l'Office de la chasse. « On va te faire la peau, bourrique! », « ordure! », « retourne à Dôle! ». La course reprend pour trouver refuge au stand du ministère, et la ministre rate la rencontre avec Luc Guyau, président de la FNSEA, qui l'attend quelques stands plus loin. Ce n'est qu'au hall de l'agri-culture biologique que M^{me} Voynet peut faire une

UN « BOUC ÉMISSAIRE FACILE »

Depuis le saccage de son bureau, le 8 février, par des agriculteurs, la dirigeante des Verts sait l'aversion qu'elle suscite dans certaines régions, mais elle veut croire que ses adversaires sont minoritaires dans le monde agricole. « Je voulais tirer un trait sur cet épisode, rencontrer le monde agricole pour mettre fin aux rumeurs et aux ragots. Cette violence me rend triste, mais je ne suis pas dupe », explique-t-elle. S'estimant un « bouc émissaire facile », parce que « femme écolo aui dit les choses », la ministre explique le comportement de « ceux qui hurlent » comme la manifestation des craintes du monde agricole liées à la renégociation de la politique agricole commune. Ils doivent comprendre que « quand 600 000 personnes viennent au Salon, cela montre que l'agriculture ne concerne pas que les paysans, mais toute la société », dit-elle.

La dernière halte est réservée au stand franccomtois. Là, la ministre se sent chez elle. Un vi-

gneron la hèle: «Dominique, je vous offre un verre de vin de paille!» La ministre retrouve le sourire et s'enquiert de la santé du vacherin Mont-d'Or, tandis qu'un producteur de comté lui offre « le cœur » de son fromage.

Au même moment, Philippe Séguin arpente, paisiblement, les allées du Salon en compagnie de Christian Jacob, député (RPR) de Seine-et-Marne et ancien président du Centre national des jeunes agriculteurs, et de Joseph Daul, président de la Fédération nationale bovine, probable représentant du monde agricole sur la liste RPR-DL aux élections européennes. Le patron d'un café parisien et un groupe de jeunes d'un lycée agricole du Pas-de-Calais lui demandent de « rentrer dans le lard » des socialistes. Un dirigeant agricole le prie de faire passer au président de la République le message selon lequel on attend de lui qu'il soit « le dernier rempart » dans la négociation sur la PAC. Par liaison radio, les organisateurs du Salon s'enquièrent régulièrement de la position de la ministre de l'aménagement du territoire pour qu'à aucun moment elle ne rencontre le président du RPR.

Dans la matinée, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, n'a pu éviter de rencontrer un autre candidat, Philippe de Villiers, qui est revenu sur ses pas pour lui serrer la main. Ça m'a plus amusé que lui », se réjouit le président du Mouvement pour la France, accompagné de François Guillaume, député de Meurtheet-Moselle, ancien ministre et ancien président de la FNSEA. Peu après, alors qu'il s'entretient avec le président de la FNSEA, Luc Guyau, M. Hollande est de nouveau interrompu par l'arrivée, cette fois, de Valéry Giscard d'Estaing.

Récit des services France et Régions

« Débat singulier » et désaccords courtois entre Jack Lang et Francis Wurtz

ILS SONT ARRIVÉS ensemble, à 18 h 30 précises, en costumes sombres, chemise vichy bleue pour Jack Lang, cravate rouge à points noirs pour Francis Wurtz. A l'Espace 89 de Saint-Ouen, où, pour l'occasion, la séance du Dîner de cons avait été déprogrammée, l'assistance était moins ponctuelle, jeudi 4 mars. L'initiative de ce « débat singulier » entre « deux partenaires de la majorité plurielle de gauche », sur le thème de l'Europe, revenait à la puissante fédération communiste de la Seine-Saint-Denis. « Je voulais remercier l'ami Wurtz de m'avoir invité à cet échange de vues informel, aui a fait couler auelaue encre ici où

là », a dit le maire de Blois, justifiant sa présence en observant qu'« 'être invité par des camarades communistes, ce n'est pas désobligeant ».

Des désaccords courtois ont été aussitôt constatés par les deux partenaires sur l'indépendance de la Banque centrale européenne. « Il est inimaginable d'avoir confié à un quarteron de banquiers non élus un pouvoir aussi énorme », s'exclame l'élu communiste européen. «La monnaie commune, j'étais pour, vous étiez contre, elle nous oblige à mettre en place, face à cette Banque centrale européenne, des politiques économiques et sociales convergentes », justifie le député de Loiret-Cher. Si M. Wurtz cite à plusieurs reprises Robert Hue, notamment pour se féliciter du nouvel « état d'esprit constructif » des communistes français sur l'Europe, M. Lang, quant à lui, fait « l'impasse » sur le premier secrétaire du PS. « Autant que je sache, je ne m'occupe absolument pas de la composition de la liste socialiste » pour les européennes, lâche-t-il, en réponse à une question sur la parité.

Les deux hommes retrouvent in extremis un point d'accord, sur l'immigration, seul sujet qui fait un peu sortir l'assistance de sa torpeur. « Personnellement, avec un tiers des députés socialistes,

j'étais favorable à une régularisation de l'ensemble des sans-papiers. Elle s'est faite sur critère », déplore le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui s'étonne que le gouvernement soit aussi frileux sur l'attribution du droit de vote aux immigrés. « Vous connaissez la position de M. Wurtz sur les sanspapiers », explique le président de séance, pour abréger le débat, provoquant aussitôt une interpellation dans la salle: « C'est un débat public qu'il nous faut sur le

A. B.-M.

Le club de la presse. présenté par Alain Duhamel avec Jean-Pierre Elkabbach, Franz-Olivier Giesbert et Serge July Pour participer, posez vos questions sur internet : http://www.Europe1.fr

Dimanche 7 mars à 18 heures : **Jean-Pierre Chevènement** sur **Europe** I

rediffusé à 23 h



SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 6 MARS 1999

POLICE Globalement satisfait du travail des 8 250 adjoints de sécurité (ADS) recrutés en 1998 au titre des emplois-jeunes, le ministère de l'intérieur entend diversifier leurs mis-

sions, jusqu'alors limitées à l'accueil dans les commissariats et à l'îlotage.

• LA FORMATION des ADS doit être allongée de quinze jours afin d'accompagner l'extension des missions

(surveillance, aide aux victimes, notamment) et de répondre aux critiques montantes des principaux syndicats de gardiens de la paix et gradés. ● A NANTERRE, quelques-uns des 254 adjoints de sécurité en service dans les Hauts-de-Seine disent leur volonté de devenir des fonctionnaires de police à part entière. POUR SÉ-BASTIEN ROCHÉ, politologue spécialisé dans les questions de sécurité, le recrutement des ADS constitue une ouverture de la police nationale à des catégories de la population qui n'y avaient jusqu'à présent pas accès.

Le ministère de l'intérieur veut renforcer le rôle des adjoints de sécurité

Mettant en exergue des cas de dérapage, les syndicats de policiers critiquent les faiblesses du recrutement de ces emplois-jeunes. Place Beauvau, on prévoit d'allonger de quinze jours leur formation en école de police, actuellement d'une durée de six semaines

LES MISSIONS des adjoints de sécurité (ADS) vont être étendues. Le ministère de l'intérieur souhaite donner un nouvel élan à ces emplois-jeunes, dont un rapport d'évaluation mené conjointement par l'inspection générale de l'administration (IGA) et l'inspection générale de la police nationale (IGPN) vient de dresser un second bilan. Un premier document d'étape avait été remis au ministère de l'intérieur en mai 1998 (Le Monde du 8 octobre). Concentrés jusqu'à présent dans des tâches d'accueil au commissariat ou d'îlotage, les ADS pourront désormais être associés à des missions de police générale, surveillance, contact avec la population, aide aux victimes, par exemple.

Cette mesure reprend dans ses grandes lignes l'instruction du 30 octobre 1997 qui définissait notamment les conditions d'emploi des ADS. Pour des raisons d'efficacité, d'organisation et de visibilité du dispositif policier sur le terrain, la priorité avait été donnée, en avril, à l'accueil et à l'aide à l'îlotage. Globalement satisfait du travail des 8 250 ADS recrutés en 1998, le ministère de l'intérieur estime que leur présence aux côtés des policiers doit permettre de multiplier par deux le nombre de patrouilles, et d'élargir les plages horaires pendant lesquelles les forces de l'ordre font acte de présence sur le terrain, particulièrement dans les quartiers difficiles des vingt-six départements considérés comme les plus sensibles en matière d'insécurité.

Dans le même temps, un allongement de quinze jours de la formation des adjoints de sécurité doit entrer en vigueur. Actuellement, ceux-ci ne passent que six semaines dans les écoles de police, où ils reçoivent des rudiments de



formation dans des domaines aussi divers que la citoyenneté et le maniement de leurs futures armes de service, des pistolets automatiques de calibre 7,65 mm. Cette disposition devrait avoir pour principal effet de limiter le recrutement à un peu plus de 7 000 ADS en 1999, au lieu des 8 300 initialement prévus.

« DES SOUS-FLICS »

La satisfaction des pouvoirs publics, qui n'ont relevé aucune difficulté notable, n'est pas partagée par les syndicats de policiers. Ceuxci se font l'écho d'une inquiétude grandissante dans les commissariats. Ils déplorent surtout un défaut de sérieux dans la sélection des candidats, qui s'est, selon eux, accentué au fil du temps. Y a-t-il un lien avec les consignes données par Jean-Pierre Chevènement de favoriser les jeunes issus de l'immigra-

tion et des quartiers difficiles dans ces nouvelles vagues de recrutement? Les syndicats se récrient devant toute accusation de préjugés racistes, même s'ils mettent en avant les dangers d'une police communautaire, inspirée du modèle anglo-saxon. Ils dénoncent par avance les policiers chinois pour le quartier chinois, les policiers maghrébins pour les Maghrébins.

« Le vrai problème, c'est qu'ils sont des sous-flics, et qu'on les prend au lieu d'embaucher des policiers à part entière », dit Jean-Louis Arajol, le secrétaire général du syndicat général de la police (SGP). « Nous étions favorables à ce dispositif, estime pour sa part Gérald Noulé, numéro un du syndicat national des policiers en tenue (SNPT), mais il y a une dérive dans le recrutement pour compenser les départs à la re-

traite ». « Nous pensons toujours que les ADS peuvent être une chance pour des jeunes. Il faut simplement être plus rigoureux dans le recrutement », insiste Gérard Boyer, le responsable d'Alliance.

RÉTICENCES

Et chacun y va de sa petite histoire pour illustrer le propos. A Saint-Étienne (Loire), un individu présenté comme dangereux n'est escorté que par deux ADS, qui doivent l'amener au commissariat. Il parvient à les maîtriser, avant de s'enfuir. A Versailles (Yvelines), un groupe d'adjoints nouvellement engagés a été affublé par les policiers du surnom de « promotion des quarante voleurs ». A Lyon (Rhône), un ADS a relevé le nom et l'adresse des cinquante policiers du commissariat, sans que l'on sache pour quel usage. A Pantin (Seine-Saint-Denis), des gardiens de la paix attirent l'attention du directeur de la sécurité publique sur le cas d'un de leur collègue ADS. Celui-ci, recruté en bonne et due forme, figure pourtant dans un fichier de police comme l'auteur de violences volontaires et d'un vol d'accessoires sur un véhicule. Dans leur courrier les policiers laissent à leur supérieur « le soin de juger de l'opportunité du recrutement ». « Par ailleurs, ajoutent-ils, et cela compte tenu des éléments précédemment évoqués, les fonctionnaires de police en titre perçoivent mal l'obligation de travailler avec l'intéres-

Ces réticences de plus en plus affirmées se doublent de considérations sévères sur l'inégalité du niveau scolaire des recrues. Certains présentent un profil proche des gardiens de la paix, presque tous titulaires du baccalauréat. D'autres « savent à peine lire et écrire », affirme un formateur de la région Rhône-Alpes, multipliant les exemples d'écriture phonétique, tels ce « komisariat ». Ces retards scolaires ne sont pas forcément un handicap, souligne cependant l'administration, s'ils sont compensés par la bonne connaissance du terrain et la capacité au dialogue, notamment avec les jeunes. Ils ne facilitent pas l'encadrement des ADS

Les instances paritaires, qui rassemblent représentants de l'administration et des syndicats de police, ont d'ores et déjà adopté une formule pour faciliter leur recrutement. 40 % des postes offerts dans les concours internes de gardiens de la paix leur seront désormais réservés.

A l'issue d'une réunion de travail, le 5 février, plusieurs policiers res-

Un concours sur mesure

Plusieurs policiers attachés à la direction de la formation sont d'avis d'apporter des aménagements spécifiques au concours interne de recrutement des gardiens de la paix en ce qui concerne les adjoints de sécurité. Lors d'une réunion, le 5 février à Paris, ils ont proposé que les épreuves soient divisées en deux groupes : une courte dictée ou une rédaction sur leur vécu personnel serait exigée pour l'admissibilité. Un entretien sur leur expérience et vécu professionnel, un autre dans une langue étrangère (arabe, anglais, allemand, espagnol, italien) au choix du candidat, et des épreuves sportives diversifiées permettraient de décider ou non de l'admission. Ces propositions, qui n'ont pas été entérinées à ce jour, auraient, selon leurs auteurs, l'avantage de permettre une approche différenciée du recrutement. Elles favoriseraient l'accès au métier de gardien de la paix de jeunes ayant déjà accepté de servir comme ADS au sein de la police nationale.

par les policiers titulaires, rétorquent les syndicats. Le tutorat, bien qu'obligatoire, n'est pas toujours simple à mettre en œuvre, surtout lorsque s'y ajoutent des problèmes d'effectifs. A Montpellier (Hérault), par exemple, trois policiers ont eu la charge de vingt îlotiers ADS.

Selon une estimation du ministère de l'intérieur, près de neuf adjoints de sécurité sur dix souhaitent devenir des fonctionnaires de police. Le métier suscite une véritable vocation, qui s'appuie souvent sur la sécurité de l'emploi. Le problème de leur intégration au sein de la police nationale se pose pour l'administration. Elle veut l'encourager.

ponsables de la formation ont incité à de nouveaux efforts de mise à niveau des adjoints de sécurité, pendant leurs cinq années d'activité. Ils insistaient sur la nécessité de prendre davantage en compte « la représentativité et le vécu des candidats de milieux défavorisés ». La proposition la plus hardie portait sur la création d'un concours à faible niveau d'exigence pour les ADS souhaitant devenir gardiens de la paix. Malgré les réticences d'une partie des policiers, l'avenir de la majorité des adjoints de sécurité, aux yeux de l'Etat, semble bel et bien dans la police nationale.

P. Ce.

Dans les rues de Nanterre, à la recherche d'une carrière de fonctionnaire

LES DÉTENUS appellent souvent Gregory, « m'sieur l'agent ». Il prend rarement la peine de les démentir. Au fond de luimême, il aimerait bien bénéficier de

REPORTAGE_

Une jeune ADS: « Et puis, il y a le contact avec le public, le plaisir d'être utile »

plein droit de cette appellation, promesse d'un avenir assuré de fonctionnaire de police que lui a tant et tant vanté un oncle CRS. Il lui faudra encore attendre. Et réussir le concours de gardien de la paix, dont les épreuves écrites ont eu lieu mercredi 3 mars.

Aujourd'hui, Gregory Gallet, vingt-deux ans, se contente d'être l'un des deux cent cinquante quatre adjoints de sécurité (ADS) en service dans les Hauts-de-Seine, que les personnes averties reconnaissent aux épaulettes bleu roi les distinguant des gardiens de la paix. Il est affecté à la surveillance du tribunal de grande instance de Nanterre. Le plus souvent, il effectue des rondes dans les couloirs du palais de justice, où il assure la garde des détenus jusqu'à leur comparution.

Il n'y a pas beaucoup à pousser Agnès, pour qu'elle confesse le

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO

01.42.08.71.00 - 7j/7

même rêve. En tout ADS, se cache un futur policier, un gardien de la paix qui sommeille, un fonctionnaire en puissance. « Si j'ai choisi d'être ADS, c'est pour pouvoir mieux préparer le concours. C'est un tremplin », dit-elle. Qu'importe la vie un peu monotone du commissariat de Neuilly-sur-Seine, ces gens qui vont et viennent en quête d'informations parfois improbables, ou qu'il faut réorienter vers le bon escalier, le bon service. Agnès Dewerpe, vingt-cinq ans, titulaire d'un bacca-

lauréat de série D (biologie), s'est vite habituée à ces jours tranquilles à Neuilly, aux côtés de quatre autres ADS. « Et puis, ajoute-t-elle, il y a le contact avec le public, le plaisir d'être utile ».

EFFET « GÉNÉRATION »

Laurent, vingt-deux ans, et Cédric, vingt-quatre ans, ont une autre spécialité. Ils sillonnent en petits groupes les quartiers sensibles et les rues de Nanterre. Les voilà îlotiers, représentants de

l'ordre face à des jeunes plus ou moins accueillants. L'effet « génération » est, à les entendre, souvent un leurre. « A partir du moment où l'on porte une tenue, les jeunes ne font pas la différence entre nous et les policiers, avoue Laurent Lefebvre, le premier ADS affecté en janvier 1998 au commissariat de la ville. La police, c'est un bloc, nous en sommes. Et quand on marche dans leur soi-disant quartier, on passe pour les agresseurs. » Avec les commerçants, « le contact est plus

- Créer des emplois-jeunes, en

facile, ajoute Cedric Dufour. Notre rôle, c'est plutôt le contact, le dialogue. Avec les jeunes, il faut patienter, et au fur et à mesure que le temps passe, il devient possible de bavarder avec eux. »

Jacques Lamotte est plutôt satisfait de ses adjoints de sécurité. Le directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) des Hautsde Seine a été associé au recrutement des 329 ADS engagés dans le département en 1998. Aujourd'hui, 254 sont véritablement opération-

nels. Les autres sont partis de leur plein gré, ou bien ils ont déjà été reçus au concours de gardien de la paix ou encore à d'autres épreuves donnant accès à des emplois de la fonction publique ou territoriale. Il y a bien eu deux cas de révocation, que M. Lamotte tient pour marginaux. Un ADS a été exclu pour avoir sorti intempestivement son arme de service. L'une de ses collègues a subi le même sort, quand l'administration a découvert sa participation active à la distribution d'un film pornographique...

Sébastien Roché, politologue, chargé de recherche au CNRS

« Il y a un intérêt réel à ce qu'une partie des ADS soit issue des populations immigrées »

« Pour certains policiers, les adjoints de sécurité (ADS) ne sont que des sous-policiers. Auteur d'une Sociologie politique de l'insécurité (PUF, 1998), comment appréhendez-vous leur place réelle dans le dispositif de sécurité de l'Etat?

Depuis plusieurs années, la question du désordre en public prend de l'ampleur. Les élus locaux, les compagnies de transport en ont eu conscience les premiers. Les emplois-jeunes, et notamment dans la police, répondent à la fois à une volonté de favoriser l'insertion par l'emploi et à une prise en compte de ces désordres en public. On recrute des gens peu qualifiés et sans statut pour répondre à un besoin - dans les transports, par exemple, il y a eu les agents d'ambiance -, mais c'est aussi comme cela que la police, historiquement, a surgi. Le recrutement par concours, sous sa forme contemporaine, remonte finalement à une période assez récente. Il est pourtant certain que les ADS occupent une sous-place. Ils n'ont pas de dimension technique dans leur travail. Ils font de la basse po-

lice, au sens où ils exercent des tâches subalternes. **– Sont-ils les acteurs d'un nou-** veau métier de la sécurité ?

– Les nouveaux métiers confiés

aux ADS ne sont en fait pas nouveaux. Ils viennent boucher des trous dans l'administration, pour répondre à la volonté de mettre plus de policiers dans la rue. Ils ont cependant à mon sens un intérêt bien réel. Les ADS ont des attaches dans le quartier où ils exercent. Ils possèdent une connaissance fine du terrain et des gens dont ils doivent s'occuper. C'est un véritable atout dans l'optique d'une police de proximité.

» Pour résoudre les conflits, il vaut mieux bien connaître les personnes en cause qu'être capable d'établir une procédure, qui va forcément être longue. L'apparition des ADS n'est pas une révolution, mais témoigne d'une transformation lente de la police nationale. Une partie d'entre eux vont y faire leur place. Il faudra qu'ils aient la possibilité de grimper dans la hiérarchie policière. C'est le véritable enjeu.

- Le ministère de l'intérieur a insisté à plusieurs reprises pour que des jeunes des quartiers soient engagés en priorité. S'agit-il d'introduire dans la police un recrutement sur une base communautaire? réserver une partie à ces jeunes issus des quartiers et de l'immigration, est une démarche logique. On leur offre des débouchés. même si cela ne concerne au total qu'un faible pourcentage d'entre eux. Le procédé qui consiste à recruter des jeunes beurs pour s'occuper des jeunes et des beurs n'est pas mauvais en soi, à condition de ne pas tomber dans la caricature. On n'est pas obligé de les affecter tous dans ces quartiers. Il y a touiours en des communautés en France. Jusqu'à présent, la nation avait tendance à les ignorer, alors que les maires, au contact des réalités locales, en tenaient plus compte. Dans certains quartiers, plus de 30 % des chefs de famille sont d'origine étrangère. Il n'est pas choquant que l'on tienne compte du fait que la France a connu une immigration importante. Il v a un intérêt réel à ce qu'une partie des ADS soit issue des populations immigrées. - Cela ne contredit-il pas le

principe républicain des concours anonymes et ouverts à tous, au profit d'une vision plus anglo-saxonne d'une police se voulant reflet fidèle et statistique de la population?

- L'intégration républicaine, c'est une fausse tradition qui s'est toujours appuyée sur un recrutement partial. Ce dernier bénéficie prioritairement aux catégories sociales moyennes ou supérieures, ayant la maîtrise d'outils intellectuels bien définis. En clair, on recherche des gens qui maîtrisent des formes de communication, et non des bons professionnels. Il ne faut donc pas avoir de nostalgie par rapport à un système qui n'est pas réellement égalitaire.

» Et puis, la police nationale ne s'était pas ouverte à ces jeunes. Les emplois-jeunes produisent donc un effet de compensation. Les sociétés de sécurité privées, plus directement tournées à mon sens vers la résolution des petits conflits du quotidien, les employaient en plus grand nombre. Le vigile de centre commercial qui prend en flagrant délit de vol un jeune dont il connaît les parents est plus efficace que le policier qui va se lancer dans une procédure formelle. Les ADS sont aussi capables de ce travail de médiation. Ils peuvent dans ce domaine être à même d'influer positivement sur leurs collègues policiers. »

> Propos recueillis par Pascal Ceaux

« CAPACITÉ AUGMENTÉE »

Dans les Hauts-de-Seine, le DDSP donne la priorité au renforcement de l'îlotage, pour répondre aux consignes du ministère de l'intérieur incitant au développement de la police de proximité. « Leur présence augmente notre capacité de traitement des plaintes, de résolution des cambriolages, souligne Jacques Lamotte. Mais les ADS ne vont pas remplacer les policiers. » Ceux-ci doivent assurer l'encadrement des adjoints placés sous leur responsabilité. Improvisés professeurs de police, ils sont censés apprendre aux ADS tous les trucs de la rue, veiller à ce qu'ils ne perdent pas une miette de cet apprentissage au quotidien. A Nanterre, on veille à la présence constante de ces « encadrants » aux côtés des adjoints.

« Notre but à nous, reprend Laurent, c'est de leur donner confiance, de leur montrer qu'en cas de coup dur, on sera là, qu'ils n'auront pas à nous traîner comme un boulet ». Pour Cédric, la tâche est parfois un peu plus pesante. Défaut d'autonomie, impossibilité persistante à prendre des décisions, il a le sentiment que les ADS, trop souvent sous tutelle, mériteraient un peu plus de crédit, au lieu d'être engoncés dans leur rôle de fidèle assistant du policier. « On voudrait simplement prendre plus d'inititiatives », soupire-t-il.

P. Ce.

La réforme des lycées a reçu un soutien partagé du Conseil supérieur de l'éducation

Les partisans du projet de Claude Allègre souhaitent que le ministre aille plus loin

jeudi 4 mars, le projet d'arrêté portant sur les vanche rejeté les modifications d'horaires en nouveaux horaires de la classe de seconde. Cette première et terminale. Le SNES a demandé le re-

Le Conseil supérieur de l'éducation a adopté, instance, dont l'avis est consultatif, a en re- trait du projet et l'ouverture de nouvelles discussions. Le vœu présenté par les défenseurs de la réforme a été largement approuvé.

L'AFFLUENCE des grands jours: au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), jeudi 4 mars, soixante-seize des quatre-vingtdix-sept membres de l'assemblée consultative s'étaient déplacés pour entendre Claude Allègre présenter sa réforme des lycées. Aide individuelle aux élèves, aménagement des filières et des contenus, allègement des horaires, travail en équipe des enseignants, le ministre de l'éducation nationale a une nouvelle fois livré sa conception du « lycée pour le XXIe siècle »

(Le Monde du 5 mars). Pour autant, Claude Allègre a reçu un soutien partagé sur les projets d'arrêtés soumis au vote. La nouvelle grille horaire de la classe de seconde – qui entrera en vigueur à la rentrée - a été adoptée par vingt voix pour, dix-sept contre et neuf abstentions. En revanche, celles de première et de terminale ont été rejetées par dixsept voix contre, seize pour, quinze abstentions et un refus de vote.

Le véritable succès de cette iournée est moins revenu au ministre qu'aux signataires (FEN, SGEN-CFDT, FCPE, SNPDEN, Ligue de l'enseignement, FAEN, SIEN, Snaen) d'un vœu qui a recueilli – avec quarante-six voix pour et dix-sept contre - une majorité de suffrages. Défenseurs du premier jour de la réforme des lycées, ces organisations d'enseignants, de personnels et de parents d'élèves estiment que « les mesures proposées vont dans le bon sens » mais que « cette charte ne serait être qu'une étape dans le processus de réforme ». C'est la raison pour laquelle ils ont approuvé le texte ministériel « sous réserve que

soient précisément programmés les mesures concrétisant les principes de cette charte, le contenu et l'échéancier des étapes ulté-

LES « MOYENS NÉCESSAIRES »

Au contraire, le vœu proposé par la Fédération syndicale unitaire (FSU) a obtenu dix-huit voix pour et vingt-trois contre. Rédigé en hâte lors d'une suspension de séance, il appelait à « la poursuite de la discussion et du débat pour que la réforme nécessaire des lycées réponde réellement aux choix de qualité, de justice et d'égalité, de démocratie ». Il demandait, lui aussi, que la réforme « soit assortie de la programmation des moyens nécessaires ». Ce court texte était surtout destiné à tempérer la demande de retrait de la charte réclamé, en conclusion de son discours, par le SNES, premier syndicat de la FSU.

Malgré un accord de principe sur la nécessité d'une réforme comprenant une aide individualisée aux élèves et des travaux interdisciplinaires, Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, affirmait qu'il fallait « abandonner ce projet et retravailler sur d'autres bases ». La FSU et son syndicat de l'enseignement professionnel, le Snetaa, n'ont d'ailleurs pas voté contre le vœu de la FEN et du SGEN-CFDT mais se sont abstenus. De plus, au Conseil national de l'enseignement agricole (CNEA), la FSU a voté pour la réforme des lycées. Enfin, la motion présentée par les opposants radicaux à la réforme Allègre (CFTC, CGC, CGT-FO, CSEN, Snacl), demandant « le retrait de la charte »,

a obtenu six voix pour et soixantequatre contre.

Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT, affichait à la sortie du CSE une « indéniable satisfaction », car les « les partisans du changement [s'étaient] fait entendre ». Pourtant, ce responsable syndical laissait percer une véritable inquiétude sur la concrétisation du projet ministériel : « A notre demande de financement supplémentaire, le ministre n'a rien répondu. » Comme Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, il souhaite une extension de l'aide individuelle aux élèves de première et de terminale qui «ne pourra pas se faire à movens constants ». Mais au-delà des questions budgétaires, les syndicalistes s'interrogent sur la capacité du ministre de l'éducation à mobiliser les enseignants sur une réforme qui « ne se fera pas sans eux ». Comme le souligne Jean-Luc Villeneuve, en évoquant le climat de grogne du milieu éducatif. « il faut retrouver un minimum de confiance et de sérénité ».

Pour la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), cinq mois après un mouvement qui avait jeté jusqu'à 500 000 lycéens dans les rues, le bilan s'annonce en demi-teinte: « Nous avons eu des promesses concernant la démocratisation de la vie lycéenne et sur l'amélioration des locaux: une première tranche d1 milliard [152,5 millions d'euros] a été débloquée par les régions, sur les quatre du plan d'urgence et 600 millions de francs [91,5 millions d'euros] par l'Etat », assure Loubna Méliane. Cette déléguée de la FIDL regrette cependant que l'on

oublie trop facilement les lycéens et que le débat se réduise souvent « à un dialogue parents-profs ». Olivia Jean, présidente de l'organisation lycéenne, refuse quant à elle « de positionner la FIDL dans le camp des pro ou des anti-réforme : l'important est que le lycée change ». Le coordonnateur de la consultation sur les lycées. Philippe Meirieu, aujourd'hui directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), a estimé pour sa part que «la réforme [était] largement conforme aux propositions formulées au printemps dernier ».

« FRANCHEMENT, NON »

Invité, le soir, au journal de France 2, Claude Allègre s'est réjoui de « sentir souffler le vent du rassemblement ». « Tous les parents et tous les élèves approuvent la Charte. (...)Les leçons particulières, c'est désormais l'Etat qui les paye. C'est cela une véritable réforme de gauche », a ajouté le ministre. Quant au budget dont il disposera, M. Allègre a expliqué : « Si j'ai présenté ce projet, c'est que je pense que j'ai les moyens de le faire. Le gouvernement fera ses choix. »

Souriant et en apparence serein, le ministre a affirmé que l'idée de sa démission ne l'avait jamais effleuré: « Non, franchement, non. » C'est pourtant ce que devraient réclamer certains des manifestants qui défileront à Paris, le 16 mars, à l'appel de FO, du Snalc, de la CGC et de la CFTC et, le 20 mars, à l'appel des collectifs anti-Allègre et du

Sandrine Blanchard

M. Bartolone souhaite « moraliser » les zones franches urbaines

Le bilan du dispositif est décevant

LE GOUVERNEMENT s'apprête à réformer en douceur le dispositif des zones franches urbaines (ZFU), créées par la droite en 1996, dont le bilan, après dix-huit mois, s'avère plus que décevant. En présentant, jeudi 4 mars, au nom du gouvernement, le rapport sur ce sujet qu'il vient de remettre au Parlement, le ministre délégué à la ville. Claude Bartolone, a dû se plier à un exercice difficile. Comment justifier le maintien d'une batterie d'exonérations, notamment fiscales, instaurées pour cinq ans pour stimuler la création d'emplois dans les quartiers en difficulté, si cet objectif n'est pas atteint?

Depuis la remise, en janvier, par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) d'un rapport très complet sur le sujet, suivi d'un autre bilan de l'Inspection générale des finances (IGF), le gouvernement sait en effet à quoi s'en tenir. Même s'il a choisi de ne pas rendre public le rapport de l'IGAS révélé dans nos colonnes (*Le Monde* du 6 janvier), le gouvernement en a repris l'essentiel dans son rapport au Parlement.

En résumé, les différentes mesures dérogatoires décidées en 1996 par le gouvernement Juppé coûtent cher (2 milliards de francs pour la seule année 1998) en regard du faible nombre d'emplois créés: 4500 créations nettes en 1997, « dans la meilleure des hypothèses et selon les données les plus fiables », auxquelles s'ajoutent 4 500 emplois simplement délocalisés. Elles ont, en fait, surtout profité aux entreprises déjà implantées dans les zones concernées et engendré d'importants effets d'aubaines. Enfin, les habitants des quartiers concernés n'en ont profité qu'à la marge, malgré la contrainte, très lâche, d'« embauche locale », qui avait été instaurée.

DÉLOCALISATION

Le rapport de l'IGAS avait critiqué avec force un dispositif insuffisamment contraignant qui favorise surtout la délocalisation d'entreprises existantes. Les entreprises de moins de 50 salariés s'installant dans une zone franche peuvent cumuler, pendant cinq ans, une exonération de taxe professionnelle (dans la limite de 3 millions de francs, 457 317 euros), une exonération de taxe foncière et une exonération de l'impôt sur les bénéfices (dans la limite de 400 000 francs par an, 60 975 euros). S'y ajoute un régime attractif d'exonération de charges sociales patronales, accordé pratiquement sans contrepartie puisque les emplois créés peuvent être précaires ou à temps très partiel. « Il a ainsi été constaté, souligne le rapport, des cas d'embauches de Stéphane Thépot femmes de ménage pour quelques heures de travail par semaine, ouvrant droit à exonération de charges sociales. »

Sans aller jusqu'à préconiser la suppression pure et simple du dispositif, les inspections générales avaient proposé une série d'aménagements pour le rendre plus contraignant, notamment en matière de création d'emplois. Il pourrait être réformé dans ce sens, mais en douceur, et seulement pour les nouvelles implantations d'entre-

NOUVELLES CONTRAINTES

« Le gouvernement, précise le rapport au Parlement, ne souhaite pas remettre en cause les engagements pris par l'Etat en direction des entreprises et des collectivités locales, qui ont parfois réalisé des investissements importants pour valoriser leur zone franche. » Autrement dit, rien ne changera pour les entreprises qui bénéficient actuellement du système ni pour celles qui s'implanteront en ZFU au cours de l'année 1999. On ne touchera pas, non plus, aux périmètres des 44 zones actuelles, même si Claude Bartolone reconnaît que le choix des sites, établi sur des critères fantaisistes, a obéi à des impératifs plus politiques qu'objectifs. Enfin, la proposition de l'IGAS de supprimer les exonérations dont bénéficient les professions libérales implantées en zone franche (120 millions de francs en 1997) n'a pas été retenue.

La « moralisation » du système n'interviendra donc qu'en l'an 2 000. Le gouvernement souhaite « le renforcement des contrôles sociaux et fiscaux », la réforme des plafonds d'exonération fiscale ainsi que l'introduction de nouvelles contraintes sur les contrats de travail. Il n'entend pas, toutefois, aller jusqu'à réserver les exonérations aux entreprises réalisant des créations nettes d'emploi dans les zones, ce que suggérait l'IGAS.

Le calendrier de cette réforme est toutefois, encore très flou puisque les mesures définitives - dont certaines pourraient être intégrées à la prochaine loi de finances - ne seront pas arrêtées avant juin 1999. Claude Bartolone, qui ne cache pas qu'il souhaite « accompagner le dispositif jusqu'à son extinction » réfléchit, par ailleurs, à un dispositif alternatif pour stimuler la création d'emplois dans les sites de la politique de la ville. Il a demandé à deux parlementaires, Chantal Robin-Rodrigo (PS, Hautes-Pyrénées) et Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime), de lui faire des propositions sur le volet économique des nouveaux contrats de ville qui doivent être signés au 1er janvier 2 000.

Christine Garin

Grèves et manifestations contre les « redéploiements » de postes dans les écoles

TOULOUSE

de notre correspondant

Quatre jours après la rentrée des vacances, la plupart des écoles de l'académie de Toulouse sont restées fermées, jeudi 4 mars. Le mouvement de grève, organisé par l'ensemble des syndicats du premier degré, a été suivi par 73 % des enseignants, selon le rectorat, avec des pointes de 90 % dans le Tarn-et-Garonne. Plusieurs manifestations ont eu lieu à Albi, à Rodez, et surtout à Toulouse où plus de mille personnes ont défilé derrière une banderole commune des syndicats (SE-FEN, SGEN-CFDT, SNUipp-FSU) réclamant « la fin du gel de l'emploi public ».

« Aujourd'hui dans la rue, le 15 mars on continue », scandaient les manifestants, en prélude à la grève nationale sur le thème de l'augmentation des « moyens » pour l'éducation.

Cette journée d'action dans les écoles est la première réaction aux mesures de redécoupage de la carte scolaire dans l'académie de Toulouse. La création de 35 postes supplémentaires pour la prochaine rentrée est jugée insuffisante par

les syndicats qui soulignent que les effectifs des élèves inscrits en primaire devraient augmenter de plus de 1 400 élèves. Selon le SNUipp-FSU, il faudrait créer 240 postes dans le seul département de Haute-Garonne pour éviter des classes

NOUVELLE CARTE SCOLAIRE

La carte scolaire, dévoilée le 8 février par le recteur Jean-Paul de Gaudemar, prévoit un redéploiement des enseignants au sein de l'académie vers l'agglomération toulousaine - 65 postes nouveaux en Haute-Garonne - au détriment des départements ruraux de Midi-Pyrénées. Sept postes devraient être supprimés dans le Tarn, neuf dans le Gers et douze en Aveyron.

« Allègre, c'est devenu un gros mot dans les salles de profs », remarquait, dans la manifestation, un militant du SGEN-CFDT du collège de Gaillac (Tarn). Pour autant, les slogans hostiles au ministre ne furent pas foison dans la manifestation, et son nom était souvent associé à celui du premier ministre, Lionel Jospin, sur l'air des lampions. « On ne dénonce pas le ministre, mais sa politique et celle du gouvernement », expliquait Rodolphe, un militant du SNUIPP-FSU venu du Tarn-et-Garonne.

D'autres manifestations de protestation contre les mesures de redéploiement de la carte scolaire ont eu lieu, le mercredi 3 mars, à Saint-Lô dans la Manche où la fermeture de 24 classes a été annoncée, ainsi qu'à Saint-Etienne, mardi 2 mars. Ce jour-là, près de 80 % des instituteurs de la Loire se sont mis en grève pour contester la suppression de 35 postes.

A Marseille, environ cinq cents personnes ont manifesté à l'appel du SNES, jeudi 4 mars, avec des lycéens et des membres du « collectif anti-Allègre » qui s'est constitué avec des enseignants des cinq lycées de la ville. La grève a été suivie par environ 30% des enseignants des lycées généraux et techniques des Bouches-du-Rhône, mais a peu mobilisé dans les collèges et lycées professionnels

Un policier renvoyé pour meurtre devant la cour d'assises du Rhône

Jean Carvalho avait tué un jeune homme gardé à vue dans un commissariat de Lyon

de notre correspondant régional Le gardien de la paix Jean Carvalho, qui avait tué, en décembre 1997, d'un coup de fusil à pompe un jeune habitant du quartier de la Duchère gardé à vue au commissariat du 9e arrondissement de Lyon, comparaîtra pour meurtre devant les assises du Rhône. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a décidé, mardi 2 mars, de renvoyer le policier, âgé de 41 ans, devant cette juridiction où il est

passible d'une peine pouvant aller

jusqu'à trente années de réclusion.

La chambre n'a pas suivi les conclusions du juge d'instruction qui avait retenu, comme le parquet, la qualification de « violences volontaires avant entraîné la mort sans intention de la donner ». Les magistrats de la cour d'appel ont estimé que l'instruction avait clairement mis en évidence l'intention homicide du policier.

Jean Carvalho avait été mis en examen pour «homicide volontaire » le 20 décembre 1997, après la mort de Fabrice Fernandez. vingt-quatre ans, décédé d'une balle dans la tête (Le Monde du 22 décembre 1997). Le jeune homme, père de trois enfants, avait été arrêté au début de la soirée du 18 décembre par les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) qui patrouillaient dans le quartier dit « sensible » de la Duchère. Fabrice Fernandez eut alors une brève altercation avec les fonctionnaires, appelés par des habitants du quartier qui avaient entendu des coups de feu dans la nuit. Fabrice avait tenté de s'opposer à l'interpellation de deux hommes dont l'un était en possession d'un fusil à pompe et qui, affirmait-il, étaient ses demi-frères.

Ramené au commissariat de police, il fut installé dans un bureau les mains menottées dans le dos.

Le drame devait se dérouler peu de temps après. Selon un témoin installé à la fenêtre d'un immeuble situé face au commissariat, Fabrice Fernandez fut interrogé par sept policiers. «L'un d'eux, armé, a braqué le fusil vers la tête du jeune homme. Il y a eu un éclair. Le type assis a été projeté en arrière. J'ai compris qu'un coup de feu venait d'être tiré », rapporta ensuite ce témoin au journal le Progrès.

RECONSTITUTION DU DRAME

Jean Carvalho a toujours prétendu que le coup de feu était parti accidentellement. La reconstitution du drame a montré que la neutralisation du fusil n'avait pas été réalisée comme il est d'usage à la suite d'une interpellation. Selon plusieurs experts, le tir n'a pas pu être accidentel: pour que le coup de feu parte, il a fallu que celui qui tenait l'arme en main appuie, volontairement, sur la détente.

Ce type de « bavure » – la mort par arme à feu d'une personne gardée à vue dans un commissariat est extrêmement rare. Le ministre

de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait à l'époque des faits très vivement condamné l'acte du gardien de la paix lyonnais. « L'utilisation d'une arme à feu, dont on n'a pas vérifié qu'elle n'était pas chargée, contre un homme menotté, est un acte inacceptable (...), avait alors déclaré M. Chevènement. Qu'on ne compte pas sur le ministre de l'intérieur pour couvrir une telle bavure. » Le policier avait finalement été révoqué par le ministre de l'intérieur, le 17 janvier 1998.

L'auteur du coup de feu mortel disposait déjà d'un lourd passé au sein de la police. Jean Carvalho avait été suspendu à deux reprises par le conseil de discipline pour une durée totale de quatorze mois. Il avait comparu une première fois, en 1993, pour insubordination à l'encontre d'un supérieur hiérarchique et reçut un simple blâme. L'année suivante, il lui fut reproché d'avoir reproduit à l'aide d'une photocopieuse laser couleur sa carte de police, après que l'un de ses proches eut été arrêté, par hasard, en possession d'une fausse

Claude Francillon

L'ex-compagne de Philippe Le Friant est décédée de mort naturelle

MARIE ARBANT, l'ex-compagne de l'ancien juge Philippe Le Friant, est décédée de mort naturelle. L'autopsie ordonnée par le parquet de Saint-Etienne et réalisée à l'institut médico-légal de la ville par deux médecins experts a conclu qu'elle ne s'était pas suicidée, comme nous l'indiquions dans nos éditions du 5 mars, mais qu'elle avait été victime d'une embolie pulmonaire massive. Une analyse toxicologique pourrait permettre de connaître, dans les prochains jours, l'origine de cette embolie.

Mardi 2 mars, Philippe Le Friant et des sources policières avaient annoncé la découverte du corps sans vie de Marie Arbant à son domicile, apparemment à la suite d'un suicide. Des comprimés trouvés dans la chambre où était le corps accréditaient cette thèse. Marie Arbant, qui réclamait la réintégration de son ancien compagnon, radié de la magistrature pour l'avoir hébergée alors qu'elle était prostituée, avait auparavant fait plusieurs tentatives de suicide.

DÉPÊCHES

■ IMMIGRATION: une jeune clandestine camerounaise atteinte du sida a évité l'expulsion du territoire français grâce à un arrêt, jeudi 4 mars, de la cour d'appel de Besançon (Doubs), qui a assorti sa condamnation d'une « obligation de

■ JUSTICE: l'ancien policier italien Stephano Savorani, qui avait détourné, mardi 2 mars, un Airbus A 320 d'Air France, a été mis en examen, mercredi 3 mars, pour « prise de contrôle par des moyens de violence ou des menaces de violence d'un aéronef dans lequel des personnes ont pris place », et écroué.

LES RÉGIONS ET LEUR AGRICULTURE

VINS ET VIGNOBLES

La révolution silencieuse du Midi rouge

En vingt ans, les vignerons du Sud ont modifié leur production : les appellations contrôlées ont gagné en quantité et les bas de gamme, en qualité. Ce grand mouvement a été rendu possible, notamment, grâce au partenariat actif des œnologues

SALON-DE-PROVENCE

de notre correspondant régional Pierre Leclerc, dont les parents cultivaient des légumes, est dans la statistique : il dirige à Pélissanne

RÉGION ____

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

(Bouches-du-Rhône) le Comité économique des vins du Sud-Est (Cévise). Quand on lui parle de l'amélioration des côtes-de-provence et des côtes-du-rhône, son aire d'action, il sort son tableau: alors que la quantité produite a baissé entre 1977 et 1997 de 6 à 4,7 millions d'hectolitres, les proportions entre les différentes qualités de vins se sont totalement inversées. Les vins de table, au bas de l'échelle, ont diminué de 80 % (0,7 Mhl); les vins de pays, intermédiaires, ont augmenté de 100 % (1 Mhl); les meilleurs crus (VDQS et AOC) ont gagné 60 % (2,9 Mhl). Immense transformation, et très rapide si l'on garde en tête que le temps de la viticulture, avec ses ceps improductifs durant trois ou quatre ans, est celui de l'industrie lourde plutôt que celui des salades.

A ces chiffres s'ajoutent les dégustations et cet autre constat : si

les vins de table sont en constante diminution quantitative au profit des AOC et des VDQS, ils ont connu, eux aussi, une incontestable amélioration. Jean-Louis Piton, président de la coopérative de Sylla (Apt, Vaucluse), lançait récemment à quelques amis grincheux : « Le vin que nous faisions il y a trente ans, rappelez-vous ce qu'il était. Aujourd'hui, il serait invendable.» Dans un autre registre, Paul Chaudière, dont la production essentielle est un AOC rouge de côtesdu-ventoux au Château Pesquié (Mormoiron, Vaucluse), affirme (et il a raison!) que son viognier blanc, classé en vin de table, vaut pas mal d'AOC. En bref: les catégories supérieures ont gagné en quantité et les bas de gamme ont gagné en qualité. Une révolution silencieuse, ici accomplie en vingt ans, alors qu'elle n'est qu'en cours dans le Languedoc voisin.

LA RÉUSSITE DU VOISIN

Pierre Leclerc énumère trois raisons à ce grand chambardement. La première, générale, est que la consommation courante s'est effondrée avec le changement de la nature du travail et des mentalités : on a vécu depuis les années 70 la fin, longtemps considérée comme impossible, du « vin aliment, le gros

La qualité gagne du terrain PRODUCTION ET CONSOMMATION PRODUCTION DE VIN EN FRANCE DE VIN EN FRANCE en millions d'hectolitres en millions d'hectolitres Autres vins VDOS _Vins de pays AOC Vins pour cognac **AOC** (appellation VDQS (vins de **VQPRD** – nvins de qualité supérieure 85 90 produits dans une région déterminée – (VDQS + AOC) PRODUCTION PRODUCTION
CONSOMMATION TAXÉE **AUTRES VINS**

rouge du cantonnier ». Il a fallu prendre acte de l'impasse sur ce marché qu'irriguait la région. Deuxième raison, plus locale : dans une zone très urbanisée, le contact direct avec les clients, à la cave, est plus répandu qu'ailleurs. Les producteurs ont donc entendu les doléances croissantes des consommateurs. Ils les ont crus, car la sanction était immédiate, tandis

qu'ils doutent de celles des critiques des négociants, considérées comme une habile façon d'arracher une baisse de prix. Enfin, les sceptiques qui hésitaient à changer leurs habitudes ont été convaincus par la réussite du voisin: « la belle voiture achetée par celui d'à côté, à Vacqueyras par exemple », montrait que le changement payait.

ource : ministère de l'agriculture

Ce grand mouvement a transfor-

mé l'espace : dans les trois millions d'hectolitres disparus, la moitié l'a été par la montée des vignes sur les coteaux, l'autre moitié par arrachage. Il a vu mourir de vieux cépages comme l'aramon et croître de meilleurs plants, en particulier de la syrah. Il a aussi modifié l'organisation des hommes : de nombreux domaines sont apparus dans ce pays fortement marqué par les coopératives (70 % de la production, 60 % du chiffre d'affaires). Mais des citadins ont aussi pris pied dans le paysage: dans les côtes-de-baux, classés en AOC depuis 1994, sur douze domaines, dix appartiennent à des propriétaires urbains, dont certains sont venus

s'installer sur leurs terres. Les acteurs majeurs de cette meilleure vinification ont bien sûr été les viticulteurs eux-mêmes, qu'ils soient isolés ou en coopératives, comme le raconte Jean-Louis Piton, dont la cave-coopérative regroupe 300 vignerons, emploie 20 salariés et produit 80 000 hectolitres par an (65 % en AOC): «En 1990, l'un de nous a dit: "On a un déficit sur la matière première." Cela signifiait que l'amélioration des techniques de vinification, indéniable, touchait ses limites. Il fallait revenir au raisin... et aux vignerons. »

« TERRE À MELONS »

Guillaume Rérolle, qui dirige les Terres blanches, domaine de 39 hectares en AOC des Baux-de-Provence, le dit autrement: « La formation en viticulture transforme toutes les habitudes. » Lui-même, qui a hérité d'un magnifique domaine au pied des Alpilles, revient d'une réunion bio à Limoges, avant de repartir à un stage de viticulture de deux jours.

Mais des acteurs nouveaux ont participé à cette révolution : les œnologues. Patrick Galant, qui dirige la prestigieuse Université du vin de Suze-la-Rousse (Drôme), fait partie des pionniers. Il a longtemps travaillé au Cellier des dauphins, le plus gros regroupement de caves de la région, avant de prendre en main les destinées de cet institut privé de formation et d'analyse, installé dans un magnifique château, aux frontières des crus et des régions. « En 1970, il y avait une quinzaine d'ænologues dans ma zone: il y en a 150 en 1999 », explique-t-il.

Ces spécialistes ont, dans le même mouvement, changé de statut et de fonctions: on les considérait auparavant, et à leur grand dam, comme des médecins chargés d'aider à la guérison d'un cru mal en point. Ils sont maintenant sollicités à tous les stades de la production: dans les coopératives, qui en emploient à plein temps, et dans les domaines, où ils travaillent en prestation annuelle ou sur demande ponctuelle.

La qualité fait désormais partie du bagage de ce monde du vin du Sud-Est, qui emploie 24 000 personnes hors commercialisation et dont les porte-parole reconnaissent qu'il vit correctement. Mais d'autres débats de fond s'ouvrent pour ces passionnés, dont la qualité de réflexion est impressionnante. Les bio, comme Guillaume Rérolle à Saint-Rémy-de-Provence, ont le vent en poupe. Paul Chaudière préfère sa pratique « d'agriculture raisonnée, moins intégriste », et dont il pense qu'elle détériore moins les sols sur le long terme. Mais ce producteur de côtes-du-ventoux reconnaît volontiers que l'agriculture bio l'a « poussé à réfléchir en permanence sur la qualité: la qualité d'aujourd'hui et la qualité future ».

Autre discussion, ouverte par l'irruption de (bons) vins de cépage d'Australie, d'Afrique du Sud ou du Chili: l'éternelle controverse entre l'importance relative des cépages et des terroirs. Pierre Leclerc, qui n'a pas peur d'être iconoclaste en son pays de Pélissanne, se moque gentiment de la religion des terroirs: « Ici on croirait déchoir en plantant des vignes de qualité dans la "terre à melons" », les terres grasses de la plaine. Selon lui, « tradition catholique oblige, la vigne doit souffrir » – et le paysan avec – sur les coteaux arides. Il souligne que les Californiens, reconnus comme d'excellents vignerons, ont produit de grands vins dans ces « terres à melons ». Patrick Galant a sa réponse: « Au Chili, après avoir amélioré leurs vins par les cépages, ils se posent désormais la question du ter-

Quant à Jean-Louis Piton, sa religion est faite: pour lui, les terroirs et leur typicité restent l'atout maître de la viticulture française dans la grande bataille mondiale du vin. Et il conclut que les efforts de qualité doivent désormais porter sur les vins de table, selon lui un peu trop négligés dans les dernières années.

Michel Samson

PROCHAINS ARTICLES:
Produits d'outre-mer

Bordeaux, la ville qui rogne ses vignes

BORDEAUX

de notre envoyé spécial Pour grandir, Bordeaux n'a pas eu le choix.

Bloquée par la Garonne, large ici comme un bras d'océan que seuls aujourd'hui encore

RÉGION_

AQUITAINE

trois ponts franchissent, c'est vers l'ouest que la ville est allée gagner du terrain, sur des vignobles déjà salués par les Romains, ces graves, pierres rondes et lisses qui, mélangées à de la terre sablonneuse, donnent aux vins une qualité rare. C'est dans cet Ouest que les bourgeois de la cité, à l'étroit dans leurs murs, ont fait construire de grandes maisons parfois hautes comme des châteaux.

L'étalement s'est accéléré au fil du temps jusqu'à la caricature du développement contemporain: supermarchés, stations-services, lotissements, campus, chemin de fer, voies rapides... Bordeaux, comme toutes les villes, a pour prendre ses aises transformé sa proche périphérie en banlieue uniforme. Sauf que cette vague d'urbanisme horizontal a emporté sur son passage des vignobles. Ils n'ont pas résisté à la pression foncière: de précieuses vignes ont été vendues au prix bien plus avantageux de terrains à bâtir. C'est ainsi que nombre de domaines ont été effacés de la carte.

Il en est resté quelques-uns autour de Pessac et Mérignac. Et d'abord le Haut-Brion, premier cru classé depuis 1855, l'aristocratie des chais: quarante hectares pour les vins rouges, trois pour les blancs, un fier château et des arômes de fumé et d'épice inoubliables. Le Pape Clément, son cadet, doit son nom à Clément-V: ses trente hectares de rouges, et ses deux et demi de blancs, sont éparpillés en quarante parcelles, séparées par des avenues, des maisons, des jardinets. La plus petite mesure 1 500 mètres carrés. Bernard Pujol, son directeur, ne se plaint pas de ce morcellement: « Les sols sont sensiblement différents, plus sableux, plus argileux ou plus granuleux. Ils permettent de fins assemblages. » D'être ainsi en zone urbaine ne présente à ses yeux que des avantages: proximité avec les axes de circulation, relative protection contre le gel et, assure-t-il, la vigne ne souffre d'aucune pollu-

Si Pape Clément est un vignoble puzzle, les Carmes Haut-Brion est un vignoble de poupée: l'élégant château du XIX° siècle domine un parc de 7 hectares, dont 4,5 plantés à l'ancienne, ceps très bas et très serrés. Le tout est ceinturé de murs. Un portail de la propriété s'ouvre sur la commune de Bordeaux, à deux pas du centre hospitalier universitaire, un autre sur Pessac. Haut-Brion, Pape Clément, Carmes Haut-Brion, ces intouchables semblent hors de danger. Ce n'est pas le cas de Picque Caillou, sur la commune de Mérignac. Ses 20 hectares d'appellation pessac-léognan doivent être coupés par une « voie desserte ouest », tracée à la règle, qui brise l'unité et l'équilibre du vignoble.

Même si un projet, porté par l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, prévoit de redonner aux trente hectares militaires du site de Luchey leur vocation première, Bordeaux, que le vin a pourtant fait ville mondiale, continue à rogner sa vigne. Après la rive gauche de la Garonne, c'est maintenant sa rive droite qui est menacée par l'urbanisation. Aujourd'hui, sur le territoire de la communauté urbaine, 4 000 hectares sont classés AOC: 1 300 sont effectivement exploités, et 1 000 se retrouvent désormais inutilisables.

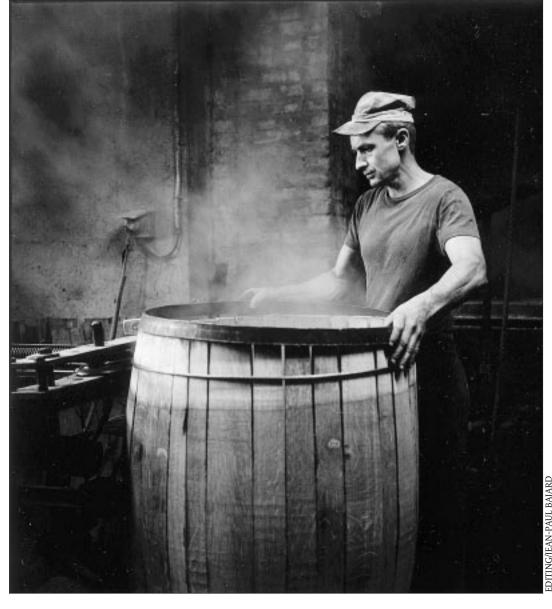
Bruno Caussé

Le tonnelier et son merrain

Pour avoir des bons vins, il faut bien sûr de bons cépages, de bons vignerons, et de bons tonneaux faits avec du bois de première qualité. Ce bois, c'est le chêne, mais pas n'importe lequel. Seuls certains arbres des hautes futaies de nos forêts (essentiellement les forêts publiques gérées par l'Office national) produisent le merrain, c'est-à-dire ces ébauches de planches spécifiques de la tonnellerie.

L'une des plus prestigieuses est la forêt de Tronçais, dans l'Allier, mais certains viticulteurs préfèrent des essences originaires d'autres régions, car elles se révèlent mieux adaptées à un vin de Bourgogne, à un autre du Sud-Ouest ou à tel ou tel grand cru du Bordelais.

Le tonneau a d'abord été un récipient servant au transport du vin ou des alcools, mais, depuis vingt ou trente ans, il n'est plus utilisé que pour l'élevage et le vieillissement de ces boissons. Le merrain, qui fut un temps concurrencé par des importations de chênes russes, est vendu entre 900 et 3000 francs le m3, selon la qualité. Les fendeurs qui préparent les planches sont installés près des forêts, mais les usines de tonneaux proprement dites se localisent surtout en Aquitaine et en Poitou-Charentes. Sur une production de 400 000 tonneaux, les trois quarts sont exportés, notamment aux Etats-Unis.



TROIS QUESTIONS A... XAVIER DUFOULEUR

Comment expliquez-vous la notoriété mondiale de Nuits-Saint-Georges, la commune dont vous êtes le maire (app. UDF) ?

La Confrérie des chevaliers du tastevin, créée en 1934, en est sans doute le fondement. Elle a intronisé des personnalités du monde entier, hommes d'affaires, scientifiques, gens influents, à l'occasion de grands banquets qui célèbrent les vins de Bourgogne. La personne qui a vécu l'un de ces chapitres (la cérémonie d'intronisation) en garde un souvenir inoubliable. Et il n'est pas extraordinaire d'en entendre parler à New York, au Japon, au Maroc...

Nuits-Saint-Georges doit aussi sa notoriété à mon prédécesseur, le sénateur Bernard Barbier, qui fut maire durant vingt-six ans. jusqu'en 1995. Avec l'entregent de la Confrérie des chevaliers du tastevin, il a convaincu la Nasa d'emporter sur la Lune une étiquette de nuits-saint-georges 1959, en référence à Jules Verne, aui fit boire une bouteille de nuits à ses héros dans De la Terre à la Lune. L'équipage d'Apollo XV baptisa alors l'un des cratères lunaires Saint-Georges. Une anecdote comme celle-ci contribue à créer un mythe.

2 Ce mythe n'est-il pas lourd à assumer pour une ville de cinq mille habitants ?

Nuits-Saint-Georges est une petite ville avec des moyens

financiers à sa dimension : notre budget annuel s'élève à 35 millions de francs. Avec un musée, un cinéma, une piscine, un stade, elle est équipée pour satisfaire les besoins d'un canton de quatorze mille habitants. Mais cela représente des charges de fonctionnement importantes, et la taxe foncière sur le non bâti – en l'occurrence, les vignes – est historiquement le plus petit produit

Toute la difficulté est d'être conforme à l'idée que les visiteurs se font avant de venir. Quand cette image s'apparente à un mythe, il ne faut pas décevoir. Or nous n'avons pas de patrimoine historique à offrir.

Et si Nuits-Saint-Georges est sur la trajectoire des touristes entre Dijon et Beaune, nous ne proposons pas les prestations qu'ils trouvent chez nos voisins : hôtels, restaurants, manifestations culturelles

3 Nuits-Saint-Georges a-t-elle un avenir en dehors du vin?

Le vin restera assurément la plus grosse activité de la commune, et je trouve que c'est tant mieux. Cependant, peut-il suffire seul à long terme? La zone industrielle qui s'est développée grâce à l'autoroute accueille déjà d'autres activités, et pas seulement dans le domaine agroalimentaire. Nous venons de commander une étude globale pour envisager un plus large développement de Nuits-Saint-Georges à l'horizon 2010.

Propos recueillis par Chris Maisiat

OUS allons tuer mourir », crient les jeunes garçons. Entassés dans des voitures qui tournent. klaxons hurlant, autour de la grande place du centre d'Istanbul, ils font, avec les doigts de la main, le signe de ralliement des « Loups gris », l'organisation d'extrême droite. Ils fêtent leur départ pour le service militaire. Demain, peutêtre, ils seront dans le Sud-Est, où les combats continuent entre l'armée régulière et les séparatistes kurdes. Pour tuer et pour mourir. Au moment où le soleil se couche sur le Bosphore, illuminant de rouge la Corne d'Or, alors, la sale guerre vient troubler la joie d'exister de la « reine des cités ».

«Ils ne savent pas ce qu'ils disent! »: Tansu, vingt-cinq ans, étudiante en droit, regarde avec un triste sourire la bande de gamins enivrés. Elle est pourtant loin d'être gauchiste et abhorre tout ce qui peut ressembler au PKK, l'organisation séparatiste. L'arrestation de son chef, Abdullah Öcalan, le 16 février à Nairobi, l'a « remplie de joie, comme tout le monde ». Cette « modern turkish woman » - c'est elle qui parle s'affirme musulmane, mais d'une religion réduite à l'essentiel: « Je crois en Dieu mais ne suis pas pratiquante. » Laïque, républicaine, elle lutte pour les droits de l'homme et interroge, faussement ingénue: « Dans ce domaine, n'avez-vous pas quelques problèmes avec votre Le Pen? » Elle en revient toujours à Atatürk, le père de la Turquie moderne, dont elle répète un des slogans: « Paix au monde et paix à la Turquie! » On la sent ouverte à toutes les discussions, toutes les remises en cause. Sauf sur trois points : il n'y pas de différence entre les Turcs et les Kurdes, la Turquie est une et indivisible, on ne discute pas avec les « terroristes ». Pourtant, au fil de la conversation, son intransigeance s'effritera, même sur ces certitudes. Elle dit: « Il faut absolument que le procès d'Öcalan soit le plus juste possible et j'espère qu'il ne sera pas exécuté. »

« S'il n'est pas pendu, le peuple se révoltera »: répond Mehmet, vingt-huit ans, qui vend des appareils de chauffage. Opposé à la violence des « Loups gris », il admet que « certaines de leurs idées sont bonnes ». Lesquelles ? « Leur nationalisme et puis leur opposition à toute division du pays. » D'une voix calme, parfois même en souriant, il assène quelques-unes de ses terribles certitudes: 99 % des Turcs « vomissent » désormais une Europe qui écrase leur pays; les Kurdes ne veulent pas l'autonomie et ceux qui la veulent « n'ont qu'à aller vivre au Kurdistan russe ». La responsabilité de tout cela incombe aux ennemis de la Turquie qui veulent diviser le pays; le prétendu génocide des Arméniens n'est qu'une histoire inventée par les historiens anglais, « il fallait bien que la Turquie se défende contre des gens qui aidaient nos ennemis ». Et toujours, cette interrogation: pourquoi tant nous en

Ishak et Mustafa ont un point commun: leur ressentiment à l'égard de l'administration de leur pays. Le premier, patron d'Alarko. une des cinq plus grandes holdings du pays, dénonce cette bureaucratie de près d'un million de personnes, qui règne sur la Turquie. « Ce sont des citoyens de première classe, et nous souffrons d'une animosité palpable entre le peuple et cette minorité protégée. » « J'aimerais avoir plus de droits, dit simplement le second, livreur dans une entreprise, pour me faire soigner, pour avoir des papiers à l'hôpital, c'est toujours impossible. » Timide, il laisse entendre que, s'il est musulman pratiquant, il trouve inutile le port du voile pour les femmes et de la barbe pour les hommes. Lui non plus n'accepterait pas qu'Öcalan soit gracié, « en mémoire de tous mes amis tués par

Instantanés turcs



et indivisible, disent
les autorités d'Ankara,
grisées par l'arrestation
d'Abdulah Öcalan.
Derrière cette homogénéité
érigée en dogme,
vit un pays multiple,
contradictoire, fragile

le PKK lorsque je faisais mon service militaire dans le Sud-Est ». Il préfère que son nom n'apparaisse pas dans les journaux.

« Non seulement, je vous autorise à me citer, mais je le souhaite vivement! »: dans un pays où tout se dit, mais sous couvert de l'anonymat le plus strict, Ishak Alaton ne met pas ses opinions dans sa poche. « Les libéraux, explique cet homme aux cheveux blancs, dont la famille a quitté l'Espagne en 1492 pour s'établir à Istanbul, doivent avoir le courage de s'exprimer au grand jour. S'ils ne le font pas, alors qu'ils ne s'étonnent pas de voir les forces oppressives museler toute forme d'expression libre! »

Ishak Alaton a débuté comme soudeur en Suède avant de faire fortune. Son bureau, au dixième étage d'un ancien hôpital d'Istanbul, a été pendant vingt ans la chambre du père du roi Hussein de Jordanie, soigné pour une maladie mentale. Sur sa bibliothèque, les œuvres de Karl Marx voisinent avec une biographie de Margaret Thatcher. « La Turquie, expliquet-il dans un français parfait, n'a jamais évolué vers une forme de démocratie, comme on l'entend en Europe. Ici, la démocratie, ou plutôt son apparence, fonctionne comme une pièce de théâtre, un jeu de chaises musicales. »

LANANT au-dessus de ce théâtre d'ombres, il y a l'Etat, une forme amorphe, omniprésente et omnipotente, à laquelle les hommes politiques ont abandonné toutes leurs responsabilités. « La France, ironise-t-il, a sa part de responsabilités dans l'exarcerbation de ce système jacobin. » L'homme d'affaires évoque l'arrestation d'Abdullah Öcalan: « Tout le monde est d'accord pour faire la dif-

férence entre le terrorisme et les droits culturels des différents groupes du pays ; J'ai le droit de me dire Turc de religion israélite, pourquoi un Kurde ne se dirait-il pas Turc d'origine kurde? Non, aujourd'hui, il n'y a pas de Kurdes! » Ce qui semble le plus irriter Ishak Alaton, c'est que ces évidences soient partagées par un grand nombre de Turcs - « même des militaires très haut placés, qui estiment aussi qu'il faut une "relaxation" du système » –, mais que personne n'ose le dire. «Le courage politique, conclut-il, serait de forcer le pouvoir à bâtir une nouvelle Constitution, car la nôtre n'est plus applicable. »

Gürbüz Capan, maire d'Esenköy, une commune populaire d'Istanbul, n'hésite pas non plus à remettre en cause cette religion de l'Etat, « qui a toujours raison ». Surnommé par ses amis « le Cohn-Bendit turc », il a réussi à réaliser une opération de rénovation de près de 15 000 logements dans sa commune. « J'étais seul contre tous, dit cet homme au costume strict et à la chevelure noire, la mafia m'a attaqué, les médias aussi, mais j'ai tenu bon : dans ce pays, avec les lois en vigueur, on peut faire beaucoup de choses, mais ce qui est grave, c'est que ces lois sont mal ou pas appliquées. » « Je n'aime pas Öcalan, mais il a droit à une défense digne de ce nom. Un avocat qui défend un meurtrier n'est pas un meurtrier, un avocat qui défend un violeur n'est pas un violeur, un avocat qui défend un terroriste n'est pas un terroriste. »

Hirant Dink, directeur d'un hebdomadaire, écrit en turc et en arménien, et très influent chez les 80 000 Arméniens qui vivent encore ici, prévient d'emblée: « Nous sommes de cette terre et nous nous sentons étrangers en Europe ou aux Etats-Unis. » Son diagnostic du « mal turc » est particulièrement pénétrant: «Le peuple turc rencontre de graves problèmes en ce moment, le problème kurde, le problème islamiste. Pourtant, le plus important, c'est celui de la démocratie. Pour ces trois grands sujets, nous souffrons de la même manière que les Turcs; Personnellement, en tant qu'individu, chacun, ici, est libre de voyager, de parler, de gagner de l'argent, bref de profiter de la démocratie, autant qu'elle existe, mais dès que cet individu forme une communauté, alors il n'est plus aussi libre. Tout le monde dit que la Turquie est une mosaïque, or c'est plutôt un bloc de granit. Mais attention, lorsque le granit tombe il se brise, alors que la mosaïque ne se brise jamais.»

Il ajoute: « Dans la vie de tous les jours, nous n'avons aucun problème avec les autres habitants de ce pays, mais en pensant au passé, nous pouvons toujours nous demander ce qui va nous tomber sur la tête. » Öcalan? « Je n'excuserai jamais le PKK d'avoir pris les armes, si on envisage le XXI^e siècle où l'Etat-nation peut disparaître, il faudra malgré tout envisager d'être tous ensemble pour

fille qui enroule un foulard autour de sa tête ne puisse pas rentrer à l'université ou qu'un professeur portant la barbe ne puisse pas être académicien. » Au siège de la chaîne de télévision – de l'avis unanime, une des meilleures de Turquie –, financée par les islamistes, toutes les secrétaires sont voilées jusqu'aux dents!

jusqu'aux dents! Aygün, qui travaille à Istanbul, porte aussi le voile. Elle ne répondra pas à nos questions : « Ce n'est pas le rôle d'une femme. » Son époux est plus loquace. « Le Fazilet ne représente rien pour un pratiquant, il ne peut d'ailleurs avoir de parti religieux dans un pays comme la Turquie, où les lois sont contre la religion. » Pour lui, « la laïcité est incompatible avec l'islam car le Coran ne dirige pas uniquement la prière, mais toute la vie des hommes ». Choqué par le « péché » qui règne à Istanbul, il ne veut rien faire pour le moment pour lutter, mais prévient que d'autres groupes islamistes sont décidés à se battre. Öcalan? « C'est Dieu qui lui a ordonné de créer le PKR et c'est Dieu qui a voulu qu'il soit arrêté. »

SMAN ÖZCELIK, un des derniers responsables de l'Hadep, le parti prokurde, à n'être pas (encore) en prison, est né en 1952 dans une famille « royale » qui régnait « sur plus de 20 000 personnes ». Cet homme élégant, pharmacien à Istanbul qui a traduit en kurde Jonathan Livingstone le Goéland, a débuté ses activités politiques en 1990. «J'avais tout pour très bien vivre, mais j'ai trouvé humiliant que nous soyons traités comme des citoyens de seconde zone. Le fait de ne pas pouvoir parler sa langue et ne pas écouter sa musique, c'est une insulte. » Pour lui, avec un Etat démocratique, il n'y aurait pas eu de PKK. Osman est déjà allé cinq fois en prison : « Moi, je n'ai pas été torturé mais on m'insultait, on me crachait dessus. » Son raisonnement a la simplicité de l'évidence : «Le peuple kurde vit depuis 4 000 ans mais nous vivons depuis 1 000 ans avec nos frères turcs. Pourquoi ne pas vivre en paix les uns avec les autres? Les Européens ont divisé notre peuple et voilà que les Turcs nous disent: "vous êtes turcs", les iraniens, "vous êtes iraniens" et ainsi de suite. Mais ce n'est pas parce que ma langue est différente de la langue turque, ma culture est différente, ma musique est différente, que nous sommes obligés d'être ennemis. » Officiellement, en restant dans le cadre de la loi, quelles sont leurs revendications? «Aucune, car pour l'Etat, il n'y a pas de Kurdes! Nous ne pouvons aue nous taire. »

Les autorités turques participent à ce silence obligé. Impossible pour un journaliste, turc comme étranger, de se rendre dans la

« Le courage politique serait de forcer le pouvoir à bâtir une nouvelle Constitution, car la nôtre n'est plus applicable »

mieux vivre. La pensée la plus honteuse, c'est: je ne peux pas vivre avec toi, alors je te tire dessus. »

Assis sous l'une des rares photos d'Atatürk en train de prier, Apdullah Gül, un des dirigeants du Fazilet, le parti islamiste, reçoit dans son confortable bureau d'Ankara. Cet homme rondelet, ancien porte-parole du gouvernement au temps où l'ancien parti islamiste, le Refah, dirigeait la coalition au pouvoir, veut avant tout rassurer. « Nous, islamistes? Allons! » A tel point que l'on peut se demander ce qui le sépare des autres formations politiques. Aucune divergence, en tout cas, sur la question kurde où le Fazilet est parfaitement dans la ligne. Quelques réserves apparaissent toutefois lorsque l'on évoque le port du voile ou de la barbe. « Nous ne voulons bien sûr pas imposer ces pratiques, mais nous regrettons malgré tout qu'une

région kurde. Impossible aussi de rencontrer, sans leur faire prendre de risques, les Kurdes du quartier de Gazi, dans la banlieue d'Istanbul. « Nous avons l'impression d'être encerclés, raconte Dilan au téléphone, il y a des incidents la nuit et le jour, c'est comme mort. Nous pensons que nous sommes suivis, et qu'un système de caméra vidéo nous espionne. »

Des jeunes enragés, une étudiante désarçonnée, un homme d'affaires libéral, un Arménien philosophe, un islamiste radical-socialiste, un militant kurde, et tant d'autres. Ils forment la Turquie d'aujourd'hui, loin des clichés réducteurs. Ils sont les citoyens d'un pays dont l'histoire s'écrit en lettres de sang mais se décline en nuances infinies.

José-Alain Fralon Dessin : Daniel Maja

Il faut sauver Odell Barnes

par Jack Lang

DELL BARNES est l'un des 3 547 condamnés qui attendent dans les « couloirs de la mort » des prisons de 38 Etats américains. Son histoire n'intéresse ni les médias ni les scénaristes de Hollywood. Elle est pourtant exemplaire.

Odell Barnes est pauvre. Et noir, comme 42 % des condamnés à mort. Il est accusé d'avoir tué en 1989 son amie. A l'issue d'un procès expéditif – enquête bâclée, jurés triés sur le volet, avocat commis d'office, juge et procureur élus par une population antiabolitionniste –, il est déclaré coupable en 1991. Il a interjeté appel, en se fondant sur le 8° et sur le 14° amendement qui, respectivement, prohibe les « traitements cruels et dégradants » et proclame le droit à un procès équitable.

Malgré de grandes difficultés matérielles - le Congrès a supprimé les subventions aux organisations d'aide aux prisonniers –, il a fait procéder à une enquête privée qui a démontré que des témoins avaient été écartés ou subornés et que les examens criminologiques (analyse de sang, test ADN) se révélaient peu fiables. Mais quelle chance a-t-il d'être entendu par la commission des pardons du Texas qui n'a pas gracié depuis vingt ans un seul condamné à mort? Les membres de cette commission, désignés au demeurant par le gouverneur, ne prennent même pas la peine de se réunir pour étudier les demandes de commutation; ils votent par correspondance.

Odell Barnes est interné à Huntsville, petite ville texane qui vit de l'industrie pénitentiaire: 35 000 habitants, 23 000 prisonniers répartis dans huit prisons, dont Ellis I qui abrite le couloir de la mort. Même si la Californie compte plus de condamnés à mort (513), le Texas fait figure d'Etat champion des exécutions. Depuis le rétablissement en 1977

de la peine capitale, suspendue cinq ans par la Cour suprême jusqu'à ce que les Etats adoptent des législations conformes à la Constitution fédérale, un tiers de toutes les exécutions pratiquées sur le territoire américain l'a été au Texas: 163. Ce nombre rivalise avec ceux de l'Irak, de l'Iran et de l'Arabie saoudite.

A côté d'Odell Barnes, 463 autres condamnés attendent la mort. Parmi eux, 21 étrangers, à l'égard desquels le Texas ne respecte pas la convention de Vienne stipulant qu'un prisonnier doit pouvoir contacter les autori-

avant d'être exécutés, voire, dans certains cas, plus de vingt ans? Pour Joseph Faulder, la sentence a même été reportée neuf fois quelques minutes avant son application.

La peine de mort n'est ni rapide ni sûre ; elle est cruelle, inefficace, injuste, inhumaine. Elle n'est pas la justice ; elle est une vengeance. Elle répond au sang par le sang ; elle est une absurde loi du talion. Faudrait-il donc voler le voleur ? Ecraser le chauffard ? Brûler l'incendiaire ? Violer le violeur ? Torturer le tortionnaire ?

Elle ne dissuade pas le crime,

Il est temps que l'Amérique renonce définitivement à la peine de mort qu'elle est le dernier pays occidental à appliquer largement

tés consulaires de son pays. Le Canada a appris qu'un de ses ressortissants avait été condamné à mort quinze ans après le jugement. Un Mexicain a dû signer une confession écrite en anglais,

langue qu'il ne connaissait pas.

A Huntsville, la mise à mort obéit à un rituel immuable. En présence de dix témoins, de cinq journalistes et d'un prêtre installés dans des pièces vitrées attenantes, le condamné est sanglé sur une table, mis sous perfusion. Il prononce ses dernières paroles. Dans une autre pièce, derrière une glace sans tain, le bourreau, un volontaire anonyme, injecte une solution chimique qui endort le condamné, bloque sa respiration et stoppe son cœur. La mort survient en six à sept minutes.

Pour autant, la peine de mort est-elle ce « châtiment rapide et sûr » qu'évoque George Bush, gouverneur du Texas et fils de l'ancien président, alors que les condamnés attendent en moyenne neuf ans et neuf mois

sinon on n'assassinerait plus depuis longtemps au Texas où les exécutions sont banalisées. Si un argument financier était recevable dans un tel domaine, on avancerait qu'elle ne permet même pas de faire des économies sur la charge que représente pour la collectivité l'entretien d'un condamné: l'ensemble de la procédure coûte en effet 2,5 millions de dollars!

Elle accentue les inégalités sociales et raciales. A crime égal, un Noir court quatre fois plus de risques qu'un Blanc d'être condamné à mort.

Comme elle n'est pas infaillible, elle frappe des innocents. Selon la faculté de droit de l'université de Chicago, sur les quelque 500 exécutions opérées aux Etats-Unis depuis 1977, au moins 75 concernaient des personnes exonérées ensuite par la justice. Le juge Gerald Kogan a reconnu avoir eu « des doutes sérieux » sur la culpabilité de certains des 25 condamnés électrocutés durant les douze

années de sa présidence de la Cour suprême de Floride. Il est même sûr de l'innocence de quelques-uns. Une seule erreur disqualifie totalement la peine capitale. Combien d'innocents aujourd'hui dans les couloirs de la mort?

Il est temps que l'Amérique renonce définitivement à la peine de mort qu'elle est le dernier pays occidental à appliquer largement. Elle est l'un des six Etats du monde, avec l'Iran, le Nigeria, le Pakistan, l'Arabie saoudite et le Yémen, à exécuter des condamnés mineurs au moment des faits (13 depuis 1977). Les Etats-Unis n'hésitent pas non plus à exécuter des malades mentaux (2 en 1998).

Punition totale excluant la réhabilitation et la réintégration, la peine de mort est à bannir, d'autant que les sociétés modernes disposent de moyens « non sanglants » pour se protéger. Le peuple américain semble d'ailleurs avoir évolué depuis l'exécution, en février 1998, de Karla Tucker: la moitié des Texans ne souhaitaient pas la mort de cette détenue modèle - la première femme exécutée au Texas depuis 1863 -, et 44 % des Américains préféreraient substituer la perpétuité incompressible à la peine capitale. La peine de mort est indigne d'une grande démocratie respectueuse de la personne humaine et fondée sur les valeurs de vie, de justice et de

La France a fini par le comprendre. Depuis l'abolition de la peine capitale en 1981 par François Mitterrand, la justice française continue certes de commettre des erreurs, mais elles ne sont plus irréparables.

C'est pourquoi il faut sauver Odell Barnes.

Jack Lang, ancien ministre, est président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale.

sérieux de se mettre au service de

ces causes douteuses et de leur

Etudiants et architectes des

projets de demain, c'est à vous de

donner une autre image de ce

métier. Nous entrons dans l'ère

des transformations, des muta-

tions urbaines sur les territoires

déjà construits. Le temps des

grandes rénovations au bulldozer

est révolu. Si vous laissez raser

l'île Seguin, vous augurez mal la

conscience urbaine qu'on attend

de vous, mal aussi le perfection-

nement et l'approfondissement

de l'urbanité de nos villes. C'est

en militant que je vous parle : de

l'architecture, de la transforma-

tion urbaine, de la friche de la

servir de caution.

PAC : chronique d'une mort annoncée

par Jean-François Hervieu

Davos, les anciennes certitudes ont vacillé. A l'apologie de la mondialisation et aux mérites de la dérégulation et du désengagement des Etats a succédé l'affirmation que l'économie avait besoin de règles. Certains ont cité l'Europe en exemple : elle serait le laboratoire et le modèle de développement d'autres ensembles régionaux.

Pendant ce temps, à Bruxelles, la Commission propose inlassablement, depuis dix-huit mois, dans le cadre de l'Agenda 2000, un démantèlement progressif mais programmé de la première des politiques communes de l'Europe: la politique agricole, en jetant pardessus bord les mécanismes de gestion des marchés.

L'avenir de l'agriculture passerait par l'alignement de son marché intérieur, riche de 370 millions de consommateurs sur le marché mondial dont la Commission vante les débouchés prometteurs et les prix rémunérateurs. Or, les marchés des matières premières agricoles se sont retournés et les crises se généralisent.

Mais rien n'ébranle la Commission. Elle campe sur ses positions, encouragée, il faut le reconnaître, par l'incapacité des Etats à être porteurs d'un projet partagé. L'agriculture européenne doit donc baisser ses prix pour conquérir des marchés et le contribuable européen donner encore un peu plus pour aider les agriculteurs qui ne tireront plus leur revenu du fruit de leur travail.

Cette proposition est entachée de trois vices rédhibitoires. Le premier est la baisse systématique des prix. Ne prenant pas en compte la réalité et la diversité des marchés agricoles, elle sera donc inefficace pour viser un marché mondial qui reste toujours sans signification économique. Les Etats-Unis euxmêmes, en octroyant à leurs agriculteurs plus de 6 milliards de dollars d'aides supplémentaires en 1998 pour compenser la chute des cours, viennent d'en faire la démonstration. Elle ne permettra pas non plus aux consommateurs européens de payer leur alimentation moins cher, mais elle risque de ruiner les efforts entrepris sur la qualité des produits.

Le deuxième est la transformation insidieuse de la politique agri-cole commune (PAC). La liberté laissée aux Etats membres pour distribuer les aides illustre que la politique agricole va changer de nature. Elle deviendra une politique des revenus. A ce titre, la question de sa légitimité auprès de la société est posée. Même si, demain, les aides prennent davantage en compte les tâches d'intérêt général que remplissent les agriculteurs, leur niveau les condamne irrémédiablement. Les agriculteurs eux-mêmes refusent l'assistance généralisée qui engourdit toute initiative et les transforme en chasseurs de primes.

Troisième vice: son coût. Les ministres des finances l'ont compris. Sous la pression de l'Allemagne qui veut réduire sa contribution au budget européen, ils préconisent une réduction drastique des dépenses et donc des moyens octroyés à la politique agricole. Prise à son propre piège, la Commission invente alors le cofinancement par les Etats d'une partie des dépenses agricoles.

La profession agricole pourrait, après tout, y souscrire : le cofinancement a l'avantage de ne pas entamer le niveau des movens de la PAC mais simplement d'en transférer directement une partie à la charge des budgets nationaux. Mais elle le rejette vigoureusement. Attachée à une certaine vision de la construction européenne, elle a au contraire accepté la maîtrise budgétaire de la dépense. Cette offre est audacieuse, mais elle est conditionnée à trois préalables. L'effort de maîtrise doit viser toutes les politiques de l'Union européenne, dont la politique structurelle qui mobilise un tiers des ressources. La contribution de chacun au budget européen doit être juste : le chèque britannique ainsi que les clefs d'alimentation au budget européen doivent donc être revus. Enfin, la réforme de la PAC doit reposer sur des mécanismes de gestion des marchés et assurer une compensation totale à toute baisse de prix. Si ces préalables ne sont pas levés, la proposition française de dégressivité des aides sera alors un marché de dupes pour les agriculteurs.

Il est temps que les Etats reprennent la main. Aujourd'hui, leur hésitation à rejeter radicalement ce projet et leur empressement à le négocier interrogent. Mais qu'elles qu'en soient les raisons, le débat de fond est escamoté, au motif qu'il n'y aurait pas de solution alternative.

Or, non seulement elle existe mais elle s'impose d'autant plus qu'elle est frappée au coin du bon sens. Il faut simplement abandonner le dogme de la vertu de la baisse des prix et retrouver la raison à la veille des prochaines négociations internationales. Les Etats-Unis peuvent-ils, cette fois encore, imposer leur vision? Après avoir érigé, dans l'accord de Marrakech, le libéralisme en modèle, ils en compensent les excès à coups de subventions, de contentieux commerciaux et de réglementations protectionnistes.

Il faut abandonner le dogme de la vertu de la baisse des prix et retrouver la raison

L'UE est aujourd'hui mieux placée. Elle doit reprendre l'avantage en sachant que, contrairement aux Etats-Unis, elle n'a pas le choix des armes, la réforme de sa politique agricole étant indissociable du futur cadrage budgétaire. Elle doit donc préserver des mécanismes de gestion des marchés. Cette solution sera économe pour le budget et permettra, dans le même temps, de conduire une politique rurale reconnaissant les multiples fonctions de l'agriculture.

C'est avec cette préoccupation que la profession agricole a défendu le principe d'un ajustement des prix adapté aux caractéristiques des marchés. Jouable sous certaines conditions pour les céréales dont 15 % de la production sont, en moyenne, exportés vers des pays tiers, il est inutile pour le secteur laitier, compte tenu du faible poids de la matière première dans le produit fini. Quant à la viande bovine, son avenir ne passe pas par la conquête d'hypothétiques marchés lointains à l'exportation qui justifierait une baisse des prix forts. C'est la consolidation du marché intérieur, le soutien aux systèmes d'élevage valorisant l'herbe et respectueux de l'environnement, le développement de la qualité qu'il faut privilégier.

Il serait paradoxal, au moment où l'UE réalise l'euro, qu'elle renie, au nom d'un libéralisme mal compris, les principes qui fondent son identité et sa cohésion. Elle aurait alors renoncé à organiser les forces du marché, condition pour que l'économie reste au service des hommes. La décision finale qui conditionne l'évolution de l'UE pour sept ans ressort fondamentalement des Etats. La responsabilité de la France, premier pays agricole européen, est donc déterminante, d'autant qu'elle a fait le choix, à travers la loi d'orientation agricole, d'une agriculture privilégiant les hommes et les territoires. Un accord sur les bases proposées par la Commission signerait l'arrêt de mort de l'installation des jeunes et serait lourd de conséquences pour l'emploi en milieu rural.

Jean-François Hervieu est président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

Boulogne assassine Billancourt

Suite de la première page

Mais je pense surtout qu'aucun de vous n'est sensible à la beauté de la Seine et à l'histoire de ses îles où Paris est né. Peut-être, comme M. le maire de Paris, pensez-vous qu'il faut à chaque occasion isoler le fleuve d'un cordon sanitaire vert, gommer toutes traces industrielles visibles (les magasins généraux, par exemple). Peut-être pensez-vous que la pollution de l'eau du fleuve est moins grave que ses pollutions visuelles et que peu importe l'odeur pourvu qu'on ait la verdeur.

Peut-être préférez-vous la politique du moindre risque, celle qui tend à annuler toute nouvelle construction par l'arbre. Peutêtre misez-vous sur la démagogie verte pour faire avaler des programmes immobiliers plats et juteux? C'est probable: l'asepsie de l'île Seguin est une pâle ineptie. A la chlorophylle. Avec comme première vertu affichée - ironie de l'histoire - des berges sans voiture. Quelle idée remarquable! Mais les rives de l'île Seguin sont déjà sans voitures. Elles sont abruptes. C'est un vaisseau de pierre. Régulièrement et largement percé sur ses flancs. La continuité de l'enceinte sur l'eau lui confère cette noblesse, qui d'habitude n'appartient qu'aux châteaux ou aux ouvrages militaires. C'est aussi beau que le krak des Chevaliers. C'est le krak des Cuyriers

C'est aussi noble qu'un transatlantique ou qu'un porte-avions: monsieur le maire, monsieur le PDG, madame la ministre, baptisez-le « Charles-de-Gaulle » si ça peut le sauver! Reconnaissons toutefois que le « Louise-Michel », le « Karl-Marx » ou le « Jean-Paul-Sartre » serait plus pertinent! Mais il ne s'agit plus seulement de ne pas désespérer Billancourt: aujourd'hui, Boulogne assassine Billancourt. L'Ouest chic peut enfin s'affran-

conditions de rémunération et de travail –, une seule, sur le respect de la mémoire du monde ouvrier et de ses symboles, prise en considération?

Au-delà des représentants du monde ouvrier, les écologistes et les architectes sont concernés. Au nom de l'idéologie verte, on rase. Mais imaginez sur l'île Seguin, dans l'enceinte actuelle, une petite cité, au milieu du Grand Paris: rien ne l'empêcherait de s'organiser autour d'une grande place plantée, d'accueillir des immeubles-terrasses verdoyants. Imaginez ces grands murs avec des volumes en surplomb sur la Seine: restaurants, écoles, magasins, bureaux, loge-

Misez-vous sur la démagogie verte pour faire avaler des programmes immobiliers plats et juteux ? C'est probable : l'asepsie de l'île Seguin est une pâle ineptie. A la chlorophylle

chir de la promiscuité. Restons entre nous. L'ouvrier était sale ; son usine est laide!

Mais, aujourd'hui, qui assume la responsabilité morale de ne pas laisser oublier ou salir un symbole majeur du mouvement ouvrier en France. Vers qui dois-je me tourner? C'est aux syndicats que ce devoir de mémoire incombe. Je m'adresse à vous, mesdames et messieurs les Secrétaires généraux, et d'abord à celui de la CGT.

« Ce qui caractérise d'abord un espace, c'est la quantité de temps de vie qu'il a pu contenir », disait Gaston Bachelard. Combien d'hommes et de femmes ont connu la fermeture de leur lieu de travail? Combien ont vu - et dans quelle indifférence - leurs usines, leurs mines, leurs ateliers rayés, cassés, ruinés? Comment effacer de facon plus violente toute trace de votre vie ? Au nom de ces innombrables travailleurs, y aurait-il quelque chose de plus juste que de voir une revendication - à côté de celles sur les

ments. Imaginez une nouvelle île d'utopie qui soit un modèle de développement durable. Ou alors, imaginez (c'est plus facile) un lambeau de fade banlieue de plus, à la place de notre grand navire pétrifié. Imaginez comment l'insipide peut détruire le caractère. Si vous avez du mal, pensez aux pavillons de Baltard et à ce qui leur a succédé.

En ces temps électoraux, où se situe, monsieur le candidat des Verts, madame la ministre de l'environnement, votre conception de l'évolution urbaine?

Mais c'est aussi au nom de l'architecture que sont faites ces propositions, au terme de concours successifs, analysés et commentés. Le monde des affaires est ainsi fait que les architectes appelés répondent à un programme qu'ils acceptent. Deux fois par le passé, j'ai tenté, avec d'autres, de faire évoluer radicalement des projets médiocres: les Halles et Seine Rive gauche. Ce qui n'a pas empêché des professionnels

Belle-de-Mai à Marseille, en défenseur d'un intérêt général (et non, on l'aura compris, de quelque intérêt particulier). Une association se forme, au sein de laquelle les militants vont élaborer un programme-cadre réaliste prenant en compte la pollution des bâtiments, leur vétusté, la nécessité de démolir, et en quelles proportions. Afin de démontrer, une fois encore, que l'identité parisienne peut se perpétuer dans le caractère de ses îles sur la Seine, de prouver qu'en cas de nécessité nous serons quelques-uns encore à barrer la route aux bulldozers, à défendre l'image ouvrière, à réclamer l'inscription de l'île Seguin sur les registres de notre patrimoine. Quelques-uns à tout mettre en

Jean Nouvel



œuvre pour donner une nouvelle

vie au krak des Ouvriers.

Urgent: G7 cherche architecte pour grande réforme

inondent les marchés émergents pour ensuite les assécher brutalement, quand les faillites bancaires affectent des économies entières, auand des millions de gens, parvenus à la classe movenne, retombent dans la pauvreté, le besoin d'une réforme du système financier international est clair. » Profitant d'un discours sur sa politique étrangère prononcé à San Francisco le 26 février, Bill Clinton a une nouvelle fois expliqué que le monde devait « embrasser l'inexorable logique de

la globalisation ». Mais comment embrasser sans être étouffé? La réunion des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés (G7), qui s'est récemment tenue à Bonn, a montré les difficultés des grandes puissances à trouver une réponse aux soubresauts de l'économie dans un univers où les capitaux circulent librement. A l'automne, lorsque la crise s'est déplacée de la Russie à l'Amérique latine, menaçant à nouveau la croissance mondiale, le G7 avait confié au président de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, le soin d'examiner comment les grandes institutions internationales de régulation pouvaient mieux coopérer et coordonner leurs actions. M. Tietmeyer a rendu ses conclusions (Le Monde du 18 février): elles se résument en la création d'un Forum de stabilité qui réunirait deux fois par an les représentants des institutions financières, à Bâle, sous la présidence du directeur général de la Banque des règlements internationaux, Andrew Crockett.

Tout ça pour ça? est-on tenté de dire. Pourtant, qui pouvait croire qu'il serait possible d'avancer rapidement et de façon significative vers une plus grande stabilité financière? A l'issue de ce premier G7 de l'année, les ministres présents autour de la table ont mesuré le travail à accomplir et l'absence de référents théoriques susceptibles d'organiser le monde - tout au moins celui des échanges finan-

Le mouvement qu'ils ont euxmêmes promu (la libéralisation des marchés) a donné naissance à un monstre qui leur a échappé. Même si l'idée en venait aux nostalgiques de la régulation, comment « canaliser » près de 1500 milliards de dollars de mouvements de capitaux qui circulent quotidiennement sur le marché des changes? Sauf à jeter un « grain de sable » dans une machine qui s'est emballée, les décideurs doivent se contenter d'améliorer l'environnement dans lequel les marchés évoluent et dont la crise a révélé les défauts (systèmes bancaires rudimentaires. corruption, manque de transparence, inexistence d'éléments statistiques fiables, inadaptation des institutions multilatérales...).

Certes, les idées ne manquent pas. La Grande-Bretagne propose la fusion entre le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux (BRI) pour créer un super-régulateur unique des marchés financiers. Le gouvernement français suggère d'élargir les pouvoirs du Comité intérimaire du FMI pour permettre à l'institution de répondre plus rapidement aux crises et, au passage, permettre aux Européens de contrebalancer l'influence disproportionnée du Trésor américain sur le Fonds en raison de sa proximité physique et intellectuelle. Les Allemands ont lancé l'idée (fermement combattue par les Américains) de définir des « zones cibles » entre les trois principales devises (euro, yen, dollar) pour prévenir les à-coups monétaires trop brutaux. Les Canadiens conseillent de suspendre les sanctions du FMI en cas de difficultés financières des pays membres. Le financier George Soros imagine la création d'une super-compagnie d'assurances contre les défauts de paiement, Jeffrey Sachs (Harvard) une cour internationale des faillites, Jeffrey Garten (Yale) une banque centrale mondiale, Jacques Delors un conseil de sécurité économique... Et l'on ressort régulièrement l'idée d'une taxe Tobin (prix Nobel d'économie en 1981) sur les transactions financières.

RÉVISION DÉCHIRANTE

Poursuite de la libéralisation des marchés internationaux contre réimposition des contrôles de capitaux; nécessité d'une plus grande flexibilité des changes contre rétablissement de taux de change stables et même fixes entre les monnaies, allant dans certains cas jusqu'à l'effacement total d'une monnaie au profit d'une grande devise (la « dollarisation », défendue par le président argentin Carlos Menem); régulation contre libre jeu des marchés; renforcement du pouvoir du FMI contre disparition de l'institution. Deux visions différentes s'affrontent à l'aube du XXIe siècle. Ce bouillonnement reflète le désarroi des penseurs économiques face à l'accélération des technologies, mais fait également éclater leurs clivages sur la manière dont le système économique et financier fonctionne et comment il doit évoluer.

Les présidents Clinton et Chirac ont tracé les perspectives en appelant de leurs vœux l'émergence d'une « globalisation à visage humain » qui prenne mieux en compte les aspects sociaux. Plus prosaïquement, les décideurs

tions. Dans une révision déchirante, ils ont admis la nécessité d'une ouverture des capitaux progressive et compatible avec la capacité des systèmes bancaires à en absorber les flux. Au cours de l'année écoulée, des efforts notables ont été réalisés dans les pays en crise, notamment en Thaïlande et en Corée pour restructurer les systèmes bancaires. Du point de vue de la surveillance et de la définition des règles de prudence régissant les acteurs financiers, le rapport Tietmeyer marque une étape, même si on semble encore loin de pouvoir imposer les mêmes règles du jeu aux fonds spéculatifs et aux centres off shore. Les grandes puissances sont d'accord pour adopter une approche qui anticiperait les crises en coordonnant mieux leurs efforts en matière de change. Elles souhaitent associer davantage le secteur privé aux travaux des institutions multilatérales, de manière à améliorer la qualité de l'informa-

Tout cela prendra du temps. Comme le rappelait récemment Michel Camdessus, le patron du FMI, « ces changements se feront, non pas d'un seul coup, par une deuxième conférence de Bretton Woods, mais par un processus d'adaptation ». Y-a-t-il toujours ur-

gence dans l'esprit des responsables de la planète? Pour nombre d'analystes, les pays d'Asie pourraient connaître un début de croissance au second semestre 1999; la crise brésilienne n'a pas provoqué les effets secondaires redoutés sur l'économie mondiale ; la Chine n'a pas - pas encore? - dévalué: les Occidentaux ont fait leur deuil des réformes en Russie avant les échéances électorales de l'an 2000; l'économie américaine affiche une santé insolente ; l'Europe semble disposée à adopter, si nécessaire, des mesures de relance de son économie.

Peut-être, comme le relevait récemment Kenneth S. Courtis. économiste en chef de la Deutsche Bank, la crise a-t-elle été trop rapide et trop faible pour inciter à un changement radical des institutions. Après être passées à l'automne « à deux doigts d'une catastrophe majeure », le risque est aujourd'hui que les grandes puissances se contentent de quelques réaménagements de façade. Jusqu'à la prochaine crise. Elle est pour l'ensemble des économistes. înévitable. Et si certains pensent qu'elle viendra des pays développés, personne ne peut prédire ce qui la déclenchera.

Babette Stern

Déforestation, par Hervé Coffinières

La petite guerre américano-britannique contre Saddam Hussein

À QUOI jouent les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en Irak? Depuis la fin de l'opération dite « Renard du désert », le 20 décembre 1998, leurs aviations se livrent, quotidiennement ou presque, à des bombardements de positions irakiennes, présumées être des sites de défense antiaérienne, dans les deux zones d'exclusion imposées à Bagdad au sud du 33e et au nord du 36e parallèle. Washington et Londres justifient ces tirs par les menaces que représenteraient les défenses irakiennes pour les appareils en patrouille dans ces zones dont Bagdad n'a jamais reconnu la légalité et qu'il s'est juré d'interdire aux avions « ennemis ».

A ce rythme, il ne devrait bientôt plus rester aux mains des Irakiens une seule arme de défense antiaérienne. A moins que le régime irakien ait pris soin d'en retirer des zones concernées. Au moins dans deux circonstances, les tirs ont touché des objectifs civils : un faubourg de Bassorah dans le sud et l'oléoduc irako-turc dans le nord du pays. Les autorités irakiennes font par ailleurs régulièrement état de victimes au sein de la popula-

Lundi 1er mars, le responsable du programme humanitaire des Nations unies en Irak, Hans von Sponeck, a averti que ledit programme,

RECTIFICATIF

« LIBÉRATION »

Le nouveau directeur de la rédaction de Libération s'appelle Frédéric Filloux, et non Fillioux, comme nous l'avons écrit par erreur dans Le Monde du 4 mars.

plus communément connu sous l'appellation « Pétrole contre nourriture », pourrait être affecté par les bombardements. Ces derniers mettent en danger la vie des personnels des Nations unies chargés de sa mise en application, limitant leurs déplacements et l'efficacité de leur mission. Si la formule « Pétrole contre nourriture » devait être handicapée par les pilonnages, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne saperaient, avant même sa mise en œuvre, leur propre projet de déplafonner les ventes de pétrole consenties à l'Irak pour qu'il puisse subvenir aux besoins élémentaires de sa population. Ce plafond est aujourd'hui fixé à 5,2 milliards de dollars par semestre mais, en raison du délabrement de ses installations pétrolières, Bagdad n'est pas en mesure de l'atteindre.

LE SILENCE DE L'ONU

A quoi rime donc la guerre d'usure que Washington et Londres livrent à l'Irak depuis plus de deux mois? L'objectif est-il d'affaiblir le potentiel militaire irakien, comme lors de l'opération « Renard du désert »? Ce qui est sûr, c'est que ces pilonnages ne résoudront pas le problème de l'élimination des armes de destruction massive de l'Irak, principal objectif des Nations unies dans ce pays. Ils n'empêcheront pas non plus, en l'absence de toute inspection ou de système de contrôle international, Bagdad de se réarmer s'il le souhaite. En leur imprimant une grande régularité et en les maintenant dans les limites d'un « conflit de faible intensité », les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont réussi à banaliser ces pilonnages. Le silence

du Conseil de sécurité de l'ONU est assourdissant. Les Etats arabes sont divisés sur la manière de réagir à l'affaire irakienne. La presse à travers le monde n'accorde plus qu'une place très relative à la miniguerre dont le territoire irakien est le théâtre.

Couplés au projet d'aider certaines formations de l'opposition à renverser le président Saddam Hussein – en vertu de l'Irak Liberation Act, récemment voté par le Congrès, qui consacre 97 millions de dollars (88 millions d'euros) à cette fin -, les bombardements américains et britanniques pourraient avoir pour but de mettre la pression sur le régime et de le déstabiliser. La partie n'est pas gagnée d'avance, Bagdad ayant pris ses précautions.

Dès l'opération « Renard du désert », les autorités irakiennes ont divisé le pays en quatre zones militaires confiées à des hommes de confiance et à poigne chargés de mater toute velléité d'insurrection civile mutinerie ou révolte militaire. A en croire au moins deux formations de l'opposition, le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak de l'ayatollah Mohamad Baqer El Hakim et le Parti communiste, plusieurs militaires, dont des officiers, ont été exécutés ces dernières semaines pour insubordination.

Une révolte populaire chiite. dont l'ampleur semble avoir été exagérée par l'opposition, a récemment eu lieu, après le meurtre de l'un des plus importants chefs religieux de cette communauté, l'ayatollah Mohamad Sadek El Sadr. La révolte, spontanée, a été violemment réprimée par les troupes

d'élite. La parade mise en place par le président irakien aux desseins supposés ou réels de Washington semble avoir été – jusqu'à maintenant – efficace.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne naviguant à vue en Irak de puis huit ans, le risque est grand que le harcèlement auquel ils soumettent actuellement ce pays soit un pari de plus, dont l'issue est loin d'être garantie, une sorte de coup de dés dont ils espèrent qu'il entraînera la chute du président irakien. Un livre très documenté, récemment paru aux éditions First, L'Enigme Saddam, est éloquent sur les bricolages de l'administration et de la centrale de renseignements américaine (CIA) en Irak depuis

La seule politique « vigoureuse et cohérente » des administrations successives américaines, écrivent les auteurs, les journalistes britanniques Andrew et Patrick Cockburn, fut celle des sanctions, dont le peuple irakien aura en définitive été la principale victime. Les divergences de vues entre l'administration et la centrale de renseignements et, au sein de cette dernière, entre les antennes de Londres et de Langley notamment, les paris faits sur certaines formations et plus précisément sur des personnalités de l'opposition qui ne représentaient pratiquement qu'ellesmêmes auront conduit, depuis huit ans, à un maintien du statu quo en faveur de Saddam Hussein. Le président irakien, qui avait commis d'énormes erreurs jusqu'à l'expulsion de son armée du Koweït, a su en tirer profit.

Mouna Naïm

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05 Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 206 806 F Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90 Internet: http://www.lemonde.fr

■ ÉDITORIAI •

Les femmes et la prospérité

Conseil d'analyse économique (CAE), que Lionel Jospin a installé à son côté pour l'éclairer sur les grands débats économiques et sociaux, avait essuyé des critiques. Composé des experts les plus connus, de toutes obédiences, on le disait pléthorique, trop œcuménique et trop « parisien » pour être réellement efficace. Ce reproche n'était pas justifié. Le CAE joue désormais un rôle irremplaçable dans le débat économique français. Son rapport sur les inégalités économiques entre les hommes et les femmes vient d'en donner une nouvelle preuve.

Quand ils abordent ce débat, les hommes politiques, de quelque bord qu'ils soient, sont souvent embarrassés. A droite, beaucoup considèrent, plus ou moins ouvertement, que les femmes constituent une maind'œuvre excédentaire en temps de crise, et qu'il vaudrait mieux les inciter à rester au foyer. Le travail des femmes serait une sorte de luxe pour temps de prospérité, comme l'immigration. Dans le cadre d'un programme fortement teinté d'ordre moral, Philippe de Villiers le dit clairement, puisqu'il défend l'instauration d'un salaire familial. C'est aussi, sur un registre plus modéré, la conception implicite de la plus grande partie de la droite, Jacques Chirac en tête, avec l'allocation parentale de libre choix. Or, l'étude du CAE ruine cette analyse. Elle démontre, à l'inverse, que l'arrivée des femmes dans la vie active est, pour reprendre les mots d'un de ces experts, « le facteur le plus dyna-

ses débuts, le mique de la croissance dans les modes de production contemporains ». Elle stimule la croissance beaucoup plus qu'elle n'alourdit les statistiques des demandeurs d'emplois. Le travail des femmes «rapporte» plutôt qu'il ne « coûte », et ce qu'il coûte se traduit en une demande solvable de services, qui crée des emplois.

A gauche, on aimerait bien défendre le droit des femmes et faire en sorte qu'elles puissent concilier vie professsionnelle et vie privée. Mais, dans un contexte de forte rigueur budgétaire, quelles sont les marges pour agir? Lionel Jospin et Martine Aubry avaient déjà compris, lors de la conférence sur la famille de juin 1998, qu'une nouvelle politique familiale était à inventer. fondée non plus sur des conceptions classiques et natalistes, mais sur les réalités des familles d'aujourd'hui. Le rapport du CAE ouvre de nouvelles pistes de réflexion. Pour ne prendre qu'un seul exemple: s'est-on demandé, dans les rangs socialistes, si l'impôt sur le revenu n'est pas un prélèvement « antiféministe » dès lors que son mode de calcul tend à considérer la rémunération du « conjoint » comme un salaire d'appoint? La question, même si elle n'est pas simple, mérite d'être posée.

Le malthusianisme implicite de certains raisonnements économiques subit donc une nouvelle défaite. En période de crise, la solution n'est pas dans le repli mais, au contraire, dans l'extension de la demande. D'ailleurs. même la démographie y trouve son compte: plus les femmes peuvent librement travailler, plus elles ont d'enfants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses); Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux); Michel Kajman (Débats); Eric Le Boucher (International): Patrick Jarreau (France): Franck Nouchi (Société): Claire Blandin (Entreprises): Jacques Buob (*Aujourd'hui*); Josyane Savigneau (*Culture*); Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*) Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels: Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*. Fonds commun de placement des personnels du Monde Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le bassin aux murènes

COMME sur tous les collégiens de France et de Navarre les murènes de la Rome antique firent sur moi une forte impression: ces anguilles gigantesques et voraces que les Romains opulents nourrissaient dans leurs viviers, qu'ils pêchaient lorsqu'ils voulaient se régaler de leur chair délicate, et auxquelles ils jetaient en pâture leurs esclaves fautifs, inspiraient aux adolescents une horreur susceptible de les dégoûter à jamais de la matelote d'anguilles.

Il a fallu bien des années pour que je comprenne que mes camarades et moi – et mes professeurs peut-être – avions été mystifiés, que nous avions pris de plaisants symboles pour effroyables réalités.

Tout s'éclaire dès que l'on a compris qu'il s'agit de fines allusions aux procédés de gouvernement dont usaient les autorités impériales et légèrement décadentes.

Il y avait alors, comme sous tous les régimes, des scandales de toute taille, mais, au lieu de les assommer d'abord, les Romains prévoyants les mettaient dans un vivier, les nourrissaient, les engraissaient à loisir, pêchaient de temps à autre celui qui paraissait le plus propre à assouvir la faim d'une opinion haletante. Pour faire « plus vrai », on jetait dans le bassin aux scandales quelque lam-

Mesurez le progrès accompli: aujourd'hui le bassin aux murènes existe encore, on annonce parfois un grand banquet avec murènes de choix, on va même jusqu'à retirer du vivier une ou deux murènes, mais aussitôt on les reiette à l'eau et on ne les revoit plus, car elles savent nager.

> Pierre Audiat (6-7 mars 1949.)

Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-08-78-30** Index et microfilms du *Monde* : **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province: 08-36-68-03-78

ENTREPRISES

MARKETING Un senior « naît » toutes les 90 secondes. L'allongement de l'espérance de vie, l'arrivée des baby-boomers à l'âge de 50 ans, la chute du taux de natalité modi-

fient l'équilibre démographique de notre société. • FACE à ce bouleversement, les entreprises françaises restent timides: peu d'entre elles proposent des produits adaptés, et

leur communication prend rarement MIER FREIN: concevoir un produit « spécifique senior » effraie les en-

une image jeune. La politique de

lions de seniors mène, avec succès, une véritable croisade pour que les industriels n'ignorent pas les plus de 50 ans dans leurs produits et leur

Quinquagénaires et riches, des clients à conquérir avec tact

Communiquer sur ce thème n'est pas chose aisée : les seniors ne veulent pas être « ghettoïsés »

A TOULON et à Caen, le distributeur Fnac teste depuis un mois une carte « Fnac senior » destinée à ses clients de plus de 55 ans. La RATP prépare un projet similaire qui devrait voir le jour dans l'année. Un guide du Routard senior, édité en partenariat avec le voyagiste Selectour, est en cours de distribution dans les agences de voyages du groupe. Une caisse pilote destinée aux personnes âgées est expérimentée dans un hypermarché Auchan... En ce début 1999, les initiatives des entreprises à l'intention des plus de 50 ans éclosent. Une nouveauté en France, pays jusqu'alors peu ouvert à l'idée de s'adapter à ce type de consommateur.

Cet intérêt naissant a une véritable logique économique. « Depuis le Î^{er} janvier 1996, un senior "naît" toutes les 90 secondes », commente Jean-Louis Tréguer, auteur du livre Le Senior Marketing aux éditions Dunod. Entre 1990 et 2020, en Europe, le nombre des plus de 50 ans progressera de 75 % alors que celui des moins de 50 ans n'augmentera que de... 1 %! L'allongement constant de l'espérance de vie, l'arrivée des baby boomers à l'âge de 50 ans, la chute du taux de natalité modifient l'équilibre démographique de notre société.

LES PREMIERS ACHETEURS

Les plus de 50 ans – 18 millions actuellement - représentaient 25 % de la population française en 1962 et 29,6 % en 1990, ils devraient, selon l'Insee, dépasser 41 % en 2020. De plus, cette population est dotée d'un pouvoir

treprises soucieuses de conserver

communication doit être bien pensée : les seniors ne veulent pas être « ghettoïsés ». ● AUX ÉTATS-UNIS, une association qui regroupe 33 mil-

Peu d'entreprises en France offrent des produits et des services spécifiques aux plus de 50 ans, par peur de vieillir leur image.

Un poids considérable dans l'économie PART DES PLUS DE 50 ANS DANS LA CONSOMMATION TOTALE ACHATS DE VÉHICULES NEUFS **EN EUROPE** POUR LES FEMMES: CRÈMES POUR LE VISAGE VENDUES * VISITES CHEZ LE COIFFEUR PAIRES DE LUNETTES VENDUES

DÉTENTION D'UN PORTEFEUILLE D'ACTIONS

en grande surface

ACHATS DE VÉHICULES

HAUT DE GAMME

d'achat « supérieur de 30 % au pouvoir des moins de 50 ans », selon le Credoc. Leur poids économique est ainsi devenu considérable dans notre société.

Les entreprises françaises, très au fait des ces données marketing, restent néanmoins timides: peu d'entre elles proposent des produits adaptés et leur communication prend rarement cette population en compte. Plusieurs raisons à cela. Premier frein difficilement avouable: concevoir un produit « spécifique senior » effraie les services marketing, soucieux de conserver une image jeune à leur entreprise. L'industrie automobile passe volontiers sous silence que ses premiers acheteurs sont des seniors. Pourtant ses produits sont encore peu pensés pour eux.

Nivea a lancé en 1994 une

spot publicitaire représentant deux femmes senior bayardant dans un café. Les femmes de plus de 50 ans, se considérant comme actives, ne se sont pas reconnues. » « En fait, poursuit-il, nous avions projeté notre propre vision des plus de 50 ans. » Depuis, l'entreprise a changé de mannequin : exit la femme aux cheveux blancs qui apparaissait dans les premières publicités, au profit d'une femme active aux cheveux colorés!

LA MÉSAVENTURE DE DANONE

Autre mésaventure, celle du groupe Danone: l'entreprise agroalimentaire a, en 1996, utilisé des clichés noir et blanc de la photographe Bettina Rheims représentant d'une façon assez crue des personnes du troisième âge. Cette campagne aux effets désastreux a été déprogrammée après quelques semaines.

marketing. Nous avions réalisé un

Face à ces subtilités, la recette n'est pas unique. En France, les entreprises qui mènent une réflexion poussée ont adopté des stratégies différentes : certaines en parlent ouvertement, d'autres non. Optique 2000 annonce la couleur. Depuis 1988, «nous spécialisons notre offre sur la presbytie. une pathologie de l'œil qui affecte majoritairement les plus de 50 ans », raconte Yves Guenin, secrétaire général. Résultat : la chaîne d'optique attire 20 % de plus de seniors qu'un magasin d'optique normal. L'entreprise a créé « le senior club » en septembre 1998 qui offre des réductions chez des partenaires. Optique 2000 détient désormais un fichier d'environ 2 millions de seniors. Pour éviter de vieillir son image, l'opticien est parallèlement le partenaire d'événements dynamiques: rallye automobile, concours de jet ski... D'autres tentatives spécifiques voient le jour. L'assureur automobile Zuritel propose des produits spécialisés seniors depuis 1996. Cependant, la maison mère, le groupe suisse Zurich, a préféré créer une filiale

des seniors, a désigné un responsable, Olivier Bayer, pour étudier ce sujet. Les magasins ont adopté des modifications discrètes: étiquettes agrandies, apparition de bancs... « Une réflexion de fond est en cours, avoue-t-il. C'est un phénomène lourd de conséquences. »

La France paraît bien en retard sur les Etats-Unis où certains groupes intègrent cette réflexion dès la conception de leurs produits. General Motors a, à la suite

L'exemple américain

Le lobby seniors existe, les industriels américains l'ont rencontré! Depuis vingt ans, l'American Association of Retired Persons (AARP) défend haut et fort les intérêts des plus de cinquante ans. L'AARP entend « démontrer aux industriels le réel poids économique des seniors », précise Cary Silvers, responsable des études. L'association réalise des enquêtes sur les besoins et attentes de cette partie de la population, qu'elle envoie aux industriels et publicitaires.

Pour mener à bien cette croisade, l'AARP ne lésine pas sur les moyens: 1500 personnes travaillent pour s'occuper des 33 millions d'adhérents de l'association. Pour la somme modique de 8 dollars annuels, chaque adhérent reçoit Modern Maturity, une revue bimestrielle, et AARP Monthly, un bulletin mensuel. L'AARP propose aussi des produits d'assurance.

pour ne pas brouiller sa propre image.

Certains grands groupes réfléchissent sans en faire état. Ainsi la banque Crédit du Nord offre depuis 1996 une gamme de produits et de services, mais ne désire pas « adopter un positionnement senior marqué », précise Thierry Candidat, directeur des marchés particuliers et professionnels. La chaîne Monoprix, dont « 80 % des clients les plus fidèles à l'enseigne » sont

de tests, agrandi les tableaux de bord de certaines voitures. Le fabricant informatique Acer a coloré les fils de ses ordinateurs pour en faciliter les branchements. Ce marché en forte croissance oblige les entreprises françaises à adapter rapidement leur offre. Sous peine d'ignorer une part grandissante de leur clientèle... et de rater un grand nombre de ventes.

L. Be.

IBM et Dell scellent un partenariat record de 15 milliards d'euros

LE GÉANT américain Dell a repris l'initiative pour faire oublier le ralentissement de ses ventes au quatrième trimestre (seulement 38 % de progression, contre une movenne de 50 % durant les deux années précédentes). Jeudi 4 mars, le deuxième fabricant mondial de micro-ordinateurs a annoncé un accord de fourniture de produits avec IBM portant sur 16 milliards de dollars (15 milliards d'euros), le montant le plus important jamais observé dans ce métier.

Pour une durée de sept ans, IBM fournira en tant qu'OEM (Original Equipment Manufacturer) des produits de haute technologie: composants électroniques, éléments de stockage, de connection et des écrans destinés à être intégrés dans les PC, les portables et les serveurs vendus par Dell. Dans le futur, les deux groupes devraient développer en commun de nouveaux produits.

Ce partenariat ne semble pas avoir la même importance pour les deux groupes. Jan Gesmar-Larsen, le président de Dell pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, explique au Monde que « cet accord ne change rien au modèle de vente sur commande de Dell ». Malgré l'annonce d'un montant précis d'achats sur sept ans, « Dell ne va pas modifier sa politique de stocks très faibles, réduits à seulement sept jours de production au dernier trimestre. C'est seulement la formalisation et la sécurisation de relations

déjà anciennes: Dell est l'un des cinq premiers clients d'IBM et ce dernier est l'un des cinq premiers

fournisseurs de Dell ». L'accord s'inspire des relations étroites déjà nouées avec Intel (son fournisseur de microprocesseurs) et Microsoft (pour les systèmes d'exploitation). Selon M. Gesmar-Larsen, «l'important pour Dell est de toujours disposer des dernières technologies afin d'être le premier à les commercialiser ». Grâce à cette stratégie, Dell est toujours à la pointe de la technologie sans pour autant être obligé de dépenser des fortunes dans la recherche et le développement (il y consacre à peine 1,5 % de son chiffre d'affaires)

NOUVELLES PRIORITÉS

En revanche, pour IBM, l'accord semble plus important. Il correspond à l'énoncé de ses nouvelles priorités stratégiques. Récemment, le géant de l'informatique a identifié trois activités clés pour son développement futur: les logiciels. les services et la vente de produits technologiques. En signant un accord d'OEM avec Dell, « IBM augmente ainsi la taille de ses débouchés commerciaux et diversifie ses canaux de distribution », a estimé James T. Vanderslice, vice-président en charge de la structure IBM Technology Group. Avec cet accord, IBM montre clairement que ses ventes de composants informatiques doivent dépasser la simple fourniture de sa propre production de PC. IBM détient sensiblement la même part de marché mondial que Dell dans la vente de PC (environ 8 % chacun), face à Compaq, qui contrôle 13 % du marché mondial.

D'ailleurs, certains observateurs ont fait remarquer que la vente de PC ne figure pas dans les nouvelles priorités d'IBM. Mais M. Gesmar-Larsen se refuse à conclure qu'IBM pourrait céder sa production de PC à Dell. « Les termes de l'accord sont clairs et ils se bornent à la fournitures de produits », insiste-t-il.

Enguérand Renault

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PAUL TRÉGUER

gamme spéciale peaux matures,

Nivea Vital. « Avant le lancement,

deux camps se sont opposés, précise

René van Duijnhoven, directeur

marketing, certains avaient peur

que cela viellisse notre image. » Il

n'en a rien été. La gamme Nivea

Vital est en croissance de 30 % par

an et représente déjà 5 % du

communication doit être bien

pensée. « Les seniors veulent qu'on

les prenne en compte, explique

M. Tréguer. Mais ils ne supportent

pas d'être enfermés dans un ghetto

ou qu'on leur renvoie une image

d'eux qui ne leur correspond pas. »

Le groupe Nivea en a fait l'expé-

rience. « Nous avons mis autant de

temps à trouver la bonne façon de

lancer le produit Nivea Vital qu'à le

développer, avoue le directeur

Second frein: la politique de

chiffre d'affaires du groupe.

Vous êtes créateur de Senioragency, qui

conseille les entreprises sur le marché des seniors. Comment définiriez-vous cette partie de la population? - Il y a désormais plusieurs générations de se-

niors. Les différences sont énormes entre une personne active de 50 ans et une personne à la retraite depuis vingt ans. Certains seniors de 55 ans se retrouvent avec des parents encore vivants et des enfants qui ne veulent pas quitter le domicile parental! L'arrêt de l'activité professionnelle constitue cependant un cap et a un fort effet sur la consommation : changement de domicile, de voiture, plus de temps pour les achats... Autre différence : les femmes acceptent bien plus facilement de prendre de l'âge que les hommes.

🕥 Les seniors sont-ils un marché à part entière ? Malgré cette diversité, l'âge venant, une certaine cohérence de besoins et de valeurs apparaît. Il y a bien sûr l'évolution physique (baisse de la vue et de l'audition, déplacements moins rapides...) qui génère un plus grand besoin de confort. Certaines inquiétudes apparaissent vis-àvis de la sécurité, du manque de ressources financières, même si ces personnes ne sont pas dans le besoin. Les seniors désirent également être solidaires de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Enfin, ils ont du temps et deviennent extrêmement réfléchis dans leurs achats. Mais, attention : c'est aussi la catégorie de population qui prend le plus de plaisir à acquérir quelque chose.

3 Les entreprises françaises sont-elles en retard ?

- Nous n'avons pas en France un groupe de pression fort, comme aux Etats-Unis, pour faire prendre conscience aux industriels et aux sociétés de services de la nécessité d'une offre-produit adaptée. Dans certains secteurs très portés sur l'image, comme l'automobile ou l'industrie cosmétique, c'est encore une maladie honteuse de s'intéresser aux seniors. Face à ce phénomène de société, il y a une peur panique, qui n'est pas étrangère au fait que les décideurs actuels sont eux-mêmes des seniors. Dans l'ensemble, les autres pays européens ne sont guère plus avancés

> Propos recueillis par Laure Belot

Des adaptations en cours

• Automobile : simplification des tableaux de bord et agrandissement de la taille des chiffres chez Saab et General Motors. Etude d'un siège pivotant pour une sortie plus facile. Chez Renault, d'ici quatre ans, « des modèles permettront une meilleure accessibilité ».

- Transports en commun : abaissement du plancher des nouveaux bus depuis deux ans à la
- **Téléphonie** : claviers à grandes touches chez l'américain AT & T et

France Télécom. Amplificateurs téléphoniques. « Nous entamons une réflexion en profondeur sur ce marché et l'ergonomie de nos produits », affirme France Télécom.

Pharmacie : conditionnement unitaire du médicament pour éviter les erreurs. Inscriptions plus grosses. Chez Pfizer, « l'orientation de notre recherche suit l'évolution des grands équilibres mondiaux ». Trois des quatre dernières molécules commercialisées dans le monde (traitement de la maladie d'Alzheimer, anti-hypertenseur,

Viagra) sont majoritairement consommés par des seniors. Le laboratoire Ipsen, dirigé par le gérontologue Michel Allard, s'est spécialisé dans le traitement « du mieux vieillir ».

• Presse: agrandissement de la taille des caractères (Bel Âge Magazine de Bayard Presse).

• Grande distribution : bancs et coins repos, chariots électriques disponibles dans 50 % des magasins Auchan. Une caisse « spécial seniors » pour éviter les attentes est en test. Les caissières qui y travaillent ont plus de 50 ans. Chez Monoprix, augmentation de

la taille des étiquettes, apparition

des bancs. • Location de voiture : le club senior Avis permet un surclassement du véhicule loué.

Dépose du véhicule à domicile pour 50 % du tarif habituel. Banque: le package « Nord plus magister » du Crédit du Nord propose, avec la carte bancaire, des services téléphoniques (livraison à

une assistance perte de clefs. • Assurance : Zuritel offre des produits d'assurance automobile « moins chers » car les seniors ont moins d'accidents.

domicile, réservation voyage) et

NOMINATIONS

Jean-Luc Vergne arrive chez PSA

APRÈS vingt-six ans passés chez Elf, où il était directeur des ressources humaines et membre du comité exécutif, Jean-Luc Vergne rejoindra PSA Peugeot



Citroën fin avril. Il remplacera à partir du 1er janvier 2000 Jean-Louis Silvant,

membre du comité exécutif, qui se consacrera alors exclusivement à la direction industrielle. Ces décisions s'inscrivent dans la réorganisation de la direction des ressources humaines voulue par le président du directoire de PSA, Jean-Martin Folz: Iean-Claude Milcent a été nommé directeur des relations sociales (Le Monde du 27 février) et Jacques Pompanon à la direction des ressources humaines de l'usine de M. Vergne, 50 ans, titulaire

d'une maîtrise de droit et de sociologie, a débuté sa carrière chez Elf en 1973. Après avoir occupé différents postes de directeur du personnel dans des unités de production et les filiales de Sanofi, il devient directeur des ressources humaines de la branche pharmaceutique d'Elf de 1988 à 1993, avant de prendre en charge la direction des ressources humaines du groupe pétrolier.

■ EULER: Yves de Gaulle, (47 ans, Cour des comptes), ancien membre du comité exécutif des AGF, a été nommé directeur général du groupe Euler. Après une carrière dans l'administration, Yves de Gaulle avait rejoint en 1989 le cabinet KPMG-Fidal. Il était devenu en 1991 avocat associé du cabinet Jeantet avant d'entrer aux AGF l'année suivante.

■ DANONE: Jean-Louis Gourbin, (51 ans, DES de sciences économiques), vice-président de Kellogg Company et président de Kellogg Europe, est nommé directeur général de Biscuits Monde, membre du comité exécutif du groupe Danone. Il a fait l'essentiel

de sa carrière chez Kellogg. **■ BANQUE DE LA CITÉ: Claude** Porcherot (58 ans, X), directeur central des activités immobilières, membre de la direction général de la BNP, a été nommé président de la Banque de la Cité (groupe BNP). Il a fait toute sa carrière à la BNP.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67 ou par e-mail: entreprises@lemonde.fr

La faiblesse de l'euro face au dollar n'inquiète pas la Banque centrale européenne

La BCE a laissé inchangés, jeudi 4 mars, ses taux directeurs

Le président de l'institut d'émission européen, Wim Duisenberg, a estimé, jeudi, que la force affichée par l'euro au moment de son lancement devait être considérée « comme une exception et non comme la règle ». Tout en soulignant le ralentissement économique dans la zone euro, il

a critiqué les accords salariaux conclus en Allemagne et a invité Bonn à prendre rapidement des mesures pour assainir l'économie.

FRANCFORT

de notre correspondant

Alors que l'euro a continué à perdre du terrain, jeudi 4 mars, face au dollar, le président de la Banque centrale européenne (BCE) s'est montré serein : à l'issue du conseil des gouverneurs, qui a choisi de laisser inchangé, à 3 %, son principal taux directeur, Wim Duisenberg a assuré que l'effritement de la monnaie unique, ces dernières semaines, « n'était pas un sujet d'inquiétude, mais le serait s'il se poursuivait ». Selon lui, la force initiale de l'euro, à son lancement, « était une exception »: son niveau actuel correspondrait à celui du deutschemark pendant la majeure partie de l'année passée. La parité entre les deux monnaies devrait d'ailleurs « plus à la force du dollar qu'à la faiblesse de l'euro »

Au cours de la séance de jeudi, l'euro est tombé sous la barre des 1,08 dollar, pour la première fois depuis son lancement. Depuis le 4 janvier, la monnaie européenne a perdu plus de 9 % de sa valeur face au billet vert. Le statu quo décidé jeudi par la BCE n'a pas permis à l'euro de se redresser. Vendredi matin, il restait faible, à 1,0810 dollar. Certains investisseurs semblent estimer que l'immobilisme monétaire risque d'affaiblir davantage l'économie de l'Euroland et par contrecoup sa monnaie.

La BCE a démenti, jeudi 4 mars, les rumeurs qui circulaient ces derniers jours sur son éventuelle intervention pour défendre la valeur de la monnaie unique. « Un euro stable est bon pour l'Union monétaire, c'est ce que nous voulons », a ajouté M. Duisenberg, qui compte aborder le sujet lors de la prochaine rencontre de l'Euro 11, où se re-

trouveront les ministres des finances et les banquiers centraux de la zone euro. Dans une allusion voilée aux injonctions d'Oskar Lafontaine sur une baisse des taux, le président de la BCE n'a pas exclu que le recul de la monnaie unique pouvait être également lié aux pressions politiques survenues ici et là sur le Vieux Continent. Sur ce Le mouvement est particulièrement net en matière de production industrielle – en recul de près de 1 % – avec, comme première conséquence, la poursuite de la baisse du moral des chefs d'entreprise. Cette attitude contraste toujours avec l'état d'esprit des consommateurs, dont la confiance se maintient à un

La baisse du yen stimule la Bourse japonaise

La Bourse de Tokyo a terminé vendredi 5 mars en hausse de 5,1 %, l'indice Nikkei clôturant à 14 894,00 points, son plus haut niveau en clôture depuis trois mois. Depuis le début de l'année, elle affiche une progression de 7,60 %, se plaçant en tête des grands marchés de la planète. La restructuration du secteur bancaire rassure les investisseurs, tandis que la Banque du Japon mène une politique monétaire de plus en plus souple : mardi, le loyer de l'argent au jour le jour est tombé à 0,02 %.

La détermination de l'institut d'émission provoque un recul de la monnaie japonaise, tombée vendredi matin à 122,7 yens pour un dollar, son plus bas niveau depuis près de trois mois. La faiblesse du yen dope les valeurs exportatrices, comme Bridgestone ou Honda, qui ont gagné vendredi respectivement 7,74 % et 6,84 %. La Bourse nippone a aussi profité de la hausse de 6,9 % de l'action Sony, qui a signé avec Toshiba un accord pour la production de puces électroniques.

point, M. Duisenberg a espéré que « les hommes politiques vont faire leur maximum pour soutenir la confiance dans la nouvelle monnaie ».

Serein vis-à-vis du billet vert, le président de la BCE l'est moins pour l'économie européenne et pour l'Allemagne en particulier. « Certains des risques identifiés auparavant (...) se sont concrétisés au quatrième trimestre 1998 », a-t-il constaté. La croissance dans la zone euro s'est affaiblie à la fin de l'année et l'activité va en se ralentissant ces derniers mois, selon les observations de la Banque centrale.

La BCE estime que les relâchements en matière budgétaire et les augmentations salariales, ajoutés au ralentissement économique dans la zone euro, constituent des sujets d'inquiétude. Son président ne s'est pas privé de faire allusion aux hausses de salaires survenues récemment dans la métallurgie allemande: «Les développements salariaux ne sont pas seulement un risque pour les prix, mais aussi pour la croissance et pour l'emploi. » De même, il a mis en garde une nouvelle fois certains gouvernements, dont l'Allemagne et la France, nommément cités, contre tout

manquement à la discipline budgétaire en vigueur dans la zone euro. « Nous espérons que le gouvernement allemand va prendre les mesures adéquates pour assainir l'économie [du pays] », a-t-il souligné.

UN NIVEAU « EXTRÊMEMENT BAS »

Dans ce contexte, «il n'v a aucune pression significative à la hausse ou à la baisse des prix à court terme », affirme le président de la BCE pour justifier le maintien des taux à un niveau qu'il juge « extrêmement bas ». En janvier, l'indice des prix à la consommation des pays membres de l'euro affichait une augmentation de 0.8 % sur un an, stable par rapport aux deux mois précédents. Enfin, les gouverneurs de la zone euro ne considèrent pas la croissance vigoureuse de l'agrégat monétaire M 3, dont le niveau permet de mesurer la quantité de monnaie en circulation, comme un signe de future pression inflationniste.

Une fois n'est pas coutume, c'est l'environnement international qui soulage les responsables monétaires. Christian Noyer, le vice-président de la BCE, de retour d'Extrême-Orient, a évoqué les tendances encourageantes perceptibles dans certains pays d'Asie. Les performances des Etats-Unis constituent également un bon point. Wim Duisenberg constate ainsi « une réduction de certaines incertitudes entourant l'évolution de l'économie mondiale en 1999 ». Mais il entend allier la prudence à la sérénité: «Il est trop tôt pour donner un jugement vraiment favorable sur l'environnement extérieur. »

Philippe Ricard

La réorganisation des banques dope leurs titres en Bourse

ABN Amro devient actionnaire de Banca di Roma

LE SECTEUR bancaire est en pleine ébullition. Le belge KBC a payé le prix fort pour entrer dans le capital du très courtisé Crédit commercial de France (CCF) et devenir deuxième actionnaire, à hauteur de 11,5 %, derrière Swiss Life et devant le néerlandais ING (*Le Monde* du 5 mars). Le deuxième groupe financier belge né de la fusion des banques Kredietbank, Cera et de l'assureur ABB a raflé la mise au détriment du néerlandais ING.

Même s'il a précisé qu'il n'envisageait pas de lancer une OPA, KBC « espère, par cette acquisition, confirmer les liens d'amitié qui existent depuis longtemps entre elle et le CCF » et « renforcer l'équilibre de l'actionnariat de la banque française », a souligné l'établissement dans un communiqué. En tout cas, KBC Banque et Assurance a les moyens : pour racheter 7,8 % du capital du CCF aux Mutuelles du Mans, le groupe belge a déboursé 627 millions d'euros (4,113 milliards de francs), 112,5 euros par titre, ce qui valorise le CCF à 8,2 milliards d'euros (53,7 milliards de francs), soit 2,7 fois sa valeur d'actif net. A titre de comparaison la Société générale et Paribas valaient au moment de l'annonce de leur union 1,4 à 1,5 fois leur actif net.

C'est une très belle opération pour les Mutuelles du Mans, qui vont engranger une confortable plus-value et renforcer leur structure financière qui en a bien besoin. Pour le CCF aussi. Ce prix, très élevé, est de nature à dissuader des prédateurs tentés par la part de marché de la banque. Les analystes estimaient jusqu'à présent à un maximum de 110 euros par action le prix qu'un acheteur pourrait payer pour une prise de contrôle majori-

taire. Conséquence, le titre CCF a gagné, jeudi, 2,77 % à 83,4 euros, mais ne s'est pas emballé, signe que la spéculation s'est calmée. Cette prise de participation s'est sans doute réalisée avec l'accord tacite de la direction du CCF. Charles de Croisset, son président, ne pouvait rêver un meilleur dénouement. Les trois premiers actionnaires, Swiss Life, KBC et ING, se retrouvent avec une participation équilibrée, autour de 10 %, ce qui permet pour l'instant à la banque de mener une politique indépendante.

Cette annonce a entraîné la flambée des titres bancaires. Jeudi, la BNP a gagné 5,33 % à 79,9 euros (524,11 francs), soit une capitalisation de 17,45 milliards d'euros (114,5 milliards de francs). Paribas a progressé de 2,53 % à 81,05 euros, tandis que la Société générale gagnait 2,35 % à 139,3 euros. Seul le certificat d'investissement du Crédit lyonnais, déjà très cher, a légèrement fléchi de 0,02 % à 40,09 euros. Le décret de privatisation sera publié d'ici à la fin de la semaine prochaine, a indiqué Bercy.

De même, les valeurs bancaires ont flambé sur le marché italien jeudi 4 mars. La banque néerlandaise ABN Amro a annoncé vendredi 5 mars le rachat de 8,75 % du capital de Banca di Roma pour 661,3 millions d'euros au principal actionnaire de la banque, la fondation bancaire publique Cassa di Risparmio di Roma. Banca di Roma va céder sa filiale BNA (Banca Nazionale dell'Agricoltura) à la Popolare Antonveneta, partenaire d'ABN Amro. Ce qui ne fait que relancer la spéculation sur la recomposition du secteur bancaire italien.

Sophie Fay et Pascale Santi

Contrat d'entretien et réparations**

Lecteur CD

3,9%

Climatisation

Crédit exceptionnel***



BMW 316i compact CS (1,91/105 ch), 129 900F*



COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 6 MARS 1999

Kirch va contrôler 95 % de la chaîne allemande à péage Premiere

Le groupe bavarois devait annoncer, vendredi 5 mars, l'acquisition des parts détenues par la CLT-UfA. Cette recomposition de la télévision payante outre-Rhin pourrait être suivie par l'arrivée de MM. Murdoch, Berlusconi et Al Waleed dans le capital du groupe allemand

MUNICH

de notre envoyée spéciale S'il n'est pas possible d'entrer par la porte, essayons par la fenêtre, telle est la politique, finalement assez simple et fort éprouvée, du groupe Kirch dans le domaine de la télévision numérique. Le projet de fusion pure et simple entre les deux bouquets allemands, tous deux fortement déficitaires, DF1 (celui de Kirch) et celui de Premiere, a été interdit par la Commission de Bruxelles. Pour contourner cet obstacle, le groupe Kirch devait annoncer, vendredi 5 mars, la prise de contrôle, à 95 %, de Premiere. Le magnat bavarois, dont le groupe est installé dans deux minuscules villages de la banlieue nord de Munich, Ismaning et Unterföring, détient déjà 45 % de cette chaîne qui compte 1,7 million d'abonnés - dont 420 000 au bouquet numé-

Alors qu'il est fortement endetté 2,8 milliards de deutschemarks (1,42 milliard d'euros) selon le Financial Times - Leo Kirch devrait débourser près de 1 Md de dollars (0,9 Md €), soit 1250 dollars (1146 €) par abonné, pour acheter la part de la CLT-UfA. L'idée de Leo Kirch est simple : une fois Premiere intégrée au groupe puis restructurée, plus rien ne s'opposera à une fusion des deux bouquets. «La Commission de Bruxelles refusait que deux acteurs majeurs du secteur, la CLT-UfA et Kirch coordonnent leurs activités dans la télévision commerciale. Cet argument tombe si Kirch devient le seul propriétaire, puisqu'une nouvelle concurrence pourra alors voir le jour », explique-t-on à Ismaning.

Le Bundescartel, en charge de la concurrence des médias outre-Rhin, devrait donner un avis favorable à cette opération. Celle-ci ne devrait pas non plus placer Kirch

Le groupe Kirch est divisé en trois holdings KIRCH MEDIA **KIRCH PAY TV** KIRCH BETEILIGUNGS TÉLÉVISION EN CLAIR TÉLÉVISION PAYANTE PRESSE DSF (100%), SAT 1 (59%) PREMIERE AXEL SPRINGER AG MEDIASET (1,3%) DROITS TV ET CINÉMATOGRAPHIQUES* 100% DF1 AUTRES ACTIFS 100% BETA FILM 40% TELECLUB **CONSTANTIN FILMS** 100% TAURUS SPORT PRODUCTION UNITEL (musique) DISCOVERY GmbH 100% TAURUS PRODUCTION BETA DIGITAL BETA RESEARCH (décodeurs D-Box) PÔLE TECHNOLOGIQUE 100% TAURUS MEDIA TECHNICK *Catalogue de 12 000 longs métrages et 58 000 heures de programmes TV. Droits de la Coupe du monde de football pour 2002 et 2006

en infraction par rapport à la loi sur l'audiovisuel, qui a fixé à 30 % maximum le seuil d'audience nationale réalisé par un même groupe de communication – Kirch s'en adjuge 27 % à 28 %, auxquels s'ajouteront 0,5 % avec le contrôle de Premiere.

Lancé voici plus de deux ans et demi, le bouquet numérique DF1 comptait, selon son directeur général, Gottfried Zmeck, « 320 000 abonnés fin février, dont la moitié reçoivent cette offre via le câble. Grâce à un élargissement de l'offre des programmes à plus de trente chaînes, une meilleure promotion et une plus large fabrication des décodeurs (outre Nokia, Philips est devenu un fournisseur de la D-Box, aujourd'hui utilisée par DF1, Premiere et Deutsche Telekom), nous espérons arriver à l'équilibre financier en 2002 », explique-t-il. Pourtant les investissements ont été considérables, « entre 1 et 2 milliards de deutschemarks », selon M. Zmeck, pour un nombre d'abonnés encore très mo-

Premiere est aussi fortement dé-

ficitaire – 380 millions de deutschemarks (192 millions d'euros) en 1998 – depuis qu'elle s'est lancée dans l'aventure du numérique. C'est l'une des raisons fondamentales pour laquelle la CLT-UfA a décidé d'arrêter les frais. Sans compter que les vieilles querelles d'actionnaires au sein de la chaîne, entre Kirch et CLT-UfA (depuis le départ de Canal Plus), ont aussi sérieusement entravé son développement. La télévision payante en Allemagne n'est manifestement plus une priorité pour Bertelsmann (présent dans Premiere via UfA). Pour toutes les parties, une telle solution de cession apparaissait de-

puis plusieurs semaines comme le seul compromis envisageable.

Ce réaménagement dans la télévision payante ne sera sans doute pas le seul au sein du groupe de Leo Kirch. Agé de soixante-douze ans, ce proche d'Helmut Kohl a restructuré son groupe en début d'année en le scindant en trois holdings distincts, coiffés par une fondation. Il ne désespère pas de sceller, avant la fin mars, des partenariats avec Rupert Murdoch, Silvio Berlusconi ou le prince Al Waleed. Depuis l'été dernier, ces trois acteurs majeurs de la communication négocient un apport de 250 millions de dollars chacun (230 millions d'euros) contre une participation dans le groupe.

UN MILLION DE BOBINES

C'est sur une classique question de valorisation qu'achoppent les négociations. Leo Kirch considère que son groupe, qui emploie 16 000 salariés, vaut 23 MdsDM (11,7 Mds€). Pour lui, son catalogue vaut de l'or: en témoignent plus d'un million de bobines de films stockées dans d'immenses caves réfrigérées à Unterförhing, ses nombreux accords avec les studios hollywoodiens, l'exclusivité de retransmission des Coupes du monde de football de 2002 et 2006. Bien que Leo Kirch n'ait iamais publié ses comptes, une présentation de la direction du groupe à Milan aurait valorisé le seul holding Kirch Media à 14 MdsDM (7,14 Mds€) et celui regroupant la télévision payante à 4 MdsDM (2 Mds€). Parallèlement, l'idée d'une introduction en Bourse de Kirch Media, d'ici dix-huit mois, fait son chemin.

Si le magnat bavarois et Silvio Berlusconi sont des partenaires de longue date, l'arrivée de Rupert Murdoch reste encore incertaine. Un premier accord a déjà achoppé, il y a deux ans, et l'Australo-Américain est un familier du poker menteur, comme en témoigne, depuis le début de l'année, son alliance avortée en Italie ou l'abandon de son projet de fusion avec Canal

Nicole Vulser

Via Digital ne veut plus fusionner avec Canal Satélite Digital

UNE RUPTURE peut en cacher une autre. Après l'échec des discussions avec Rupert Murdoch, Canal Plus doit affronter une nouvelle difficulté, cette fois en Espagne. Via Digital, bouquet contrôlé par l'opérateur téléphonique Telefonica, a annoncé, jeudi 4 mars, la « rupture définitive » des négociations menées avec son concurrent Canal Satélite Digital (CSD), détenu par le groupe Prisa et Canal Plus. Les deux plates-formes avaient entamé des pourparlers avec l'objectif de fusionner leurs activités numériques.

En juillet 1998, Via Digital et CSD avaient signé « un accord d'intention » pour aboutir à une fusion à 50/50. Les deux parties avaient déjà vu leur relations se tendre, fin septembre, à propos de la valorisation des bouquets.

Le contrôle de la gestion des abonnés et du contenu des offres

abonnés et du contenu des offres de programmes avaient aussi constitué des points de friction. Désormais, Diego Perez, président de Via Digital, en appelle à l'arbitrage de la Commission européenne pour obtenir un partage des droits de retransmission du football espagnol, dont CSD détient la majorité des exclusivités. Avant de s'asseoir autour d'une table de négociation, les deux plates-formes s'étaient livré une guerre sans merci. Fort du soutien du gouvernement espagnol, Via Digital avait porté la concurrence sur le terrain judiciaire avec la mise en cause des dirigeants de la Sogecable, holding de contrôle de CSD. Toutefois, les quelques mois de négociations semblent avoir été préjudiciables à Via Digital. Le bouquet prévoyait de réunir 340 000 abonnés à la fin de 1998. Il n'en a rassemblé que 288 000. A l'inverse, CSD, fort notamment de son offre de football, a fait le plein de souscripteurs, avec 650 000 abonnés en fin d'année. La « rupture définitive » pourrait n'être qu'une nouvelle tentative de Via Digital pour obtenir sa part des droits du fooball. Un échec pourrait amener Telefonica à négocier à nouveau avec son concurrent. Un succès, même

partiel, pourrait, à l'inverse, susciter des convoitises. Des investisseurs étrangers, à l'exemple de TF 1, pourraient venir en renfort de l'opérateur téléphonique espagnol.

Guy Dutheil

Les ventes de la presse française à l'étranger ont stagné en 1998

APRÈS UNE ANNÉE de progression, les ventes de la presse française – quotidiens et magazines – en dehors de l'Hexagone ont stagné en 1998. Selon les chiffres des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), publiés jeudi 4 mars, le nombre d'exemplaires exportés a augmenté de 0,1 %. Mais cette stabilité globale reflète mal une grande diversité selon les zones géographiques. En progression dans l'Union européenne (+ 2,7 %) et dans le reste de l'Europe (+ 10,7 %), les ventes ont chuté spectaculairement sur les marchés asiatique et sud-américain, touchés par les crises financières (respectivement – 3,4 % et – 6 %). Les NMPP notent un regain des ventes de journaux français dans le Maghreb, en particulier en Tunisie (+ 11,7 %).

Au total, 130 millions d'exemplaires (1 890 titres, dont 366 nouveautés) ont été exportés dans 112 pays. Le chiffre d'affaires à l'exportation représente 11 % des ventes des NMPP. La diffusion au numéro du *Monde* à l'étranger a augmenté de 1,5 %, avec 34 812 exemplaires. Sa part de marché est passée de 53,7 % en 1997 à 55,3 %. *Le Monde diplomatique* a connu une forte progression (+ 6,14 %), surtout en Afrique, grâce à une politique de prix adaptée. Enfin, la vente au numéro de *La Sélection hebdomadaire du Monde* a augmenté de 3,7 %.

SOPRA.

Excellents résultats 1998 (+ 136 %)

Chiffre d'affaires
+ 34,2 %

International

Résultat net

+ 136,4%

+ 37,7 %

RÉALISATIONS 1998

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le Groupe SOPRA en 1998 s'établit à 1 857,1 millions de francs (283 millions d'euros), en progression de 34,2 % par rapport à celui de 1997.

A périmètre comparable, (activité SOPRA DPC acquise fin 1997, activités APTIME et APPLIMASTER acquises fin 1998), la croissance 1998 atteint 30,8 %.

Supérieurs aux prévisions, ces chiffres traduisent un très bon niveau d'activité aussi bien en Intégration de Systèmes (+26,5 %) qu'en Progiciels (+ 46,9 %).

A l'international, le chiffre d'affaires consolidé 1998 s'établit à 190 millions de francs (29 millions d'euros), soit +37,7 %, incluant les licences progiciels pour 49 millions de francs (+75 %).

Le dispositif international de SOPRA a été complété par de nouvelles filiales, contrôlées à 100 %, à LONDRES et FRANCFORT, et par le renforcement du partenariat existant en Italie.

Le résultat d'exploitation (avant amortissements des immobilisations incorporelles) progresse de 110 % et s'élève à 241,3 millions de francs (37 millions d'euros), soit 13 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net avant amortissement des survaleurs augmente de 118 % pour atteindre 116,6 millions de francs (18 millions d'euros) soit 6,3 % du chiffre d'affaires.

Le résultat net (part du Groupe), quant à lui, progresse de 136,4 % pour s'établir à 107 millions de francs (16 millions d'euros), soit 5,8 % du chiffre d'affaires, avec un bénéficie net par action en croissance de 134,7 %.

Les investissements d'infrastructure s'élèvent à 36 millions de francs. L'effort de Recherche et Développement, intégralement imputé sur les charges, représente 147 millions de francs, soit 19 % du chiffre d'affaires progiciels.

Les effectifs du groupe s'élèvent à 3 380 collaborateurs en fin d'année après recrutement de 870 nouveaux ingénieurs. Comme au cours des années antérieures, la gestion des ressources humaines s'est appuyée sur un vaste plan de formation permettant l'élargissement des compétences.

PERSPECTIVES

Dans un marché actif, en mettant à profit les potentialités d'un dispositif commercial et technique renforcé, et avec des offres modernes en Intégration de Systèmes et en Progiciels. SOPRA entend poursuivre une expansion soutenue en conjuguant :

- une croissance organique supérieure à celle du marché,
- des acquisitions en France, en Angleterre et en Allemagne,
 un développement rapide à l'International, en associant ventes directes et partenariats.

Nos métiers: Intégration de Systèmes et Progiciels.

Direction de la

Communication: 01 40 67 29 29

Projet d'acquisition de la société Financial Softwares

\$OPRA annonce son projet d'acquisition de la société FINANCIAL SOFTWARES. Cette société, fondée et dirigée par Eric DERMONT, a développé et édite le progiciel IT2. Utilisé par une trentaine de banques ou d'établissements financiers, IT2 assure la gestion intégrée des opérations de Salles de Marchés.

FINANCIAL SOFTWARES devrait réaliser un chiffre d'affaires 1999 de l'ordre de 20 millions de francs et emploie 20 collaborateurs.

Avec cette nouvelle acquisition qui devrait être finalisée courant avril 1999, SOPRA renforce ses offres bancaires en France et à l'International.

CRÉDIT AGRICOLE D'ILE-DE-FRANCE

RÉSULTATS 1998

479,6 MF - 73,1 M Euro + **25,6** %

1- Tous les indicateurs sont en hausse :

Collecte : + 5,8 %
 Crédit : + 11,6 %
 Commissions de services : + 8,6 %

2- RÉSULTATS FINANCIERS :

(en millions d'unités monétaires)	1997 (F)	1998 (F)	1998 (€)	évolution
Produit net bancaire	3 135	3 327	507	+ 6,2 %
Charges générales d'exploitation	(1 922)	(1 975)	(301)	+ 2,8 %
Résultat brut d'exploitation	1 213	1 352	206	+ 11,5 %
Résultat net part du groupe	381.7	479.6	73.1	+ 25.6 %

L'accroissement du Produit net bancaire est dû à une excellente activité commerciale (collecte et prêts) et à la croissance des produits de commissions. Le résultat brut d'exploitation progresse fortement grâce à la maîtrise des charges de fonctionnement. Le résultat net s'inscrit à un niveau record.

3- PERSPECTIVES:

Pour l'avenir, le Crédit Agricole d'Ile-de-France entend poursuivre son développement en s'appuyant sur :

- la proximité : ouverture de douze agences dans les deux années à venir.
- la technologie : par le renforcement de ses moyens informatiques.
- l'innovation en matière de produits et services : produits nouveaux et large gamme de canaux d'accès à distance.

www.paris.credit-agricole.fr

EUROPE

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

- YPF : le groupe pétrolier argentin estime à 9 Mds de dollars (8,1 Mds €) le montant que devrait payer l'espagnol Repsol pour détenir la totalité de son capital. Repsol est depuis le début de l'année le premier actionnaire d'YPF, avec 14,9 % des parts et envisage son acquisition.
- ELF ATOCHEM : le chimiste a annoncé, jeudi 4 mars, la conclusion d'un accord pour le rachat des activités produits pour traitement du verre de l'allemand Goldschmidt (groupe diversifié Viag) dont le chiffre d'affaires est d'environ 50 millions de francs (moins de 8 millions d'euros).
- MAN/Renault VI: le constructeur allemand de poids **lourds** s'intéresse aux camions du groupe français. « Il ne serait pas absurde d'examiner si une telle opération est effectivement envisageable », a déclaré, jeudi, Rudolf Rupprecht, directeur général de MAN à la télévision bavaroise.
- **•**PHILIPS/SONY : les groupes néerlandais et japonais ont annoncé, jeudi, avoir terminé la mise au point des spécifications techniques du Super Audio CD, le lecteur de musique de prochaine génération, qui devrait permettre une qualité musicale encore inégalée, en offrant la restitution stéréo sur six canaux différents.

SERVICES

- INTEL : le géant mondial des microprocesseurs a racheté, jeudi, Level One, un fabricant d'équipements en silicium pour les télécommunications à haute vitesse et les réseaux, par un échange d'actions estimé à 2,2 Mds de dollars (2 Mds €). Intel espère s'imposer comme un des principaux fournisseurs du marché, en rapide expansion, des équipements pour Internet et Intranet, dans les réseaux locaux (LAN) et longue distance (WAN).
- EUROPE 1 COMMUNICATION (groupe Lagardère) serait, selon Les Echos, de jeudi, sur le point de céder l'afficheur Giraudy à la banque d'investissement de la Deutsche Bank, dans le cadre d'un plan de reprise associant les managers et les salariés du
- MICROSOFT: Bill Gates, a dévoilé, jeudi, plusieurs initiatives de son groupe pour développer le

commerce électronique. notamment l'addition de nouveaux services à son site d'entrée sur Internet MSN. Le président de Microsoft a annoncé l'acquisition d'une petite entreprise Internet spécialisée dans les comparaisons de produits, CompareNet.

• SIEMENS: le groupe allemand serait sur le point d'annoncer l'acquisition de plusieurs sociétés américaines spécialisées dans les réseaux de données, comme Castel Networks, Argon Networks et Accelerated Networks, pour un montant supérieur à 1 Md de dollars, et de regrouper ses acquisitions au sein d'une nouvelle filiale américaine, selon le New York Times du jeudi 4 mars.

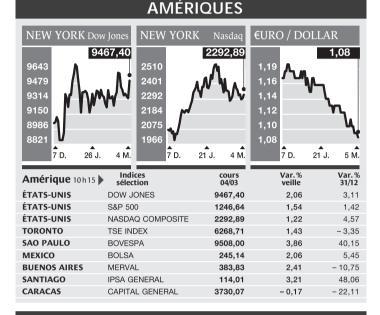
- PSA: l'accord sur les 35 heures a été officiellement signé, jeudi, par les syndicats FO, CFDT, CGC, CFTC, CSL et CAT. Seule la CGT a refusé de parapher ce texte.
- RENAULT: plusieurs milliers de salariés ont observé, jeudi, des débravages de deux heures, à l'appel de la CGT et de la CFDT, pour protester contre les propositions actuelles de la direction sur le passage aux
- GARDANNE: une négociation nortant sur l'éventuelle prolongation d'un an de l'activité d'Intramine, société sous-traitante de la mine de charbon de Gardanne, dont 14 salariés occupent le fond depuis le 17 février, se déroulait jeudi, entre le médiateur nommé par la justice, le syndicat CGT et les directions de la mine et d'Intramine.

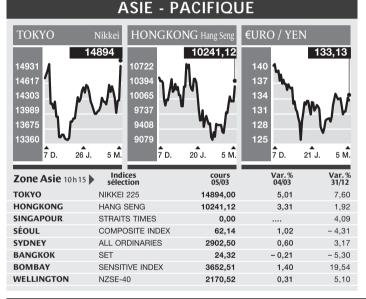
RÉSULTATS

- EUROSTAR: le chiffre d'affaires total du train à grande vitesse reliant Londres à Paris et Bruxelles via le tunnel sous la Manche a progressé de 29 % l'an dernier, à 350 millions de livres (563,5 millions de dollars, 518 millions d'euros), pour 6,3 millions de passagers (+ 6 %) a annoncé, jeudi, la partie britannique.
- ACM: Les Assurances du Crédit mutuel (ACM) ont dégagé un résultat net (part du groupe) en hausse de 17,8 % en 1998, à 61,36 millions d'euros (402,5 millions de francs) contre 52,09 millions d'euros en 1997. Le chiffre d'affaires a reculé de 13,6 %, à 2,32 milliards d'euros (15,2 milliards de francs).

FRANCFORT DAX 30 4762,58 6101,40 4126,98

Europe 10h15	Indices sélection	cours 05/03	Var. % 04/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3464,37	0,87	3,65
EUROPE	STOXX 50	3473,22	0,93	4,61
EUROPE	EURO STOXX 324	301,18	0,78	0,94
EUROPE	STOXX 653	290,71	0,91	4,12
PARIS	CAC 40	4126,98	0,95	4,68
PARIS	MIDCAC	0,00		
PARIS	SBF 120	2768,58	0,81	4,23
PARIS	SBF 250	0,00		
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00		
AMSTERDAM	AEX	520,52	0,89	- 3,31
BRUXELLES	BEL 20	3301,63	0,57	- 6,06
FRANCFORT	DAX 30	4762,58	1,79	- 4,79
LONDRES	FTSE 100	6101,40	0,88	3,72
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00		
MILAN	MIBTEL 30	35412,00	0,75	0,74
ZURICH	SPI	7143,60	0,52	-0,24





ÉCONOMIE

M. Duisenberg souligne le ralentissement économique dans la zone euro

LE PRÉSIDENT de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a souligné, jeudi 4 mars, le ralentissement économique dans la zone euro sans qu'il y ait toutefois signe de déflation. Les derniers indicateurs publiés « ont matérialisé les risques identifiés auparavant, notamment pour la croissance réelle du PIB, au quatrième trimestre », a-t-il expliqué. Le ralentissement en Allemagne pourrait affecter ses partenaires, a noté M. Duisenberg. « Nous espérons et encourageons vivement le gouvernement allemand à prendre des mesures contre cet affaiblissement », a-t-il ajouté. (Lire p. 17.)

M. Strauss-Kahn critique les commentaires économiques de Bruxelles

LE MINISTRE français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a sévèrement critiqué, jeudi, la Commission de Bruxelles pour les reproches qu'elle a formulés publiquement sur le programme pluriannuel des finances publiques de la France. Il a estimé que « la Commission porte aujourd'hui une part de responsabilité sur la parité de l'euro », en soulignant que toute déclaration sur celle-ci peut avoir un impact sur les marchés financiers. « La Commission n'est pas une structure extérieure à l'euro. Aujourd'hui, elle fait partie d'un système où elle porte une responsabilité de la parité de l'euro », a ajouté le ministre au cours d'un point de presse. « Toute déclaration doit être mesurée à l'aune des conséquences qu'elle peut avoir sur les marchés financiers », a souligné M. Strauss-Kahn. Le 16 février, la Commission européenne avait demandé à Paris un « contrôle rigoureux des dépenses publiques » dans le cadre de l'examen de la stratégie budgétaire de la France pour les années 1999-2002.

■ M. Strauss-Kahn a de nouveau prédit, jeudi, que la croissance de l'économie française, qui connaît actuellement un creux, devrait rebondir au second semestre. « Nous vivons un moment de creux lié à la crise asiatique et à ses rebondissements russe et sud-américain », a-t-il dit lors d'un point de presse, « cela nous donnera un premier trimestre et sans doute un premier semestre assez faibles ».

■ UNION EUROPÉENNE: le chô-

mage dans les quinze pays de l'Union européenne a baissé en janvier 1999 pour s'établir à 9,6 %, contre 9,7 % en décembre 1998, selon les chiffres publiés jeudi par Eurostat, office statistique de l'UE. Dans les onze pays de la zone euro, le chômage était de 10,6 % en janvier, en baisse par rapport à décembre 1998 (10,7 %). Eurostat estime que 16,3 millions de personnes étaient au chômage dans l'UE en janvier 1999 et 13,6 millions dans la zone euro.

■ L'indicateur de confiance économique est en légère baisse dans la zone euro et l'UE en février, passant de 104,5 à 104,2 pour la zone euro a indiqué, jeudi, la Commission européenne. Cette légère baisse est due essentiellement à un plus grand pessimisme des dirigeants industriels, à cause d'une baisse de leurs attentes concernant les carnets de

■ ALLEMAGNE: la Chambre des députés allemands (Bundestag) a adopté, jeudi, la réforme fiscale voulue par le gouvernement, prévoyant notamment une baisse de l'imposition. Cette réforme en trois étapes, qui s'étalera de 1999 à 2002. comprend notamment une diminution de l'imposition pour les contribuables et pour les entreprises, dont l'impôt sur les bénéfices doit être ramené de 45 % à 40 %

■ PORTUGAL : le produit intérieur brut (PIB) du Portugal a enregistré un taux de croissance annualisé de 3,6 % au troisième trimestre 1998, a annoncé, jeudi, l'Institut national des statistiques (INE)

■ ESPAGNE : le gouvernement espagnol révisera à la baisse de « un ou quelques dixièmes » de point la prévision de la croissance économique pour 1999, fixée initialement à 3,8 %, a confirmé, jeudi à Madrid, le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro.

■ ÉTATS-UNIS : les commandes **industrielles** de biens manufacturés aux Etats-Unis ont progressé de 1,7 % en janvier, a indiqué, jeudi, le département du commerce.

■ RUSSIE: l'indice des prix à la consommation a progressé de 3,7 % en février en Russie, en nette décélération par rapport aux derniers mois (8,5 % en janvier et 11 % en décembre), a déclaré jeudi Tatiana Paramonova, vice-présidente de la banque centrale.

■ CORÉE DU SUD: la croissance devrait atteindre 2 % cette année en Corée du Sud, a indiqué le ministre de l'économie et des finances, Lee Kyu-Sung, qui rend hommage à l'action du FMI dans un entretien paru vendredi dans Le Figaro.

VALEUR DU JOUR

DMC, le plan de la dernière chance

LE COURS de l'action DMC à la Bourse de Paris (6,04 euros) n'a pas bougé, jeudi 4 mars, malgré l'annonce d'une nouvelle année calamiteuse pour le groupe textile français. Les analystes avaient déjà anticipé l'exercice 1998 « éprouvant » qu'a connu DMC, selon le commentaire du président du directoire Jacques Boubal. DMC a vu ses pertes s'aggraver à 89 millions d'euros (586 millions de francs) en 1998. Le groupe est quasiment revenu à son « record » historique de 1996 (- 592 millions de francs). Le chiffre d'affaires a reculé de près de 10 %, à 5,3 milliards de francs (820 millions d'euros).

Tout se passe comme si les restructurations engagées depuis deux ans par M. Boubal n'avaient servi à rien. Il est vrai que, entre-temps, la crise asiatique, avec les dévaluations qu'elle a entraînées dans la zone, a redonné des marges de compétitivité aux exportateurs locaux. Et DMC a ioué de malchance : le distributeur britannique Marks&Spencer, son deuxième plus gros client, traverse lui aussi une crise grave. La fermeture de sites de production en France et en Allemagne, la suppression de 1500 postes, la délocalisation accélérée en Europe de l'Est, le recentrage sur deux métiers (le fil et le tissu imprimé), le redéploiement dans la distribution de « loisirs créatifs » n'ont pas suffi à inverser la tendance. La branche tissu d'habillement, qui représente 46 % du chiffre d'affaires, a encore reculé de 15 %, creusant un peu plus son déficit (195 millions de

Action DMC en **euros** à Paris F s o N D J 1998 1999

M. Boubal a eu grand mal à faire ac-

cepter par les banques la reconduction, pour six ans de ses lignes de crédit, d'un montant de 13 milliard de francs (198 millions d'euros) - alors que les fonds propres sont tombés à 866 millions de francs. Trois semaines d'audit dans les usines ont fini par convaincre les prêteurs qu'ils n'avaient guère le choix. DMC devra cependant s'engager à rembourser 250 millions de francs par an (70 millions seulement en 1999), et à céder ou fermer au plus vite ses activités les moins rentables, totalisant 629 millions de chiffre d'affaires et 600 salariés. M. Boubal, échaudé, ne se hasarde que du bout des lèvres à annoncer un retour à l'équilibre « dans le cou-

rant de l'année 2000 ».

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a débuté la séance du vendredi 5 mars par une hausse de 1,22 %, à 4 137,87 points, poursuivant ainsi son mouvement de rattrapage. La veille, le marché parisien s'était adjugé un gain de 2,09 %, à 4 087,99 points, soutenu par des achats sur les valeurs bancaires, pétrolières et technologiques et la progression de la Bourse améri-

FRANCFORT

L'INDICE DAX 30 de la Bourse de Francfort a poursuivi sa hausse, vendredi 5 mars, à l'ouverture du marché. Il a gagné 1,15 %, à 4 777,06 points. Jeudi, la Bourse allemande avait progressé de 1.16 %, à 4 722,69 points, grâce à la bonne tenue de Wall Street.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a terminé la séance de jeudi sur un gain de 0,87 %, à 6101,40 points. Une succession d'annonce de résultats annuels en progression et la fermeté de la Bourse new-vorkaise ont poussé les investisseurs à l'achat.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokvo a fait un bond de 5.01%, pour atteindre à la fin de la séance de vendredi, le niveau de 14 894 points. Les actions nipponnes ont profité de la baisse du yen. Cette hausse porte à 7,60 % la performance de la Bourse japonaise depuis le début de l'année.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a fortement progressé, jeudi 4 mars, affichant un gain de 191,52 points (+ 2,06 %), à 9 467,40 points en clôture. Il a été dopé par l'annonce d'un accord entre les groupes informatiques IBM et Dell sur des échanges de technologies ainsi que par les signes renouvelés de bonne santé de l'économie américaine.

SAO PAULO

LA BOURSE DE SAO PAULO a terminé la séance de jeudi en forte hausse (+ 3.03 %) tandis que le dollar perdait près de 4 % face au real. Les marchés ont réagi favorablement aux déclarations du nouveau président de la banque centrale du Brésil, Arminio Fraga Neto.

Lors de sa première conférence de presse officielle, M. Fraga Neto a annoncé le relèvement du principal taux directeur de la banque centrale à 45 % (contre 39 %), mais il a souligné que la tendance est à la baisse des taux d'intérêt. M. Fraga Neto a également annoncé qu'il tentera de récupérer la crédibilité du Brésil sur le marché financier international « pour renforcer le flux d'investissements directs ».

TAUX

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en légère hausse, vendredi 5 mars. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 9 centièmes, à 109,19 points.

Taux de change fixe zone €uro €uro contre ▶ contre franc Taux Taux

6,55957 0,15245 €URO. DEUTSCHEMARK...... . 1.95583 DEUTSCHEMARK.. LIRE ITALIENNE (1000). 1,93627 PESETA ESPAG. (100).... 1,66386 ESCUDO PORT. (100).... 2,00482 LIRE ITAL. (1000) PESETA ESPAG. (100) ... 3,38774 ESCUDO PORT. (100).... 3,27190 SCHILLING AUTR. (10)... 4,76703 PUNT IRLANDAISE...... 8,32894 FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660 SCHILLING AUTR. (10)... 1,37603 PUNT IRLANDAISE...... 0,78756 FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371 FRANC BELGE (10) ... MARKKA FINLAND...... 5,94573 MARKKA FINLAND.....

Hors zone €	uro
€uro contre ▶	04/03
COURONNE DANOISE.	7,434
COUR. NORVÉGIENNE	8,647
COUR. SUÉDOISE	8,990
COURONNE TCHÈQUE	37,551
DOLLAR AUSTRALIEN.	1,745
DOLLAR CANADIEN	1,661
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,056
DRACHME GRECQUE	
FLORINT HONGROIS	254,02
ZLOTY POLONAIS	4,337

Cours de change croisés

05/03 10 h 15	DOLLAR	YEN(100)	€URO	FRANC	LIVRE	FR. S.
DOLLAR		0,81370	1,08395	0,16526	1,60750	0,6815
YEN	122,89500		133,13000	20,30500	197,51000	83,7250
€URO	0,92255	0,75115		0,15245	1,48285	0,6287
FRANC	6,05095	4,92490	6,55957		9,72725	4,1237
LIVRE	0,62208	0,50635	0,67435	0,10280		0,4239
FRANC SUISSE	1,46730	1,19425	1,59090	0,24250	2,35885	

Taux d'intérêt (%) Taux Taux 10 ans 30 ans Taux 3 mois Taux 04/03 FRANCE...... 5,31 GDE-BRETAG 4,42 5,35 1,61 ITALIE. 3,02 JAPON.....ÉTATS-UNIS... 4,61 5,7 4,72 0,81 5,38 2,48 PAYS-BAS..... 3,07 4,29 5,18

Matières premières En dollars > **MÉTAUX (LONDRES)** \$/TONN CUIVRE 3 MOIS.... ALUMINIUM 3 MOIS... 1177,5 518,5 -0,0 PLOMB 3 MOIS 5325 1056,5 ETAIN 3 MOIS NICKEL 3 MOIS. 5025 0.20 MÉTAUX (NEW YORK) \$/ONC ARGENT A TERME 5.30 PLATINE A TERME \$/BOISSEAU 242,75 - 3,86 GRAINES DENRÉES

120

1227 1765 233

MAÏS (CHICAGO)..

CACAO (NEW YORK)

CACAO (NEW TORK)..... CAFÉ (LONDRES)....... SUCRE BLANC (PARIS).

SOFTS

SOIA TOURTEAU (CHG.)

1 5 8	Pétrole
	En dollars 🕨
	BRENT (LONDRES) WTI (NEW YORK)LIGHT SWEET CRUDE
E	
9	Or
4 8 9	En €uros ▶
4 0 E 9 7 U 6 1 1	OR FIN KILO BARRE OR FIN LINGOT ONCE D'OR (LO) \$ PIÈCE FRANCE 20 F PIÈCE SUISSE 20 F PIÈCE UNION LAT. 20 F. PIÈCE UNION LAT. 20 F. PIÈCE 20 DOLLARS US PIÈCE 50 PESOS MEX
7	Cotations graphiques

-0,7

\$/TONN

Matif			
Cours 10 h 15 Notionnel 5,5	Volume 05/03	dernier prix	premier prix
MARS 99	4824	109,44	109,10
Euribor 3 mois MARS 99	924	96,91	96,92
Pétrole			
En dollars 🌶		Cours 04/03	Var. % veille

Or		
n€uros ▶	Cours 04/03	Var % 03/03
FIN KILO BARRE	8480	+ 0,36
FIN LINGOT	8390	- 0,71
ICE D'OR (LO) \$	287,70	+ 0,61
CE FRANCE 20 F	50,60	
CE SUISSE 20 F	50,70	+ 0,60
CE UNION LAT. 20 F .	49,90	- 0,20
CE 10 DOLLARS US	253,25	
CE 20 DOLLARS US	457,75	+ 1,67
CE 50 PESOS MEX	315,25	+ 0,56

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

7 SEPT.

1.5 - 0.66

6,45

1.73

GB

GB

sur 5 jours

285,57

287,99

L M M J V

10.68

240,83 + 0,41

TOPDANMARK AS TRYG-BALTICA

ZURICH ALLIED N

286,19

ES*

5 MARS

VALLEHERMOSO

WOOLWICH PLC

► DJ E STOXX FINS P

STOXX 653

17 MARS

BENETTON GROUP

BRITISH AIRWAYS

ZENECA GROUP

► DJ E STOXX PHAR P

ÉNERGIE

AKER MARITIME

BURMAH CASTROL

ELECTRAFINA

ELF AQUITAINE /

ENTERPRISE OIL

F.OLSEN ENERGY LASMO

PETROFINA SA BR

REPSOL ROYAL DUTCH CO SAGA PETROLEUM SAIPEM SHELL TRANSP &

PRIMAGAZ /RM

PROSAFE

ALMANIJ

COBEPA CORP FIN ALBA -CPR /RM

CS GROUP N

FORTIS AG

HAMMERSON

AMVESCAP

ALPHA FINANCE

BAIL INVEST /RM BPI-SGPS N

BRITISH LAND CO

CAPITAL SHOPPIN

EURAFRANCE /RM FONCIERE LYONNA

IMMEUBLES FRANC

KAPITAL HOLDING

LAND SECURITIES

MEDIOBANCA

MEDIOLANUM

METROVACESA

NATIO-INTER -C-

PROVIDENT FIN RODAMCO NV

SCHRODERS PLC

SLOUGH ESTATES

SIMCO N /RM

SOPHIA /RM

UNIBAIL /RM

MEPC PLC

PARIBAS

PETROLEUM GEO-S

OCEAN RIG

CESPA

GB

NO

GB

NO

NO

SERVICES FINANCIERS

GB

GB

CH

GB

IT *

ES*

GB

FR*

BRYANT GROUP PL

VALEURS EUROPÉENNES

- BP Amoco a clôturé, jeudi 4 mars, en hausse de 4,3 %, à 894 pence, après que les prix du pétrole eurent rebondi. Cette hausse a également profité à Royal Dutch Petroleum, qui a progressé de 4,7 %, à 41 15 € et à Shell Transport? qui s'est apprécié de 5,4 %, à 348,75 pence.
- BSkyB a cédé, jeudi, 2,4 %, à 550,25 pence. Canal Plus a indiqué qu'il avait interrompu ses négociations en vue d'une fusion entre les deux opérateurs de télévision.
- PowerGen a perdu, jeudi, 2,2 %, à 770 pence. Le deuxième producteur d'électricité en Angleterre et au Pays de Galles a annoncé que

BCP REG BNP /RM

CCF/RM

COMIT

DEXIA CO

CHRISTIANIA BK

DEN DANSKE BK

DEXIA FCE RM DRESDNER BK AG

ERGO BANK FIRST AUSTRIAN

FOERENINGSSB A **HALIFAX**

HSBC HOLDS

MERITA

OBERBANK

IONIAN BK REG.S

JYSKE BANK REG KAPITAL HOLDING

KBC BANCASSURAN LLOYDS TSB

NAT BANK GREECE NATEXIS

ROLO BANCA 1473 ROYAL BK SCOTL

S-E-BANKEN -A-

STE GENERAL-A-/

UNICREDITO ITAL

ACERINOX REG ALUMINIUM GREEC

ARJO WIGGINS AP

ASSIDOMAEN AB AVESTA

BRITISH STEEL

BUNZL PLC

ELVAL INPARSA

BUHRMANN NV

CART.BURGO DEGUSSA-HUELS

ELKEM ASA, OSLO

JOHNSON MATTHEY MAYR-MELNHOF KA

METSAE-SERLA A

MODO B FR NORSKE SKOGIND-

OUTOKUMPU OY -A PECHINEY-A-

PORTUCEL INDUST

RAUTARUUKKI K RIO TINTO

SILVER & BARYTE

SMURFIT JEFFERS

SONAE INDUSTRIA SOPORCEL

SSAB SW ST A FR

STORA ENSO -R-

TRELLEBORG B

LISINOR

UNION MINIERE

UPM-KYMMENE COR

▶ DJ E STOXX BASI P

SVENSKA CELLULO THYSSEN

SIDENOR

BEKAERT

UNIDANMARK -A-

► DJ E STOXX BANK P

PRODUITS DE BASE

BILTON GB
BOEHLER-UDDEHOL AT *

SV HANDBK -A-

UBS REG

NATL WESTM BK GB NORDBANKEN HOLD SE

COMM.BANK OF GR COMMERZBANK

DEN NORSKE BANK DEUTSCHE BANK A

- premiers mois de l'exercice 1998
- Photo Hall a grimpé de 4,6 % à 40,25 €, jeudi. Le distributeur spécialisé dans la photo et les appareils électroniques a vu ses profits doubler en 1998.
- Roche Holding s'est apprécié jeudi de 1,1 %, à 18,67 francs suisses. La Food and Drug administration américaine a autorisé la commercialisation d'un nouveau test de détection du virus HIV.
- Royal & Sun Alliance Insurance a bondi, jeudi, de 6,4 %, à 586,5 pence. L'assureur britannique a vu son bénéfice d'exploitation reculer moins que prévu par

ses bénéfices a reculé de 22,4 %							
					_		
05/02	Code	Cours	% Var.	CHIMIE			
05/03 10 h 30	pays	en€uros	veille	AGA -A-	SE	11,83	
				AGA -B-	SE	11,72	
AUTOMOBIL	F			AIR LIQUIDE /RM	FR *	137	
				AKZO NOBEL	NL *		
AUTOLIV SDR	SE	35,21		BASF AG	DE*	31,3	+ 1,29
BASF AG	BE*	31,3	+ 1,29	BAYER AG	DE*	32,4	+ 2,21
BMW	DE *	618	+ 1,90	BOC GROUP PLC	GB	12,55	
CONTINENTAL AG	DE*	21,4	+ 3,38	CIBA SPEC CHEM	CH	65,79	-0,24
DAIMLERCHRYSLER	DE *	83	+ 2,85	CLARIANT N	CH	435,06	+ 0,73
FIAT	IT *	2,74	+ 1,86	DYNO INDUSTRIER	NO	14,16	
FIAT PRIV.	IT *	1,41	+ 0,71	EMS-CHEM HOLD A	CH	4404,08	
LABINAL /RM	FR *	171		HENKEL KGAA VZ	DE*	72	- 1,37
LUCAS VARITY	GB	4,20		HOECHST AG	DE*	39	+3,04
MAGNETI MARELLI	IT *	1,33	- 1,48	ICI	GB	7,69	
MICHELIN-B- /RM	FR *	38,5		KEMIRA	FI∗	5,5	+ 0,92
PEUGEOT /RM	FR *	121		LAPORTE	GB	8,09	
PIRELLI	IT *	2,68		LENZING AG	AT *	56,4	
RENAULT	FR *	35,96		PERSTORP -B-	SE	8,59	
SOMMER ALLIBER/	FR *	21		SNIA BPD	IT *	1,23	- 0,81
VALEO /RM	FR *	73		SOLVAY	BE*	61	
VOLKSWAGEN	DE*	58,3	+ 2,28	TESSENDERLO CHE	BE*	44,6	
VOLVO -A-	SE	23,94		UCB	BE*		
VOLVO -B-	SE	24,55		▶ DJ E STOXX CHEM	1 P	281,64	+ 0,69
▶ DJ E STOXX AUTO	Р	251,67	+ 1,55				
				CONGLOMÉ	RATS		
BANQUES				AKER RGI -A-	NO	10,91	
				CGIP /RM	FR *	47,95	
ABBEY NATIONAL	GB	18,04		CIR	IT *	0,95	
ABN AMRO HOLDIN	NL *	18,05	+ 0,84	D'IETEREN SA	BE*	452	
ALLIED IRISH BA	GB	15,76	+ 1,24	GAZ ET EAUX /RM	FR *	40,45	
ALPHA CREDIT BA	GR	105		GBL	BE*	168,1	
ARGENTARIA R	ES*	21,34		GENL ELECTR CO	GB	8,51	
B PINTO MAYOR R	PT *	17,31		GEVAERT	BE*	67,6	
BANCO ESSI R	PT *	10,4		HAGEMEYER NV	NL*	26,9	+ 1,70
BANK AUSTRIA AG	AT*	47,4	+ 2	INCHCAPE PLC	GB	2,12	
BANK OF IRELAND	GB	18,35	+ 0,81	INVESTOR -A-	SE	37,11	
BANK OF PIRAEUS	GR	41,22		INVESTOR -B-	SE	37,95	
BANKINTER R	ES*	34,2		KVAERNER -A-	NO	16,83	
BARCLAYS PLC	GB	25,45		KVAERNER -B-	NO	13,81	
BAYR.HYPO-U.VER	DE *	48,5	-0,10	LVMH / RM	FR*	200	
BCA FIDEURAM	IT *	5,25	+ 2,54	MYTILINEOS HOLD	GR	15,41	
BCA INTESA	IT *	4,95	+ 1,02	NORSK HYDRO	NO	32,96	
BCA ROMA	IT *	1,4		OERLIKON-BUEHRL	CH	109,55	
BCO BILBAO VIZC	ES*	13,18		ORKLA -A-	NO	12,54	
BCO CENTRAL HIS	ES*	10,74		ORKLA -B-	NO	10,68	
BCO POPULAR ESP	ES*	59,5		SONAE INVESTIME	PT *	33,86	
BCO SANTANDER	ES*	18,03		VEBA AG	DE*	45,85	+ 0,55
BCP REG	PT *	27,26		DI E STOYY CONC		216.42	+ 0,00

27,26 79,9

83.4

108,70 24,95

102,90

3,25 47,5

31,4

71,30 19.92

10,65

27,03

55.84

41,03

68,05

139,3

259.27 + 0.

361,1 4,48 40,39

8.31

28,52 23,8

10,64 29,20

25,65 + 0,59

+ 0,42

ACCOR /RM

ADIDAS-SALOMON

AMER GROUP A

AUSTRIAN AIRLIN BANG & OLUFSEN

BARRATT DEV PLC

FR *

FI*

AT*

GB

225.8

86,5 13

4,20

28,3 - 1,57 61,20

IT *

BE*

GB

NO

FI *

FI*

BE*

AT *

DK NO

BE*

GB

+ 4,42

+ 1,97

+2,59

+0,48

+3,28

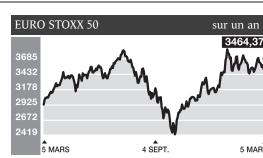
+ 1,82

▶ DJ E STOXX CONG	Р	216,42	+ 0,25
TÉLÉCOMMU	JNICA	TIONS	
BRITISH TELECOM	GB	15,39	+ 0,78
CABLE & WIRELES	GB	12,58	+ 2,91
DEUTSCHE TELEKO	DE *	40,4	+ 1,51
EUROPOLITAN HLD	SE	96,65	
FRANCE TELECOM	FR *	82	
HELLENIC TELE (GR	22,35	
KONINKLIJKE KPN	NL*	42,9	-0,23
PORTUGAL TELECO	PT *	45,22	
SWISSCOM N	CH	380,28	+0,67
TELE DANMARK	DK	108,28	+0,63
TELECEL	PT *	161,5	
TELECOM ITALIA	IT *	9,52	-0,42
TELECOM ITALIA	IT *	5,52	+0,36
TELEFONICA	ES*	41,63	
TIM	IT *	5,99	+0,17
VODAFONE GROUP	GB	16,47	+ 2,02
▶ DJ E STOXX TCOM	P	686,51	+ 0,24
CONCEDUCATI	ON		
CONSTRUCT	ON		

12,95					
	+ 2,18	AALBORG PORTLAN	DK	16,81	
5,16		ACCIONA	ES*	53,9	
63,54		ACESA REG	ES*	13,1	
52,2					
19,28		AKTOR SA	GR	12,57	
5,29		ASKO OY	FI∗	14,05	
62,95		AUMAR	ES *	23,01	
22,35	-0,67	AUTOSTRADE	IT *	7,67	- 0,39
17,84		BCA INTESA	IT *	4,95	+ 1,02
10,16		BICC PLC	GB	1,20	
159		BILFINGER & BER	DE*	18,3	-2,14
		BLUE CIRCLE IND	GB	4,66	
139,3		BOUYGUES /RM	FR*	232,3	
31,98		BPB	GB	3,37	
291,82	+0,43				
4,68	+ 3,54	CARADON	GB	2,20	
63,22		CBR	BE*	79,15	
42,34		CHARTER	GB	5,16	
259,27	+ 0,41	CIMPOR SGPS R	PT *	25,2	
		COLAS /RM	FR *	165	
		CRH PLC	GB	16,41	
		CRISTALERIA ESP	ES *	46,31	
		DRAGADOS CONSTR	ES*	34,4	
		FOM CON CONTRAT	ES*	63,9	
		GROUPE GTM	FR*	85,2	
61,82		HEIDELBERGER ZE	DE*		
1,86				56,8	- 0,35
17,75		HELL.TECHNODO.R	GR	11	
3,35		HERACLES GENL R	GR	22,96	
361,1		HOCHTIEF ESSEN	DE*	30	+ 1,35
4,48		HOLDERBANK FINA	CH	230,44	- 1,08
40,39	+0,50	HOLDERBANK FINA	CH	957	+0,33
1,85		IMETAL /RM	FR *	102,6	
16,95	+ 0,89	ITALCEMENTI	IT*	10,2	+0,49
3,34		ITALCEMENTI RNC	IT *	4,31	+2,13
5,2		LAFARGE /RM	FR *	80	
,		MICHANIKI REG.	GR	7,95	
32,7	+ 3,81	PARTEK	FI*	,	
12,42		PHILIPP HOLZMAN	DE*	8,7 125	
11,40					
17,54		PILKINGTON PLC	GB	0,93	
6,75		POTAGUA -B-	DK	18,83	
44	+0,23	RMC GROUP PLC	GB	10,74	
6,6		RUGBY GRP	GB	1,63	+3,77
25,39		SAINT GOBAIN /R	FR *	146,4	
28,90		SEMAPA	PT*	14,4	
8,02		SKANSKA -B-	SE	30,13	
29,5		SUPERFOS	DK	12,78	+0,53
4,99		TARMAC	GB	1,60	
		TAYLOR WOODROW	GB	2,74	- 0,54
5,95		TECHNIP /RM	FR *		
11,88				86,9	
23,27		TITAN CEMENT RE	GR	67,57	
30,91		UNICEM	IT *	10	-2,91
1,86		URALITA SA	ES*	9,03	
11,67		VALENCIANA CEM	ES*	11,3	
11,52		WIENERB BAUSTOF	AT *	169,9	+0,12
9,60		WILLIAMS	GB	5,25	-1,11
8,4	+ 1,20	▶ DJ E STOXX CNST I		188,79	+ 0,06
		, b) 2 51 6/61 CH51		,	- 0,00
8,85	+ 1,14				
18,97		CONSOMMA	TION	CYCLIC	QUE
166,5	+3,26				
8 31		ACCOR /PM	FR +	225.8	

CHARGEURS RM	FR*	44,05			0N 53		2011
CLUB MED. /RM	FR *	84,8		ALIMENTATI	ON ET	BOISS	SON
COATS VIYELLA COMPASS GRP	GB GB	0,56 11,33	+ 5,56	ALLIED DOMECQ	GB	7,34	
COURTAULDS TEXT	GB	2,19		ASSOCIATE BRIT	GB	6,64	
DT.LUFTHANSA N	DE *	19,8	+ 1,54	BASS	GB	12,61	
ELECTROLUX -B-	SE	16,85		BBAG OE BRAU-BE	AT*	43,5	- 1,58
EMI GROUP	GB	6,64		BONGRAIN /RM	FR *	353,5	1.00
EURO DISNEY/RM	FR *	1,2		BRAU-UNION CADBURY SCHWEPP	AT *	47,6 14,25	- 1,86
FINNAIR	FI*	4,8	- 3,03	CARLSBERG -B-	DK	41,03	+ 0,66
G WIMPEY PLC	GB	2,13		CARLSBERG AS -A	DK	40,35	
GRANADA GROUP P HERMES INTL	GB FR *	18,67 66		CHR. HANSEN HLD	DK	99,54	+ 2,91
HPI	IT *	0,55		CULTOR -1-	FI∗	17,05	-0,29
HUNTER DOUGLAS	NL*	26,45	+ 1,15	DANISCO	DK	43,98	+ 0,62
KLM	NL*	25,65	+ 1,79	DANONE /RM	FR *	222,1	
LADBROKE GRP	GB	4,22		DELTA DAIRY DIAGEO	GR GB	19,41 10,73	- 0,55
MOULINEX /RM	FR*	9,7		ELAIS OLEAGINOU	GR	19,31	- 0,55
NCL HLDG	NO	1,89		ERID.BEGH.SAY /	FR *	121,9	
PATHE /RM	FR *	246		GREENCORE GROUP	GB	3,68	
PENTLAND GRP PERSIMMON PLC	GB GB	1,44 3,43		HEINEKEN	NL*	44,2	+ 1,03
RANK GROUP	GB	3,52		HELLENIC BOTTLI	GR	28,42	
SAIRGROUP N	CH	194,55	+ 1,98	HELLENIC SUGAR	GR	8,51	
SAS DANMARK A/S	DK	8,88		HUHTAMAEKI I VZ	FI *	32	
SEB /RM	FR*	59,5		KERRY GRP-A- MONTEDISON	GB IT∗	11,79 0,91	+ 1,11
THE SWATCH GRP	CH	575,46	-0,11	NESTLE N	CH	1725,11	+ 0,77
THE SWATCH GRP	CH	128,12	+ 0,49	PARMALAT	IT *	1,29	+ 0,78
WILLIAM BAIRD	GB GB	1,63		PERNOD RICARD /	FR*	54	
WILSON BOWDEN WOLFORD AG	AT *	9,44 46,1		RAISIO GRP K	FI∗	5,8	
WW/WW UK UNITS	GB	0,72		RAISIO GRP V	FI∗	5,88	+0,68
▶ DJ E STOXX CYC G		153,67	+ 0,21	RIEBER & SON -B	NO	5,11	
			, , , ,	TATE & LYLE UNICER REG	GB	6,23	
				UNICER REG UNIGATE PLC	PT * GB	20,35 6,39	
PHARMACIE				UNILEVER	NL*	68,6	
				UNILEVER	GB	8,80	
ASTRA -A-	SE	17,69		DJ E STOXX F & B\		229,33	+ 0,70
ASTRA -B-	SE	17,69					
			+ 0,09	▶ DJ E STOXX F & BV	/ P	229,33	
ASTRA -B- ELAN CORP	SE GB	17,69 68,68			/ P	229,33	
ASTRA -B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B	SE GB GB CH DK	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23	 + 0,09	DJ E STOXX F & BV BIENS D'ÉQU ABB AB -A-	JIPEM SE	229,33 ENT 10,38	
ASTRA -B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A	SE GB GB CH DK FI*	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8	+ 0,09 + 1,03 + 1,33	DJ E STOXX F & BV BIENS D'ÉQU ABB AB -A- ABB AB -B-	JIPEM SE SE	229,33 ENT 10,38 10,32	+ 0,70
ASTRA -B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A ORION B	SE GB GB CH DK FI*	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8 19,5	+ 0,09 + 1,03 + 1,33 + 2,36	BIENS D'ÉQUABBAB-A-ABBAB-B-B-ABBBAB-B-B-ABBBABEN	JIPEM SE SE CH	229,33 ENT 10,38 10,32 1106,21	+ 0,70 + 0,11
ASTRA - B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A ORION B RHONE POUL/RM	SE GB GB CH DK FI* FI*	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8 19,5 42,3	+ 0,09 + 1,03 + 1,33 + 2,36	BIENS D'ÉQU ABB AB -A- ABB AB -B- ABB BADEN ADECCO CHESEREX	JIPEM SE SE CH CH	229,33 ENT 10,38 10,32 1106,21 465,91	+ 0,70 + 0,11 - 1,33
ASTRA - B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A ORION B RHONE POUL/RM ROCHE HOLDING	SE GB GB CH DK FI* FR* CH	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8 19,5 42,3 16542,84	+ 0,09 + 1,03 + 1,33 + 2,36 + 0,29	BIENS D'ÉQU ABB AB -A- ABB AB -B- ABB BADEN ADECCO CHESEREX ALSTOM	JIPEM SE SE CH CH FR*	229,33 ENT 10,38 10,32 1106,21 465,91 23,1	+ 0,70 + 0,11 - 1,33
ASTRA - B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A ORION B RHONE POUL/RM	SE GB GB CH DK FI* FI*	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8 19,5 42,3	+ 0,09 + 1,03 + 1,33 + 2,36 + 0,29 - 0,61	BIENS D'ÉQU ABB AB -A- ABB AB -B- ABB BADEN ADECCO CHESEREX	JIPEM SE SE CH CH	229,33 ENT 10,38 10,32 1106,21 465,91	+ 0,70 + 0,11 - 1,33
ASTRA - B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A ORION B RHONE POUL/RM ROCHE HOLDING ROCHE HOLDING	SE GB GB CH DK FI* FR* CH	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8 19,5 42,3 16542,84 11751,56	+ 0,09 + 1,03 + 1,33 + 2,36 + 0,29	BIENS D'ÉQUABB AB -A- ABB AB -B- ABB BADEN ADECCO CHESEREX ALSTOM ALUSUISSE LON G	JIPEM SE SE CH CH FR*	229,33 ENT 10,38 10,32 1106,21 465,91 23,1 982,81	+ 0,70 + 0,11 - 1,33
ASTRA - B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A ORION B RHONE POUL/RM ROCHE HOLDING ROCHE HOLDING G SANOFI /RM	SE GB GB CH DK FI* FR* CH CH FR*	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8 19,5 42,3 16542,84 11751,56 158,7	+ 0,09 + 1,03 + 1,33 + 2,36 + 0,29 - 0,61	BIENS D'ÉQU ABB AB -A- ABB AB -B- ABB BADEN ADECCO CHESEREX ALSTOM ALUSUISSE LON G ASSOC BR PORTS	JIPEM SE SE CH CH FR * CH GB	229,33 ENT 10,38 10,32 1106,21 465,91 23,1 982,81 4,02	 + 0,70 + 0,11 - 1,33 - 0,19
ASTRA - B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A ORION B RHONE POUL/RM ROCHE HOLDING ROCHE HOLDING G SANOFI /RM SCHERING AG	SE GB GB CH DK FI* FR* CH FR* GB	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8 42,3 16542,84 11751,56 158,7 109 12,65	 + 0,09 + 1,03 + 1,33 + 2,36 + 0,29 - 0,61 + 1,77 + 2,03 (Pub.	BIENS D'ÉQL ABB AB -A- ABB AB -B- ABB BADEN ADECCO CHESEREX ALSTOM ALUSUISSE LON G ASSOC BR PORTS ATLAS COPCO -A- ATLAS COPCO -B- licité)	JIPEM SE SE CH CH FR* CH GB SE SE	229,33 ENT 10,38 10,32 1106,21 465,21 23,1 982,81 4,02 23,88	+ 0,70 + 0,11 - 1,33 - 0,19
ASTRA - B- ELAN CORP GLAXO WELLCOME NOVARTIS N NOVO NORDISK B ORION A ORION B RHONE POUL/RM ROCHE HOLDING ROCHE HOLDING G SANOFI /RM SCHERING AG SMITHKLINE BEEC	SE GB GB CH DK FI* FR* CH CH FR* GB	17,69 68,68 28,23 1602,97 102,23 19,8 19,5 42,3 16542,84 11751,56 158,7 109 12,65	+0,09 +1,03 +1,33 +2,36 +0,29 -0,61 +1,77 +2,03 (Pub.	BIENS D'ÉQL ABB AB -A- ABB AB -B- ABB BADEN ADECCO CHESEREX ALSTOM ALUSUISSE LON G ASSOC BR PORTS ATLAS COPCO -A- ATLAS COPCO -B-	JIPEM SE SE CH CH FR* CH SE SE SE	229,33 ENT 10,38 10,32 1106,21 465,91 23,1 982,81 4,02 23,88 23,72	+ 0,70 + 0,11 - 1,33 - 0,19

36,41		ATTICA ENTR SA	GR	7,66	
93,31	+ 0,05	BAA	GB	10,39	- 0,71
,	-,	BBA GROUP PLC	GB	6,20	
		BERGESEN	NO	13,29	
		BONHEUR	NO	18,34	
6,73		СМВ	BE*	32,8	
5,15		COOKSON GROUP P	GB	2,17	
13,39	+ 1,34	DAMPSKIBS -A-	DK	4976,86	
13,09		DAMPSKIBS -B-	DK	5582,16	- 1,19
32,16		DAMSKIBS SVEND	DK	8070,59	+ 0,84
07,4		DELTA PLC	GB	1,82	
05,7		DET SONDENFJ NO	NO	5,98	
5,7	+ 0,88	ELECTROCOMPONEN	GB	5,59	
4,32		EQUANT NV	DE*	68,5	+ 2,24
6,50		FINNLINES	FI∗	27,9	+ 3,33
1,91		FKI	GB	2,41	
0,18		FLS IND.B	DK	19,77	+ 1,38
84,5	+0,72	FLUGHAFEN WIEN	AT *	38,04	- 0,29
36,1		GKN	GB	13,72	
11,84		GLYNWED INTL PL	GB	2,96	+ 1,52
72		HALKOR	GR	9,49	
6,21		HANSON PLC	GB	8,05	
46,7		HAYS	GB	9,62	
42,35	+2,42	HEIDELBERGER DR	DE*	48,5	
8,30		HELLAS CAN SA P	GR	20,72	
3,33	+ 0,91	IFIL	IT *	3	+ 1,35
5,09		IMI PLC	GB	3,42	+ 2,21
7,43		ISS INTL SERV-B	DK	54,21	- 0,49
01,3		KOEBENHAVN LUFT	DK	94,16	
41,04	+ 0,96	KON.NEDLLOYD	NL*	10,35	+ 0,98
		KONE B	FI∗	94	+ 0,01
D.O.		LAHMEYER	DE*	46,5	
RS		LEGRAND /RM	FR*	175,7	
9,07		LEIF HOEGH	NO	11,14	
69,2		LINDE AG	DE*	482	+ 2,55
52,19		MAN AG	DE*	24,7	+ 3,78
8,91		MANNESMANN AG	DE*	120	+ 4,35
129		METALLGESELLSCH	DE*	16,2	+ 1,25
28,63		METRA A	FI*	19,5	
7,89		MORGAN CRUCIBLE	GB	3,27	+ 0,91
5,73		NFC	GB	2,16	
62,5		NKT HOLDING	DK	69,95	
28,5		OCEAN GROUP	GB	12,16	
36,2		PENINS.ORIENT.S	GB	10,50	
49,53	+0,64	PREMIER FARNELL	GB	2,86	
50,7		PREUSSAG AG	DE*	458	+ 2,23
129		RAILTRACK	GB	21,91	
		RANDSTAD HOLDIN	NL*	47	+ 0,97
103		RATIN -A-	DK	161,41	
6,17		RATIN -B-	DK	168,81	+ 0,97
17,2		RAUMA OY	FI*	10,75	+ 0,94
41,03		RENTOKIL INITIA	GB	5,89	
12,12		REXAM	GB	2,97	+ 1,52
6,13	-0,24	REXEL/RM	FR*	73,65	
10,45	+ 1,46	RHI AG	AT *	24,25	
5,7	+ 2,33	RIETER HLDG N	CH	526,98	- 0,12
7,10		SANDVIK -A-	SE	18,14	
24,01		SANDVIK -B-	SE	18,19	
		SAURER ARBON N	CH	434,43	+ 0,15
81,05		SCANIA AB -A-	SE	23,66	
14,53		SCANIA AB -B-	SE	23,94	
22,2		SCHINDLER HOLD	CH	1432,35	
18,64		SCHINDLER HOLD	CH	1511,05	+ 2,13
62,4		SCHNEIDER /RM	FR*	49	
82,3		SEAT-PAGINE GIA	IT*	1,3	
5,06		SECURICOR	GB	8,55	
36		SECURITAS -B-	SE	14,96	
17,3		SGS GENEVA BR	CH	681,23	- 2,08
0,52		SHANKS & MCEWAN	GB	3,60	- 0,41



an		sur 5 jours				
4,37	3464,59	3421,23	3448,43	3390,77	3464,37	
MARS	Ĺ	M	M	Ĵ	Ŷ	
	SE		7,2	5		

SIDEL /RM	FR*	65,8		GA
BTR SIEBE	GB	3,95		GA
SITA /RM	FR*	195,8		GE
SKF -A-	SE	12,50		G١
SKF -B-	SE	13,23		IN
SOPHUS BEREND -	DK	28,99	-0,21	IN
SOPHUS BERENDS	DK	27,31		KC
STORK NV	NL*	17,8		MI
SULZER FRAT.SA1	СН	547,13	-0,11	MI
SVEDALA	SE	14,73		NE
SVENDBORG -A-	DK	7398,04		NE
T.I.GROUP PLC	GB	6,58	+ 8,01	NO
TOMRA SYSTEMS	NO	31,34		NO
ULSTEIN HOLDING	NO	20,54		N
UNITOR	NO	7,78		00
VA TECHNOLOGIE	AT*	73,75	+ 1,17	OL
VALMET	FI∗	10		RA
▶ DJ E STOXX IND G		311,05	+ 0,73	RA
, _,		0.1,00	,	RC
				SA
ASSURANCE	S			SA
AGF /RM	FR*	49,94		SA
ALLEANZA ASS	IT*	9,85	+ 3,14	SE
ALLIANZ AG	DE*	,	+ 1,49	SIE
	GB	272,5 13,48		SIF
ALLIED ZURICH ASPIS PRONIA GE	GR			SN
AXA /RM	FR *	14,51		ST
CGU	GB *	111,7		TA
CORP.MAPFRE REG		14,11		TH
	ES *	19,38 117		WI
ERGO VERSICHERU	GR			ZC
ETHNIKI GEN INS		42,09		>
FONDIARIA ASS FORSIKRING CODA	IT*	4,53	+ 2,95	
	DK NL*	97,96	- 0,24	
FORTIS AMEV NV	IT *	74,7		S
GENERALI ASS	AT *	36,05	+ 1,26	A A
GENERALI HLD VI INA	IT *	198,5	- 0,25	AN
IRISH LIFE	GB	2,33 9,16	+ 2,64	BR CE
	GB	-,		_
LEGAL & GENERAL		11,44		ED
MUENCH RUECKVER	DE *	182,5	+ 0,83	EL
NORWICH UNION	GB	6,67		EL
POHJOLA GRP.B	FI *	52	+ 0,39	EN
PRUDENTIAL CORP	GB	12,21	+ 2,61	EV
RAS	IT*	9,54	+ 2,91	GA
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,66		HA
SAMPO -A-	FI∗	28,4	+ 1,76	H/
SWISS RE N	CH	2005,29		IBI
SEGUROS MUNDIAL	PT*	27,03		IT/
SKANDIA FOERSAE	SE	15,79		N/
STOREBRAND	NO	6,96	+ 1.50	N/ OF
SWISS LIFE BR	CH	594.98	+ 1 50	

ZURICH ALLIED IN	OH	330,12	+ 0,21
▶ DJ E STOXX INSU P	'	330,56	+ 0,44
	_	_	
MEDIAS			
B SKY B GROUP	GB	8,12	
CANAL PLUS /RM	FR *	272,5	
CARLTON COMMUNI	GB	9	+0,33
ELSEVIER	NL*	14,3	+0,70
HAVAS ADVERTISI	FR *	179,8	
INDEPENDENT NEW	IR ★	3,7	
LAGARDERE SCA N	FR *	33,2	
MEDIASET	IT *	8,55	-0,58
PEARSON	GB	20,21	
REED INTERNATIO	GB	8,49	
REUTERS GROUP	GB	13,14	+0,68
SCHIBSTED	NO	10,74	
TF1	FR *	169,7	
UNITED NEWS & M	GB	9,44	+ 1,27
WOLTERS KLUWER	NL*	166,05	+0,64
WPP GROUP	GB	7,50	
▶ DJ E STOXX MEDIA	· P	316,01	+ 0,42

DK

+ 1,50

+ 2,94 23,54

594,98

170,83

598.12

BIENS DE CO	NSO	MMATI	ON
AHOLD	NL*	33,35	+ 0,60
ASDA GROUP PLC	GB	2,19	
ATHENS MEDICAL	GR	21,44	
AUSTRIA TABAK A	AT *	69,01	+ 0,01
BEIERSDORF AG	DE*	67	+ 1,52
BIC /RM	FR *	46,5	
BRIT AMER TOBAC	GB	8,31	
CASINO GP/RM	FR *	81,5	
CFR UNITS -A-	CH	1475,79	- 0.04
CPT MODERNES /R	FR *	512	
DELHAIZE	BE*	87,95	
ESSILOR INTL/R	FR *	343,5	
ETS COLRUYT	BE*	686,5	
FYFFES	GB	2,29	
GIB	BE⋆	37	
GOODYS	GR	24,91	
IMPERIAL TOBACC	GB	10,98	
KESKO OY	FI⋆	14,4	+ 2,13
L'OREAL /RM	FR *	557,5	
MODELO CONTINEN	PT*	18,39	
PAPASTRATOS CIG	GR	13,82	
PROMODES /RM	FR*	561	
RECKITT & COLMA	GB	11,97	
SAFEWAY	GB	3,77	
SAINSBURY J. PL	GB	5,24	
SEITA /RM	FR *	55,5	
SMITH & NEPHEW	GB	2,53	
STAGECOACH HLDG	GB	3,62	
TABACALERA REG	ES*	19,68	
TAMRO	FI *	3,86	+ 0.26
TESCO PLC	GB	2,46	. 0,20
TNT POST GROEP	NL*	30,4	+ 1.84
▶ DI E STOXX N CY C		478.48	+ 0.43

COMMERCE	DISTR	RIBUTIO	ON
ARCADIA GRP	GB	3,20	
BOOTS CO PLC	GB	14,63	
CARREFOUR /RM	FR *	646	
CASTO.DUBOIS /R	FR *	196	
CENTROS COMER P	ES*	20,08	
CONTINENTE	ES*	26,32	
DIXONS GROUP PL	GB	16,91	
GEHE AG	DE*	49,5	
GREAT UNIV STOR	GB	12,46	
GUILBERT /RM	FR *	122	
HENNES & MAURIT	SE	69,53	
JERONIMO MARTIN	PT*	34,93	
KARSTADT AG	DE*	335	
KINGFISHER	GB	11,05	
MARKS & SPENCER	GB	5,56	
METRO	DE*	59,3	+ 1,19
NEXT PLC	GB	10,83	
PINAULT PRINT./	FR *	154,8	
RINASCENTE	IT *	7,43	-0,13
STOCKMANN A	FI∗	22,45	
VALORA HLDG N	CH	202,73	+ 0,63
W.H SMITH GRP	GB	8,09	
WOLSELEY PLC	GB	5,92	
▶ DJ E STOXX RETL	Р	340,16	+ 0,27

WOLSELEY PLC	GB	5,92	
▶ DJ E STOXX RETL	P	340,16	+ 0,27
HAUTE TECH	INOLO	GIE	
ALCATEL /RM	FR *	113,9	
ALTEC SA REG.	GR	29,82	
ASK PROXIMA	NO	5,69	
BAAN COMPANY	NL*	6,95	+0,72
BARCO	BE*	158,4	
BOWTHORPE	GB	5,96	
BRITISH AEROSPA	GB	5,89	- 0,25
BRITISH BIOTECH	GB	0,25	
CAP GEMINI /RM	FR *	153,5	
COLOPLAST B	DK	95,50	
DASSAULT SYST./	FR *	35,2	
ERICSSON A.	SE	24,83	
FINMECCANICA	IT *	1,06	
FRESENIUS MED C	DE*	54	+ 1,89

GAMBRO -A-	SE	7,25	
GAMBRO -B-	SE	7,37	
GETRONICS	NL*	35,8	+0,70
GN GREAT NORDIC	DK	29,59	+0,92
NSTRUMENTARIUM	FI∗	27	+1,12
NTRACOM N	GR	60,89	
KON. PHILIPS EL	NL*	62	+ 0,08
MERKANTILDATA	NO	9	
MISYS	GB	9,45	
NERA ASA	NO	1,83	
NETCOM ASA	NO	28,20	
NOKIA -A-	FI∗	128,19	+ 1,46
NOKIA -K-	FI∗	128	+ 1,27
NYCOMED AMERSHA	GB	5,92	
OCE	NL*	24,25	- 1,22
OLIVETTI	IT *	3,04	+ 1,33
RACAL ELECT CON	GB	6,23	+ 1,45
RADIOMETER -B-	DK	44,39	
ROLLS ROYCE	GB	3,98	
SAGEM	FR *	497,6	
SAP AG	DE *	290	+ 1,05
SAP VZ	DE *	321,5	+1,10
SEMA GROUP	GB	10,58	
SIEMENS AG	DE*	57,8	+ 1,94
SIRTI	IT ★	5,44	- 0,55
SMITHS IND PLC	GB	14,78	
STMICROELEC SIC	FR *	80,8	
TANDBERG DATA A	NO	3,45	
THOMSON CSF /RM	FR *	27,99	
WILLIAM DEMANT	DK	55,28	
ZODIAC /RM	FR *	175,7	
DJ E STOXX TECH I	P	368,89	+ 0,88

SERVICES C	OLLECT	ΓIFS	
NGLIAN WATER	GB	11,32	
BRITISH ENERGY	GB	9,07	
ENTRICA	GB	1,78	+ 1,69
DISON	IT *	8,51	+ 1,92
LECTRABEL	BE*	351	
LECTRIC PORTUG	PT *	18,98	
NDESA	ES *	23,71	
VN	AT *	119,9	+ 0,84
GAS NATURAL SDG	ES *	88,4	
HAFSLUND -A-	NO	5,69	
HAFSLUND -B-	NO	3,54	
BERDROLA	ES *	13,46	
TALGAS	IT *	4,34	+ 0,23
NATIONAL GRID G	GB	6,55	
NATIONAL POWER	GB	7,34	
DESTERR ELEKTR	AT *	144,7	- 0,89
POWERGEN	GB	11,38	
RWE	DE *	37,15	+ 2,62
COT POWER	GB	8,70	
EVERN TRENT	GB	13,70	
JUEZ LYON EAUX/	FR *	181,9	
YDKRAFT -A-	SE	24,11	
YDKRAFT -C-	SE	18,08	
HAMES WATER	GB	15,40	
RACTEBEL	BE*	146,8	
JNION ELFENOS	ES *	15,47	
JNITED UTILITIE	GB	11,76	
'IAG	DE *	470	+ 2,17
/IVENDI/RM	FR *	234	
► DJ E STOXX PO SI	UP P	317,64	+ 0,15

EURO NOUVEAU MARCHÉ

05/03 10 h 30	Cours en €uros	% Var. veille
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	26	+ 1,56
ANTONOV	0,77	+ 4,05
C/TAC	12,5	+ 5,93
CARDIO CONTROL	8,6	- 3,37
CSS	16,4	
HITT NV	7,4	+ 2,07
INNOCONCEPTS NV	18,5	+ 2,78
NEDGRAPHICS HOLD	18	
POLYDOC	2,1	-2,33
PROLION HOLDING	88,1	+ 0,11
RING ROSA	6,25	+ 1,63
RING ROSA WT	0,9	- 4,26
UCC HOLDING NV	14,75	+ 1,72
BRUXELLES		
ENVIPCO HLD CT	2,45	
FARDEM BELGIUM ABC	19,9	
INTERNOC HLD	4,65	
INTL BRACHYTHER B	16	

LINK SOFTWARE B PAYTON PLANAR

SYNERGIA

STNERGIA	7,5	
FRANCFORT		
1 & 1 AG & CO.KGAA	125,5	- 0,40
AIXTRON	195	+ 2,63
AUGUSTA BETEILIGUN	65	+ 1,56
BB BIOTECH ZT-D	31,7	
BB MEDTECH ZT-D	17,2	
BERTRANDT AG	72	+ 1,12
BETA SYSTEMS SOFTW	19,5	+ 2,63
CE COMPUTER EQUIPM	159,1	+ 4,67
CE CONSUMER ELECTR	260	- 4,41
CENIT SYSTEMHAUS	230	+ 1,77
DRILLISCH	154	+ 1,45
EDEL MUSIC E 98	390	+ 1,30
ELSA	78	+ 4
EM.TV & MERCHANDI	852	+ 1,31
EUROMICRON	29,5	+ 0,68
GRAPHISOFT NV	20,25	+ 8,64
HOEFT & WESSEL	156	- 3,64
HUNZINGER INFORMAT	109,25	+ 2,10
INFOMATEC	313	+ 4,68
INTERSHOP COMMUNIC	139	+ 1,53
KINOWELT MEDIEN	190	+ 2,15
LHS GROUP	38,7	+ 10,57
LINTEC COMPUTER	153,1	- 4,38
LOESCH UMWELTSCHUT	8,9	+ 4,83
MENSCH UND MASCHIN	87	+ 4,82
MOBILCOM	310	+ 1,97
MUEHL PRODUCT & SE	16	- 1,23
MUEHLBAUER HOLDING	87	- 1,14
PFEIFFER VACU TECH	42	+ 0,72
PLENUM	161	+ 11,03
PSI	77	+ 4,05
QIAGEN NV	64	
REFUGIUM HOLDING A	34,05	+ 1,95
SACHSENRING AUTO	16	

★ CODES PAYS ZONE EURO

SCM MICROSYSTEMS

SERO ENTSORGUNG

SER SYSTEME

FR: France - DE: Allemagne - ES: Espagne IT: Italie - PT: Portugal - IR: Irlande LU: Luxembourg - NL: Pays-Bas - AT: Autriche FI: Finlande - BE: Belgique.

35,15 70,3

409

+6,52

-0,49

CODES PAYS HORS ZONE EURO CH: Suisse - NO: Norvège - DK: Danemark GB: Grande-Bretagne - GR: Grèce - SE: Suède.

943,27

839.62

139.98

235,95

347 406,69

1197,12

1334,87

590,36 187,73

675.64

768,78 787,15

72,16

482.13

163,33 190,88 1541,50

84.42

1161,04

100 50

3,23

- 0,77

0,56

+ 1.61

- 0,08

0,80

+ 0,32 + 0,54 + 3,56

+ 0.68

+ 0,42

192,10 12,35 143,80

147,60 71,50 21,34

182,50

203,50 90 28,62

117,20 120

11 73,50

24,90 29,10

235 12,87 177

139,30

71,10 21

181,90

27,99

101.30

10,64

24,90 29,10

12.95

234

VALEURS FRANÇAISES

- Les valeurs bancaires étaient irrégulières vendred 5 mars, à l'ouverture de la séance, après leur bond de jeudi suite au rachat par le belge KBC de la participa tion de 7,7 % des Mutuelles du Mans dans le CCF. L CCF reculait de 0,12 %, à 83,30 €, tandis que la BNP e la Société Générale gagnaient respectivement 0,81 % à 80,55 €, et 1,94 %, à 142 €.
- Promodès s'appréciait de 1,96 %, à 572 € à l'ouver ture de la séance. Le numéro deux français de la distribution a annoncé une hausse de 18,6 % de son résulta net part du groupe.
- Renault bondissait de 2,06 % lors des premières transactions, vendredi, à 36,70 €. Selon plusieurs jour naux allemands, dont Die Welt, le groupe allemand MAN s'intéresserait à Renault véhicules industriels, en vue d'un éventuel rachat.
- La Société du Louvre était stable, à 70,65 €, vendre di matin. Les fonds gérés par le financier américain As her Edelman ont renouvelé leur intention de « prendr le contrôle » de la Société du Louvre dans une déclara tion d'intention faite au Conseil des marchés finan
- Seita gagnait 0,36 % en début séance, vendredi, 55,70 €. Selon certaines rumeurs, la manufacture de ta bac pourrait reprendre les activités de l'américain Rey nolds hors des Etats-Unis.

REGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 5 MARS

Cours relevés à 10 h 1

GROUPE D#

GUILLEMOT #..

HF COMPANY.

IGE + XAO..

ILOG #

INFONIE

INFOTEL #

JOLIEZ-REGOL.

France >	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	147	147,90	970,16	+ 0,61	152
CR.LYONNAIS(TP)	142				1000
RENAULT (T.P.)	425,10	425,20	2789,13	+ 0,02	1000
SAINT GOBAIN(T.P	180,50	180,50	1184		1000
THOMSON S.A (T.P	142,50				1000
ACCOR	225,80	228	1495,58	+ 0,97	100
AGF	49,94	50,15	328,96	+ 0,42	30
AIR FRANCE GPE N	16,51	16,62	109,02	+ 0,66	54
AIR LIQUIDE	137	138,90	911,12	+ 1,38	70
ALCATEL	113,90	114,50	751,07	+ 0,52	10
ALSTOM	23,10	23,18	152,05	+ 0,34	40
ALTRAN TECHNO. #	238,10	240	1574,30	+ 0,79	10
ATOS CA	185	188	1233,20	+ 1,62	10
AXA	111,70	113,30	743,20	+ 1,43	60
BAIL INVESTIS	129	129	846,18		100
BAZAR HOT. VILLE	102,50	103	675,64	+ 0,48	50
BERTRAND FAURE	56,80	56,80	372,58		5

	BIC	46,50	47,85	313,88	+ 2,90	25	GROUPE PARTOUCHE	64,50	64,80	425,06	+ 0,46	91
	BIS	81				20	GUILBERT	122	121,80	798,96	- 0,16	10
			00.00								0,10	
	B.N.P	79,90	80,90	530,67	+ 1,25	4	GUYENNE GASCOGNE	365	368	2413,92	+ 0,82	100
	BOLLORE	173,30	173	1134,81	- 0,17	50	HACHETTE FILI.ME	223	218	1429,99	- 2,24	20
					0,						0.04	
	BONGRAIN	353,50	353,50	2318,81		50	HAVAS ADVERTISIN	179,80	178,10	1168,26	- 0,94	8
	BOUYGUES	232,30	234,50	1538,22	+ 0,94	50	IMETAL	102,60	104	682,20	+ 1,36	50
1:												
di	BOUYGUES OFFS	25,50	26,11	171,27	+ 2,39	10	IMMEUBLES DE FCE	17,20	17,15	112,50	- 0,29	10
	BULL#	5,85	5,85	38,37		10	INFOGRAMES ENTER	59,85	59,80	392,26	- 0,08	20
de												
	CANAL +	272,50	279,80	1835,37	+ 2,67	20	INGENICO	21,90	22,25	145,95	+ 1,59	10
a-	CAP GEMINI	153,50	154,80	1015,42	+ 0,84	40	INTERBAIL	22,01	22,01	144,38		100
_		36	37			10		260				
Le	CARBONE LORRAINE			242,70	+ 2,77		INTERTECHNIQUE		259,90	1704,83	- 0,03	100
	CARREFOUR	646	647	4244,04	+ 0.15	100	ISIS	51,85	52,60	345,03	+ 1,44	50
et	CASINO GUICHARD	81.50	81,70	535,92	+ 0,24	10	JEAN LEFEBVRE	79,50		,	.,	50
									••••	••••		
%,	CASINO GUICH.ADP	51,70	51,80	339,79	+ 0.19	10	KLEPIERRE	86,85	87	570,68	+ 0,17	50
,,	CASTORAMA DUB.(L	196	197,90	1298,14	+ 0,96	25	LABINAL	171	177	1161,04	+ 3,50	100
	C.C.F	83,40	82,40	540,51	- 1,19	25	LAFARGE	80	81,10	531,98	+ 1,37	25
r-	CEGID (LY)	149,20	150	983,94	+ 0,53	25	LAGARDERE	33,20	34,55	226,63	+ 4,06	40
					0,55		LAGANDENE					
ri-	CERUS	6,65	6,65	43,62		45	LAPEYRE	64	63,80	418,50	- 0,31	10
	CGIP	47,95	48	314,86	+ 0,10	2	LEBON (CIE)	36,50	36,50	239,42		50
at												
	CHARGEURS	44,05	44,30	290,59	+ 0,56	100	LEGRAND	175,70	179,30	1176,13	+ 2,04	10
	CHRISTIAN DALLOZ	43	43	282,06		10	LEGRAND ADP	111,60	112,50	737,95	+ 0,80	10
es	CHRISTIAN DIOR	106,50	107,90	707,78	+ 1,31	52	LEGRIS INDUST	39,93	38,93	255,36	- 2,50	20
	CIC -ACTIONS A	80	80,50	528,05	+ 0,62	100	LOCINDUS	122	122	800,27		150
ır-												
	CIMENTS FRANCAIS	53	53	347,66		26	L'OREAL	557,50	572	3752,07	+ 2,60	10
nd	CLARINS	63,50	62,30	408,66	- 1,88	50	LVMH MOET HEN	200	204,70	1342,74	+ 2,35	10
	CLUB MEDITERRANE	84,80	85,10	558,22	+ 0,35	25			175,30	1149,89	- 0,05	
en							MARINE WENDEL	175,40				100
	CNP ASSURANCES	25,20	25,05	164,32	- 0,59	25	METALEUROP	4,50	4,51	29,58	+ 0,22	25
		53,35		364,06		10			38,69		+ 0,49	12
	COFLEXIP		55,50		+ 4,02		MICHELIN	38,50		253,79	+ 0,49	
e-	COLAS	165	165	1082,33		40	MONTUPET SA	31,80	31,80	208,59		10
_	COMPTOIR ENTREP	2,15	2,13	13,97	- 0,93	10	MOULINEX	9,70	10,10	66,25	+ 4,12	10
S-									10,10	00,23	+ 4,12	
	CPR	36,20	36	236,14	- 0,55	50	NATEXIS	52,20				100
!re	CRED.FON.FRANCE	13,89	13,88	91,05	- 0,07	100	NEOPOST	14,50	14,50	95,11		4
,,,												
a-	CFF.(FERRAILLES)	31,50	30,01	196,85	- 4,73	50	NORBERT DENTRES	25,48	25,70	168,58	+ 0,86	10
-	CREDIT LYONNAIS	40,09	40	262,38	-0,22	60	NORD-EST	26,50	26,68	175,01	+ 0,67	50
n-					0,22						. 0,07	
11	CS SIGNAUX(CSEE)	72	72	472,29		100	NORDON (NY)	70	70	459,17		70
	DAMART	62	62,50	409.97	+ 0.80	5	NRJ #	194.50	195	1279,12	+ 0,25	10
à	DANONE	222,10	224	1469,34	+ 0,85	10	OLIPAR	6,92				60
а	DASSAULT-AVIATIO	154	152,50	1000,33	- 0.97	50	PARIBAS	81,05	81,20	532,64	+ 0,18	100
a-												
а	DASSAULT SYSTEME	35,20	35,60	233,52	+ 1,13	5	PATHE	246	244	1600,54	- 0,81	100
y-	DE DIETRICH	42,10	42,50	278,78	+ 0,95	25	PECHINEY ACT ORD	29,50	29,30	192,20	-0,67	100
y												
	DEVEAUX(LY)#	81,70	82	537,88	+ 0,36	20	PERNOD-RICARD	54	54	354,22		20
	DEV.R.N-P.CAL LI	10	10	65,60		100	PEUGEOT	121	125,30	821,91	+ 3,55	35
	DEXIA FRANCE	118,90	121,60	797,64	+ 2,27	100	PINAULT-PRINT.RE	154,80	156,50	1026,57	+ 1,09	20
	DMC (DOLLFUS MI)	6,03	6,03	39,55		75	PLASTIC OMN.(LY)	66,20	66,60	436,87	+ 0,60	20
											1,00	
	DYNACTION	22,39	22,39	146,87		25	PRIMAGAZ	72	71	465,73	- 1,38	10
	ECIA	91,05	93	610,04	+ 2,14	25	PROMODES	561	576,50	3781,59	+ 2,76	20
	EIFFAGE	59	59	387,01		50	PUBLICIS #	153,10	155	1016,73	+ 1,24	25
	ELF AQUITAINE	105,70	106,50	698,59	+ 0,75	8	REMY COINTREAU	13,95	13,97	91,64	+ 0,14	10
15												
_	ERAMET	31,50	31,50	206,63		20	RENAULT	35,96	36,80	241,39	+ 2,33	25
	ERIDANIA BEGHIN	121,90	126	826,51	+ 3,36	65	REXEL	73,65	73,10	479,50	-0.74	5
	ESSILOR INTL	343,50	344	2256,49	+ 0,14	20	RHODIA	12,10	12,30	80,68	+ 1,65	15
			344	2230,49	0,14							
	ESSILOR INTL.ADP	309,10				20	RHONE POULENC A	42,30	42,69	280,03	+ 0,92	3
	ESSO	72	72	472,29		50	ROCHEFORTAISE CO	101	102,50	672,36	+ 1,48	10
ır											. ,	
	EURAFRANCE	450,70	452	2964,93	+ 0,28	200	ROCHETTE (LA)	2,58	2,58	16,92		10
ıal	EURO DISNEY	1,20	1,23	8,07	+ 2,50	5	ROYAL CANIN	47	47	308,30		20
	EUROPE 1	227,50	235	1541,50	+ 3,29	100	RUE IMPERIALE (L	1029	1030,50	6759,64	+ 0,14	200
	EUROPE I				7 3,29	100					+ 0,14	
	EUROTUNNEL	1,35	1,35	8,86			SADE (NY)	36,20	36,20	237,46		100
						140		497,60	505	3312,58	+ 1,48	50
				669 73			SAGEM SA					50
	FIMALAC SA	102,20	102,10	669,73	- 0,09		SAGEM SA					
				119,38	- 0,09 + 0,27	100	SAINT-GOBAIN	146,40	149,50	980,66	+ 2,11	100
	FIMALAC SA	102,20 18,15	102,10 18,20	119,38	+ 0,27	100	SAINT-GOBAIN	146,40	149,50	980,66		
	FINALAC SA FINEXTEL FIVES-LILLE	102,20 18,15 67,50	102,10 18,20 67,10	119,38 440,15	+ 0,27 - 0,59	100 50	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY)	146,40 75,20	149,50	980,66	+ 2,11	50
	FIMALAC SA FINEXTEL FIVES-LILLE FRANCE TELECOM	102,20 18,15 67,50 82	102,10 18,20 67,10 83,30	119,38 440,15 546,41	+ 0,27 - 0,59 + 1,58	100 50 25	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI	146,40 75,20 158,70	149,50 159	980,66 1042,97	+ 2,11 + 0,18	50 25
	FIMALAC SA FINEXTEL FIVES-LILLE FRANCE TELECOM	102,20 18,15 67,50	102,10 18,20 67,10 83,30	119,38 440,15 546,41	+ 0,27 - 0,59 + 1,58	100 50	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI	146,40 75,20 158,70	149,50 159	980,66 1042,97	+ 2,11 + 0,18	50
	FIMALAC SA FINEXTEL FIVES-LILLE FRANCE TELECOM FROMAGERIES BEL	102,20 18,15 67,50 82 651	102,10 18,20 67,10 83,30 650	119,38 440,15 546,41 4263,72	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15	100 50 25 50	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI SAUPIQUET (NS)	146,40 75,20 158,70 52,70	149,50 159 54	980,66 1042,97 354,22	+ 2,11 + 0,18 + 2,46	50 25 50
	FIMALAC SA FINEXTEL FIVES-LILLE FRANCE TELECOM	102,20 18,15 67,50 82 651 900	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2	100 50 25 50 100	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI	146,40 75,20 158,70 52,70 49	149,50 159 54 49,75	980,66 1042,97 354,22 326,34	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53	50 25
	FIMALAC SA FINEXTEL FIVES-LILLE FRANCE TELECOM FROMAGERIES BEL GALERIES LAFAYET	102,20 18,15 67,50 82 651 900	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2	100 50 25 50	SAINT-GOBAINSALVEPAR (NY)SANOFISAUPIQUET (NS)SCHNEIDER SASCHNEIDER SASCHNEIDER SASCHNEIDER SAS	146,40 75,20 158,70 52,70 49	149,50 159 54 49,75	980,66 1042,97 354,22 326,34	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53	50 25 50
	FIMALAC SA FINEXTEL FIVES-LILLE FRANCE TELECOM FROMAGERIES BEL GALERIES LAFAYET GASCOGNE	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18	100 50 25 50 100 80	SAINT-GOBAINSALVEPAR (NY)SANOFISAUPIQUET (NS)SCHNEIDER SASCOR	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60	149,50 159 54 49,75 48,90	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73	50 25 50 50
	FIMALAC SA	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14	100 50 25 50 100 80 50	SAINT-GOBAIN	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68	50 25 50 50
	FIMALAC SA	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14	100 50 25 50 100 80 50	SAINT-GOBAIN	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68	50 25 50 50
	FIMALAC SA FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12	100 50 25 50 100 80 50	SAINT-GOBAINSALVEPAR (NY)SANOFISAUPIQUET (NS)SCHNEIDER SASCORS.E.BSEFIMEG CA	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16	50 25 50 50 20 100
	FIMALAC SA. FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45 103	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50 103	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66 675,64	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12	100 50 25 50 100 80 50 5	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI SAUPIQUET (NS) SCHNEIDER SA S.COR S.E.B SEFIMEG CA	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40 55,50	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30 55,70	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66 365,37	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16 + 0,36	50 25 50 50 20 100 50
	FIMALAC SA FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12	100 50 25 50 100 80 50	SAINT-GOBAINSALVEPAR (NY)SANOFISAUPIQUET (NS)SCHNEIDER SASCORS.E.BSEFIMEG CA	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16	50 25 50 50 20 100
	FIMALAC SA. FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45 103 35,43	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50 103 35,55	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66 675,64 233,19	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12 + 0,33	100 50 25 50 100 80 50 5 100	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI SAUPIQUET (NS) SCHNEIDER SA SCOR S.E.B SEFIMEG CA SEITA SELECTIBANQUE	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40 55,50	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30 55,70 10,01	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66 365,37 65,66	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16 + 0,36 + 0,10	50 25 50 50 20 100 50
	FIMALAC SA FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45 103 35,43 21,60	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50 103 35,55 21,65	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66 675,64 233,19 142,01	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12 + 0,33 + 0,23	100 50 25 50 100 80 50 5 100 10	SAINT-GOBAIN	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40 55,50 10 44,36	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30 55,70 10,01 44,49	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66 365,37 65,66 291,84	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16 + 0,36 + 0,10 + 0,29	50 25 50 50 20 100 50 100 160
	FIMALAC SA. FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45 103 35,43	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50 103 35,55	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66 675,64 233,19	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12 + 0,33	100 50 25 50 100 80 50 5 100	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI SAUPIQUET (NS) SCHNEIDER SA SCOR S.E.B SEFIMEG CA SEITA SELECTIBANQUE	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40 55,50	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30 55,70 10,01	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66 365,37 65,66	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16 + 0,36 + 0,10	50 25 50 50 20 100 50
	FIMALAC SA. FINEXTEL. FIVES-LILLE. FRANCE TELECOM FROMAGERIES BEL. GALERIES LAFAYET. GASCOGNE. GAUMONT #. GAZ ET EAUX. GECINA GEOPHYSIQUE GRANDVISION GROUPE ANDRE S.A.	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45 103 35,43 21,60 104,90	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50 103 35,55 21,65	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66 675,64 233,19 142,01 682,20	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12 + 0,33 + 0,23 - 0,85	100 50 25 50 100 80 50 5 100 10 10 50	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI SAUPIQUET (NS) SCOR S.E.B SEFIMEG CA SEITA SELECTIBANQUE SFIM SGE	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40 55,50 10 44,36 40,70	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30 55,70 10,01 44,49 40,20	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66 365,37 65,66 291,84 263,69	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16 + 0,36 + 0,10 + 0,29 - 1,22	50 25 50 50 20 100 50 100 160 85
	FIMALAC SA. FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45 103 35,43 21,60 104,90 44	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50 103 35,55 21,65 104	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66 675,64 233,19 142,01 682,20 275,50	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12 + 0,33 + 0,23 - 0,85 - 4,54	100 50 25 50 100 80 50 5 100 10 10 50	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI SAUPIQUET (NS) SCHNEIDER SA SCOR S.E.B SEFIMEG CA SEITA SELECTIBANQUE SFIM SGE SGE SIDEL	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40 55,50 10 44,36 40,70 65,80	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30 55,70 10,01 44,49 40,20 65,90	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66 365,37 65,66 291,84 263,69 432,28	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16 + 0,36 + 0,10 + 0,29 - 1,22 + 0,15	50 25 50 50 100 50 100 160 85 15
	FIMALAC SA FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45 103 35,43 21,60 104,90	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50 103 35,55 21,65 104 42 17,30	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66 675,64 233,19 142,01 682,20 275,50 113,48	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12 + 0,33 + 0,23 - 0,85 - 4,54 	100 50 25 50 100 80 50 5 100 10 10 100 100	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI SAUPQUET (NS) SCHNEIDER SA SCOR SEB SEFIMEG CA SEITA SELECTIBANQUE SFIM SCE SIDEL SILIC CA	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40 55,50 10 44,36 40,70	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30 55,70 10,01 44,49 40,20 65,90 161	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66 365,37 65,66 291,84 263,69 432,28 1056,09	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16 + 0,36 + 0,10 - 0,29 - 1,22 + 0,15	50 25 50 50 20 100 50 100 160 85 15
	FIMALAC SA. FINEXTEL	102,20 18,15 67,50 82 651 900 80,20 60,90 40,45 103 35,43 21,60 104,90 44	102,10 18,20 67,10 83,30 650 918 80,05 60,20 40,50 103 35,55 21,65 104	119,38 440,15 546,41 4263,72 6021,69 525,09 394,89 265,66 675,64 233,19 142,01 682,20 275,50	+ 0,27 - 0,59 + 1,58 - 0,15 + 2 - 0,18 - 1,14 + 0,12 + 0,33 + 0,23 - 0,85 - 4,54	100 50 25 50 100 80 50 5 100 10 10 50	SAINT-GOBAIN SALVEPAR (NY) SANOFI SAUPIQUET (NS) SCHNEIDER SA SCOR S.E.B SEFIMEG CA SEITA SELECTIBANQUE SFIM SGE SGE SIDEL	146,40 75,20 158,70 52,70 49 47,60 59,50 62,40 55,50 10 44,36 40,70 65,80	149,50 159 54 49,75 48,90 58,50 62,30 55,70 10,01 44,49 40,20 65,90	980,66 1042,97 354,22 326,34 320,76 383,73 408,66 365,37 65,66 291,84 263,69 432,28	+ 2,11 + 0,18 + 2,46 + 1,53 + 2,73 - 1,68 - 0,16 + 0,36 + 0,10 + 0,29 - 1,22 + 0,15	50 25 50 50 20 100 50 100 160 85 15

Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
102,40	104	682,20	+ 1,56	
77,85	78,05	511,97	+ 0,25	1
16,50	16,43	107,77	- 0,42	
25,35				5
16,31	16,31	106,99		
46,80				
51,80				1
91,70	93	610,04	+ 1,41	
78	80	524,77	+ 2,56	1
5,51	5,78	37,91	+ 4,90	50
163	159,50	1046,25	- 2,14	
49,61	51,60	338,47	+ 4,01	50
14,41	15,17	99,51	+ 5,27	50
82,50	83,05	544,77	+ 0,66	
73,15	74,20	486,72	+ 1,43	
4,84	4,91	32,21	+ 1,44	50
76,40	78,40	514,27	+ 2,61	1
104,50	104	682,20	-0,47	2
12,04	12,50	81,99	+ 3,82	50
36,78	37	242,70	+ 0,59	
85,10	86	564,12	+ 1,05	
15,60	17	111,51	+ 8,97	50
49,64	51,50	337,82	+ 3,74	
70,90	74,35	487,70	+ 4.86	50
	en Euros 102,40 77,85 16,50 25,35 16,31 46,80 91,70 78 5,51 163 49,61 14,41 82,50 73,15 4,84 76,40 104,50 12,04 36,78 85,10 15,60 49,64	en €uros en €uros 102,40 104 77,85 78,05 16,50 16,43 25,35 16,31 16,31 46,80 91,70 93 78 80 5,51 5,78 163 159,50 49,61 15,17 82,50 73,15 74,20 4,84 4,91 76,40 78,40 104,50 104 12,04 12,50 36,78 37 85,10 86 15,60 17 49,64 51,50	en €uros en €uros en francs 102,40 104 682,20 77,85 78,05 511,97 16,50 16,43 107,77 25,35 16,31 16,31 106,99 46,80 91,70 93 610,04 78 80 524,77 5,51 5,78 37,91 163 159,50 1046,25 49,61 51,60 338,47 14,41 15,17 99,51 82,50 83,05 544,77 73,15 74,20 486,72 4,84 4,91 32,21 76,40 78,40 514,27 104,50 104 682,20 12,04 12,50 81,99 36,78 37 242,70 85,10 86 564,12 15,60 17 111,51 49,64 51,50 337,82	en €uros en €uros en francs weille 102,40 104 682,20 + 1,56 77,85 78,05 511,97 + 0,25 16,50 16,43 107,77 - 0,42 25,35 16,31 16,31 106,99 51,80 91,70 93 610,04 + 1,41 75,51 5,78 37,91 + 4,90 163 159,50 1046,25 - 2,14 49,61 51,60 338,47 + 4,01 14,41 15,17 99,51 + 5,27 82,50 83,05 544,77 + 0,66 73,15 74,20 486,72 + 1,43 76,40 78,40 514,27 + 2,61 104,50 104 682,20 - 0,47 12,04 12,50 81,99 + 3,82 36,78 37 242,70 + 0,59 86<

177,04 49,85

237,46

390.29

+ 0.55

36,20

36,20 59,50 63 151

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. **SYMBOLES**

CLAYEUX (LY)....... ♦

COFITEM-COFI ♦
CIE FIN.ST-H ♦

C.A.DU NORD# ◀

C.A. OISE CC....... ↓
C.A.PAS DE C ↓
C.A.TOULOUSE..... ↓

CRCAM CCI NV.... ◀

CRCAM TOUR.P... ◀

CROMETALDAPTA-MALLIN ...

GROUPE J.C.D...

DAUPHIN OTA..

EXPAND S.A..

L ENTREPRISE

ETAM DEVELOP ... EUROPEENNE C...

DECAN GPE NO...

DU PAREIL AU •

C.A. PARIS I.....

C.A.ILLE & V...

C.A. OISE CC..

C.A.LOIRE/H.

CNIM CA#

S.I.T.A SKIS ROSSIGNOL.

SOGEPARC (FIN).

SYNTHELABO.

TECHNIP.....THOMSON-CSF....

SOPHIA

TOTAL

UNIBAIL

USINOR.

VIVENDI.

VALLOUREC... VIA BANQUE.

WORMS (EX.SOMEAL

ZODIAC EX.DT DIV

VALEO.

SOCIETE GENERALE.....

SOC.FONC.LYON.# SODEXHO ALLIANCE.....

SOMMER-ALLIBERT.....

SPIR COMMUNIC. #
STRAFOR FACOM.....

SUEZ LYON.DES EA

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation ; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent **DERNIÈRE COLONNE RM (1):**

Lundi daté mardi: % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

GUYOMARC H N ..♦

HERMES INTL

IMMOB.BATIBA...

HYPARLO #(LY....

I.C.C.#.

50 65,90

102

327,98 432,28

669,08

174,81 321,88

- 0,15

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 4 MARS

Valeurs >

Une sélection. Cours relevés à 17 h 35

				JOLIEZ-REGOL♦	
ADLPARTNER #	22	144,31		LACIE GROUP	
AB SOFT	15,24	99,97	- 1,03	MEDIDEP #	
ALPHAMEDIA	28,50	186,95		MILLE AMIS #♦	
ALPHA MOS	6,50	42,64		MONDIAL PECH	
ALTAMIR & CI	151,50	993,77	+ 0,33	NATUREX	
APPLIGENE ON♦	2,66	17,45		OLITEC	
ASTRA	0,90	5,90	- 2,17	OMNICOM	
ATN	11,44	75,04	+ 4,57	OXIS INTL RG	
AVENIR TELEC	64	419,81	+ 4,06	PERFECT TECH	
BELVEDERE	77	505,09	- 0,64	PHONE SYS.NE♦	
BIODOME #	12,60	82,65	- 0,78	PICOGIGA	
BVRP EX DT S	47,99	314,79	- 0,02	PROSODIE	
CAC SYSTEMES	6,69	43,88	- 1,61	PROLOGUE SOF	
CEREP	17,38	114,01	- 1,80	QUANTEL	
CHEMUNEX #	1,09	7,15		R2I SANTE	
COIL	32,79	215,09	- 0,60	RADOUX INTL	
CRYO INTERAC	17,95	117,74	- 0,27	RECIF #	
CYBER PRES.P	40,90	268,29	- 2,38	REPONSE #	
CYRANO #	13	85,27	- 8,77	REGINA RUBEN	
DESK #	25,30	165,96	- 2,31	SAVEURS DE F	
DESK BS 98	2,98	19,55		SILICOMP #	
DMS #	7,93	52,02	- 0,25	SERP RECYCLA	
DURAND ALLIZ	6,60	43,29	- 1,49	SOI TEC SILI	
DURAN DUBOI	90,30	592,33	+ 1,46	STACI #	
DURAN NV JCE♦	87	570,68		STELAX	
EFFIK #	17,50	114,79	- 1,96	SYNELEC #	
ESKER	21,99	144,24	+ 0,18	LA TETE D.L	
EUROFINS SCI	65	426,37		THERMATECH I	
EURO.CARGO S	11,74	77,01	+ 2,08	TITUS INTERA	
EUROPSTAT #	35,50	232,86	+ 1,42	TITUS INTER♦	
FABMASTER #	16,99	111,45	- 0,05	TRANSGENE #	
FI SYSTEM #	27,15	178,09	- 4,73	TR SERVICES	
FLOREANE MED	9,68	63,50	+ 4,08	VALORUM #◆	
GENERIX #	57,40	376,52	- 1,03	V CON TELEC	
GENESYS #	13,50		+ 13,44	WESTERN TELE	
GENSET	39,45	258,78	- 3,78		

en francs

59,95 0,33 - 0,08 GUYANOR ACTI 2,16 - 13,15 439,49 44,94 HOLOGRAM IND.. 50 3,78 7,91 2,52 327,98 - 2,91 + 1,06 24,80 51,89 16,53 + 0,12 IMECOM GROUP.. 144,31 -1,56143.98 -2,1829,50 7,30 0,22 - 6,41 1,44 - 3.84 65.60 103,64 40,08 55,76 12,50 66 162,10 81.99 432,93 1063,31 + 8,42 2,30 17,50 8,60 12,96 76 25,99 5 44 35 12,20 17 4,77 26 10 15,09 - 0.22 114,79 56,41 85,01 - 8,86 498,53 + 8,57 170,48 32,80 + 0,34 + 1,03 288,62 229,58 - 4.10 80.03 - 6,15 111,51 31,29 170.55 -1.8865,60 921,62 23 22 0,39 38 2,48 25,99 + 2,67 150,87 144.31 -3.2916,27 + 8,29 170.48 - 0.03 + 4,04

268,94

81,34

36,08

NORD SUD DÉVELOP. D

PATRIMOINE RETRAITE C.... PATRIMOINE RETRAITE D ...

CDC TRESOR

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC

CAISSE D'EPARGNE

ÉCUR CAPITALISATION C

ECUR. CAPITALISATION C...
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA......
ÉCUR. EXPANSION C.......
ÉCUR. GÉOVALEURS C......
ÉCUR. INVESTIS. D PEA.....
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98....

ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98...

ÉCUR. TRÉSORERIE C. ÉCUR. TRÉSORERIE C... ÉCUR. TRÉSORERIE D.. ÉCUR. TRIMESTRIEL D. ÉPARCOURT-SICAV D...

PRÉVOYANCE ÉCUR. D.

GÉOPTIM D.... HORIZON C

OX

INDOCAM Asset Manuaemer

ATOUT FUTUR C

ATOUT FUTUR D.

-3.12

-4,34

371,53

57,46 13386,45 643,79 46,48 207,01 186,75 50,79 46,42 314,28 30,40 2195,97 1965,94 439,68 16,62

169,23 41,46 165,27

ADA..... AIGLE #

ALGECO #.

3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn

08 36 68 09 00 (2,23 F/mn

08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)

2325,50 03/03 15974,46 04/03 14623,05 04/03 10067,56 03/03 1251,63 04/03 1181,18 04/03

1014.31 04/03

164,93 04/03 LION COURT TE 848,68 04/03 LIONPLUS C 2111,79 04/03 LIONPLUS D 1445,47 04/03 LION TRÉSOR ... 12443,31 05/03 OBLILION

11516.97 05/03 SICAV 5000

APRIL S.A.#(

154,48 393,25

LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE ARKOPHARMA #

SECO	ND			ASSUR.BQ.POP
MAR	CHÉ			BENETEAU CB# BISC. GARDEI BOIRON (LY)#
VENDREDI 5 M Une sélection. C		evés à 10	Oh 15	BOISSET (LY) BOIZEL CHANO BONDUELLE BOURGEOIS (L BRICE
Valeurs >	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	BRICORAMA # BRIOCHE PASQ BUT S.A
ADA	66,70	437,52		SOLERI

398,82

515,25

60,80

OBLIFUTUR D.

ORACTION

2437,08 03/03 OBLIFUTUR C

97,70 CDA-CIE DES. -2,72CEGEDIM #. 39,60 CERG-FINANCE.

93,69

86,35

EUROP.EXTINC .. EXEL INDUSTR FACTOREM NV..... ♦ FAIVELEY #... FINACOR FININFO .. FLO (GROUPE).. 636.28 + 0.83 121,02 1042,97 FOCAL (GROUP.....◆ FRAIKIN 2# GARONOR ORD....◆ 39,95 + 1 361.43 GAUTIER FRAN... 314,33 524,11 109,87 GEODIS#. G.E.P PASOUL. GFI INDUSTRI GFI INFORMAT... 295.18 640,87 - 2,10 GO SPORT- 4,85 FINANCIERE G... 282.72 GRAND MARNIE.. ♦
GROUPE BOURB.. ♦ 259,76 - 1,76 GUERBET S.A.

- 1,53 GUY DEGRENNE.

247,72

103,39

125.16 04/03

115,12 04/03 155,07 04/03 137,69 04/03

155,07 04/03 137,69 04/03 688,10 04/03

260,28 04/03

15033.03

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

2291,77

41,70 49 58 48,80 126,70 20 158

413,25		IMMOB.BATIBA	49,07	321,88	
990,50	-0,26	IMS(INT.META	9,20	60,35	
318,14		INFO REALITE	37	242,70	+ 1,36
280,09		INT. COMPUTE♦	6,21	40,73	
318,01		JET MULTIMED	110	721,55	+ 3,38
492,95		LATECOERE #	85,50	560,84	- 2,28
392,92		L.D.C	110	721,55	+ 0.91
567,73	- 0.05	LECTRA SYST	6,75	44,28	+ 0,74
505,09		LEON BRUXELL	40,10	263,04	- 0,74
273,53		LOUIS DREYFU	22	144,31	- 0,67
357,82		LVL MEDICAL	16,45	107,90	- 0.30
321,42		M6-METROPOLE	149	977,38	
		MEDASYS DIGI	1,91	12,53	+ 3,80
380,46	- 1,52	MANITOU #	124	813,39	+ 1,05
426,37	+ 1,56	MANUTAN	52	341,10	
			108,80	713,68	
261,07 406.69		MARC ORIAN♦ MARIONNAUD P	45,40		+ 1,11
,	4.50			297,80	
190,88	- 4,59	MECATHERM #	30	196,79	- 0,99
447,69	+ 4,83	MGI COUTIER	33	216,47	+ 3,12
196,72	- 0,03	MICHEL THIER	118,90	779,93	- 0,08
537,88		NAF-NAF #	10,34	67,83	- 0,57
320,11		PENAUILLE PO	287	1882,60	+ 0,70
348,31	+ 0,18	PHYTO-LIERAC	24,08	157,95	- 0,90
917,03		POCHET	76	498,53	
831,10		RADIALL #◆	58	380,46	
131,19		RALLYE(CATHI	52,95	347,33	+ 2,81
25,58		REYNOLDS	35	229,58	- 2,77
458,51		RUBIS #	21,20	139,06	+ 0,95
1036,41		SABATE SA #	113	741,23	- 0,87
234,50		SEGUIN MOREA	62,95	412,92	+ 1,53
327,65		SIDERGIE♦	101,10	663,17	
347,66	- 0,65	SIPAREX (LY)	22,59	148,18	+ 0,89
122,34		SOCAMEL-RESC♦	18,24	119,65	
298,46		SOPRA #	65,85	431,95	
12		SPORT ELEC S♦	3,91	25,65	
173,83		STALLERGENES♦	19,79	129,81	
436,87	-0.44	STEF-TFE #	39	255,82	
14,63		SUPERVOX (B)♦	3,14	20,60	
189,51	+ 7.79	SYLEA	46,47	304,82	+ 2,13
761,57	- 0,93	TF1	169,70	1113,16	
413,25		TOUPARGEL (L♦	8,21	53,85	
44,47		TRANSICIEL #	117,20	768,78	- 0,42
0180,58		TRIGANO	28,50	186,95	
301,74		UBI SOFT ENT	111	728,11	+ 2,77
111,51		UNILOG	485	3181,39	+ 1,04
249,26	- 0,26	VIEL ET CIE	19,99	131,13	+ 1,01
0,20	0,20	,	10,00	101,10	1,01

FCP Une sélection

Cours de clôture le 4 mars

Émetteurs 🕨	Valeurs u	Valeurs unitaires★		
zmettedi 5 y	€uros	francs★★	cours	
AGIPI				
AGIPI AMBITION (AXA)	24,06	157,82	04/03	
AGIPI ACTIONS (AXA)	23,27	152,64	04/03	
DNP	3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	141836,51	930386,52	04/03	
NATIO COURT TERME	2274,10	14917,12	04/03	
NATIO COURT TERME 2	61763,21	405140,10	04/03	
NATIO EPARGNE	345,48	2266,20	04/03	
NATIO EP. CROISSANCE	617,96	4053,55	04/03	
NATIO EP. PATRIMOINE	25,90	169,89	04/03	
NATIO EPARG. RETRAITE	29,81	195,54	04/03	
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1836,65	12047,63	04/03	
NATIO EURO VALEURS	201,77	1323,52	04/03	
NATIO EURO OBLIG	172,51	1131,59	04/03	
NATIO EURO OPPORT	197,25	1293,88	04/03	
NATIO EURO PERSPECT	321,29 251.64	2107,52 1650.65	04/03	
NATIO IMMOBILIER	178,48	1170,75	04/03	
NATIO INTER	865,85	5679,60	04/03	
NATIO MONETAIRE C	796,98	5227.85	04/03	
NATIO MONETAIRE D	36,53	239,62	04/03	
NATIO OBLIG. MT C	142,78	936,58	04/03	
NATIO OBLIG. MT D	135,94	891,71	04/03	
NATIO OBEIG: WIT D	32,66	214.24	04/03	
NATIO OITOKTONTES	12557,17	82369,64	04/03	
NATIO PLACEMENT D	11477,96	75290,48	04/03	
NATIO REVENUS	171,96	1127.98	04/03	
NATIO SÉCURITÉ	1763,03	11564,72	04/03	
NATIO VALEURS	265,79	1743,47	04/03	

POPULAIRE MONEDEN

LIVRET B. INV.D PEA.

NORD SUD DÉVELOP, C.....

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

14834,30 97306

www.cdc-assetmanag CDC Asset Management

.71	04/03	COEXIS	323,0
1.24	04/03	DIÈZE	412,1
64	04/03	ELICASH	152365,4
,48	04/03	EURODYN	509,8
7.98	04/03	INDICIA	354,5
1,72	04/03	INDOCAM CONVERT. C	2435,2
3,47	04/03	INDOCAM CONVERT. D	2229,2
		INDOCAM EUR. NOUV	1534,7
		INDOCAM HOR. EUR. C	190,8
		INDOCAM HOR. EUR. D	180,0
		INDOCAM MULTI OBLIG	154,6
3,63	04/03	INDOCAM ORIENT C	24,9
ama	nt.com	INDOCAM ORIENT D	22,4
Jenie	iit.com	INDOCAM UNIJAPON	129,3
		INDOCAM STR. 5-7 C	321,9
		INDOCAM STR. 5-7 D	220,3
2,82	03/03	MONÉ.J C	1896,9
,04	03/03	MONÉ.J D	1755,7

		ORACTION	177,29
327,06	04/03	REVENU-VERT	181,14
309,68	04/03	SÉVÉA	18,22
		SYNTHÉSIS	3205,18
M	linitel:	UNIVERS ACTIONS	47,15
TRESOR (1,2	29 F/mn)	UNI ASSOCIATIONS	18,32
20696,95	04/03	UNIVAR C	49,19
20527,06	04/03	UNIVAR D	46,12
,		UNIVERS-OBLIGATIONS	41,30
Sicav en		Fonds communs de pla	cements
36 68 09 00 (2,2	23 F/mn)	INDOCAM DOLLAR 3 M	16642,12
273,99	04/03	INDOCAM VAL. RESTR	2718,93
376,91	04/03	OPTALIS DYNAMIQ. C	18,39
87809,36	04/03	OPTALIS DYNAMIQ. D	18,20
4222,99	04/03	OPTALIS ÉQUILIB. C	17,82
304,89	14/02	OPTALIS ÉQUILIB. D	17,37
1357,90	04/03	OPTALIS EXPANSION C	16,58
1225	04/03	OPTALIS EXPANSION D	16,58
333,16	04/03	OPTALIS EXPANSION D	16,68
304,50	04/03	OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,93
2061,54	04/03	PACTE SOL. LOGEM	79,52
199,41	04/03	PACTE VERT T. MONDE	81,43
14404,62	04/03	FACTE VERT 1. MONDE	01,40
12895,72	04/03		DANGUES
2884,11	04/03	CIC	BANQUES
109,02	04/03	FRANCIC	28,67
, .		FRANCIC	20,07

			04/03	14404,02
	BANQUES	C C cic	04/03 04/03	12895,72 2884,11
			04/03	109.02
1	28,67	FRANCIC	04/03	109,02
1	26,45	FRANCIC PIERRE		
2	39,19	EUROPE RÉGIONS	RICOLE	CRÉDIT AGE
		CIC	23 F/mn)	8 36 68 56 55 (2,2
	CIC PARIS		05/03	62767,74
		PARIS	04/03	246.77
11	167,75	ASSOCIC	04/03	83,37
1	27,16	CICAMONDE	04/03	1110,08
4	74,95	CONVERTICIC	04/03	271.96
19	301,31	ECOCIC	04/03	1084,10
99	1516,16	MENSUELCIC	04/03	1005,32
43	661.74	OBLICIC MONDIAL	04/03	
12	189,83	OBLICIC RÉGIONS		2122,74
1	24,99	RENTACIC	04/03	2703,40
	24,00		05/03	999452,10
		CREDIT LYONNAIS	04/03	3344,40
		CL ASSET MANAGEMENT	03/03	2325,50
			04/03	15974,46
14	223,01	EURCO SOLIDARITÉ	04/03	14623,05
178	2723,72	LION 20000 C	03/03	10067.56

2484,33 1807,68 1630,76

4232,77

3618.98

LION 20000 C...... LION 20000 D..... LION-ASSOCIATIONS C.... LION-ASSOCIATIONS D... LION COURT TERME C....

LION COURT TERME D ...

566,42	04/03	SLIVAM
1162,95	04/03	SLIVARENTE
1188,20	04/03	SLIVINTER
119,52	03/03	TRILION
21024,60	04/03	Crédit - Mutuel
309,28	04/03	FINANCE
120,17	05/03	And the second s
322,67	05/03	CM EURO PEA
302,53	05/03	CM FRANCE ACTIONS
270,91	04/03	CM MID. ACT. FRANCE.
,		CM MONDE ACTIONS
	0.4/0.0	CM OBLIG. LONG TERM
17835,01	04/03	CM OPTION DYNAM
	25/02	CM OPTION ÉQUIL
120,63	03/03	CM OBLIG. COURT TER
119,38	03/03	CM OBLIG. MOYEN TER
116,89	03/03	CM OBLIG. QUATRE
113,94	03/03	Fonds communs de
108,76	03/03	CM OPTION MODÉRAT
108,76	03/03	CW OF HON WODERAT
109,41	03/03	LCF E. DE ROTHSCHIL
104,49	03/03	ASIE 2000
521,62	02/03	SAINT-HONORÉ CAPITA
534,15	02/03	ST-HONORÉ MAR. ÉME
		ST-HONORÉ PACIFIQUE
		ST-HONORÉ VIE SANTÉ
100.06	04/02	ST-HONORÉ VIE SANTÉ
188,06	04/03	A LECAL &
173,50	04/03	Legal & LEGAL & C
		LEGAL & C
173,50	04/03	LEGAL & C General SÉCURITAUX
173,50	04/03	LEGAL & C General SÉCURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI
173,50 257,07	04/03 04/03	LEGAL & C General SÉCURITAUX
173,50 257,07 1100,37	04/03 04/03	LEGAL & C General SÉCURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI STRATÉGIE RENDEMEN
173,50 257,07 1100,37 178,16	04/03 04/03 04/03 04/03	LEGAL & C General SÉCURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	LEGAL & General SÉCURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI STRATÉGIE RENDEMEN
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	LEGAL & GENERAL SECURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI STRATÉGIE RENDEMEN
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	LEGAL & GENERAL SECURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI STRATÉGIE RENDEMEN AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE AMÉRIQUE
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	LEGAL & G Géneral SÉCURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI STRATÉGIE RENDEMEN AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE C.
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	LEGAL & General SÉCURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI STRATÉGIE RENDEMEN AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE C
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	LEGAL & General SÉCURITAUXSTRATÉGIE IND. EUROI STRATÉGIE RENDEMEN AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE C AMPLITUDE EUROPE C AMPLITUDE EUROPE D AMPLITUDE MONDE C.
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE CAMPLITUDE EUROPE CAMPLITUDE MONDE CAM
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE MONDE C AMPLITUDE MONDE MAMPLITUDE MONDE C AMPLITUDE MONDE MAMPLITUDE MONDE C
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20 163,92	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20 163,92	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE DAMPLITUDE EUROPE DAMPLITUDE MONDE DAMPLITUDE MONDE DAMPLITUDE MONDE DAMPLITUDE MONDE DAMPLITUDE MONDE DAMPLITUDE MONDE DAMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE ELANCIEL FRANCE D PI
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20 163,92	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE ELANCIEL FRANCE D PELANCIEL EURO D PEA
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20 163,92	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE CAMPLITUDE EUROPE CAMPLITUDE MONDE CAMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE ÉLANCIEL FRANCE D PI ÉLANCIEL EURO D PEA ÉMERGENCE E.POST.D
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20 163,92 1462,85 17866,43 16296,14 11857,60	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE C AMPLITUDE EUROPE C AMPLITUDE MONDE D AMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE ELANCIEL FRANCE D PI ÉLANCIEL EURO D PEA ÉMERGENCE E.POST.D
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20 163,92 1462,85 17866,43 16296,14 11697,08	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE C AMPLITUDE DE EUROPE C AMPLITUDE DE AMPLITUDE DE AMPLITUDE DE AMPLITUDE DE AMPLITUDE DE AMPLITUDE DE EUROPE C AMPLITUDE DE AMPLITUDE DE AMPLITUDE PACIFIQUE ELANCIEL FRANCE D PIELANCIEL EURO D PEA ÉMERGENCE E.POST.D GÉOBILYS C
173,50 257,07 1100,37 178,16 491,64 1976,46 9945,36 4340,73 1245,20 163,92 1462,85 17866,43 16296,14 11857,60	04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03 04/03	AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE AMÉRIQUE AMPLITUDE EUROPE C AMPLITUDE EUROPE C AMPLITUDE MONDE D AMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE AMPLITUDE PACIFIQUE ELANCIEL FRANCE D PI ÉLANCIEL EURO D PEA ÉMERGENCE E.POST.D

614,57 04/03 SLIVAFRANCE.

,		CM MONDE ACTIONS	304,60	
	0.1/0.0	CM OBLIG. LONG TERME	105,69	
47005.04	04/03	CM OPTION DYNAM	26,53	
17835,01	25/02	CM OPTION ÉQUIL	48,61	
120,63	03/03	CM OBLIG. COURT TERME	150,13	
119,38	03/03	CM OBLIG. MOYEN TERME.	311,53	
116,89	03/03	CM OBLIG. QUATRE	167,97	
113,94	03/03 03/03	Fonds communs de pla	cements	;
108,76 108,76	03/03	CM OPTION MODÉRATION.	17,57	
109,41	03/03	LCF E. DE ROTHSCHILD BA	NOUE	
104,49	03/03		•	
521,62	02/03	ASIE 2000 SAINT-HONORÉ CAPITAL	58,02	
534,15	02/03	SAINT-HONORE CAPITAL ST-HONORÉ MAR. ÉMER	3347,10 49,32	
		ST-HONORÉ PACIFIOUE	76,04	
		ST-HONORÉ VIE SANTÉ	318.05	
		ST-HONORE VIE SANTE	310,03	
188,06	04/03	LEGAL & GENE	DAL DANK	
173,50	04/03	Legal & V	KAL BANK	
257,07	04/03	General	000 70	
		SÉCURITAUX	290,76	
		STRATÉGIE IND. EUROPE STRATÉGIE RENDEMENT	184,70	
1100 07	04/03	STRATEGIE RENDEMENT	328,44	
1100,37 178,16	04/03	LA POSTE		
491,64	04/03	LA PUSIE	0	836
1976.46	04/03	AAABUTUBE AAAÉBUOUE C	-	0 30
9945,36	04/03	AMPLITUDE AMÉRIQUE C	23,30	
4340,73	04/03	AMPLITUDE AMÉRIQUE D AMPLITUDE EUROPE C	23,24	
1245,20	04/03	AMPLITUDE EUROPE C	32,69 32,06	
163,92	04/03	AMPLITUDE EUROPE D	197,62	
100,02	04/00	AMPLITUDE MONDE C	184,79	
		AMPLITUDE PACIFIQUE C	13,42	
		AMPLITUDE PACIFIQUE C	13,32	
1462,85	04/03	ÉLANCIEL FRANCE D PEA	38.76	
17866,43	04/03	ÉLANCIEL EURO D PEA	98,40	
16296,14	04/03	ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	27,79	
11857,60	04/03	GÉOBILYS C	109,22	
10697,08	04/03	GÉOBILYS D	102,21	
27765,15	04/03	INTENSYS C	19,08	
23738,95	04/03	INTENSYS D	17,55	
1751,08	04/03	LATITUDE C	23,64	
1604,01	04/03	LATITUDE D	20,99	
2642,92	04/03	OBLITYS D	104,90	
2448,62				
	04/03	PLÉNITUDE D PEA	39,68	

POSTE GESTION D.

2,23 28,89 116,10 63 6,78 4601 46 17 38	14,63 189,51 761,57 413,25 44,47 30180,58 301,74 111,51 249,26	+ 7,79 SYLEA	46,47 169,70 8,21 117,20	304,82 1113,16 53,85 768,78 186,95 728,11 3181,39	+ 2,13
1624,94 678,19	04/03 04/03	POSTE PREMIÈRE SI POSTE PREMIÈRE 1 AN	6492,50 38774,94	42588,01 254346,93	04/03 04/03
271,50	04/03	POSTE PREMIÈRE 2-3	8332,74	54659,19	04/03
964,06	04/03	REVENUS TRIMESTR. D	809	5306,69	04/03
5174,45	04/03	THÉSORA C	168,66	1106,34	04/03
		THÉSORA D	147,56	967,93	04/03
		TRESORYS C	42920,71	281541,40	04/03
100 47	04/00	SOLSTICE D	366,19	2402,05	04/03
122,47 195,74	04/03 04/03	66	SG AS	SET MANAGE	MENT
157,17	04/03	20		Serveur	
1998,05	04/03	ASSET MANAGEMENT	0	836683662 (2,2	23 F/mn)
693,28	04/03	ACTIMONÉTAIRE C	6057,89	39737,15	04/03
174,03	04/03	ACTIMONÉTAIRE D	4672,23	30647,82	04/03
318,86	04/03	CADENCE 1 D	163,49	1072,42	04/03
984,79	04/03	CADENCE 2 D	161,88	1061,86	04/03
2043,50	04/03	CADENCE 3 D	161,79	1061,27	04/03
1101,81	04/03	CAPIMONÉTAIRE C	65	426,37	04/03
		CAPIMONÉTAIRE D	57,23	375,40	04/03
115,25	04/03	INTEROBLIG C	50,80	333,23	04/03
		INTERSÉLECTION FR. D	67,98	445,92	04/03
		SÉLECT DÉFENSIF C	179,22	1175,61	04/03
380,59	04/03	SÉLECT DYNAMIQUE C	210,17	1378,62	04/03
21955,54	04/03	SELECT EQUILIBRE 2 SÉLECT PEA 3	152,56 143,63	1000,73 942,15	04/03 04/03
323,52	04/03	SOGEPEA EUROPE	213,25	1398,83	04/03
498,79	04/03	SG FRANCE OPPORT. C	377,60	2476,89	04/03
2086,27	04/03	SG FRANCE OPPORT. D	354,98	2328,52	04/03
		SOGENFRANCE C	418,74	2746,75	04/03
		SOGENFRANCE D	378,62	2483,58	04/03
		SOGEOBLIG D	94,61	620,60	04/03
1907,26	04/03	SOGÉPARGNE D	46,48	304,89	04/03
1211,55	04/03	SOGINTER C	57,19	375,14	04/03
2154,43	04/03				
Sicav Info	Docto :				
36 68 50 10 (2,					
152,84	04/03				
152,44 214,43	04/03 04/03				
210,30	04/03				
1296,30	04/03				
1212,14	04/03				
88,03	04/03				
87,37	04/03				
254,25	04/03				
645,46	04/03				
182,29	04/03				
716,44	04/03				
670,45	04/03				
105 10	04/00				

Opoku Ware II

22 / LE MONDE / SAMEDI 6 MARS 1999

Le roi des Ashantis du Ghana

OPOKU WARE II, roi des Ashantis du Ghana, est mort vendredi 26 février, à l'âge de soixante-dixneuf ans, des suites d'une bronchite, dans son palais de Kumasi, ville située à 200 km au nord-ouest de la capitale, Accra. C'était sans conteste l'un des souverains traditionnels les plus prestigieux du continent noir.

Héritier d'un vieil empire qui, à son apogée, au XVIIIe siècle, contrôlait une vaste région occupée aujourd'hui par le Ghana et une partie de la Côte-d'Ivoire, du Burkina Faso et du Togo, Opoku Ware II - né Jacob Matthew Poku eut une vie exemplaire. Activement engagé dans le siècle, il a su préserver les traditions de son peuple tout en ménageant les autorités d'Accra, soucieuses avant tout de consolider l'unité du pays.

Né le 30 novembre 1919, le futur souverain - avocat de formation sera tour à tour technicien de la Royal Air Force, ministre de la communication puis ambassadeur à Rome. Le 27 juillet 1970, après la mort du souverain Prempeh II, son cousin, qui vient de «traverser la rivière », selon l'image chère aux Ashantis, il devient le quinzième asantahene (roi). A minuit, ce jourlà, entouré de ses aînés et des chefs traditionnels, il subit le rituel qui fait de lui le titulaire du « tabouret d'or ». Selon la légende, cet objet vénéré des Ashantis est tombé du

ciel au XVIIe siècle dans un nuage d'orage et de poussière blanche. Il contient l'âme, le courage et la puissance de ce peuple. Malheur à celui qui s'en prendrait au célèbre tabouret! En 1900, un gouverneur britannique de la Côte-de-l'Or, l'ancien Ghana, eut le projet insensé de le confisquer, ce qui déclencha une insurrection immédiate. Les Ashantis furent vaincus, mais le tabouret ne fut jamais décou-

Pendant vingt-neuf ans, Opoku Ware II sut vivre en bonne intelligence avec les nombreux dirigeants militaires qui se succédèrent au pouvoir à Accra après le renversement en 1966 du « père de l'indépendance », Kwame Nkrumah. En 1979, le jeune officier-aviateur Jerry Rawlings - un métis angloafricain - s'agenouilla devant le roi, le jour même de son putsch, pour qu'il le bénisse. Le geste lui a apparemment porté chance puisque, depuis cette date, il est resté président sans interruption. En 1995, le chef de l'Etat et deux monarques africains assistèrent – huit heures durant - au « durbar », la cérémonie qui célébrait à la fois les vingtcinq ans de règne de l'asantahene et les trois siècles de la dynastie. Les funérailles d'Opoku Ware II auront lieu dans les deux mois. A son tour, il a « traversé la rivière ».

Jean-Pierre Langellier

Dusty Springfield

Surnommée « la Négresse blanche »

LA CHANTEUSE britannique Dusty Springfield, considérée par beaucoup comme une des meilleures chanteuses pop de sa génération, est morte d'un cancer du sein, mardi 2 mars, à son domicile de Henley-on-Thames (Oxfordshire), à l'âge de cinquante-neuf ans.

Née à Londres le 16 avril 1939, Dusty Springfield - de son vrai nom, Mary O'Brien - fit d'abord ses classes au sein d'un trio féminin, The Lana Sisters, avant de former avec son frère. Tom. et Mike Hurst, The Springfields ensemble à dominante folk qui alignera quelques tubes - Island Of Dreams, Say I Won't Be There, Silver Threads And Golden Needles - au tout début des années 60. Mais c'est en solo, à partir de 1963, que la chanteuse affirmera les tonalités soul de sa voix, qui la firent surnommer « la Négresse blanche ». Elle enchaînera hit sur hit jusqu'en 1968. A commencer par I Only Want To Be With You, repris en français par Richard Anthony, mais aussi You Don't Have To Say You Love Me, Goin'Back, Wishin'And Hopin', The Look Of

L'Angleterre de l'époque fit une icône de Dusty Springfield, son épais mascara et son invraisemblable coiffure péroxydée en forme de ruche d'abeilles.

Fusionnant puissance et raffinement, son chant offrait au Royaume-Uni une alternative crédible à ceux des chanteuses noires américaines du label Tamla Motown, A la différence de ses concurrentes directes, comme Cilla Black ou Sandie Shaw, Dusty Springfield se distinguait par la constante qualité du choix de son répertoire. Reprenant des chansons de Carole King ou Randy Newman, elle est souvent considérée, après Dionne Warwick, comme la meilleure interprète des compositions de Burt Bacharach.

LONGUE TRAVERSÉE DU DÉSERT

Comprenant, à la fin des années 60, qu'elle ne correspond plus à la demande du marché anglais, elle émigre aux Etats-Unis. Elle y renoue un temps avec la réussite, enregistrant notamment l'album Dusty In Memphis, produit en 1969 par Jerry Wexler, souvent cité comme un des classiques de cette décennie, sur lequel on trouve le tube Son Of A Preacher Man. Suivra, dans les années 70, une longue traversée du désert, où la chanteuse flirtera avec les drogues, la dépression et une tentative de suicide. Après une série de come-back ratés - dont le très disco White Heat en 1982 -, la personnalité

de Dusty Springfield revient doucement dans l'air du temps. Des musiciens comme Elton John ou Elvis Costello ne cessent de vanter son talent.

De retour en Angleterre au milieu des années 80, elle connaît un sursaut avec les Pet Shop Boys, duo pop britannique formé par Chris Lowe et Neil Tennant, qui produisent son album à succès Reputation (1987), comprenant la reprise de What Have I Done to Deserve This, chantée en duo avec Neil Tennant. En 1994, le cinéaste Ouentin Tarantino fait de Son Of A Preacher Man l'un des thèmes centraux de la bande originale de Pulp Fiction. Cette même année, Dusty Springfield publiera son dernier album, A Very Fine Love, et apprendra qu'elle souffre du cancer du sein qui finira par l'emporter. La mort de Dusty Springfield est survenue une dizaine de iours avant que la chanteuse soit intronisée au Rock and Roll Hall of Fame de New York en compagnie de Bruce Springsteen et Paul McCartney. En décembre 1998, Dusty Springfield avait été honorée par la reine Elizabeth II d'un OBE (Officier de l'ordre de l'Empire britannique).

Stéphane Davet

à la Cour suprême des Etats-Unis, auteur en 1973 du fameux arrêt « Roe vs Wade » légalisant l'avortement, est mort jeudi 4 mars dans un hôpital de Virginie, près de Washington, à la suite de complications après une opération à la hanche. Le président Bill Clinton a rendu hommage à l'ancien magistrat, soulignant « son intense passion pour le bien des Américains, la défense de nos libertés et de nos institutions et le progrès ». Harry Blackmun était né le 12 novembre 1908 et avait pris sa retraite en 1994 après avoir siégé pendant vingtquatre ans à la Cour suprême. L'arrêt « Roe vs Wade » légalisant l'interruption volontaire de grossesse est devenu, ces dix dernières années, la cible du Parti républicain, qui a fait de l'interdiction de l'avortement l'une de ses priorités. Cette bataille témoigne de l'influence grandissante des chrétiens fondamentalistes sur le parti, encore négligeable en 1970, au moment où le président, républicain, Richard Nixon nomma le juge Blackmun à la Cour suprême.

■ HARRY BLACKMUN, ancien juge

NOMINATION

AGRICULTURE

Xavier Beulin a été élu président de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux (FOP), succédant à Jean-Claude Sabin qui occupait cette fonction de-

[Xavier Beulin est agriculteur à Sandillon (Loiret) et président de la chambre d'agriculture de ce département. Il est membre du bureau de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et président de la commission aménagement de l'espace du Conseil économique et social (CES) de la région Centre.]

AU CARNET DU « MONDE »

<u>Naissances</u>

M. et Mme Nicholas BENACHI, M. et Mme Roland FUNCK-BRENTANO, sont heureux d'annoncer les naissances de

> Louis et Mathilde. le 1^{er} mars 1999

chez

FUNCK-BRENTANO

11, rue Edmond Valentin, 75007 Paris.

Valentine FRÉCHÈDE

est follement heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère

Louis,

à Paris, le 1er mars 1999.

103, rue de la Convention, 75015 Paris.

- A l'aube du 24 février 1999, calme et paisible, le petit

Pierre

est arrivé pour le plus grand bonheur de

Anne-Françoise Blot

8, rue Paul-Louis-Courier, 37000 Tours.

<u>Cérémonies</u>

M. et M^{me} François EDELSTEIN ont la joie de faire part de la Bar-Mitzvah

Alexis.

à Lyon, le 13 mars 1999.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

RUBRIQUE INNOBILIERE

Parution lundi daté mardi

) TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **430 F TTC / 65,55** €

4 Parutions : **600 F TTC / 91,46** € 100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

2 01.42.17.39.80 Fax: 01.42.17.21.36

<u>Décès</u>

Le président, Le bureau,

Et tous les membres de l'Association des anglicistes pour les études de langue orale dans l'enseignement supérieur et secondaire (ALOES),

ont appris avec une grande tristesse la

Henry APPIA.

Phonéticien hors pair, fondateur en 1962 du laboratoire de phonétique anglaise de la Sorbonne, Henry Appia a été un pionnier et une des figures marquantes l'enseignement de l'anglais oral à l'université

- Denise Docaigne,

son épouse, François et Michèle Docaigne, Thierry et Patricia Docaigne,

Fabien Docaigne, Claire et Michel Peyru,

Laurence et Marc Docaigne Hamon, Heide Docaigne, ses enfants.

Boris et Nathalie, Mélanie, Antoine, Camille, Ariane, Maëlle, Emille, Estelle, Faine, Florian, Jean-Pierre, Zoé, Cyrille, Jodelle, Marthe, Anissia, ses petits-enfants.

Les familles Mariette, Docaigne, Després et Vallerand,

ont la profonde tristesse d'annoncer le

Roger DOCAIGNE,

inspecteur général honoraire des affaires sociales, ENA promotion Croix de Lorraine, officier de la Légion d'honneur, ordre national du Mérite, médaille de la Résistance, croix de guerre. éclaireur de France,

survenu le 27 février 1999, dans sa quatrevingtième année

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 3 mars.

9, avenue Saint-Exupéry, 91250 Saint-Germain-les-Corbeil.

– M^{me} Guillemette Feste,

Ses enfants. Ses petits-enfants, David, Delphine, Jean-Charles, Clément, William, Sophie, Claire, Sa famille,

Ses amis. ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges FESTE,

chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le service religieux et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.

La résidence Missy,

survenu le 23 février 1999.

14210 Evrecy.

Pascal Tiffreau, Monique Baudet, Danièle Braunstein.

Et toute l'équipe de l'association Le Trempoline, structure innovante d'accueil de la petite enfance, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul LEPERCO.

survenu le 27 février 1999

- Mme Madeleine Germain, son épouse,

M. et Mme Michel Germain, Mme Marie-Odile Germain, ses enfants.

Pierre et François ses petits-fils,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude GERMAIN,

président de chambre honoraire chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 février 1999, dans sa quatrevingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

25, place Saint-Michel, 21000 Dijon.

> **Associations** communiquez vos

Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne **120 F TTC / 18,29 €**

2 01.42.17.39.80 Fax: 01.42.17.21.36

Raoul Marc Jennar.

1988, par Akram Ellyas.

Montreynaud.

LE MONDE

diplomatique

IDÉES

Ces débats médiatiquement corrects

par Serge Halimi

Sciences-Po, laminoir des élites françaises

par Alain Garrigou

■ AFRIQUE DU SUD : Préparer l'après-Mandela, par Claude

Wauthier. - Retour à la terre pour les dépossédés, par Pascal Maire-Amiot. – Conversion musclée à la Realpolitik, par Hein Marais.

■ CAMBODGE : Des khmers rouges encombrants et convoités, par

■ FEMMES: Le 8 mars, mais pour quoi faire? par Florence

■ SCIENCES: Biotechnologies à l'usage des riches, par Jean-Pierre

■ ALGÉRIE: L'armée se divise, par Lahouari Addi. – Violence

« tolérable », par Djamel Benramdane - Les leçons oubliées d'octobre

■ PROCHE-ORIENT: Israël, l'enjeu séfarade, par Marius

■ ÉCOLOGIE : Main basse sur les produits bio, par Chantal

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

■ SOCIÉTÉ : L'obsession de la santé parfaite, par Ivan Illich.

Schattner. – Transition périlleuse en Jordanie, par Lamis Adoni.

Papart, Philippe Chastonay et Dominique Froidevaux.

– M^{me} Martine Guérin,

son épouse. Camille, Xavier, Marion et Claire, Toute la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain GUÉRIN,

survenu le 2 mars 1999, à l'âge de qua-

Les obsèques religieuses seront célébrées le 5 mars à 18 heures, en l'église Saint-Martin, rue de la République, Meudon (Hauts-de-Seine)

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Martin, à 15 heures, rue Yves- Collet, Brest (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire part.

19, rue Claude-Dolséme, 92190 Meudon.

Bois-le-Roi (Seine-et-Marne). Idron (Pvrénées-Atlantiques) Munich (Allemagne).

Jean et Aline Kiefel, Béatrice et Steven Jones.

font part avec tristesse de la disparition de

Gabrielle KIEFEL, née BOURLET,

le 1er mars 1999, dans sa quatre-vingtonzième année.

Elle a rejoint son époux, Jean KIEFEL,

ancien membre de la société

des rédacteurs du journal *Le Monde*,

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dans la série Du texte à l'œuvre La Bibliothèque publique d'information

– M^{me} Jacques Vacher,

son épouse, M^{lle} Laurence Vacher, Le Père Marc Vacher, M. et Mme Pierre Vacher,

ses enfants. Et toute la famille. ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques VACHER,

inspecteur général de l'INSEE, ancien élève de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, survenu à Villejuif, le 4 mars 1999, dans

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 13 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine) où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Châtenay-Malabry (Hauts-de-

voie de la Vallée-aux-Loups, 92290 Châtenay-Malabry.

- Henri et Monique Weil, Brigitte Weil, Didier Weil,

leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès dans sa quatre-vingt-quinzième année de

Mme ALBERT WEIL, née Marie-Louise DREYFÚS.

Ils rappellent à votre souvenir

M. Albert WEIL,

son mari

Philippe et Jean-Pierre WEIL.

Nanou WEIL,

sa belle-fille.

israélite de Besançon.

5, avenue Siffert, 25000 Besançon

Conférences

présente, dimanche 7 mars 1999, à 17 heures dimanche / mars 1999, a 17 neures (entrée libre) à la salle Stravinsky, Ircam, place Stravinsky, 75004 Paris Conférence de Patrick Mignon, sur La Société des individus de Norbert Elias.

<u>Séminaires</u> L'Amérique latine à Paris

La Banque interaméricaine de développe ment (BID) tient cette année son assemblée générale à Paris, du 15 au 17 mars au

Palais des congrès (porte Maillot) et organise, en marge de cette session, du 8 au 16 mars, dans cette même enceinte, une douzaine de séminaires sur des thèmes divers : inégalités, technologie, développement et culture, enfance, retraites décentralisation, secteur privé, crises fi-nancières, l'euro et son impact, le nouveau millénaire... Une table ronde sur le thème spécifique de « Démocratie, droits de l'homme et développement économique » est organisée par Le Monde et la

le vendredi 12 mars de 16 h 30 à 18 h 30 au même endroit (niveau 5, salle 51). tél.: 01-56-60-14-14 www.iadb.org

Communications diverses

Les Mardi(s) de la Fondation Jean-Jaurès Le mardi 9 mars 1999, à 18 h 30

(Accueil à partir de 18 heures) QUELLES PERSPECTIVES DÉMOCRATIQUES POUR L'IRAN ? avec le professeur Kazem Jajarmi,

des études orientales d'Iran Fondation Jean-Jaurès,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris (métro Pigalle ou Saint-Georges) Tél.: 01-40-23-24-13 Fax: 01-40-23-24-01

président de la Fondation internationale

e-mail: fjj75@calva.net site web: http://www.chez.com/fjj

Journée portes ouvertes à l'Institut catholique de Paris. faculté des lettres et de philosophie, le 20 mars 1999, de 14 h à 18 h 21, rue d'Assas Paris-6e. Renseignements: 01-44-39-52-72

(lettres); 01-44-39-52-64 (philosophie).

Chaque lundi avec Le Monde Daté Mardi retrouvez LE MONDE **ECONOMIE** et les offres d'emploi

CARNET DU MONDE - TARIFS 99

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE,

136 F TTC - 20,73 €

Forfait

118 F TTC - 17,98 €

MARIAGES, FIANÇAILLES Toute ligne suppl.: 62 F TTC - 9,45 € 10 lignes

2 01.42.17.39.80 - Fax: 01.42.17.21.36

ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS TARIF ABONNÉS

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, 520 F TTC - 79,27 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

01.42.17.29.96

TARIF à la ligne

AUJOURD'HUI

SPORTS Le XV de France poursuit, samedi 6 mars au Stade de France, sa quête d'un troisième grand chelem consécutif face au pays de Galles. A l'exception d'Olivier Magne, blessé et

remplacé par Marc Raynaud, les sélectionneurs français ont choisi d'aligner la même équipe que celle qui était difficilement venue à bout des Irlandais en ouverture du Tournoi 1999. • LE

TROISIÈME-LIGNE agenais Philippe Benetton, souvent blessé ces dernières années, retrouve sa place dans l'équipe, où l'on compte sur ses pla-quages dévastateurs. ● APRÈS DEUX

DÉFAITES face à l'Ecosse et à l'Irlande, les Gallois viennent à Paris sans complexe. Mais à Cardiff, où doit se disputer la finale de Coupe du monde 1999, les supporteurs du XV au Poireau perdent patience. ● EN REVANCHE, à Dublin, le public irlandais compte sur son pilier emblématique, Keith Wood, pour vaincre

Philippe Benetton et le XV de France attendent des Gallois à l'esprit libre

Après leur difficile victoire (10-9) à Dublin en ouverture du Tournoi des Cinq Nations, les rugbymen français, privés d'Olivier Magne, reçoivent, samedi au Stade de France, le pays de Galles, qui a perdu ses deux premiers matches. Pendant ce temps, l'Irlande accueille l'Angleterre

À UNE INDIVIDUALITÉ près le troisième-ligne aile Olivier Magne, blessé au pied, sera remplacé par le Narbonnais Marc Raynaud -, le XV de France va affronter le pays de Galles, samedi 6 mars au stade de France, avec une équipe en tout point conforme à celle qui avait rencontré les pires difficultés, un mois auparavant, pour se débarrasser des fougueux Irlandais sous la pluie de chandelles de Lansdowne Road. Les vainqueurs de Dublin ne s'étaient pas montrés irréprochables, mais, explique Jo Maso, le manager de l'équipe de France, « nous avons jugé indélicat d'enlever un ou deux joueurs de ce groupe qui s'est fièrement battu à Dublin ». Prime aux sortants courageux, donc, pour dominer des Gallois déjà mal en point après deux défaites dans le Tournoi 1999, face à l'Ecosse et à l'Irlande. « Des Gallois revanchards », souligne Jean-Claude Skrela, l'entraîneur français; « des Gallois à l'esprit libre », insiste Jo

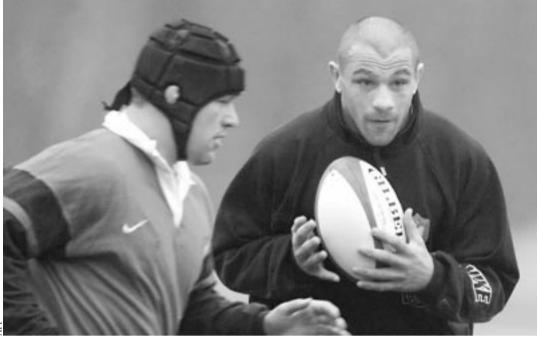
La France n'a pas perdu dans le Tournoi depuis mars 1996, face au pays de Galles justement. La routine? Pas pour Marc Raynaud, qui étrennera sa première sélection, ni pour son partenaire de la troisième-ligne, le plus capé des quinze Français alignés face aux Gallois: Philippe Benetton fêtera ce samedi sa 58^e sélection en équipe de

A trente ans, le troisième-ligne agenais aborde sa dixième saison internationale avec la fraîcheur d'un dur au combat revenu de toutes les blessures et avec l'ardeur d'un jeune homme qui rêve de disputer cet automne sa troisième Coupe du monde. «A mon âge, je veux montrer que je suis toujours au niveau, que je suis toujours présent », disait-il peu avant d'affronter l'Irlande, à l'heure de son grand retour chez les Bleus, à la place de Marc Lièvremont, blessé lors d'une ultime séance d'entraînement avant Irlande-France.

Un an auparavant, Philippe Benetton avait connu le scénario inverse. Pour l'ouverture du Tournoi 1998, face à l'Angleterre, il n'avait eu que le temps d'envoyer Philippe Bernat-Salles à l'essai, d'une longue passe sautée, avant de sortir sur blessure après une vingtaine de minutes de jeu. Depuis ce 7 février 1998, il n'avait jamais retrouvé sa place de titulaire en équipe de France. De « bouts de matches » en rentrées tardives, il avait pris son mal en patience. Depuis son bureau de directeur de la communication sportive réfractaire au professionnalisme pur et dur, l'homme blessé n'a jamais quitté son emploi.

« LE PRIX DU TEMPS »

Philippe Benetton, souvent blessé depuis la dernière Coupe du monde, a, tel Edmond Dantès, « appris le prix du temps ». Il s'est notamment donné le temps de réfléchir à la condition de sportif professionnel, avant de se décider à conserver ses fonctions de directeur de la communication sportive du département du Lot-et-Garonne. « Ça permet de se changer



Philippe Benetton (à droite), en compagnie de Christian Califano, à l'entraînement en février.

les idées », explique-t-il. Lorsque l'heure de la revanche sur le sort, a sonné à Dublin, il a retrouvé l'un de ces menus plaisirs oubliés, une de ces sensations qui changent tout. même dans le cœur d'un athlète (1m90, 98 kg) connu pour son incommensurable bravoure: «Il y a toujours ce petit truc de commencer le match. Porter un numéro de titulaire, c'est toujours agréable ». Dans la tourmente irlandaise, il y a un mois, le match fut le sien : il prit à son compte 19 des 114 plaquages

réussis ce jour-là par les Bleus de Raphaël Ibanez. Jean-Claude Skrela, qui a longtemps occupé le poste de flanker de l'équipe de France, a apprécié en connaisseur : « Philippe a traversé des moments difficiles, mais il s'est bien remis en cause. C'est un exemple pour les autres joueurs. »

Remplaçant Marc Lièvremont, autre plaqueur au grand cœur, « Benett' » voulait pleinement saisir sa chance à Dublin. Il jouait gros. Il voulait apporter son expéje vois un ou deux trucs qui m'inquiètent, je le dirai à Raphaël Ibanez »; il voulait démontrer qu'il était « capable de défendre, mais aussi de faire jouer », de pratiquer le jeu « plus complet » qu'il jouait à ses débuts, lorsque son professeur de rugby, au lycée de Jolimont, près de Toulouse, s'appelait Pierre Ville-

rience au jeune pack français: «Si

Souvent cantonné dans le rôle de plaqueur défenseur, Philippe Benetton n'a jamais oublié les plaisirs du jeu de balle : « A trente ans, je ne me pose plus de questions, j'y vais!». Mais la rigueur défensive reste sa référence. « Si tu plaques pas, t'existes pas »: c'est sa marque de fabrique, reconnue depuis dix ans dans le monde entier. Ainsi, après la déroute de novembre 1997. face à l'Afrique du Sud, l'entraîneur des Springboks, Nick Mallett, lui avait adressé une sorte d'hommage: «Les Français, vous êtes des rêveurs. Vous êtes fiers, par exemple, d'avoir un plaqueur avec Benetton. Mais vous n'en avez qu'un ».

« Un plaquage réussi donne la fierté de dominer l'attaquant », assure Philippe Benetton. Titulaire au Sporting Union Agen depuis douze saisons, il a appris l'art du « plaquage idéal » au contact d'un ancien international, Jacques Gratton: «Il m'a dit: "Attraper, c'est bien, mais il faut savoir finir les plaquages, accompagner l'adversaire dans sa chute, le coincer au sol et l'empêcher de libérer le ballon" ». A l'heure où les flankers plaqueurs sont de plus en plus nombreux à utiliser des protections à l'épaule, le natif de Cahors refuse cette concession à la modernité : « Aujourd'hui, on fait de la musculation, on est bien protégés. Et puis j'aime bien toucher l'adversaire à l'épaule, le sentir. Ça me permet de savoir où j'en suis ».

Samedi, au stade de France, Philippe Benetton s'attend à rencontrer des Gallois au jeu « assez ouvert », mais pas seulement : « Ils viennent pour défier, je suis prêt à les recevoir ». Il n'a pas oublié que son adversaire direct, l'immense Scott Quinnell, le numéro 8 gallois, avait filé en fond de touche pour inscrire un essai de 50 mètres la dernière fois qu'ils se sont croisés sur un terrain. C'était en 1994, l'année de la dernière victoire galloise dans le

E. C.

Les « diables rouges » pris dans une spirale de défaites

RIEN NE VA PLUS au pays de Gareth Edwards et Phil Bennett. Le rugby gallois, si brillant pendant le premier siècle de l'histoire du rugby, est dans tous ses états depuis que le jeu est devenu professionnel. « C'est devenu difficile d'être un supporteur des diables rouges », entend-on ces jours-ci dans les rues de Cardiff.

Résumons: l'année où le pays de Galles organise la Coupe du monde, deux de ses plus grands clubs, Cardiff et Swansea, ont fait sécession avec leur fédération pour rejoindre, à titre de partenaires « invités », la première division anglaise. Des arbitres gallois, professionnels, se sont également détournés de la Welsh Rugby Union. L'Arms Park, monument-stade de Cardiff, a été rasé pour faire place nette au futur Millenium Stadium. Ce grand stade à toit amovible, qui devait être le symbole du renouveau du rugby gallois, est, au contraire, devenu une métaphore moins avantageuse: un chantier permanent qui court derrière son retard.

Au printemps 1998, peu après la déroute (0-51) des Gallois face au XV de France, la fédération du XV au Poireau pensait avoir résolu une partie de ses problèmes en enrôlant à prix d'or le Néo-

Zélandais Graham Henry au poste d'entraîneursélectionneur. A l'automne, elle était sûre de son coup : le pays de Galles venait de tenir tête aux champions du monde sud-africains, avant de s'incliner (20-28) au terme d'un match superbe de bravoure.

En février, les Gallois, requinqués, abordaient le Tournoi pleins d'espoir. « Leur entraîneur a le souci de placer ses joueurs sur des bases offensives novatrices », notait Pierre Villepreux, l'entraîneur français. Nick Farr-Jones, l'ancien capitaine australien, a récemment prévenu ses compatriotes, futurs adversaires du pays de Galles en Coupe du monde: « Les Gallois ont fait d'immenses progrès. Ils ne peuvent probablement pas gagner la Coupe du monde, mais, dans un bon jour, ils sont tout à fait capables de faire tomber l'Australie ou la Nouvelle-Zélande.»

GARE À LA CUILLÈRE DE BOIS...

Et patatras! En deux matchs, tout, c'est-àdire le peu de confiance accumulé le temps d'un automne, s'est écroulé à Edimbourg (Ecosse). Le 6 février, jour d'ouverture du Tournoi 1999 les Gallois sont tombés de haut à Murrayfield.

Après la lourde défaite (33-20), la chute s'est prolongée à Wembley, le stade de football londonien qui accueille le XV du pays de Galles en attendant que le Millenium Stadium de Cardiff soit achevé. Les Gallois ont été incapables de résister à l'engagement féroce des Irlandais

Le pays de Galles, qui rêvait d'une victoire dans le Tournoi pour bien débuter l'année de « sa » Coupe du monde, devra se battre pour éviter, face à la France, puis à l'Angleterre, de recevoir la terrible cuillère de bois, l'infamant trophée réservé à l'équipe qui a perdu tous ses matchs. « J'ai une équipe de lourdauds, a brutalement confié Graham Henry à L'Equipe. Le rugby gallois est un jeu lent, joué à un rythme lent. » Les diables rouges des années 70, dépositaires du plus beau des jeu de passes, n'ont pas réagi à l'incartade. La rumeur populaire, elle, n'a pas tardé à exprimer ses doutes à propos des dons supposés du « sorcier » néo-zélandais : « Que sait-il de nous, de notre culture, de tous les problèmes qui ont surgi dans notre rugby? »

La composition des deux équipes

• Equipe de France : 15. Emile NTamack (Toulouse); 14. Philippe Bernat-Salles (Biarritz); 13. Richard Dourthe (Stade français); 12. Franck Comba (Stade français); 11. Thomas Lombard (Stade français) ; 10. Thomas Castaignède (Castres); 9. Philippe Carbonneau (Brive); 8. Thomas Lièvremont (Perpignan); 7. Marc Raynaud (Narbonne); 6. Philippe Benetton (Agen); 5. Fabien Pelous (Toulouse); 4. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux); 3. Franck Tournaire (Toulouse); 2. Raphaël Ibanez (Perpignan, cap.); 1. Christian Califano (Toulouse). *Remplacants*: 16. Christophe Laussucq (Stade français); 17. David Aucagne (Pau): 18. Xavier Garbajosa (Toulouse); 19. Richard Castel (Béziers); 20. David

Auradou (Stade français); 21. Sylvain Marconnet (Stade français); 22. Marc Dal Maso (Colomiers).

• Pays de Galles: 15. Shane Horwarth ; 14. Matthew Robinson; 13. Mark Taylor; 12. Scott Gibbs; 11. Dafydd James; 10. Neil Jenkins; 9. Robert Howley (cap.); 8. Scott Quinnell; 7. Brett Sinkinson; 6. Colin Charvis; 5. Chris Wyatt; 4. Craig Quinnell; 3. Ben Evans; 2. Garin Jenkins; 1. Peter Rogers. Remplaçants: 16. Kevin Morgan ; 17. Allan Bateman; 18. Llewellyn; 19. Mike Voyle; 20. Anthony; 21. Andrew Lewis; 22. Barry Williams.

• Coup d'envoi à 15 heures, en direct sur France 2. Arbitre: Jim Fleming (Ecosse), assisté de MM. Mac Hugh et Lewis (Irlande).

L'Irlandais Keith Wood est un puriste du « fighting spirit »

POUR KEITH WOOD, le rugby est un jeu où l'on peut perdre parfois, mais un combat qu'il faut livrer toujours. Son air volontairement renfrogné sous son crâne lisse et ses

PORTRAIT_

Plus que jamais, « Woodie » usera de sa pugnacité pour battre les Anglais

charges fracassantes en font l'emblème de la rébellion celte du Tournoi des cinq nations 1999. D'ailleurs, Keith Gerard Mallinson Wood, né il y a vingt-sept ans, à Limerick, dans l'ouest de l'Irlande, sélectionné une première fois dans une équipe irlandaise des moins de vingt et un ans en octobre 1992, a dû patienter sept années avant de décrocher sa première victoire dans la plus vénérable des compétitions de rugby. C'était le 20 février, à Londres, sur la pelouse de Wembley.

Ce jour-là, les diables verts irlandais triomphaient des diables rouges gallois et renouaient enfin avec un succès, qui, dans le Tournoi,

leur échappait depuis le 1er février 1997. Keith Wood, solide talonneur et fer de lance d'un pack irlandais jamais en reste d'agressivité, en profitait pour inscrire un essai digne d'un trois-quart centre dans la lignée d'un Jeremy Guscott.

A sa manière, Keith Wood est un puriste, un puriste du fighting spirit. Son identité. Une identité que ce joueur exilé aux Harlequins de Londres depuis trois ans entretient dans les repères irish de la capitale anglaise. «En septembre 1996. quand je suis arrivé à Londres. se souvient Laurent Cabannes, ancien troisième ligne du XV de France et des Harlequins, on était un petit groupe qui allions boire quelques bières dans des pubs d'Irlandais. Keith est un type entier: sur le terrain, il est comme un fou ; une fois le match terminé, il devient tout à fait agréable.»

Généreux, dynamique, pugnace, voire teigneux, le joueur n'a peur de rien. Eloigné des terrains durant toute une année, en 1995-1996, après une grave blessure à l'épaule lors d'un match de Coupe du monde contre le Japon, Keith Wood a rechaussé les crampons et retrouvé le plus haut niveau, à la grande surprise de ces médecins qui le croyaient perdu pour son sport. Ce rugbyman d'exception, fils de Gordon Wood, pilier du XV national en 1959, a débuté comme demi de mêlée, avant de passer à l'ouverture et de finir au centre de la première ligne. Il a gardé de ce parcours étonnant des réflexes et des gestes inédits au poste qu'il occupe désor-

UN DUR AU MAL

Il est ainsi capable de taper un coup de pied à suivre par-dessus la ligne de défense, histoire de contourner un rideau plutôt que de le déchirer à force de percussions maintes fois recommencées. Parce que Keith Wood est comme ça : rien d'autre n'importe que d'avancer. Ce gaillard dur au mal est un inépuisable qui ne lâche jamais. Pas seulement sur le terrain.

En octobre 1998, capitaine de la sélection irlandaise, « Woodie », comme le surnomment ses copains, s'est lancé en solitaire dans un bras de fer avec l'IRFU, la Fédération irlandaise de rugby, en refusant de signer un contrat sur les droits

d'image. Au risque de mettre sa carrière internationale en danger, le talonneur des Lions britanniques, la sélection des meilleurs joueurs des quatre pays de Grande-Bretagne, s'est vu priver de deux matches comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde, les 14 et 21 novembre à Dublin. Finalement, les choses se sont arrangées. Le rebelle y a laissé ses galons de capitaine, tout en conservant un peu de sa li-

Samedi 6 mars, dans son jardin de Lansdowne Road, Keith Wood disputera son 23e match sous le maillot vert. Après avoir échoué d'un point contre les Français, le 6 février, à Dublin, les Irlandais reçoivent les Anglais, qu'ils n'ont pas battu depuis 1994 à Twickenham (17-26). Avant leur déplacement à Murrayfield, où ils affronteront l'Ecosse, le 20 mars, une victoire à domicile permettrait à Keith Wood et aux siens de viser la « triple couronne » – le petit chelem des Britanniques -, qui leur échappe depuis 1985, date du dernier succès irlandais dans le Tournoi des cinq nations.

Yves Bordenave

TROIS QUESTIONS A... **ALLAN HOSIE**

Lors du match Angleterre-Ecosse, le deuxième-ligne anglais Martin Johnson, coupable d'avoir marché sur la gorge d'un adversaire à terre, a été sanctionné d'un simple carton jaune. Les images télévisées démontrent la gravité de cet acte, mais, à partir du moment où l'arbitre a sévi, sa sanction ne peut en aucun cas être aggravée après le match. En tant que président du comité du règlement à l'International Rugby Board, pensez-vous que des modifications doivent être apportées à

ce système? Le Board se penche sur cette question en permanence. Nous envisageons de créer un poste de délégué chargé de superviser le match et, éventuellement, de citer les joueurs par la suite. Sur un cas tel que celui de Martin Johnson, ce délégué aurait la possibilité d'estimer, après coup, que le carton iaune est insuffisant et de demander au Board d'aggraver la sanction. Nous expérimentons un tel système de commission de citation en Nouvelle-Zélande. Le Board va l'examiner de plus près lors de son

prochain comité annuel, au mois

Pensez-vous être en mesure de modifier le système de sanction avant la Coupe du monde, au mois d'octobre?

C'est envisageable. Mais nous devons nous assurer que nous ne prenons pas une décision trop précipitée. L'arbitre décide seul sur le terrain. Il doit être capable d'assumer toutes ses décisions. Il faut penser à la dimension culturelle d'une telle décision. Nous n'attirerons pas de jeunes joueurs et spectateurs vers le rugby si ce n'est pas un ieu au-dessus de tout soupcon. Nous ne ferons venir personne s'il se dit que toutes les fautes ne sont pas punies.

) La fédération anglaise n'a pris 3 aucune sanction contre Martin Johnson, qui jouera samedi 6 mars contre l'Irlande. Qu'en pensezvous?

Chaque fédération doit assumer ses responsabilités vis-à-vis du rugby. C'est à chaque fédération de superviser ses propres joueurs et de répondre de leurs actes

> Propos recueillis par Eric Collier

Vingt-deux pilotes sur la grille de départ

Il s'agit du cinquantième championnat du monde de formule 1. La première édition, en 1950, fut remportée par l'italien Giuseppe Farina. L'Argentin Juan-Manuel Fangio reste le pilote le plus titré, avec cinq victoires. Quatre conducteurs ayant déjà été champions du monde figurent aujourd'hui sur la grille de départ : M. Schumacher (1994, 1995), Damon Hill (1996), Jacques Villeneuve (1977) et M. Hakkinen (1998).





1 victoire



 Brésilien 28 ans • 66 courses



M. HAKKINEN

Finlandais

• 112 courses

champion du monde 1998

9 victoires

• 30 ans

McLAREN-MERCEDES

Japonais25 ans • 16 courses



D. COULTHARD

Britannique

4 victoires

• 28 ans

Espagnol • Débuts en F1



M. SCHUMACHER

• champion du monde 1994 et 1995

Allemand

• 117 courses

33 victoires

• 30 ans

 Brésilien • 34 ans • 97 courses



E. IRVINI

• Irlandais

33 ans





A. ZANARDI

Italien

• 32 ans

• 25 courses



WILLIAMS-SUPERTEC



R. SCHUMACHER

Allemand

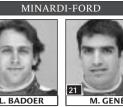
• 33 courses

• 23 ans









D. HILL

• Britannique

• 22 victoires

• champion du monde 1996

• 99 courses

• 38 ans

JORDAN-MUGEN-HONDA

H. H. FRENTZEN

Allemand

1 victoire

• 31 ans

Italien Espagnol • 28 ans Débuts en F1 • 35 courses



Italien

• 26 ans

• 41 courses

champion

G. FISICHELLA A. WUR

 Autrichien 25 ans



BAR-SUPERTEC

 Canadien Brésilien • 27 ans 49 courses11 victoires • Débuts en F1

Grand Prix d'Australie de F1 : premier duel entre McLaren et Ferrari

ON NE CHANGE PAS une équipe qui gagne; on ne change pas, non plus, une équipe qui a failli gagner. Ainsi pourrait être résumée la présentation de la nouvelle saison de formule 1, dont les trois coups vont être donnés, dimanche 7 mars, sur le circuit de l'Albert Park, à Melbourne (Australie). Le duel entre les écuries McLaren et Ferrari, conclu l'an passé par la suprématie de la première, est à nouveau à l'affiche du championnat du monde 1999. Les deux pilotes vedettes. Mika Hakkinen (McLaren) et Michael Schumacher (Ferrari), n'ont pas changé de baquet. Leurs lieutenants respectifs, David Coulthard et Eddie Irvine, sont toujours là. Ingénieurs et motoristes des deux camps ont pu, forts de leur avance sur le reste des troupes, développer tranquillement leurs modèles, aucune modification majeure n'ayant été apportée au règlement.

Une troisième écurie pourra-t-elle s'immiscer dans le mano à mano que devraient très certainement se livrer McLaren et Ferrari? Toute la question est là. Williams, qui vient d'enrôler deux nouveaux pilotes, l'Allemand Ralf Schumacher et l'Italien Alessandro Zanardi, semble promise à une année supplémentaire de transition, dans l'attente de sa collaboration avec BMW en l'an 2000. Jordan, qui a gagné son premier grand prix l'an dernier, paraît encore trop tendre. On en dira de même de Benetton, en pleine restructuration, ainsi que de Stewart et Sauber-Petronas, « les deux petites écuries qui montent ».

« À PRIX D'OR »

Reste le cas British American Racing (BAR), dernier venu dans le concert des monoplaces. « Nous sommes là pour gagner, et le plus rapidement possible », ne cessent de clamer ses responsables avec un bel aplomb, depuis plusieurs semaines. Ecurie mystère de ce 50e cham-

pionnat du monde, BAR ne manque pas d'arguments. Son premier pilote n'est autre que le Canadien Jacques Villeneuve, sacré meilleur pilote en 1997. Son ingénieur en chef s'appelle Adrian Revnard: ce professeur honoris causa de l'université anglaise de Cranfield possède une belle réputation dans le sport automobile, puisque ses prototypes se sont imposés dans de nombreuses catégories, de la F 3 000 à l'Indy Car américaine.

LETRAVAIL EN QUESTIONS

C'est la première fois, néanmoins, que son savoir-faire est appliqué à la formule 1. Une usine de 22 000 m² a été construite dans les environs du circuit de Silverstone. Plus de 200 personnes y travaillent actuellement, dont d'anciens salariés de McLaren, de Ferrari, de Benetton et de Williams, débauchés « à prix d'or », dit-on.

Car BAR a de l'argent, beaucoup d'argent. L'écurie est la propriété de British Americain Tobacco (BAT), l'un des géants de l'industrie du tabac. Prévu sur cinq ans, son investissement se mesure en milliards de francs. Il a d'abord fallu racheter un « fonds de commerce », en l'occurrence la vieille écurie Tyrrell. dont la santé était vacillante : son créateur, Ken Tyrrell, aurait empoché un chèque de 150 millions de francs (22,8 millions d'euros) pour céder son affaire. Il a fallu, ensuite, injecter des liquidités et trouver quelques sponsors de soutien. Le budget annuel de l'écurie est aujourd'hui compris entre 600 et 900 millions de francs (entre 91 et 137 millions d'euros), ce qui en fait l'un des plus importants du paddock. Jacques Villeneuve a signé un

Les mêmes pneumatiques pour tout le monde

La principale nouveauté du championnat du monde 1999 de formule 1 concerne les pneumatiques. En raison du retrait de l'américain Goodyear, toutes les voitures sont désormais « chaussées » par le fabricant japonais Bridgestone. Cette harmonisation des gommes devrait resserrer le niveau de compétition entre les prétendants au titre, et tout particulièrement entre les écuries McLaren et Ferrari. En 1998, la Scuderia s'était estimée lésée par l'imperfection des pneumatiques conçus par Goodyear. Il avait fallu près d'une demi-saison aux ingénieurs d'Akron (Ohio) pour obtenir des produits d'une qualité équivalente à ceux de son rival nippon. « Nous voulons mener le championnat du monde dès le début, et non pas à partir du sixième grand prix », annonçait récemment Jean Todt, le directeur général de Ferrari. Cela fait vingt ans, cette saison, que la Scuderia court après un titre mondial.

contrat de 16 millions de dollars (14 millions d'euros) pour deux saisons. Le Ouébécois est également actionnaire (minoritaire) de l'écurie. tout comme Adrian Revnard et Craig Pollock, son ancien manager, transformé en chef de projet. L'ambition de BAR n'a d'équivalent que l'impatience de son propriétaire. British Americain Tobbaco vient de réduire son partenariat dans les sports mécaniques américains, les Etats-Unis ayant l'intention de renforcer leur législation antitabac. Miser sur la F1 est aussi un calcul à court terme pour un fabricant de cigarettes. En 2006, la directive européenne votée par les ministres de la santé entrera en application : toute publicité pour le tabac sera interdite sur les circuits européens. Toutefois, ces six dernières saisons de liberté publicitaire sur le Vieux Continent apparaissent comme une aubaine.

La firme finançait jusque-là deux équipes de formule 1, Williams et Jordan, via les marques Winfield et Benson & Hedges. Le fait de devenir propriétaire d'une écurie induit une autre stratégie, plus « agressive ». Initialement, BAT souhaitait ainsi faire apparaître des marques différentes sur chacune de ses voitures: la monoplace de Jacques Villeneuve aurait porté les couleurs de Lucky Strike, celle de son coéquipier brésilien, Ricardo Zonta, aurait été décorée d'autocollants 555. Il fut également envisagé de faire apparaître d'autres noms sur les carrosseries, en fonction des pays où ont lieu les courses. Avec 240 marques au catalogue, BAT n'a que l'embarras du choix.

Ce plan marketing a entraîné la désapprobation de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), cette dernière avant certainement recu des doléances de la part des autres manufacturiers de tabac présents en F1. Un tribunal de commerce international a finalement donné tort à BAR. Celle-ci a dû rentrer dans le rang. Ce qui n'a pas déplu à la plupart des autres écuries, qui n'apprécient pas le côté « cavalier noir » des nouveaux venus. BAR est attendu. Le Grand Prix d'Australie est déià un test. « La fiabilité sera notre principal problème. Finir dans les points serait pour nous un excellent résultat », tempérait Jacques Villeneuve en arrivant à Melbourne.

Frédéric Potet

John Barnard, un ingénieur anglais chez Prost

UN PETIT POINT glané par l'Italien Jarno Trulli à la fin du Grand Prix de Belgique 1998, c'était peu, bien en dessous des ambitions du propriétaire de l'écurie Prost Grand Prix. L'AP 01, la première monoplace dessinée sous la responsabilité d'Alain Prost, était mal née : problèmes de châssis et boîte de vitesses défaillante. Il fallait réagir. Alain Prost s'est tourné vers l'homme qui, au temps de ses années de pilote à succès, symbolisait la réussite de l'écurie McLaren: John Barnard, président-directeur général de B3 Technologies, une PME anglaise spécialisée dans la conception et la fabrication de pièces de formule 1.

Les deux hommes, le pilote et son ingénieur, avaient appris à apprécier leurs qualités respectives chez Mc Laren: concentration et opiniâtreté chez le Français, souci du détail et recherche de la perfection chez l'Anglais. Fin 1996, lorsqu'il envisageait de reprendre l'écurie Ligier, Alain Prost avait songé à son ancien acolyte, alors en rupture avec Ferrari, mais en vain: « Alain ne savait pas exactement ce dont il disposait en rachetant Ligier, se souvient John Barnard. Et il n'avait pas le même budget qu'aujourd'hui. »

UNE SITUATION INÉDITE

Fin 1998, Alain Prost s'est offert préparer l'AP 02 », confesse-t-il.

consultant pour Alain Prost. Echaudé par son expérience chez Ferrari, l'ingénieur anglais réfute le terme de directeur technique. Il travaille

Prost GP, mais il ne séjourne en banlieue parisienne qu'un jour par semaine. Le perfectionniste, surnommé le « Prince de ténèbres » pour stigmatiser son état d'esprit d'éternel insatisfait, n'aime plus quitter son Angleterre natale. Par chance, ce détachement est à son goût: « Si je passais six jours par semaine à Guvancourt, beaucoup de choses me rendraient furieux, ie verrais des problèmes partout. Là nous abordons les questions fondamentales et je n'ai pas à m'occuper des problèmes du quotidien. »

A cinquante-deux ans, le concepteur des monoplaces en fibre de carbone se retrouve dans une situation inédite. Après deux semiéchecs chez Ferrari, puis chez Arrows, il doit prouver qu'il n'a pas perdu la main. Il avance plus prudemment : « Je suis déterminé à ne plus prendre de risques en dévelop pant de nouvelles choses chez Prost. Je serai concerné par ce qui nous aidera à gagner une course, plutôt que de chercher à repousser les limites de la technologie, ce qui me plaît le plus ».

John Barnard rêve d'une réglementation plus contraignante pour les moteurs: « Pourquoi ne pas avoir des moteurs moins polluants, qui consommeraient moins? Pourquoi ne pas limiter leur cylindrée à 2,5 ou à 2 litres ? ». Faute d'être entendu, il continue à travailler avec de gros motoristes, tel Peugeot, le partenaire de Prost. La volonté du constructeur français de participer conjointement au championnat du monde de rallyes et de formule 1 ne

semble guère l'enthousiasmer: « Lorsque vous avez décidé de courir en F1, vous devez être préparé à payer le prix. Si les gens de Peugeot ont décidé qu'ils pouvaient faire les deux, très bien ». Le pourront-ils? «Je ne sais pas, avoue John Barnard, diplomate. Mais s'ils n'en sont pas capables, il faudra qu'ils se tournent vers l'une ou l'autre des deux spécialités ».

Eric Collier

Le	calendrier 1999
7 mars	GRAND PRIX D'AUSTRALIE Melbourne
11 avril	GRAND PRIX DU BRÉSIL Interlagos
2 mai G	RAND PRIX DE SAINT-MARIN Imola
16 mai	GRAND PRIX DE MONACO Monaco
30 mai	GRAND PRIX D'ESPAGNE Barcelone
3 juin	GRAND PRIX DU CANADA Montréal
27 juin	GRAND PRIX DE FRANCE Magny-Cours
11 juillet	G. P. DE GRANDE-BRETAGNE Silverstone
25 juillet	GRAND PRIX D'AUTRICHE Spielberg
1er août	GRAND PRIX D'ALLEMAGNE Hockenheim
15 août	GRAND PRIX DE HONGRIE Hungaroring
29 août	GRAND PRIX DE BELGIQUE Spa-Francorchamps
13 septem	
26 septem	

17 octobre GRAND PRIX DE MALAISIE
Kuala Lumpur

GRAND PRIX DU JAPON Suzuka

de nouveaux locaux, à Guyancourt (Yvelines). Le budget de son écurie a évolué ; le nombre d'employés est passé de 70 à 190. « Cette année, c'est différent », admet John Barnard, même s'il se trouve encore à l'étroit à Guyancourt : « Si on veut se retrouver en haut de la grille de départ, il faut maintenir la capacité physique de construire les pièces de développement, de mener un programme constant d'études en soufflerie ». La collaboration de John Barnard avait débuté au mois d'août. Avec son équipe, il avait travaillé sur la boîte de vitesses et sur les suspensions arrière de l'AP 01: « C'était un peu une voiture-test pour

John Barnard agit en tant que « six jours sur sept » au profit de

DÉPÊCHES

■ FOOTBALL: les quarts de finale aller de la Coupe des coupes, disputés jeudi 4 mars, ont tourné à l'avantage des favoris. La Lazio Rome, en tête du championat d'Italie, s'est facilement imposée (4-0) sur le terrain du Panionios d'Athènes (Grèce). Le club londonien de Chelsea, deuxième du championnat d'Angleterre, l'a également emporté (3-0), face aux Norvégiens de Valerenga, malgré l'absence du libero français Frank Lebœuf. Le Lokomotiv Moscou (Russie) a battu (3-0) le Maccabi Haïfa, qui avait éliminé le Paris-Saint-Germain (1-1 et 3-2) en 16es de finale. Enfin, le NK Varteks (Croatie) a réussi à préserver un match nul (0-0) face aux Espagnols de Majorque. Les matches retour se disputeront le 18 mars.

31 octobre

■ BASKET-BALL: Pau a gagné (74-57), jeudi 4 mars, la deuxième manche du 8e de finale retour de l'Euroligue face à Ljubljana (Slovénie), après avoir perdu la première sur le terrain de son adversaire. Villeurbanne devra également jouer un match d'appui, mais devant son public, face au Cibona Zagreb. Vainqueur de la première manche (95-63), Villeurbanne s'est incliné (68-79), jeudi 4, en Yougoslavie.

Emission spéciale

à 16h : **«Faut-il croire au travail ?»**

premier volet d'une série de 10 documentaires*.

Avec Dominique Strauss-Kahn / Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie; Jacques Maillot / Président de Nouvelles Frontières; Francis Mer / Président d'Usinor; Danièle Linhart / Sociologue, écrivain.

> *Réponses aux 9 autres questions, un vendredi par mois, à 14h30 dans « La Cinquième rencontre... ».



La Cinquième

On en apprend tous les jours

Bijoux en création

Loin de la place Vendôme, de jeunes créateurs proposent de vraies œuvres pleines de poésie, construites parfois autour d'un élément antique

PARADOXALEMENT, c'est sa passion pour l'art antique qui a conduit Gilles Cohen à faire travailler des créateurs contemporains. Depuis dix-huit ans qu'il préside aux destinées de la galerie La Reine Margot, créée en 1937, il n'a jamais cessé de s'intéresser aux civilisations anciennes. Au point d'imaginer qu'elles pouvaient retrouver vie.

Un défi qui aurait pu le faire passer pour un doux rêveur s'il n'avait su d'emblée mettre en place un projet - nommé Signes des temps - capable d'accompagner concrètement son propos. «Face au phénomène d'une civilisation d'objets et de produits à la recherche de sens, explique-t-il, mon idée est de convier et d'inciter des créateurs contemporains à créer des pièces uniques à partir d'éléments antiques: intailles romaines [pierres fines gravées en creux], sceaux, cylindres mésopotamiens, perles en pâte de verre phéniciennes, amulettes, fibules mérovingiennes. »

Gilles Cohen a donc fait venir les créateurs à La Reine Margot. Il leur a ouvert toutes ses boîtes contenant des pièces anciennes et les a invités à «faire leur marché». A eux, ensuite, d'utiliser les éléments de jadis qu'ils avaient choisis pour en faire des bijoux d'aujourd'hui. Avec, pour seule consigne, de ne pas chercher à imiter ou à reproduire des modèles d'autrefois. «L'ambition est ici d'esquisser un univers de formes en recherchant des liens, des accords et de confronter modernité et Antiquité, pour donner naissance à des bijoux d'exception chargés de liberté », souligne l'initiateur du projet.

Ainsi, depuis 1995, plus de soixante créateurs de quinze nationalités différentes ont participé à cette aventure. Et neuf expositions ont présenté, à La Reine Margot, le fruit de ce travail : des bijoux uniques, passerelles entre les siècles, fruits d'un dialogue entre un artiste millénaire et un artiste contemporain. La dernière en date regroupe, jusqu'au mardi 16 mars, vingt-trois créateurs venus de tous les pays qui, chacun à leur manière, ont su « revisiter l'Antiquité ».

Parmi eux figure Marie Z. Munier. Cette artiste libanaise présente une soixantaine de bijoux, qui marient formes anciennes et nouvelles, Orient et Occident, sobriété et exubérance. Pierres précieuses et semi-précieuses, monnaies anciennes, verres romains et phéniciens forment des compositions très élaborées, où chaque élé-

ment est mis en valeur, comme en écrin. Réalisés en majorité en or 18 carats trempé dans du 22 carats, les bijoux de Marie Z. Munier sont des joyaux d'une fantaisie souvent débordante, que des lignes parfaitement maîtrisées viennent assagir.

Les autres créateurs exposés à la galerie La Reine Margot révèlent un large éventail de sensibilités, d'esthétiques et d'univers différents. Daniel Arnoul, Philippe Bousquet, Francesca Bristol, Darko, Christiane Delafosse, Karen Gay, Elena Meyer, Patrick de Pertat, Andrezey Szadkowski, Marie-Hélène de Taillac, Serge Thoraval... ont tous joué le jeu.

Ils ont construit des bijoux qui mettent en scène des pièces anti-

« L'ambition est de confronter modernité et antiquité pour donner naissance à des bijoux d'exception chargés de liberté »

ques sans faire de passéisme. Ils ont intégré ces éléments anciens aux lignes contemporaines sans jamais tuer les uns ou les autres. Le collier en or avec, en cage, une amulette de faïence représentant un poing serré (Egypte, basse époque) (5 200 F, 793 €) de Serge Thoraval, les bagues en argent de Jean Grisoni, ornées d'une perle en pâte de verre bleu et blanc (Egypte, XIII-XVe siècle) ou d'un oiseau en faïence verte (Mésopotamie, deuxième millénaire), le collier en or d'Elena Cantacuzene, aigue marine et corail baroque orné d'une pièce de faïence (Egypte, basse époque) (6 500F, 991 €)... font partie des dizaines de merveilles pré-

Kathy Korvin participe à l'exposition avec une bague en argent ornée d'un sceau sassanide en agate (Perse, IV-V° siècle) (2 700 F, 412 €). Cette jeune femme, ancien mannequin, ex-rédactrice de mode, qui a commencé par se bricoler bagues, bracelets et colliers pour ellemême avant de se reconvertir définitivement dans la création de bijoux en argent, a ouvert, en octo-

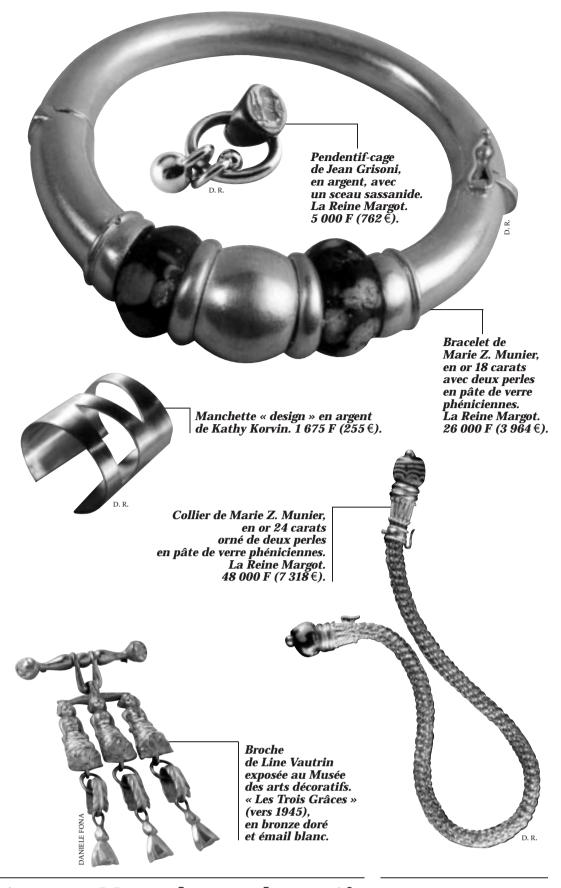
bre 1998, sa première boutique à Paris.

Cette créatrice a connu une ascension fulgurante. En cinq ans, elle a réussi à s'imposer sur le marché. Son premier vernissage séduit d'emblée les grandes boutiques: Et Vous, Maria Luisa et Joseph à Paris, Harrod's à Londres, Bergdorf Goodman et Barney's à New York, Ultimo à Chicago, Joyce à Hongkong. Elle travaille ensuite pour des créateurs de mode. La Réunion des musées nationaux lui donne carte blanche pour l'ouverture du Musée de la musique. En septembre 1997, elle signe un contrat avec Cacharel pour la création d'une collection de bijoux et, en 1998, pour la chaîne Banana Republic aux Etats-Unis.

Esthétique minimaliste, tressages aériens, lignes très découpées, l'univers de Kathy Korvin préfère la finesse à l'ostentatoire. Et ce quel que soit le thème choisi : ethnique, romantique, organique, design... Son bracelet *Ram* en fil d'argent et cristal blanc (1050 F, 160 €) est notamment un modèle de délicatesse et de légèreté. Ses bijoux à formes géométriques trouvent une grâce, une douceur, un « je-ne-sais-quoi » de féminin, que les lignes droites n'autorisent pas toujours.

Kathy Korvin est aussi chez Colette, enseigne de la rue Saint-Honoré, qui accueille d'autres créateurs de bijoux. Notamment Ioulia Iakoubova-Dubien (bracelets rigides en perles de verre multicolore), Tanya R (bracelets bicolores rose, bleu, noir et blanc, ministrass sur métal), Marie-Hélène de Taillac (bijoux en or et pierres précieuses) ou encore Jade Jagger (bracelets et colliers de petites perles). Erik Halley, passionné par les plumes qu'il teint, frise, peint, plastifie ou mélange à des matières insolites avant de les monter en bijoux, propose chez Colette un large bracelet-cristal qui oublie les plumes.

Véronique Cauhapé



Parures énigmatiques au Musée des arts décoratifs

REVENDICATION de femme née au début du siècle ? Reflet d'un tempérament malicieux et ludique ? Allez savoir. Line Vautrin eut, en tout cas, l'idée de créer pour les élégantes de l'après-guerre des bijoux intelligents, beaux et drôles à la fois. Les matières dites pauvres – bronze, laiton, résine – servirent ce dessein d'inventer des parures qui s'amusaient d'en être.

Messages chiffrés, rébus, symboles à décrypter jalonnaient bracelets, colliers, broches et boîtes de cette artiste à la fantaisie parfaitement maîtrisée. Le jeu faisait partie prenante de ses créations. Histoire de détourner un peu l'attention de l'esthétique, qui, pourtant, trouvait là une mise en valeur éblouissante.

ONZE CRÉATEURS CONTEMPORAINS

Le Musée des arts décoratifs expose quelques-unes des œuvres de Line Vautrin - décédée en 1996 -, mais aussi celles de onze créateurs contemporains, français et étrangers, qui, chacun à leur façon, cultivent ce même art du secret. Tous ont en commun cette volonté d'établir « une relation particulière entre le bijou et celui qui le porte, ayant moins le souci de l'effet produit que celui d'intriguer, voire de mystifier le spectateur ». Des bagues dont une partie restent cachées dans le creux de la main, des pendentifs aux motifs enfermés à l'intérieur, des colliers dont le fil d'or livre des fragments de texte, des broches anamorphoses qui ne révèlent leur motif qu'à la lumière... Chaque bijou est un obscur objet de désir qu'il s'agit de convoiter, d'apprivoiser avant de le comprendre. A celle qui le porte ensuite d'en révéler ou pas le secret. Tout cela est affaire de connivence et de relation intime. Ces parures n'ont pas pour seul souci d'orner le corps. Elles entretiennent avec lui une complicité particulière qui fait sens.

Alyssa Dee Krauss, Manfred Bischoff, Patrick Muff, Torben Hardenberg, Johanna Dahm, Ruudt Peters, Christer Jonsson, Gilles Jonemann, Florence Lehmann, Brune Boyer et Jacomijn Van der Donk participent à cette exposition collective. Nombre d'entre eux utilisent le langage comme matériau de base. Le jeu consiste ensuite à mettre en scène les mots pour mieux les dissi-

muler. Alyssa Dee Krauss choisit des textes (contes de fées, poèmes...), des expressions bibliques ou quotidiennes pour monter des structures en fil d'argent, qui transforment l'écrit en motif abstrait. Le bijou ne livre sa signification qu'à son détenteur. « Mon but est de ramener ensemble des constructions, les formes et les concepts archétypiques pour créer des objets entièrement personnels à partir de composants universels. »

Florence Lehmann cache, dans ses bijoux, des mots et des fragments de texte, des motifs poétiques et des symboles. Elle aime aussi créer des bagues coniques à double motif, dont l'un se cache au creux de la main, des objets qui se glissent entre les doigts et dont la base repose dans la paume, à l'abri des regards. Dans sa série de bijoux-messages, Brune Boyer reproduit au fil de métal des textes écrits qui, une fois compressés, deviennent textures et parures.

D'autres ne passent pas par le langage pour dire leurs secrets. Mais ils savent en jouer. Les créations de Jacomijn Van der Donk n'ont, au premier abord, rien à cacher. A mieux y regarder, on découvre pourtant des fragments d'images érotiques dans les petits médaillons d'un collier. Les bijoux de Gilles Jonemann, aux formes douces et rondes – si proches de la sculpture qu'ils imposent spontanément un rapport sensuel à la matière –, cachent en leur sein une chaîne qui, une fois sortie, métamorphose l'objet en collier pendentif.

V. Ca

★ « Secret de bijoux », exposition de bijoux de Line Vautrin et de onze créateurs d'aujourd'hui. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Du mardi au vendredi, de 11 heures à 18 heures; nocturne le mercredi jusqu'à 21 heures; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Prix: 35 F (5,33 €). Tél.: 01-44-55-57-50. Du 10 mars au 30 mai.

Parallèlement, le Musée rend hommage à Jacques Gautier en exposant une soixantaine de ses œuvres les plus emblématiques de la période 1950-1975. La plupart de ces bijoux sont des pièces uniques.

Adresses

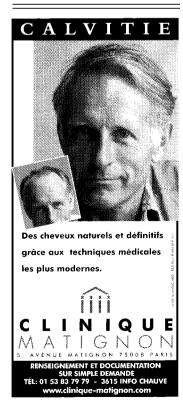
● La Reine Margot 7, quai de Conti, 75006 Paris. Tél.: 01-43-26-21-43.

• Kathy Korvin 13, rue de Tournon, 75006 Paris.

Tél.: 01-56-24-06-66.

● Colette

213, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél.: 01-55-35-33-90.







4 pages spéciales dans le prochain Monde des Livres jeudi 11 mars



Fraîcheur, pluie et encore de la neige

SAMEDI, une vaste dépression reste centrée au sud de la mer du Nord. Elle perd un peu de vigueur, mais dirige toujours un flux de nord-ouest très instable sur la France. La masse d'air continuera à se rafraîchir, on perdra encore 1 à 2 degrés par rapport à vendredi. Les nuages domineront le plus souvent sur l'Hexagone et donneront des averses. Il neigera à très basse altitude sur tous les reliefs. Les côtes méditerranéennes resteront épargnées au prix d'un fort vent d'ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.- Le temps reste frais et le plus souvent menaçant. Des averses pourront encore se déclencher toute la journée. Elles s'atténueront un peu l'après-midi. Il fera entre 5 et 8 degrés.

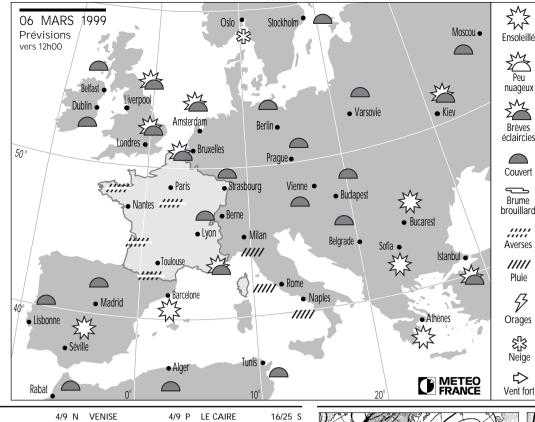
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.- Après une matinée souvent maussade, on attend une certaine accalmie. Des éclaircies se développeront l'après-midi, mais des averses sont possibles. Il ne fera pas plus de 4 à 6 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace. Bourgogne, Franche-Comté. - La journée sera grise et fraîche. Sous un ciel plombé, on attend de fréquentes averses de pluie ou de neige avant des éclaircies l'aprèsmidi. Il fera de 3 à 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les averses continuent d'arriver en rangs serrés, laissant peu de place au soleil. Il neigera parfois fortement sur les Pyrénées. On attend de 4 à 8 de-

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Malgré quelques éclaircies, les averses ne seront jamais très loin. Il neigera sur le relief dès 300 mètres d'altitude. Il ne fera pas plus de 3 à 6 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.-Un fort vent d'ouest soufflera du golfe du Lion jusqu'à la Corse. Il offrira le plus souvent de belles périodes de soleil. Une averse n'est cependant pas exclue, surtout l'après-midi. Il fera entre 10 et



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ TAHITI. Jusqu'au 9 avril, Nouvelles Frontières propose un aller-retour Papeete en classe économique (Corsair) pour 5 580 F (850 €). En prime: 33 % de réduction sur chaque deuxième passager (2e, 4e, 6e billet, etc.). Dans la même direction et touiours avec Corsair, un San Francisco à 1 980 F (302 €) A/R, départs les 12 et 19 mars, retours les 13 mars et 3 avril. Ces prix sont hors taxes. Renseignements au 0-803-33-33-33.

■ SCANDINAVIE. La compagnie SAS ouvrira, le 28 mars, un vol supplémentaire quotidien sans escale Nice-Copenhague. A cette occasion, la compagnie offre à sa clientèle d'affaires effectuant un A/R sur un vol SAS au départ de Nice vers Copenhague, Oslo, Stockholm ou Helsinki entre le 1er avril et le 31 août. leur première nuit dans un hôtel Radisson SAS. Pour cela, il leur suffit de s'envoler de Nice par le vol de 18 h 40. Réservations au 0-800-25-

Prévisions pour le 7 mars à 0 heure TU

PRÉVISIONS POUR LE 06 MARS 1999 ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S: ensoleillé: N: nuageux. ST-DENIS-RÉ.

C : couvert; P : p		eme; n : nuageux neige.	;	EUROPE
C: couvert; P: p FRANCE métro AJACCIO BIARRITZ BOODEAUX BOURGES BREST CAEN CHERBOURG CLERMONT-F. DIJON GRENOBLE LILLE	opole 6/11 P 3/8 P 4/8 P 1/5 P 0/6 P 1/6 P 1/5 P 1/5 P 1/5 C 2/5 C	neigé. NANCY NANTES NICE PARIS PAU PERPIGNAN RENNES ST-ETIENNE STRASBOURG TOULOUSE TOURS FRANCE outro	2/4 C 0/7 P 4/13 N 2/6 P 1/6 P 5/11 N 1/7 P 1/4 P 1/5 C 4/7 C 4/7 P	AMSTERDAM ATHENES BARCELONE BELFAST BELGRADE BERLIN BERNE BRUXELLES BUCAREST BUDAPEST COPENHAGUE DUBLIN FRANCFORT
LIMOGES	0/4 P	CAYENNE	22/29 S	GENEVE
LYON MARSEILLE	2/5 N 3/11 N	FORT-DE-FR. NOUMEA	23/28 N 26/30 C	HELSINKI ISTANBUL

	24/29 C	KIEV
Γ.	21/28 S	LISBONNE
	23/27 P	LIVERPOOL
		LONDRES
	2/6 N	LUXEMBOURG
	11/18 S	MADRID
	7/14 S	MILAN
	2/6 C	MOSCOU
	7/15 C	MUNICH
	3/7 C	NAPLES
	-2/2 C	OSLO

27 P	LIVERPOOL
	LONDRES
/6 N	LUXEMBOURG
18 S	MADRID
14 S	MILAN
/6 C	MOSCOU
15 C	MUNICH
/7 C	NAPLES
/2 C	OSLO
/5 N	PALMA DE M.
13 S	PRAGUE
11 C	ROME
2/5 P	SEVILLE
!/7 C	SOFIA
/7 N	ST-PETERSB.
/3 C	STOCKHOLM
/1 C	TENERIFE
17 N	VARSOVIE

4/9 P 4/10 C LE CAIRE MARRAKECH AMÉRIQUES BRASILIA NAIROBI PRETORIA BUENOS AIR. 24/32 S RABAT CARACAS CHICAGO 21/28 S -4/2 C 21/27 P TUNIS ASIE-OCÉANIE BANGKOK LOS ANGELES MEXICO 8/12 C 15/25 S -12/-7 N 2/9 P 6/9 P BOMBAY DJAKARTA MONTREAL DUBAI NEW YORK SAN FRANCIS. HANOI HONGKONG SANTIAGO/CHI 9/18 C **JERUSALEM** TORONTO WASHINGTON -8/-5 * 3/15 P NEW DEHLI PEKIN **AFRIQUE SEOUL** ALGER DAKAR 9/16 C 17/23 S 23/31 C KINISHASA

24/34 S 25/35 26/29 17/23 N 19/26 N 12/25 S 17/31 3/10 1/8 SINGAPOUR SYDNEY 25/30 TOKYO

Situation le 5 mars à 0 heure TU

SPORTS D'HIVER

Un festival de freeride à La Clusaz

EN COLLABORATION avec Edgar Grospiron, l'enfant du pays, la station de La Clusaz (Haute-Savoie) organise, du 26 au 28 mars, la première édition du Freeriders' Festival, grand rendez-vous de la glisse et du freeride. Trois jours où se succéderont animations, initiations. démonstrations sur les modules du Snowpark, présentation de matériel et compétitions diverses entre les stars du ski et du snowboard ainsi que des concerts, des soirées et un Festival du film et de la photo freeride. Centre névralgique, le BBQ, où sera installé le village des exposants, le half-pipe, le big air (tremplin permettant de spectaculaires évolutions aériennes) et le boarder cross, un parcours composé de virages relevés et de bosses. Le tout au rythme de musiques exotiques.

Deux forfaits sont proposés à cette occasion. L'un du jeudi soir au lundi matin à 500 F (76 €) par personne, avec l'hébergement en appartement (base 4 personnes) et le forfait ski; l'autre d'une semaine à 850 F (130 €) par personne. Renseignements au 04-50-32-65-06.

■ CHALETS SAVOISIENS. Sens de l'accueil, tradition, confort, gastronomie du terroir et attention portée aux enfants distinguent les membres de l'association des « hôtels-chalets de tradition ». Ils sont neufs, implantés dans des villages de Haute-Savoie ou dans des stations de sports d'hiver qui ont conservé en partie une architecture montagnarde traditionnelle: Chamonix, Châtel, Cordon, Les Houches, La Clusaz, Morzine, Samoens et Les Gets. Aux Gets, la Marmotte - boiseries, feu dans la cheminée du salon, thalasso ... - est aussi le paradis des enfants. Pour eux, le club des Petites Marmottes propose: salle de jeux, billard, ping-pong et, pour les 2 à 8 ans, menu enfant et assistance d'une baby-sitter pendant les repas. Du 20 mars au 12 avril, tarif spécial « semaines blanches », soit 4 280 F (652 €) par personne en chambre double pour sept jours en demi-pension et un forfait ski de six jours. Les réductions enfants (50 % de 3 à 11 ans, 40 % de 12 à 16 ans) sont également applicables pendant cette période. L'hébergement est gratuit pour les moins de 3 ans. Renseignements au 04-50-75-80-33.

Les hauteurs de neige dans les stations

8/17 N

19/27 C 19/32 N

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 4 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations francaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet: htt://www.skifran-

VIENNE

LIMA

1/7 N 0/8 N

2/3 C

2/6 C 7/12 P

-2/2 C

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez: 175-310; Alpe-du-Grand-Serre: 105-190; Auris en Oisans: 90-120; Autrans: 100-200; Chamrousse: 180-200; Le Collet d'Allevard: 120-250; Les Deux-Alpes: 120-350; Lans en Vercors: 165-185; Méaudre: 100-190; Saint-Pierre-de-Chartreuse: 50-220; Les Sept Laux: 130-200; Villars-de-Lans: 130-220.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz: 180-310; Les Carroz d'Arâches: 103-570; Chamonix: 100-390; Châtel: 95-250; La Clusaz: 85-320; Combloux: 90-230; Les Contamines-Montjoie: 70-300; Flaine: 155-570; Les Gets: 120-320;

Le Grand-Bornand: 165-230; Les Houches: 80-250; Saint-Martin-Bellevue: 60-270; Megève: 120-280; Morillon: 62-570; Morzine-Avoriaz: 80-310; Praz-de-Lys Sommand: 340-410; Praz sur Arly: 140-300; Saint-Gervais: 115-280; Samoëns: 06-575; Thollon-les-Mémises: 150-210.

Les Aillons: 60-245; Les Arcs: 180-315; Arèches Beaufort: 85-290; Aussois: 90-100: Bonneval-sur-Arc: 130-205 : Bessans : 106-130 : Le Corbier: 110-155; Courchevel: 153-287; La Tania: n. c.; Crest-Voland Cohennoz: 140-235; Flumet: 180-285; Les Karellis: 140-285; Les Menuires: 110-270; Méribel: 110-230; La Norma: 80-150; Notre-Dame-de-Bellecombe: 150-285; La Plagne: 175-290; La Rosière 1850: 108-345; Saint-François-Longchamp: 200-310 : Saint-Sorlin-d'Arves : 150-230 ; Les Saisies: 190-270; Tignes: 169-290 : La Toussuire : 160-190 : Val-Cenis: 80-180; Val Fréjus: 80-200; Vald'Isère: 125-300; Valloire: 85-200; Valmeinier: 80-200; Valmorel: 125-290 : Val-Thorens : 200-350

ALPES-DU-SUD

PHILATÉLIE

Auron: 50-110; Beuil-les-Launes:

40-40; Isola 2000: 90-140; Montgenèvre: 40-50; Orcières-Merlette: 70-170; Les Orres: 60-90; Pra-Loup: 70-100; Puy-Saint-Vincent: 40-100; Risoul 1850: 55-90; Le Sauze-Super-Sauze: 40-100; Serre-Chevalier: 40-80; Superdévoluy: 130-160; Valberg: 40-50; Val d'Allos/Le Seignus: 60-70; Val d'Allos/La Foux: 70-100; Vars: 55-90.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes: 100-250; Font-Romeu: 100-130: Gourette: 50-160: Luchon-Superbagnères: 80-180; Luz-Ardiden: 105-160: La Mongie: 85-145; Piau-Engaly: 80-100; Saint-Lary-Soulan: 55-85.

AUVERGNE

Besse/Superbesse: 70-150; Le Mont-Dore: 50-160; Superlioran:

Métabief: 78-160; Mijoux-Lelexla-Faucille: 150-230; Les Rousses: 80-200.

VOSGES

Le Bonhomme: 70-140; La Bresse-Hohneck: n. c.; Gérardmer: 45-100; Saint-Maurice-sur-Moselle: n. c.; Ventron: 40-90

■ CLOCHES DE PÂQUES. C'est en scooter des neiges que la station d'Isola 2 000 propose de partir à la recherche des œufs en chocolat qui auront été disséminés dans cette ville des Alpes du Sud. Situé au bord des pistes, l'hôtel Diva (« 4 étoiles » de la chaîne Lucien Barrière) propose à l'occasion du weekend de Pâques (2 au 5 avril) un forfait spécial à 3 080 francs (470 euros) par personne comprenant trois nuits en chambres double avec petit déjeuner, demi-pension (déjeuner ou dîner au choix) et balade en motoneige. Renseignements au 04-93-23-17-71.

■ TRAINS DE WEEK-END. Chaque fin de semaine, des trains directs relient Paris aux stations de sports d'hiver, évitant aux skieurs correspondance et attente. Ainsi, jusqu'au vendredi 16 avril, pour rejoindre Saint-Gervais et les stations du Mont-Blanc, départ de Paris les vendredis soirs à 18 h 12 (arrivée à 23 h 14 à Saint-Gervais), retour le dimanche soir. Les stations de la vallée de la Tarentaise sont desservies, tous les samedis, par un flux continu de TGV. Certains trains pouvant accueillir, en wagon « duplex », plus de mille personnes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 99056

SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 II Ш IV ٧ VI VII VIII IX X

HORIZONTALEMENT

I. Un appel que l'on ne devrait plus entendre. - II. Belle des bois et des forêts. Interdit. - III. Bien attaché à ses principes. - IV. Beau chez un ami. Promenade dans les rêves. -V. Rivière d'Asie. Renvoie au temps des chevaliers. – VI. Part de gâteau. Travaille comme un foie. -VII. Richesse agricole apportée par le vent. Unité monétaire du Cambodge. - VIII. Article. Qui a subi une épreuve de force. Allons dessus pour apprendre. - IX. Assemblé solidement. Descendante des frères et sœurs. - X. Produits alimentaires.

VERTICALEMENT

1. Pour un dernier vovage. -2. Avancée en façade. Ouverture sur la table. – 3. Sans grande tenue, ou tenue des grands soirs. En vain. -4. Population africaine. Vendangeuse des champs. - 5. Bien que morte sa mémoire est grande. Point de connexion. - 6. Bonnes pondeuses. Crie au fond des bois. -

7. Frappe brutalement. – 8. Romain bien placé dès sa naissance. -9. Indispensable pour la préparation de cinq heures. A changé de peau par amour. – 10. Au centre de la pliure. Elancés dans leurs formes. - 11. La valeur du silence. Coup imparable. Autre coup imparable. – 12. Mettent à plat.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 99055

HORIZONTALEMENT I. Conservateur. - II. Odeur. Ica-

rie. - III. Nivéale. Bi. - IV. Ter. Ilienne. - V. Ruisseler. On. -VI. Esturgeons . - VII. CEE. Es. Aède. - VIII. Hs. PAO. Ecrou. -IX. Manie. Leur. - X. Carnassières.

VERTICAL EMENT

1. Contre-choc. - 2. Odieuses. -3. Névrite. Mr. - 4. Sue. Su. Pan. - 5. Era (are). Sr. Ana. - 6. Liégeois. 7. Vielles. Es. - 8. Ac. Ieo. -9. Tabernacle. – 10. Erin. Serer. – 11. Ui. No. Doué. - 12. Recenseurs.

A L'OCCASION de la Journée du timbre, La Poste mettra en vente générale, lundi 8 mars, un timbre à 3 F représentant Astérix. Disponible à l'unité, réalisé d'après l'œuvre d'Uderzo, il est aussi conditionné en carnets de sept timbres vendus 22,80 F (4 timbres à 3 F et 3 comportant surtaxe de 0,60 F au profit de la Croix-Rouge) et sous forme d'un bloc grand format à 3,60 F incluant la sur-

La Journée du timbre se déroule les 6 et 7 mars dans cent villes, où les associations philatéliques locales organisent la vente anticipée du timbre. des expositions et l'opération « timbres et sourires » destinée à recueillir des timbres de collection afin de les offrir à des enfants hospitalisés.

Ce timbre vient enrichir une thématique Astérix qui comptait déjà: 5 timbres de Guernesey; les oblitérations temporaires du Salon philatélique Bourgogne'87, de l'ouverture du parc Astérix (1989), d'une exposi-



tion dans ce parc (1991); les empreintes des machines à affranchir de ce même parc ; deux prêts-à-poster mis en vente le 1er février.

★ Le Monde des philatélistes de mars publie la liste des villes organisatrices. A Paris, la Journée du timbre a lieu au Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 15e, en présence de négociants spécialisés et du Monde des philatélistes. Les créateurs se prêteront à des séances de dédicaces.

A Toulouse



Un bureau de poste temporaire avec cachet d'oblitération spécial fonctionnera à Toulouse le vendredi 12 mars après-midi, au Théâtre de la Cité, 1, rue Pierre-Baudis, lors de la journée « Vivre Toulouse » organisée par La Poste et Le Monde.

Un débat sur le thème de la pratique de la philatélie dans le Sud-Ouest réunira, de 14 heures à 15 h 15, Françoise Eslinger, du Service national des timbres-poste, René Richier, vice-président de la région Midi-Pyrénées à la FFAP, et Guy Dutau, membre correspondant de l'Académie de philatélie (entrée libre).

EN FILIGRANE

■ RUGBY. Deux bureaux de poste temporaires fonctionneront les 6 mars et 10 avril, de 14 heures à 18 heures, à La Plaine-Saint-Denis, au complexe sportif Nelson-Mandela, 6, avenue Francis-de-Pressensé, à l'occasion des matches du Tournoi des cinq nations France-Galles et France-Ecosse (souvenirs : E. Legendre, Club philatélique Condorcet, 6, rue Condorcet, 75009 Paris. Téléphone : 01-42-82-22-59).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 lvry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Le Monde

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 6 MARS 1999

ARCHITECTURE Le bâtiment qui, à Strasbourg, devait accueillir dès 1997 le Parlement européen, devrait finalement être terminé cet été, pour

les 629 parlementaires des Quinze

qui seront élus en juin. ● CET ÉDIFICE de 220 000 m², et conçu par les sept architectes de l'agence Architecture Studio, se présente au visiteur en trois parties: un cylindre creux, tour adjugée aux bureaux; une sorte d'aile hyperbolique; et un dôme qui dissimule principalement l'hémicycle.

© CE BÂTIMENT s'est heurté dès sa conception à l'opposition des parle-

mentaires, qui souhaitaient le voir implanté à Bruxelles. Il a bien failli ne pas être réceptionné par l'Assemblée européenne, en raison des retards et malfaçon. La société d'économie mixte s'est retournée en justice contre les maîtres d'œuvre, et l'Etat français a dû s'engager à financer les travaux supplémentaires pour les voir menés à bien

L'Europe s'offre à Strasbourg un Parlement pharaonique

Réalisé par l'équipe d'Architecture Studio, à la suite d'un concours organisé en 1992, le bâtiment où se réuniront les parlementaires élus en juin est presque achevé. Non sans problèmes

STRASBOURG

de notre envoyé spécial Quand ouvrira le Parlement européen de Strasbourg? Prévu pour 1997, son achèvement a été reporté à 1999, pour espérer dès l'an 2000, une fois les derniers boulons vissés et contrôlés, une entrée en fanfare de l'Assemblée qui sera élue en juin. Pourtant, en gros, le bâtiment est terminé, chantier pharaonique qui s'éternise dans les détails, le bricolage et la poussière. La visite en est possible, depuis les caves jusqu'au toit, véritable exploit culturel et sportif, comme on en voit dans l'émission de télévision «La tête et les

Fatigante pour le corps tant la diversité des espaces y est grande. Epuisante pour l'esprit, encore attardé dans les brumes du millénaire finissant, et qui y perd ses repères spatio-temporels. C'est la grande vertu, d'ailleurs, de cet édifice gigantesque (220 000 m²) et coûteux (plus de 3,1 milliards de francs, soit 4,712 millions d'euros), qui obtient un succès mitigé auprès des puristes de l'actualité architecturale, avant d'affronter le jugement de ses destinataires.

Le Parlement européen, il est vrai, n'est pas de son temps, avec ses allures de vaisseau intersidéral, atterri, ric rac, dans un coude de l'Ill jusquelà occupé par de sages maisons alsaciennes. Le concours qui donna lieu à cet Ovni remonte à décembre 1992, et la complexité de la machine n'a pas permis aux lauréats de désincarcérer leur projet du vocabulaire futuriste qu'ils avaient su adopter pour séduire un jury unanime.

Pour plaire, on imagine qu'il fallait alors chanter sur trois registres au moins : la haute technologie, l'écologie, enfin la froide rigueur qu'on prêtait à l'air des temps futurs. Trois éléments qui sont présents, en effet, à plus ou moins haute dose, dans ce Parlement alsacien. Mais Architecture Studio a réparti cette option trinitaire avec la sagesse inspirée de derviches tourneurs dans un édifice qui s'impose d'abord par une géométrie elle-même ternaire: d'abord un cylindre creux, crénelé, chevelu sur les bords et dont la cour centrale a la sobre gaieté d'un collège cistercien. La tour est adjugée aux bu-



Au bord de l'Ill, dix-sept étages de bureaux pour les députés de l'Europe des Quinze.

Une réalisation aux multiples contentieux

STRASBOURG

de notre correspondant régional
Plus d'un an de retard, les architectes et bureaux d'études assignés
par le maître d'ouvrage: la
construction du nouvel hémicycle
du Parlement européen n'a pas été
une sinécure. Il aura fallu la
compréhension des autorités parlementaires et un dernier coup de
pouce de l'Etat pour que l'opération
ne tourne pas à la confusion.

Malgré l'opposition de la majorité des eurodéputés – pro-bruxel-loise de toujours – et la complexité d'un montage financier qui n'a pu être bouclé que grâce à la détermination des pouvoirs publics, l'Etat et les collectivités locales garantissant les deux tiers des 3,1 milliards de francs de travaux, le chantier a été ouvert il y a quatre ans et demi. Il devait être achevé à la fin de 1997. Aujourd'hui, la mise en service de l'ensemble des équipements est prévue, au mieux, pour le mois de juillet, c'est-à-dire pour l'installation de l'Assemblée qui sortira des urnes à l'issue du scrutin du 13 juin, même s'il est question d'une inauguration au mois de mai par Jacques Chirac.

Au-delà des difficultés de construction inhérentes à l'originalité de l'ouvrage, le chantier a souffert, de l'avis même de Robert Adjedj, directeur de la Sers (Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg), la société d'économie mixte responsable de sa réalisation, d'« un recours excessif aux travailleurs temporaires et du nombre anormalement élevé de vols et de dégradations ». M. Adjedj dénonce aussi les maîtres d'œuvre – Architecture Europe Studio et les cabinets d'études associés – qui

« n'ont pas rempli correctement leur mission ». Pour « erreurs et omissions », la Sers demande des dédommagements qu'elle évalue à 120 millions de francs.

Comme si la société d'aménagement de Strasbourg reprenait du poil de la bête, après avoir vécu une fin d'année 1998 des plus délicates. En novembre, les experts de l'Assemblée de Strasbourg constataient 200 000 malfaçons, dont beaucoup relèvent du détail, mais dont certaines demandent des travaux lourds: plafonds trop bas, modification du réseau de câblage pour le circuit audiovisuel et le vote électronique et, surtout, des accès réservés aux handicapés. Du coup, le Parlement ne voulait pas réceptionner l'édifice et n'était donc pas tenu de commencer à acquitter le loyer. Ce qui mettait la Sers dans une situation financière très difficile.

José Maria Gil-Robles, président de l'hémicycle européen, écrivait

Fiche signalétique

Maîtrise d'œuvre : Architecture

Studio Europe (Martin Robain,

Rodo Tisnado, Jean-François

Mobilier: Architecture Studio

Paysagiste: Desvignes et Dalnoky

(conception), François Arnaud

Maîtrise d'ouvrage: Société

d'équipement de la région

Bonne, Alain Bretagnolle,

René-Henri Arnaud,

Laurent-Marc Fischer

et Gaston Valente).

et Avant-Travaux.

(réalisation).

• Les auteurs :

alors à Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, et Paris prenait les choses en main. Un « comité de conciliation » était créé, dans lequel était désigné François Bouchard, directeur pour le Bas-Rhin du ministère de l'équipement.

LE LOYER CONTRE LE CALENDRIER

Un compromis était conclu le 15 décembre : le Parlement renonçait à réclamer des pénalités de retard et les autorités françaises – collectivités locales (ville, département, région), mais essentiellement l'Etat – s'engageaient à prendre à leur charge le coût des travaux complémentaires, estimés à une soixantaine de millions de francs. Depuis cette date, l'assemblée verse un loyer mensuel de 25 millions de francs.

Le 11 février, le « comité de conciliation » a programmé la fin des travaux pour la fin de septembre, y

de Strasbourg (Sers).

220 000 m² construits.

(17 étages).

• Le Parlement en chiffres :

Espaces de travail: 1 133 bureaux;

hémicycle: 750 sièges possibles et

628 places pour le public ; salles de

réunion : 29 (capacité totale 2 700

personnes); presse: 275 postes de

travail pour les journalistes.

Chantier: 130 000 m³ de béton,

14 000 tonnes d'acier, 2 000 km

Surface: 4,5 ha de terrain;

Hauteur maximale: 60 m

compris ceux qui incombent à l'Assemblée (ameublement, équipements audiovisuels, bureautique, claviers pour le vote électronique, etc.) et dont la réalisation coûtera de 200 à 300 millions de francs supplémentaires. Dans les milieux parlementaires, on n'est pas certain que ce calendrier sera respecté. « Si tel n'était pas le cas, on ne continuera pas de payer le loyer », indique-t-on dans l'entourage du président.

Reste l'interrogation que suscite la fonctionnalité d'un complexe où doivent travailler et circuler 3 000 à 4 000 personnes. « C'est une belle statue, mais est-ce que l'ensemble va marcher? », commente un haut fonctionnaire. Un de ses collègues fait remarquer que la plupart des eurodéputés n'ont pas encore visité le vaisseau du bord de l'Ill et qu'ils vont être déçus par la superficie et l'équipement de leur bureau, comparé à celui dont ils disposent à Bruxelles. Un troisième rétorque, à juste titre, que cela est bien suffisant, compte tenu de la brièveté de leur séjour à Strasbourg: trois à quatre jours par mois. En revanche, l'hémicycle fait l'unanimité: «L'acoustique est parfaite, ce qui est loin d'être le cas à Bruxelles. »

Même si elles sont décidées à ne pas s'en laisser conter – tant elles ont été échaudées par les conditions de la construction du complexe bruxellois –, les autorités parlementaires envisagent d'ores et déjà d'acheter l'édifice strasbourgeois. « Son acquisition reviendra moins cher que de payer un loyer pendant vingt ans », commente un proche de M. Gil-Robles.

Marcel Scotto

reaux. Ensuite un arc, sorte d'aile hyperbolique qui rappelle *L'Espadon* et son secret, avion supersonique conçu par le dessinateur Edgar P. Jacobs pour ses héros Blake et Mortimer.

Enfin un dôme, dont la partie émergente pourrait être la cabine de pilotage de l'ensemble. Ce dernier dissimule principalement l'hémicycle destiné aux 629 parlementaires prévus pour l'Europe des Quinze, soit, pour se plier aux nouvelles règles du calcul communautaire, une moyenne de 41,933 sièges par pays, avec quelques sièges de réserve au cas où, le jeu à quinze venant à lasser, on voudrait faire venir de nouveaux camarades.

Un cylindre creux, chevelu sur les bords, adjugé aux bureaux. Ensuite un arc. Enfin un dôme, dissimulant l'hémicycle destiné aux 629 parlementaires

L'expressionnisme et l'inspiration des volumes, extrêmement peu limpides quant aux fonctions qu'ils dissimulent, ne constituent pas une première. Chez Niemeyer (l'immeuble du Parti communiste à Paris), ou dans les œuvres les plus récentes de Portzamparc, on trouve cette manière de marquer et masquer les dispositifs essentiels sous des dômes, des protubérances, des formes abstraites, presque arbitraires. Ici, la trinité formelle, établie sur le principe d'une symétrie rigoureuse, semble correspondre au mystère glorieux de la députation.

Les esprits sylvestres d'Architecture Studio, au nombre à peu près constant de sept, ont travaillé dans l'équipe qui conçut en 1983 l'Institut du monde arabe, notamment avec Jean Nouvel, Blanche-Neige qui, pour sa part, s'est éloignée de la forêt symbolique de l'IMA. Les chemins des deux agences ont singulièrement divergé depuis. En voici des exemples assez facilement visitables : d'Architecture Studio, l'église Notre-Dame-de-l'Arche d'alliance dans le 15° arrondissement, opaque et cubique, et de Nouvel, la Fondation

Cartier, transparente, éclatée. Des premiers encore, le Parlement qui nous occupe aujourd'hui; et du second le centre de culture et de congrès de Lucerne, volume apaisé mais affirmé dans l'un des paysages les plus sensibles qui soit en Europe. Est-ce sous-entendre que le Palais européen n'est ni apaisé ni affirmé?

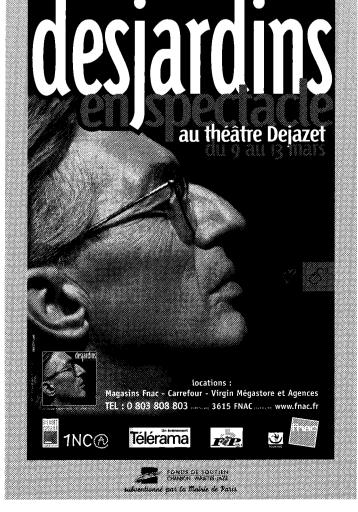
Affirmé, le travail d'Architecture Studio l'est sans conteste, au point de faire disparaître ses vis-à-vis sur l'autre rive de l'Ill : le menu Palais des droits de l'homme, œuvre hétéroclite du Britannique Richard Rogers, et même le « vieux » et peu désirable Palais de l'Europe érigé par Henri Bernard en 1979. Seul signe de permanence: la passerelle qui relie la maison fille à la maison mère et que les architectes ont justement qualifiée de « cordon ombilical », sas à travers lequel la transition vers le troisième millénaire se fera sans heurt, protégée des intempéries alsaciennes.

De jour, le nouveau Parlement s'affirme sur l'horizon comme une réponse gothique à la modernité de la cathédrale rénovée. La nuit, une sorte d'intempérance électrique fait de l'édifice une superbe lampe de chevet pour la ville. Irradiante quatre jours par mois quand les députés sont consignés à Strasbourg, en veilleuse le reste du temps.

Dire du Parlement européen qu'il est un édifice apaisé serait en revanche contraire à la frénésie formelle qu'ont su déployer les concepteurs, sept personnes, clan sympathique et agité du bocal, habitués à travailler sans hiérarchie apparente, ostensiblement de conserve. La multiplicité des espaces, la complexité des circulations correspond par nature au programme d'un univers qui n'aime pas mélanger les torchons et les serviettes. Ici les parlementaires, là les journalistes, là encore le public, et puis, au top du top, sous le cockpit, les espaces réservés au président et au gratin de passage.

Habitués qu'ils sont au design bruxellois, les parlementaires devraient être ravis dans cet environnement futuriste, marqué, pour mieux passer le mur du son, par la patte de l'agence Avant-Travaux, attributaire du marché « mobilier ». A cette vitesse, l'hémicycle va décoiffer les députés, conviés à méditer cette pensée de Kierkegaard, appliquée par Architecture Studio à la dialectique des conflits architecturaux : « Laisser ouvertes les blessures des possibilités. »

Frédéric Edelmann



La musique unique et synthétique de Philippe Leroux

Publication de trois pièces du compositeur, dont « (d')Aller », fascinant concerto pour violon aux allures de chef-d'œuvre

TARTE à la crème de la musique de cette fin de siècle, le souci de faire œuvre de synthèse ne cautionne pas, dans le cas de Philippe Leroux, d'anecdotiques patchworks esthétiques, mais participe à l'élaboration d'un style qui, tout en illustrant les préoccupations majeures du moment, affiche une puissante originalité.

A quarante ans, Philippe Leroux possède déjà une marque identifiable entre mille et connaît même l'insigne honneur d'être « suivi » par des compositeurs qui l'ont précédé dans la vie professionnelle. Cet ancien pensionnaire de la Villa Médicis (1993-1995) a pris le temps de mûrir. Dix années se sont écoulées entre la fin de ses études au Conservatoire (analyse avec Claude Ballif, composition avec Ivo Malec) et la création de sa première œuvre remarquée. Programmée dans le cadre du Festival Présences 92 de Radio-France, La Guerre du faire plaça Philippe Leroux dans la descendance de Pierre Schaeffer.

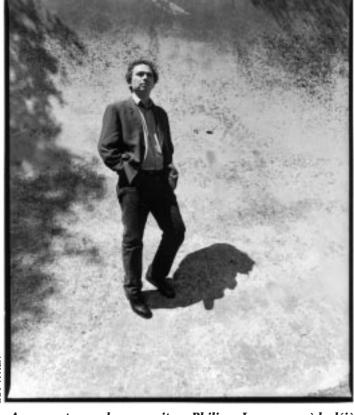
Depuis, d'autres opus de qualité ont permis d'affiner cette appréciation et sont venus scander avec esprit – jusque dans des titres chargés d'humour – la progression du jeune compositeur vers l'indépendance créatrice. Une première monographie (MFA/Radio France 216 005), réalisée en 1995 par l'ensemble Court-Circuit, en attestait avec des pages telles que Phonie douce ou Continuo (ns). Philippe Leroux n'est aujourd'hui assimilable à aucune orientation dominante. Ainsi, fait rarissime, a-t-il été programmé en création lors de la même saison (1997-1998), tant à l'Ircam (où sa nouvelle œuvre ne fut pas loin d'éclipser celle de Pierre Boulez!) qu'au GRM (dans le cadre des célébrations du cinquantenaire de la musique concrète).

PHÉNOMÈNE DE BALAYAGE

Le jeune label Grave a donc été bien inspiré de lui permettre la réalisation d'une nouvelle carte de visite discographique avec des interprètes qui comptent parmi les plus recherchés dans le domaine de la création. Très apprécié des compositeurs pour un travail de fond que les formations symphoniques de plus grande notoriété n'effectuent généralement pas, l'Orchestre de Poitou-Charentes confère ainsi à (d')Aller (1994-1995) l'éclat d'un chef-d'œuvre. Volet médian d'un triptyque qui s'ouvre avec Continuo(ns) et se ferme avec Plus loin, ce fascinant concerto pour violon (dans lequel brille aussi la soliste Annick Roussin) illustre parfaitement la dimension à la fois synthétique et unique de la musique de Philippe Leroux.

On y perçoit des motivations spectrales très actuelles, de même que les traces d'un passé formateur en électro-acoustique, mais les références (il y en a d'autres) s'effacent rapidement sous l'effet enchanteur d'un savant phénomène de balayage. D'apparence très mouvante, (d')Aller est en fait régi par des processus d'une extrême continuité. Des nuances infinitésimales d'une note-pivot se dégage une mélodie. La mélodie devient mouvement, le mouvement timbre, le timbre harmonie, l'harmonie forme, la forme espace et l'espace... microcosme originel. La boucle est bouclée. AAA (1995-96), pour sept instruments, s'adonne à un semblable jeu sur le principe de la pulsation. L'ensemble Court-Circuit l'investit comme une machinerie baroque génératrice d'oscillations hypno-

Chaque pièce de Philippe Leroux garantit une excitation permanente des sens et de l'esprit tout au long d'un parcours éminemment ludique. Souffles (1996) donne l'impression de mettre de l'ordre dans la nébuleuse irrationnelle entretenue par un quintette à vent sensible aux nouveaux modes de jeu instrumental, mais glisse progressivement vers des contrées inquiétantes que Le Concert impromptu évoque avec beaucoup d'à-propos dramatique. Plus elliptique que ses sœurs, cette page, remarquablement écrite (notamment sur le plan rythmique), n'en est pas moins homogène; chaque séquence paraît autant l'aboutissement que l'amorce d'un processus



A quarante ans, le compositeur Philippe Leroux possède déjà une marque identifiable entre toutes.

Les meilleures ventes d'albums en France

Notre-Dame de Paris

Notre-Dame de Paris

Panique celtique

Cœur de verre

Louise attaque

S'il suffisait d'aimer

To the Moon and back

Acoustique

Période du 21/02 au 27/02 inclus. Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Racines

de la semaine

fondateur de l'expression. L'insolite Ial, duo pour harpe celtique et guitare, révèle enfin, d'une certaine manière, la naissance (il y a dix ans) du style de Philippe Leroux, caractérisé par une subtile animation sous-jacente qui tend à redéfinir à chaque instant la surface et les contours de l'œuvre.

Jubilatoire malgré des sollicitations techniques parfois très éprouvantes, la performance de Christophe Saunière et de Caroline Delume souligne l'un des pricipaux mérites du compositeur, qui consiste à produire une musique librement accessible à partir d'une

ARTISTE

MANAU

LARA FABIAN

DIVERS ARTISTES

DIVERS ARTISTES

BISSO NA BISSO

HÉLÈNE SEGARA

LOUISE ATTAQUE

SAVAGE GARDEN

LIANE FOLY

CÉLINE DION

facture extrêmement sophistiquée. L'intérêt de chaque œuvre est donc immédiat mais ne s'épuise pas aus-

Pierre Gervasoni

MAISON

POMME/SONY

POMME/SONY

POLYDOR

POLYDOR

V2/SONY

VIRGIN

COLUMBIA

COLUMBIA

ATMOSPHÉRIQUE

★ Philippe Leroux : (d')Aller; AAA ; Souffles ; Ial. Par Christophe Saunière (harpe), Caroline Delume (quitare). Le Concert impromptu. Annick Roussin (violon), Orchestre Poitou-Charentes, Pascal Verrot (direction), Ensemble Court-Circuit, Pierre-André Valade (direction): 1 CD Grave GRCD 13. Distribué par Concord.

DÉPÊCHES

■ ROCK : le groupe écossais Belle & Sebastian rendra disponible pour la première fois en CD, en mai, l'album de ses débuts, Tigermilk, qui n'avait été jusqu'à présent édité qu'en vinyle, à 1000 exemplaires depuis longtemps épuisés. La formation vient de terminer l'enregistrement de son prochain album, à paraître à la fin de l'été.

■ Fantastica/PIAS publie le 22 mars These Are The Days, album du groupe américain Certain General constitué de seize inédits enregistrés il y a une dizaine d'années, des bandes qu'on croyait détruites lors de l'incendie d'un studio d'enregistrement.

■ RAP: après Akhenaton, Imhotep, Shurik'N et Kheops, un autre membre de IAM se lance dans l'aventure solo, Freeman (alias Malek Sultan), qui publie son premier album chez Delabel. Les complices de Freeman figurent tous sur ce disque, qui se présente comme l'alliance entre les « quartiers nord et le bled ». Freeman a également reçu le renfort de K-Rhyme Le Roi, Oxmo Puccino et

■ TECHNO: ancien journaliste, Yves B. publie sous ce pseudonyme Un peu plus... un peu moins, un morceau défini comme un exemple de «talking house». Publiée chez BG (distribution Podis), la chanson allie un récitatif façon Gainsbourg à une trame techno, qui évoque Music Sounds Better With You, le tube de Stardust. Yves B. prépare un album dans la même veine.

■ CHANSON: Sapho publiera à la mi-mars chez Mélodie La Route nue des hirondelles. Le disque, sur lequel elle sera notamment accompagnée par le guitariste argentin Thomas Gubitsch, sera suivi en avril d'un livre, à paraître chez Calmann-Lévy, Beaucoup au-

> La semaine dernière, la télévision avait dopé les

> ventes de l'album des

Enfoirés du cœur remonté de la 28° à la 5° place. Même motif, même puni-

tion cette semaine avec une

miers rangs des albums

favorisés par les Victoires

de la musique. Décidé-ment, la Belge **Lara Fabian**

n'en finit pas de tenir le

haut du pavé, plaçant ses

trois albums dans les 100

meilleures ventes et arra-

chant la première place aux

deux versions de la comé-

die musicale Cocciante-Pla-

mondon, Notre-Dame de

Paris. Le rap celtique (Manau) dit son agace-

ment, les femmes s'accro-

Segara-Liane Foly-Céline

Dion – et Bisso na Bisso

souffle bravement la cin-

quième place.

triplé Hélène

ource : SNEP/IFOP TITE-LIVE

SÉLECTION DISQUES

FRÉDÉRIC CHOPIN Concerto pour piano nº 1 (version avec quintette à cordes) ANTON DVORAK Quintette avec piano nº 2.

Jean-Marc Luisada (piano), Quatuor Talich, Benjamin Berlioz (contrebasse).

Parmi les lieux communs entretenus sur l'art de Chopin, celui consistant à déplorer dans les concertos une écriture orchestrale d'apparence balourde se justifie surtout à partir d'interprétations routinières. La gravure du Concerto en mi mineur publiée par RCA ne risque pas une telle appréciation, pour deux raisons au moins. Elle émane d'un pianiste nullement académique et s'appuie sur une version qui confie les parties d'orchestre à un simple quintette à cordes, selon une pratique courante au siècle dernier. Le résultat séduit sans réserve. La longue introduction ne s'apparente plus à un lever de rideau préparant en grande pompe l'arrivée du soliste. Les interventions ultérieures des cordes ne passent plus pour des numéros d'accessoiristes en quête de dramaturgie grandiloquente mais éclairent sobrement la finesse d'une expression vouée au chant jusque dans ses lignes secondaires. Tour à tour gracieux et brillant, Jean-Marc Luisada situe d'ailleurs le jeune Chopin dans une perspective plus classique que romantique. Pas de surprise à l'écoute du très coloré Deuxième quintette avec piano de Dvorak, mais une précision supplémentaire, par contraste, à propos de Chopin. Même en version dite avec « quintuor », son concerto ne saurait se confondre avec une page de musique de chambre!

★1CD RCA «Red Seal» 74321 632112. Distribué par BMG.



PAUL ROGERS QUARTET Time of Brightness

Couverture rouge au seul nom de Paul Rogers, le bassiste qui s'exprime en puissance sur un instrument à cinq cordes, toutes compositions de lui; avec Sophia Domancich (au piano, il l'accompagne souvent), Tony Levin à la batterie (ce sont les trois du trio de ladite Sophia), et le saxophoniste alto ou ténor Paul Dunmall, Rogers présente ses œuvres, son esprit et son groupe. Ses compositions portent sa marque, sa confiance dans la musique. Quelle musique? Ou plutôt, quelles musiques répondent à ce besoin? Sa seule présence sur terre, son assise, son corps et sa façon énergique d'être

Pensons un instant: ces personnes venues d'ailleurs jouent sans chantage à la réussite, à la reconnaissance, à l'air du temps. Ils jouent à fond ce qu'ils doivent jouer. Aux premières mesures de Bear Moon, on sait ; à la quatrième partie on fond (longues traces d'archet, comme sait les dire Paul Rogers). A la dernière phase de Time of Brightness (le deuxième mouvement de l'ensemble), ouverture en solo et dérive totale à quatre, l'affaire est éclatante.

Cette musique issue du free connaît actuellement un problème d'écoute (voir l'agressivité que déclenchent Akosh S., Sam Rivers, Berrocal, Thollot): ceux qui ont raté l'époque, toutes les époques, et leur propre imaginaire qui date un peu quelle que soit l'époque, font le sourire difficile d'un chihuahua devant un exemplaire dépareillé de Dylan Thomas. Les autres, vieux amateurs du Hot Five d'Armstrong ou de René Thomas ou, aussi bien, jeune rêveurs aux mains nues, y trouvent leur motif de passion. D'où le succès d'Akosh S. et de Paul Rogers ailleurs que dans les coursives des supérettes. Cédé extraordinaire, enregistré à la perfection (le son de Tony Levin lui rend enfin justice), ivre de gaieté et qui donne envie de jouer. Francis Marmande ★ 1 CD RM 027.

MICHEL GRAILLIER **ALBY CULLAZ** SIMON GOUBERT It Was a Very Good Night, Strasbourg 1990

Alby Cullaz est mort le 9 février 1998. Ce concert lui rend un juste hommage. On l'entend à sa juste place dans ce trio dont on savait qu'il donnait toujours.

Graillier, Cullaz et Goubert entretenaient sans en faire d'histoire une idée de la musique très brûlante. Comme les grands, ils ne prenaient

rien au sérieux, mais tout au tragique. On emploie l'imparfait en raison de la disparition d'Alby Cullaz. Le pianiste (Mickey Graillier) et le batteur (Simon Goubert) restent très présents sur la place. Cherchez-les dans les concerts de pacotille et les festivals croquignolets. Pas trace. Courez donc les entendre là où ils sont invités à jouer, vous saurez ce qu'est prendre une composition bien écrite (Effendi, de McCoy Tyner), un standard (My Foolish Heart) ou jouer au fond d'un air (415 Central Park West) quand on est le batteur du trio (Goubert). Vraiment batteur. Il n'en reste plus tant. Alby, quant à lui, demeurera suspendu dans la mémoire en forme d'énigme: puisqu'on perçoit à plein dans un concert comme un autre, à Strasbourg, un soir, qu'avec une grande simplicité que l'on prenait pour des limites (lesquelles ne sont jamais qu'une politesse de plus), il donnait tout et le reste, à la mesure de sa générosité sur terre.

★ 1 CD Seventh Records, AKT 12.

EVERLAST Whitey Ford Sings The Blues

Officiant sous le pseudonyme d'Everlast, Erik Shrody avait exploité, à la tête de House of Pain, l'image d'une bande de rappeurs américano-irlandais soiffards et bagarreurs. Les quelques albums du groupe ne parvinrent jamais à égaler le succès d'un premier single époustouflant, Jump Around. Fait exceptionnel dans le monde du hip hop, Everlast réussit, en solo, à relancer sa carrière en étoffant sa carrure de dur à cuire de rimes plus introspectives (le chanteur a subi une opération à cœur ouvert au moment de l'enregistrement) et d'innovations stylistiques. Trouvaille de base : rapprocher l'Amérique des prolos blancs et celle des ghettos noirs, fusionner l'art des conteurs folk et country avec celui des tchatcheurs. Avec la gravité rugueuse d'un Johnny Cash ou le vague à l'âme d'un Neil Young, ce hobo tatoué marie sa guitare aux scratches et aux beats hip hop. On croise parfois une férocité rap plus classique (Money (Dollar Bill)), un écart rock trop épais (Hot To Death), mais les meilleurs morceaux - la

majorité de l'album - trouvent leur efficacité dans la méditation plus que dans la harangue

Stéphane Davet ★ 1 CD Tommy Boy TBCD 1236. Distribué par P.I.A.S.

BISSO NA BISSO Racines

Rappeurs, certes. De Sarcelles. D'accord. Mais aussi Congolais, nés là-bas, nés ici: Passi, Mystik, 2 Bal, M'Passi, Calbo et Lino, Bend-J, voici les Bisso Na Bisso, collectif dansant qui, pour la première fois dans l'histoire du rap français, marient la légèreté française et la rythmique tricotée de l'Afrique centrale, en gommant au maximum les apports américains. En ce sens, Racines marque un virage de fond dans la culture du rap d'ici. La bande issue du Ministère A.M.E.R retrouve ses marques du côté des parents : on la croit nourrie au gangstar des ghettos américains, et la voici dansant avec une joie rayonnante la rumba, le soukouss tout en dénoncant la guerre et les puissants, le malaise de la seconde génération, Le Cul entre deux chaises. De plus, nos rappeurs ont une solide culture musicale. Ils ont pris pour introduction la voix du chanteur, opposant historique,

du Congo, Franklin Boukala. Les invités ont été choisis parmi les meilleurs: des Zaïrois (le formidable Koffi Olomidé, Papa Wemba, Lokua Kanza), un Sénégalais (Ismaël Lô), une Ivoirienne (Monique Séka, dans une reprise d'Amiyo), des Antillais (Tanya St Val, Jacob Desvarieux). Appel à l'unité africaine (Africa By Night, l'union), à l'amour joueur (2º Bureau), Racines

fera, on l'espère, école. Véronique Mortaigne ★ 1 CD V2 VVR1005638.

JEAN DAVID L'Enfance de Salomon

Lorsque Salomon raconte son enfance à Balkis, reine de Saba, il évoque son père David, les chants et les récits dont il a été nourri : le déluge et l'Arche, le combat avec Goliath et même l'annonce lointaine des rois mages. Conteur, chanteur et joueur de luth, né au Maroc d'une famille juive et élevé en France, Jean David mêle et retrouve ses racines culturelles et religieuses dans ce conte biblique, écrit par Henri Rocquet, qu'il agrémente de chants en hébreu du Chir Hachirim. Irritante peut-être pour les petits zappeurs trop pressés, cette écoute réserve ses merveilles aux rêveurs et Anne Bustaret

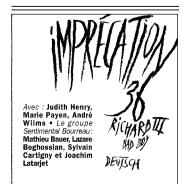
aux silencieux. ★ 1 CD D2724, SM.

MUZSIKAS The Bartok Album

Formé en 1973, le groupe Muzsikas fut l'un des fers de lance du mouvement de redécouverte des musiques et danses paysannes qui s'amorça en Hongrie au début des années 70. Avant cette nouvelle génération fureteuse, d'autres s'étaient déjà passionnés pour ce fonds populaire. Ainsi les composi-

teurs Zoltan Kodaly et Bela Bartok qui entreprirent un travail de collectage, s'enfonçant dans les campagnes pour y enregistrer toutes les mélodies rencontrées. Des airs qu'ils intégrèrent ensuite dans certaines de leurs compositions. Cet album, prévient Muzsikas dans les notes de livret, est un examen minutieux de l'étroite relation existant entre Bartok et la musique folklorique de son pays. Bigre, se dit-on, des musiciens-pédagogues! L'exercice risque de devenir vite ennuyeux. Joyeux, festif, The Bartok Album est tout le contraire. On s'amuse à v reconnaître les correspondances pointées du doigt par le groupe et sa chanteuse soliste Marta Sebestven (reioints dans ce jeu par le violoniste classique Alexander Balanescu) entre certaines œuvres de Bartok et les pièces populaires qui les inspirèrent.

Patrick Labesse ★1 CD Hannibal-Rykodisc HNCD 1439. Distribué par Harmonia Mundi.



Du 25 février au 20 mars

UNOTHEATRESECROPE

Théâtre Ouartiers d' Ivry Les deux gentilshommes de Vérone Shakespeare mise en scène Adel Hakim à lvry - du 1er mars au 28 mars - 01 46 72 37 43

Grâce à Valère Novarina et Dominique Pinon, Louis de Funès est toujours vivant

Le comique des années 60 et 70 devient un nom commun, symbole de l'humaine condition de comédien

Présenté au Théâtre de la Bastille, à Paris, jusqu'au 28 mars, « Pour Louis de Funès » confirme que Valère Novarina a écrit une des grandes

pages du théâtre contemporain, qui transforme le personnage en un nom commun, un texte ju-bilatoire que tout acteur se doit de connaître.

Chargé de prononcer l'éloge du comédien symbole de la France des années 60 et 70, Domi-

nique Pinon campe un Louisdefunès intégral.

POUR LOUIS DE FUNÈS, de Valère Novarina. Mise en scène: Renaud Cojo. Avec Dominique

THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 11°. Mº Bastille. Du mardi au samedi à 19 h 30; dimanche à 15 h 30. Tél.: 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F. Jusqu'au 28 mars. Durée: 1 h 15. Le texte est publié par Actes Sud, 84 p., 60 F (9,15 €).

Il faudra se résoudre à considérer Pour Louis de Funès comme l'une des grandes pages du théâtre contemporain. Une bataille en français (c'est important), joyeuse et terrible, contre le silence et l'obscurité, qui n'a d'autre enjeu que l'acteur et sa langue, saisie à la tordre jusqu'à ce qu'elle ait rendu son suc. Avant, pendant et après la moindre tentation d'étudier l'art théâtral, tout acteur devrait acquérir une bonne connaissance de Pour Louis de Funès. Il serait comme un livre d'heures, touchant à tout ce qui habite chaque moment de la vie d'acteur : berceuse, récit, chant, exploit, manifeste, engueulade, ode,

constat, incantation, procès-verbal, blague, cri de rage et d'amour.

Pour Louis de Funès est un texte qu'il vaut mieux ne pas citer, car il est comme un polyèdre doté de trop de faces, dont chacune renvoie un éclat puissant. Ses fulgurances peuvent plonger le spectateur dans des éblouissements tels que la séquence suivante risque de passer à la trappe. Mais ce n'est pas grave, Valère Novarina sait tout sur l'art d'avoir l'air de se répéter sans jamais y céder vraiment, sur celui de se contredire obliquement, avant de réattaquer de front. Pour Louis de Funès n'expose pas un système, il n'exprime pas une philosophie, mais obéit au vivant de la scène. Ses troubles, ses hésitations, ses proclamations, ses engagements donnent au spectateur la sensation d'être touché au front du doigt brûlant de l'auteur-acteur, d'être percé à jour par lui.

Louis de Funès a été le grand acteur populaire de la France des années 60 et 70. « Acteur nul et parfait » selon Valère Novarina, il devient ici un nom propre versé au commun, distinguant n'importe quel acteur de ceux qui ne le sont

pas tout à fait. Et comme l'acteur chez Valère Novarina manifeste l'essence même de l'humanité – et de l'animalité -, un Louisdefunès (il conviendrait en effet de l'écrire en un seul mot, qui effacerait le dérisoire du « de »), c'est vous et moi dès que vous vous mêlez de faire l'acteur, d'entrer et de rester en scène, de prendre le risque de l'exposition en public. A un moment ou à un autre de notre existence, nous serons tous des Louisdefunès, car un Louisdefunès n'est rien d'autre qu'un homme qui se mêle de représenter l'homme devant les

FORMAT XXXXL

Art au miroir, le théâtre manifeste rarement mieux son intelligence et sa force que lorsqu'il s'intéresse ainsi à lui-même. Rien n'ouvre plus au monde que le théâtre dans le théâtre, à condition que l'acteur y porte. Celui qui prononce ici l'éloge de Louis de Funès, Dominique Pinon, démontre en direct comment devenir un superbe Louisdefunès. Encore un peu, et il ferait croire que ce texte n'a jamais été écrit, mais qu'il s'est transmis de

génération en génération, de bouche d'acteur à oreille d'acteur et inversement – car l'oreille sait aussi se faire entendre chez Valère Novarina -, depuis que des acteurs s'interrogent sur leur raison d'exister en tant qu'acteurs. Il y a quelques années, un fort broyeur de mots, André Marcon, avait été un exceptionnel - quoique partiel - Louisdefunès. Dominique Pinon est un Louisdefunès intégral. Il ne laisse paraître aucune contrainte, chacun de ses mouvements sur le plateau démontre combien il est impossible d'échapper à Louisdefunès - à l'humaine condition de comédien.

Les scénographes ont élevé au rang d'icône la vareuse du gendarme de Saint-Tropez. Elle est au moins au format XXXXL. Une série de lettres pas faciles à faire entrer et sortir d'une bouche à moins de disposer d'un corps de colosse. Le metteur en scène, Renaud Cojo, a placé ce qu'il faut de repères sur scène (avec quelques X en plus), iuste à la limite du trop, puis il a délicatement effacé ses traces. Il a tout compris.

Jean-Louis Perrier

SORTIR

Le Misanthrope

Qu'Alceste soit misanthrope, c'est une affaire entendue pour Jacques Lassalle, qui s'est attaché à l'amour que ce personnage porte à Célimène, et au déchirement d'un homme s'affolant de la ieunesse de sa maîtresse, et qui par sa paranoïa mène cet amour à sa perte. Le metteur en scène n'a pas hésité à vieillir les personnages de Molière,

magnifiquement interprétés par Andrezj Seweryn et Marianne Basler. Ce spectacle a été créé au Théâtre Vidy-Lausanne (Le Monde du 22 décembre 1998). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny.

Mº Bobigny-Pablo-Picasso. Du mardi au samedi, à 20 h 30; le dimanche, à 15 h 30. Tél.: 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 3 avril.

Andreas Staier (clavecin)

Au clavecin, comme au pianoforte, l'Allemand Andreas Staier est l'un des artistes les plus convaincants du moment. Sa fantaisie débridée s'incarne on ne peut mieux dans les œuvres visitées par le Stylus Phantasticus. Il faudra être au Théâtre des Abbesses.

Jean-Sébastien Bach et l'Allemagne du Nord. Œuvres de Böhm, Bach et Buxtehude. Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Mº Abbesses. Le 6, à 17 heures. Tél.: 01-42-74-22-77. 95 F.

Didier Lockwood Ouartet

Trois semaines au même endroit. l'exploit qui fut naguère la règle mérite d'être signalé : le violoniste Didier Lockwood a assez de vitalité, d'invention et d'élégance pour tenir le coup. Assez de public aussi. Tenir jusqu'à la fin (souvent tard) pour voir, sans jugement,

l'esprit vide, ce moment si bizarre où il sort de l'ombre, précédé par le son davisien d'une trompette en cuivre rouge dans laquelle il souffle personnellement. Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mº Châtelet. Du 5 au 27 mars, à 20 heures et 22 heures. Relâche dimanche et lundi. Tél.: 01-40-26-46-60.

De 80 F à 120 F. **Shahid Parvez**

Petit-fils de Wahid Khan, neveu de Vilayat Khan, le musicien Shahid Parvez appartient à une longue lignée de joueurs de sitar, grand luth de la tradition hindoustanie. Représentant de la nouvelle génération - Shahid Parvez est né en 1962 –, ce musicien joue avec un romantisme et un feu intérieur qui contrastent avec la maîtrise aérienne d'un Ravi Shankar. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4°. M° Châtelet. Le 6, à 17 heures. Tél.: 01-42-74-22-77. 95 F.

PERPIGNAN

Retirada, Paroles d'artistes

Mise en scène par Serge Hureau, cette longue soirée évoquera la « retraite » des républicains espagnols au lendemain de leur défaite face aux troupes franquistes. En février 1939, des centaines de milliers de réfugiés passaient les cols des Pyrénées pour gagner le Roussillon. Venus de Paris, Barcelone, Perpignan, ou Bayonne, des poètes (Claude Marti, Teresa Rebull), des musiciens (Pascal Comelade, Paco Ibanez, Los Raskaï...), des troupes de théâtre (Loco Compagnie), de cirque (Zurraspas), de danse (Acte 1) rendront hommage aux anciens et aux souffrances de l'exil.

Médiator, place Loge, 66 Perpignan. Tél.: 04-68-66-18-55. Le 6, à 20 h 30. 65 F.

Meg Stuart, experte de la dilatation des corps

APPETITE. Meg Stuart-Ann Hamilton (collaboration artistique). André Lepecki (dramaturgie). Bart Aga, Bill Frisell, Stefan Pucher (musique). Peter de Wachter (lumières). THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris 4º. Mº Châtelet. Jusqu'au 6 mars, à 20 h30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F (14,48 €).

La grâce. Appetite, œuvre de la plasticienne Ann Hamilton et de la chorégraphe Meg Stuart, a incontestablement la grâce. Pourtant, que de corps difformes, de visages convulsés! Les jambes ne portent plus, les mains s'échappent, les têtes pendent. Humanité béante, soufflée par un instinct physique qui la maintient cruellement en vie. Mental divaguant pour carcasse hagarde. Disjoncté, le corps n'a pas épuisé ses batteries. Derrière le visage en miettes, un sourire s'accroche.

Ce hiatus, Appetite le porte à un sommet plastique et émotionnel. Quand l'immense rideau de fond de scène, d'un blanc sale, laisse transparaître des traînées sombres, on pense qu'il pleure, tant la beauté sinistrée de ce spectacle émeut profon-

dément. On jouit de tout : de l'inspiration esthétique inouie, de l'inventivité gestuelle, des états de corps jamais vus, des interprètes exceptionnels, de la musique. Le fond et la forme, l'art et l'humain sont ici en symbiose.

Entre détresse et vitalité, tout est danse : corps sans mains, jambes tordues. Tout est dilatations aussi: un danseur remplit sa chemise du tissu qui recouvre le plateau ; un autre fait enfler son pantalon avec un gonfleur à air. Ingurgiter et vomir, enfler et déballonner. Eponger le monde ou être dévoré par lui. Identités flottantes. Mutations à peine humaines. Rebonds d'un partenaire à l'autre. Seul le contact charnel réunit les êtres, inaugurant un jeu sensuel inédit, libérant le monde de son poids. Le salut passe par l'épi-

Tout est question de peau pour Meg Stuart et Ann Hamilton. Peau-maison. Caressée, aimée, elle englobe l'humain à son exacte dimension, dans sa plénitude. A l'inverse, la peau se resserre ou se distend, selon le degré d'inconfort intime. Démangeaison mentale et voilà qu'elle gratte jusqu'au sang. Au contact avec l'autre, voilà qu'elle

se rétracte, exprimant on ne sait quelle secrète haine de soi. Meg Stuart exacerbe ces tensions depuis maintenant huit ans. Dans Disfigured Study (1991), la peau tentait de contenir un corps qui se disloquait. Vision brutale. Odeurs ad hoc, comme ces cheveux grillés et le beurre fondu dans They Live in our Breath (1996), conçu avec l'artiste Lawrence Malstaf, pièce dans laquelle la chorégraphe, brisée de contractures, se collait des cheveux sur les mollets, se fourrait une paire de ciseaux dans l'œil. Automutilation, inadéquation à soi, corps dévastés cherchant à rétablir une connexion avec eux-mêmes.

Avec Appetite, Meg Stuart, sans laisser ses camisoles au vestiaire, a décidé de sortir malgré tout ses habits de soirée. De la première scène le costume bourré de fringues d'une fille Bibendum est dévidé par un homme – à la dernière – duo de fausses jumelles secouées de spasmes -, l'intensité catastrophée du spectacle distille paradoxalement une sérénité terrifiante. Au bord du gouffre, champagne!

Rosita Boisseau

NOUVEAUX FILMS

UNE JOURNÉE DE MERDE

■ Rien ne va plus pour Marc (Richard Berry). Le jour où il doit annoncer à sa petite amie qu'il va l'épouser, une ancienne maîtresse débarque, il perd un gros contrat d'assurance, prend un coup de poing dans la figure et voit des inconnus débarquer chez lui. Rien ne va plus également pour le malheureux spectateur, témoin de ce vaudeville ennuyeux qui accumule

les poncifs du genre : homme d'affaires surmené, voisin envahissant, vieille dame gâteuse, maîfoldingue, voisine nymphomane. Une seule question demeure après la vision de ce film: pourquoi tourner pour le cinéma ce qui n'a lieu d'être qu'au théâtre?

Samuel Blumenfeld

Film français de Miguel Courtois. Avec Richard Berry, Anne Brochet, Gilbert Melki, Moonha. (1 h 40.)

3615 LEMONDE

Toute l'information pratique pour calculer vos impôts

MAINS FORTES

■ Claudia, une jeune psychanalyste italienne, reçoit depuis peu un patient qui lui raconte des choses troublantes. L'homme, qui se prétend journaliste, semble connaître dans le détail certains aspects de sa vie privée, notamment la mort de sa sœur, tuée dans un attentat. On ne tardera pas à apprendre que l'homme en question est un ancien membre des services secrets italiens, responsable de cet acte qui lui pèse sur la conscience. Sur fond de remise en cause d'un chapitre particulièrement sombre de l'histoire politique italienne (l'implication de l'Etat dans des provocations meurtrières visant à discréditer l'extrême gauche et à asseoir son pouvoir), la machine fictionnelle se met alors en route, sur des voies toutes tracées. Les quelques libertés prises avec la chronologie (le flash forward) ne parviennent pas, en dépit d'une honnête prestation des interprètes, à masquer le côté rabaché du scénario, basé sur la nécessaire comparution du témoin solitaire contre la machine sans visage qui cherche à le broyer.

Jacques Mandelbaum Film italien de Franco Bernini. Avec Francesca Neri, Claudio Amendola, Enzo Decaro, (1 h 30.)

LAST NIGHT ■ Premier long métrage de l'acteur et scénariste canadien Don McKellar. Last Night a été réalisé dans le cadre de la série « 2000 vu par », initiée par Arte et la société de production Haut et Court. Sur le thème imposé (le passage à l'an 2000), McKellar a choisi la moins libre des figures, celle de la fin du monde. L'action est située à Toronto, où un certain nombre de personnages se préparent, chacun à sa manière, à l'heure fatidique. Patrick, solitaire, voudrait bien trouver une petite amie pour finir sa vie en beauté. Ses parents veulent quant à eux en ter-

miner en famille, devant un bon repas. Craig passe en revue les diverses expériences sexuelles qu'il n'a pas connues. Sandra attend son mari pour se suicider avec lui avant terme. Mais rien ne se passera comme prévu, selon cette belle idée que même la fatalité n'a pas raison de la faculté de l'être humain à la résistance et à l'espoir. Il est d'autant plus dommage que le film ne partage pas cette foi dans l'imprévi-

Film Film canadien de Don McKellar. Avec Don McKellar, Sandra Oh, David Cronenberg, Geneviève Bujold. (1 h 30.)

DE LA PART DE STELLA ■ Stella, avec ses couettes et sa

Giedroyc. Avec Kelly McDonald, James Bolan, Hans Matheson.

sible.

glace à la main, est une très jeune fille. Quand elle rejoint l'homme d'âge mûr, impeccablement mis, qui l'attend sur le banc d'un jardin londonien, qu'il lui enjoint de le masturber, et qu'elle s'exécute sans broncher, on devine que Stella se prostitue et que le vieux barbon aux allures doucereuses et inquiétantes n'est autre que son souteneur. Le film va passer le reste du temps à nous expliquer pourquoi elle en est arrivée là (montage récurrent de scènes de son enfance, père violeur à la clé), et pourquoi elle ne pourra pas s'en sortir. On sait que la réalité réserve parfois aux êtres humains d'implacables destins. Que l'œuvre artistique qui prend en charge ce destin tourne, au détriment du personnage, à une aussi limpide démonstration est en revanche netteplus problématique. ment Comment ne pas conseiller, exactement sur le même thème, mais avec le trouble et l'ambiguïté qui lui échoit, le remarquable *Claire Dolan*, de Lodge Kerrigan, actuellement sur les écrans? Film Film britannique de Coky

REPRISES CINÉMA

GUIDE

Les Contes de la lune vague après la pluie

de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 37). Action Ecoles, 5º (01-43-29-79-89). Les Moissons du ciel

de Terrence Malick. Américain, 1979, copie neuve (1 h 35). Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Amérique latine, Caraïbes : une nouvelle génération d'artistes Passage de Retz, 9, rue Charlot, entrée 5, rue Pastourelle, 3°. M° Fillesdu-Calvaire. Tél.: 01-48-04-37-99. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi.

Du 5 mars au 28 mars. 20 F et 35 F. ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à

16 heures, le dimanche. La Chair empoisonnée

de Franz-Xavier Kroetz, d'après Ernst Toller, mise en scène de Christophe

Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Mo Abbesses. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél.: 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Jus-qu'au 27 mars.

Éspèce d'Espace

de Georges Perec, mise en scène de Cécile Backès.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le jeuà 19 h 30; le dimanche, 17 heures. Tél.: 01-46-55-43-45. 85 F et 120 F. Jusqu'au 23 mars.

Jacques et son maître de Milan Kundera, mise en scène de

Nicolas Briançon. Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, 17°. M° Rome. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél.: 01-43-87-23-23. De 100 F à 220 F. Jusqu'au

22 mai. Rodogune

de Pierre Corneille, mise en scène de Jacques Rosner.

Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, 1er. Mº Palais-Royal. Les 5, 7 et 9, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France

Œuvres de Weber. Cheryl Studer (so-prano), Paul Meyer (clarinette), Claire Désert (piano), Marek Janow ski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-

Saint-Honoré, 8º. Mº Ternes. Le 5, à 20 heures. Tél.: 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F. Collegium Instrumentale Brugense,

Capella Brugensi Haydn: La Création. Hilde Coppé (soprano), Yves Saelens (ténor), Jan Van der Crabben (basse), Patrick Peire (direction).

Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue

Amelot, 11°. Mº Filles-du-Calvaire. Le 5, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-53-53. De 110 F à 220 F

Orchestre de Paris

Brahms: Concerto pour violon et orchestre. Gil Shaham (violon), Christoph Eschenbach (direction et présentation). Cité de la Musique, 221, avenue

Jean-Jaurès, 19°. M° Porte-de-Pantin. Le 6, à 11 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.

Augustin Dumay (violon) Alban Gerhardt (violoncelle) Jean-Efflam Bavouzet (piano)

Haydn: Trio pour piano, violon et violoncelle nº 40. Mozart : Divertisse ment KV 254. Beethoven: Trio pour piano, violon et violoncelle op. 1

Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19°. Mº Porte-de-Pantin Le 6, à 16 h 30. Tél.: 01-44-84-44-84.

Claude Piéplu (récitant) Eric Le Sage, Alexandre Tharaud (piano)

Œuvres de Poulenc, Stravinsky et Chabrier.

Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, 9°. Mº Rue-Montmartre. Le 6, 18 heures. Tél.: 01-42-30-15-16. De 80 F à 110 F. Nicolas Folmer Quintet,

Jean-Marc Padovani Quartet

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16°. Mº Passy. Le 6, à 17 h 30. Tél.: 01-42-30-15-16 30 E Voice Crack, Erik M. Günter Müller

Instants chavirés, 7, rue Richard-Le-noir, 93 Montreuil. Mº Robespierre. Le 5, à 20 h 30. Tél.: 01-42-87-25-91.

RÉSERVATIONS

Chick Corea

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré, 8°. Le 13 mars. Tél. : 01: 45-61-53-00. David S. Ware

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boule-

vard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le 17 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-

DERNIERS JOURS

7 mars: Kokoschka

Peintures et œuvres sur papier 1906-

Musée-galerie de la Seita, 12, rue de Surcouf, 7°. De 11 heures à 19 heures. Tél.: 01-45-56-60-17. 15 F et 25 F. Les Nouveaux Nez

Ecriture et mise en scène André Riot-Sarcey, sur des textes de Ruzzante Shakespeare, Molière, Racine, Corneille, Rimbaud, Tardieu. Auditorium Saint-Germain, 4, rue Fé

libien, 6e. Tél.: 01-44-07-37-43. 110 F et 130 F 14 mars

Rachid Khimoune

Maison européenne de la photogra-phie, 5-7, rue de Fourcy, 4º. Tél.: 01-4-78-75-00. Fermé lundi et mardi. 15 F et 30 F.

EN VUE

- Les jeunes Britanniques sans emploi pourront se présenter « relookés » aux entretiens d'embauche, en se faisant couper les cheveux et enlever leurs tatouages aux frais du gouvernement.
- Les quatre Maures figurant sur le drapeau sarde depuis la bataille de Lépante porteront désormais sur le front le bandeau qui leur cachait les yeux. « Ce qui devrait inciter nos compatriotes à ouvrir les leurs », en conclut Marco Turis, membre du conseil régional de Sardaigne.
- En 1998, la consommation de vin, symbole, « un peu comme le téléphone portable », de l'émancipation des Japonaises, a doublé grâce aux jeunes femmes, se réjouit Jean-Charles Croin, responsable à Tokyo de la promotion de l'agroalimentaire français à l'étranger.
- Dimanche 28 février à l'aube, les gendarmes de Sainte-Marie-de-Ré, dans la Charente-Maritime, ont retiré son permis à une accompagnatrice partie pour aller « récupérer des jeunes qui avaient trop bu », contrôlée avec 2,44 grammes d'alcool par litre de
- Gilbert Ghirardi, propriétaire condamné, mercredi 3 mars, à 110 000 francs d'amende pour « détention de denrées nauséabondes », stockait ses rillettes, ses pâtés et ses andouillettes putrides, son saumon périmé et sa viande verdâtre dans la cave de son restaurant « Chez Nous », rue Saint-Honoré, à Paris, sous les pieds de sa clientèle.
- Les policiers d'Örebro, en Suède, ont indentifié sur 355 cassettes vidéo et des milliers de photos les victimes d'un pédophile, employé dans deux crèches, baby-sitter le soir, finalement arrêté pour avoir abusé des enfants de sa compagne.
- N'en déplaise à son vieux fils, qui en appelle à un tribunal coutumier, Fayez Sultan, 114 ans, paysan égyptien de la province de Sohag, veut épouser Lamia,

Christian Colombani

CORRESPONDANCE

A la suite de l'information publiée dans nos éditions du 13 février, nous avons reçu du professeur Giorgio Gaja la mise au point suivante: Le 1er février, un étudiant [de la faculté de droit de Florence en Italie] a eu une crise cardiaque en attendant son tour lors d'un examen oral d'économie. Il a été secouru promptement par une équipe de médecins. Dans les salles situées au même étage, d'autres examens étaient en cours, dont ceux du doyen Caretti (en droit constitutionnel) et de moi-même (en droit international). Quand nous avons reçu la triste nouvelle du décès de l'étudiant, tous les examens ont

Nigeria : la presse méfiante

Salué à l'étranger comme l'homme capable de restaurer la démocratie dans le pays, le nouveau président nigérian, le général Olusegun Obasanjo, est en mauvais termes avec la presse. Qui le lui rend bien

ABIDJAN

de notre correspondant régional Elu à une majorité écrasante le 27 février, le prochain président du Nigeria, le général à la retraite Olusegun Obasanjo, jouit d'un grand prestige en Afrique et dans le reste du monde. Favori des médias américains - en raison, entre autres, de ses liens étroits avec l'ancien président Jimmy Carter – le général Obasanjo aimerait sans doute bénéficier d'un tel crédit

Même s'il est né à Abeokuta, au cœur du pays yoruba - la ville natale du musicien Fela Anikulapo Kuti et du milliardaire Moshood Abiola, vainqueur malheureux de

l'élection présidentielle de 1993, annulée par les militaires -, la presse nigériane, publiée dans sa quasi-totalité à Lagos par des entrepreneurs yorubas (la grande ethnie du Sud-Ouest nigérian) ne porte guère Olusegun Obasanjo dans son cœur.

Au lendemain de l'élection du général Obasanjo, Ewe Irohiri, le principal quotidien en langue yoruba, titrait: « Nous nous sommes battus pour Falae [le concurrent du général] mais c'est Obasanjo qui a gagné. » Et, dans son édition dominicale, le quotidien Vanguard, alors que tous les résultats n'étaient pas encore connus, voulait encore croire à la victoire d'Olu



Falae, l'ancien ministre des finances, contre le militaire à la retraite qui fut président du Nigeria de 1976 à 1979 avant de remettre le pouvoir aux civils.

Dans les semaines qui ont précédé l'élection, la presse de Lagos a eu tout le temps de ressasser les griefs qu'elle entretient à l'encontre d'Obasanjo. Une semaine avant l'élection, l'hebdomadaire The News rappelait la « grossière-té » du général qui, « le 1er avril 1986, a agrippé le microphone [d'un journaliste de télévision] avant de se livrer à un affrontement physique ». Plus perfidement, le même article met en doute les hauts faits militaires du général pendant la guerre du Biafra (1966-1970), attribuant le mérite de son plus haut fait d'armes à son prédécesseur.

Au lendemain de la victoire d'Olusegun Obasanjo, le même hebdomadaire tente de faire bonne figure. Son éditorial présente ses « félicitations » au vainqueur sur un ton résolument perfide: « Avec son appareil politique impressionnant et sa réserve d'argent, Obasanjo mérite certainement sa victoire. Espérons qu'il sera un bon dirigeant.»

Plus sérieusement, l'éditorialiste remarque que « le choix électoral, les aspirations et les rêves de l'habitant moyen de Lagos ne sont pas les mêmes que ceux de l'habitant moyen de, disons Akwa Ibom », un Etat de la fédération voisine, le Cameroun. Le Vanguard poursuit une réflexion sur le même thème en expliquant « pourquoi Falae a perdu ». L'ancien ministre des finances était soutenu par une coalition hétéroclite rassemblant un parti essentiellement yoruba, résolument opposé aux militaires, et une formation fondée par les partisans du défunt dictateur Sani Abacha. Le quotidien met en lumière l'incapacité des politiciens yorubas à étendre leur audience au-delà de leur région d'origine.

Les journalistes nigérians ont payé un lourd tribut aux dictatures militaires qui se sont succédé depuis 1983. C'est l'une des raisons de leur méfiance à l'égard de l'ancien général qu'ils accusent d'être une émanation de l'état-major. En retour, l'irascible Olusegun Obasanjo supporte mal des critiques qui ne sont pas toujours désintéressées (de nombreux hommes politiques yorubas sont également propriétaires de journaux). Le nouveau président et la presse ont jusqu'au 29 mai - date de la passation des pouvoirs entre militaires et civils – pour trouver un modus vivendi.

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ On n'a encore qu'une faible idée des ravages que peut provoquer une maîtresse délaissée, dans un imbroglio politico-judiciaire du type Thomson-Elf. Christine Deviers-Joncour explique qu'« on » lui avait en fait conseillé de ne pas compromettre Roland Dumas pour mieux se tirer d'affaire ellemême. Une phrase terrible si l'on s'y arrête un instant. Dans un pays démocratique où la justice est présumée indépendante, serait-il donc possible que se trame de façon occulte une telle manœuvre? Qui est ce « on » suffisamment influent pour promettre l'impunité en échange du silence ? L'enquête en cours révèle, par bribes, trop de

menaces diffuses, de non-dits inquiétants, pour que l'on n'attende pas de la justice qu'elle ne ménage ni sa peine ni personne dans cette ténébreuse affaire.

L'HUMANITÉ

Bernard Frederick

■ Le débat scolaire est, en France, quasiment permanent depuis près d'un siècle. Il y a à cela deux raisons. L'une est matérielle : l'école n'a certainement pas dans les faits la priorité qu'on veut bien lui accorder dans les discours. L'autre est morale – ou politique – au sens le plus noble : le système éducatif est un des piliers de la République. La confrontation entre les tenants d'une école de la reproduction des élites et les militants de la démocratisation de l'enseignement est dans l'ordre des choses. Mais

s'agit-il de cela aujourd'hui? Qui s'oppose à qui? D'un côté, un ministre de la gauche « plurielle » dont l'objectif affiché est de défendre l'emploi et de préparer à ce changement majeur les générations futures. De l'autre, des enseignants fiers d'un métier qui, en fait, en permanence, des catalyseurs du futur. Il y a, entre le gouvernement et l'école, un malentendu au sens plein du terme. Il est urgent qu'il soit levé.

Dominique Burg

■ Il faut, ces jours-ci, avoir l'estomac solide. Il y a de quoi se rendre malade, d'écœurement, de révolte. Et de tournis devant cet étalage de confidences monnayées, toujours plus nombreuses, toujours plus fortes, encore et partout. Au point de ne plus très bien savoir qui est le plus odieux, de celui qui paie, ou de celui qui raconte. Il faut croire que Monica Lewinsky n'était pas si malheureuse d'avoir dû parler de son aventure puisqu'elle continue, avec photos, livres, interviews et pluies de dollars. Il faut bien se convaincre que les alpinistes de la Vanoise n'étaient pas si imprégnés de l'âme de la montagne. Ils ont fait le récit de leur nuit dans la neige à un seul journal. Il faut bien imaginer que Christine Deviers-Joncour n'a pas le cœur si chaviré. Elle s'en est allée vendre son histoire à un éditeur, elle en livre une suite assassine à un hebdomadaire. A force de mélange et de confusion, entre le vrai et le faux, le noble et le pitoyable, le généreux et le corrompu, tout devient

www.euroskop.cz

Un site sur l'Union européenne, pour soigner l'euroscepticisme des Tchèques

LE PRÉSIDENT Vaclav Havel a lancé, mardi 2 mars, une viru-lente mise en garde à ses concitoyens. Selon lui, la République tchèque pourrait se voir déclasser du groupe de tête dans la course à l'adhésion à l'Union européenne. Les raisons : la « prudence excessive » de Bruxelles envers les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est, mais aussi et surtout « le laxisme et l'indifférence » des Tchèques dans leur préparation à l'intégration.

Ce constat, déjà établi par la Commission européenne cet automne, ne semble pourtant pas inquiéter la plupart des autres dirigeants du pays, qui n'ont rien fait pour accélérer le processus. A l'exception du ministère des affaires étrangères, garant du rapprochement avec l'Union européenne, qui s'est lancé dans une stratégie de communication tous azimuts. Parallèlement à la création de centres d'information dans les principales villes et d'antennes dans les bibliothèques municipales, il a ouvert



le 1er mars un site Internet en tchèque. Destiné en priorité aux enseignants, aux étudiants, aux fonctionnaires et aux entrepreneurs, ce site présente les institutions et les documents les plus importants de l'UE. Son contenu est une version allégée du grand site officiel Europa, avec lequel il a établi des liens hypertextes.

Les internautes peuvent participer à des forums de discussion, et aussi participer à un « référendum virtuel » sur l'adhésion. Au bout d'une journée, le oui dominait largement chez les internautes. Mais dans le pays, la situation est moins nette. Selon le dernier sondage de l'institut Sofres-Factum, les indécis repré-

sentent 24 % de la population, les opposants 19 % et les pro-européens 57 %. Ces chiffres sont en deçà des résultats enregistrés dans les quatre autres pays retenus en mars 1998 pour adhérer à l'UE: en Estonie, en Hongrie, en Pologne et en Slovénie, le soutien varie entre 60 % et 75 %. Déprimés par la crise écono-

mique qui les touche depuis un an, les Tchèques redoutent notamment la perte de souveraineté nationale, recouvrée voilà seulement dix ans, et le coût social de l'adhésion. La peur de l'« eurocratie » bruxelloise, élevée au rang d'épouvantail par l'ex-premier ministre ultra-libéral Vaclav Klaus, renforce le scepticisme. La diplomatie pragoise, résolument pro-européenne, mise donc avant tout sur une meilleure information de la population pour augmenter les chances du oui au vrai référendum, prévu avant l'adhésion en

Martin Plichta

SUR LA TOILE

RAPPORT CONFIDENTIEL

■ Le Parlement d'Afrique du Sud a accusé les responsables de l'armée d'avoir commis un acte préjudiciable à la sécurité nationale en affichant sur Internet un rapport confidentiel qui décrit notamment le mauvais moral des troupes, les démissions en chaîne d'officiers supérieurs et le manque de crédits militaires. Le président de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur cette affaire a déclaré à la presse : « Il y a tout de même une limite à la transparence.» -

DOUBLE LIGNE VIRTUELLE

■ La société américano-israélienne Vocaltec va prochainement commercialiser auprès des fournisseurs d'accès un système, baptisé Internet Phone Call Waiting, qui permettra aux abonnés disposant d'une seule ligne téléphonique de recevoir un appel tout en étant connectés à Internet par modem.

2 000 RADIOS EN DIRECT ■ Selon le site-répertoire français

Com-FM, le cap des 2 000 stations de radio du monde entier diffusées en direct sur Internet devrait être franchi très prochainement. www. comfm. fr

nnez-vous en

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une

Vous ne payez rien d'avance

payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu

Vous êtes sur de ne manguer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de lèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. Le Monde s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour

Code postal Ville

SPÉCIAL VACANCES:

l'ai bien noté faire suspendre ou suivre mon abonnement

pendant mes vacances.

ORGANISME CRÉANCIER **Le Monde** 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 803 022 021

Recevez Le Monde chez vous pour seulement

Le moral des Français résiste à la crise En vous abonnant au Monde



vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au *Monde* : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel : 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. □ **OUI**, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26 numéros)

par prélèvement automatique Important: merci de joindre un relevé d'identité bancaire

□ M.	□ Mme	☐ Mlle	901MQ002		
Prénom:			 		
Nom:			 		
		Ville :			
		, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	 **********		

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les pré-lèvements pour mon abonnement au jour-nail Le Monde. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal Le Monde.

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER Vous vous abonnez au *Monde*: vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos se échanges, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propos

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Judo, la voie de la souplesse. 23.20 Logement social

Forum Planète Forum Planète

MAGAZINES

et précarité.

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Rialto ; Anne Parillaud ; Raoul Ruiz ; Fabrice Bousteau ; Thomas Grunfeld. **Canal** + **19.10** Le Rendez-Vous. André Kaspi ; Gilles Perrault.

20.05 C'est la vie. Petites obsessions et grands troubles. 20.55 Thalassa. Le Quai des oubliés. France 3

21.05 Pulsations. La schizophrénie. TV 5 22.00 Faut pas rêver.
Syrie : Les oiseleurs de Damas.
Australie : Notre-Dame-sur-la-mer.
Espagne : Le village oublié. Franc

22.50 Bouillon de culture.

Les instits : Mission impossible ?

Invités : Bertrand Tavernier et Philippe
Torreton ; Dominique Sampiero ;
Tiffany Tavernier ; Gérard Klein ;
Marie-Danielle Pierrelee.

France 2

23.10 Sans aucun doute. Les arnaques au logement

DOCUMENTAIRES

 19.55 Toutes les drogues du monde. Drogues à travers l'histoire. Odyssée
 20.15 Palettes, Henri Matisse (1869-1954). La Tristesse du roi. Arte **20.35** La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. Planète 20.45 Les Celtes. [1/6]. Histoire 20.50 Les Innocents

du couloir de la mort. Odyssée **21.45** Conférences de presse. 28 octobre 1966 [3/3]. **22.20** Grand format. Gerhard Schröder. Le candidat devenu chancelier. **Arte**

23.05 Portraits de gangsters. [5/10]. Al Capone. Planète
23.15 The Doors in Europe. Canal Jimmy **23.20** Les Dossiers de l'Histoire.

France 3 Jean-Marcel Jeanneney. 23.55 Boxeurs de Belfast. **0.35** La Case de l'Oncle Doc. L'Histoire du mandat. [2/2]. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.50 Football. Coupe de la Ligue. Auxerre - Sochaux. France 2

DANSE

20.00 La Mentira. Chorégraphie de Wim Vandekeybus. Par la compagnie Ultima Vez. Muzzik 20.45 Carmen. Carmen. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Rodion Chtchedrine. Par le ballet Cullberg. **Mezzo**

MUSIQUE

19.35 Beethoven. Sonate pour piano nº 4 et Sonate pour piano nº 24. Avec Daniel Barenboïm, piano. Mezzo

22.00 Ernani.
Par l'Orchestre de la Scala de Milan
et le Chœur de la Scala de Milan,
dir. Riccardo Muti. Avec Placido
Domingo.
Paris Première **22.00** Bizet. *L'Arlésienne, suite nº 2*. Par l'Orchestre philharmonique

de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Mezzo 23.15 War Requiem, de et par Britten. Royal Albert Hall, 1964. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 La Bascule. Marco Pico. Festiva **20.45** Jeunesse violente. Hanno Brühl. Arte **20.50** La Folie du doute. M 6 Bill Corcoran. O **22.10** Les Montagnes bleues. Paolo Barzman [1 et 2/2]. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.20 La Vieille. Jérôme Le Maire. France 3

20.40 Tekwar. Révolution anti-Tek. 22.35 X-Files, l'intégrale. 13ème Rue Entité biologique extraterrestre. L'église des miracles. M 6 22.50 Seinfeld.

Quelle salade (v.o.). **Canal Jimmy** 0.45 Star Trek, Deep Space Nine. Entre les mains des prophètes (v.o.). Canal J

1.30 Star Trek, la nouvelle génération.
Arrêt sur image (v.o.). Canal Jimmy

FILMS PROGRAMMES

21.00 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (France - Italie- Allemagne, 1972, 125 min) O. Ciné Cinéma 2

George Sidney (Etats-Unis, 1952, v.o., 110 min) O. Cinétoile

Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics 23.25 Qui a peur de Virginia Woolf? Mike Nichols (Etats-Unis, 1966, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics

23.55 Fiorile ■ ■ ■ Paolo Taviani et Vittorio Taviani (Fr. - It. - All., 1992, v.o., 115 min) O. Arte

21.30 Scaramouche ■ ■

21.50 Crépuscule ■ ■



0.30 Nuages flottants ■ ■ Mikio Naruse. Avec Hideko Takamine, Masayudi Mori (Japon, 1955, N., v.o., 110 min) O. France 2

0.50 Le Plus Grand Cirque du monde ■ ■ Henry Hathaway (Espagne - Etats-Unis, 1964, v.o., 140 min) O. Canal +

0.50 Cat Ballou ■ ■ Elliot Silverstein (Etats-Unis, 1965, 100 min) ♥. Cinétoile

1.15 Août **■** ■ Henri Herré (France, 1991, 90 min) O. Ciné Cinéma 3

1.30 Qu'elle était verte, ma vallée ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1941, N., v.o.,
115 min) ②. Ciné Classics

2.20 C'était demain ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. Ciné Cinéma 2

4.20 Hellzapoppin ■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile

TÉLÉVISION

18.30 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Années tubes.

23.10 Sans aucun doute. Les arnaques au logement. 0.50 Dance d'or 99.

FRANCE 2 18.35 Police Academy 7:

Mission à Moscou. Film. Alan Metter. O. 19.55 1 000 enfants vers l'an 2000. 20.00 Journal, Météo.

20.45 Football. Coupe de la Ligue. Quart de finale. Auxerre - Sochaux

22.50 Bouillon de culture. Les instits : Mission imp mpossible?

0.00 Journal, Météo.

0.25 Ciné-club. Cycle Japon

0.30 Nuages flottants ■ ■ Film. Mikio Naruse (v.o.). •

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 18.55 19-20 de l'information, Météo.

20.05 Cosby. O. 20.35 Tout le sport.

20.55 Thalassa. Le Quai des oubliés. 22.00 Faut pas rêver.

23.00 Météo, Soir 3.

23.20 Les Dossiers de l'Histoire.
Jean-Marcel Jeanneney.
Au service de l'Etat.
0.20 Libre court. La Vieille.
Jérôme Le Maire. O.

0.35 La Case de l'Oncle Doc. [2/2].

1.30 Nocturnales. Jazz à volonté

CANAL+

► En clair jusqu'à 21.00

18.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Allons au cinéma ce week-end.

21.00 Haute trahison

Film. George P. Cosmatos. O.

22.40 Speed 2, cap sur le danger.
Film. Jan De Bont. O.

0.50 Le Plus Grand Cirque du monde ■
Film. Henry Hathaway (v.o.). ○.

3.10 Le Festin chinois ■ Film. Tsui Hark (v.o.). ○.

PROGRAMMES

ARTE

19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info.

20.15 Palettes, Henri Matisse (1869-1954). A vif dans la couleur:
La Tristesse du roi, (1952).

20.45 Jeunesse violente.
Téléfilm. Hanno Brühl. O.

22.15 Contre l'oubli.

Nizzar Nayyouf, Syrie.

22.20 Grand format. Gerhard Schröder.
Le candidat devenu chancelier.

23.55 Fiorile
Film. P. Taviani et V. Taviani (v.o.). O.

1.50 Le Dessous des cartes.

M 6

17.35 Les Nouvelles Aventures

18.25 Loïs et Clark. O.

19.20 Mariés, deux enfants. O.

20.10 Notre belle famille. O.

20.40 Politiquement rock.

20.50 La Folie du doute. Téléfilm. Bill Corcoran. O. 22.35 X-Files, l'intégrale.

Entité biologique extraterrestre. O. L'église des miracles. O. 0.20 Booker. Terrain glissant. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. 21.00 Black And Blue.

22.10 Fiction. La Opel, de Nicolas Patek.

FRANCE-MUSIQUE

de Honegger, Dutilleux, De Falla.

22.30 Musique pluriel.

Œuvres de Lenot, Blondeau, Costello. 23.07 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Bach. 20.40 Tango et musique latino-américaine. Œuvres de Piazzolla, Chavez, Milhaud, etc.

Opéra de Janacek. Par le Chœur d'enfants Kühn et le Chœur et l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Vaclav Neumann.

20.55 Thalassa Des bidonvilles angolais au port du

FRANCE 3

Havre... C'est un singulier parcours que propose Le Quai des oubliés. Ce reportage ne se contente pas d'évoquer la question des bateaux étrangers bloqués pendant des mois dans les ports français pour des causes variées (Le Monde du 24 février), il va plus loin en décryptant l'histoire édifiante du Kifangondo, un cargo angolais im-

mobilisé depuis cinq ans.

FRANCE 3

23.20 Les Dossiers de l'Histoire

Existe-t-il des dynasties d'hommes périence, et non d'un privilège ».

FRANCE 2

Forum Planète

Canal Jimmy

Histoire

Planète

Odyssée

Odyssée

Planète

AB Sport

France 3

Muzzik

Eurosport

Arte

Planète

Arte

Le cinéaste japonais Mikio Naruse est mort en 1969 et son - plus beau? - film est arrivé en France en 1984! En 1946, une Japonaise retrouve un ingénieur qu'elle avait connu pendant la guerre. Il devait divorcer et l'épouser, mais a renoncé à ce projet. Leur liaison reprend cahin-caha. Amour contrarié qui devient amour fou. C'est du grand mélodrame sublimé, avec une fin extraordinaire.

FILMS

14.20 Brelan d'as ■
Norman Taurog (Etats-Unis, 1937,
N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics

16.00 Qu'elle était verte, ma vallée

John Ford (Etats-Unis, 1941, N., 115 min) O. Ciné Classics

16.05 Maxime Henri Verneuil. Michèle Morgan, Charles Boyer (France, 1958, N., 120 min) O. Cinétoile

18.05 Hellzapoppin ■ ■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) O. Cinétoile **20.50** La Totale ■

Claude Zidi (France, 1991, 95 min) O. RTBF 1 23.00 Backdraft ■ Ron Howard (Etats-Unis, 1991, 135 min) O. Ciné Cinéma 2

23.00 On connaît la chanson ■ ■ Alain Resnais (France, 1997, 114 min) O. Canal

Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton Michael Redgrave (GB, 1945, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics 23.00 Une femme disparaît ■ ■

23.00 C'était demain ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3 0.35 L'Or noir

de l'Oklahoma ■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1972, 110 min) O. Cinétoile

2.00 Rasta rockett ■ Jon Turteltaub (Etats-Unis, 1993, 95 min) O. Cinéstar 2

et Billy le Kid ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 120 min) O. Ciné Cinéma 1

15.45 Flipper. O.

16.40 Dingue de toi. 🔿

17.15 Xena, la guerrière. O. 18.05 Sous le soleil. O.

19.50 Bloc modes. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Drôle de zapping.

0.50 Formule F 1.

14.40 Samedi sport. 15.00 Rugby. Tournoi des cinq nations France - Galles. 17.00 Irlande - Angleterre.

18.55 Friends. O. 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.

19.25 Le monde est petit.

20.55 Qui est Qui ?

23.05 Union libre. 0.40 Journal, Météo.

1.00 Troisième mi-temps.
Magazine. Retour sur France- Galles
et Irlande - Angleterre. 1.55 Friends. Celui qui a failli rater l'accouchement (v.o.) ♥.

14.40 Les Pieds sur l'herbe.

18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.

20.35 Football. Coupe de la Ligue. Paris SG - Montpellier.

22.40 La Fabrique des juges. 23.35 Météo, Soir 3.

0.35 et 2.15 Saturnales. Journal des spectacles. **0.45** Petit théâtre sans importance. Pièce de Gildas Bourdet.

CANAL+

14.55 Basket NBA. 16.35 NBA Action.

► En clair jusqu'à 23.00 17.55 Décode pas Bunny. 18.25 Toonsylvania. ○.

19.00 T.V. +. 20.05 Daria, O.

20.35 La 24^e Cérémonie des César. 23.00 On connaît la chanson ■ ■ Film. Alain Resnais. Q. 0.55 Le Journal du hard.

1.10 Exhibition 99. Film classé X. John B. Root. ②.

de Robin des Bois. O.

19.54 Le Six Minutes, Météo.

23.00 Nuits magnétiques (rediff.).

20.05 Concert franco-allemand. Œuvres

LA CINQUIÈME/ARTE

15.30 Pi égale 3,14...

19.45 Météo, Arte info.

15.00 Correspondance pour l'Europe.

16.05 Sur les chemins du monde.
Météorites.
17.00 Momies ou un monde d'éternité.
17.25 Civilisations en danger.

18.20 Va savoir.
19.00 Histoire parallèle, la 500°.
Semaine du 6 mars 1949 - 1949 :
Quelle Allemagne pour l'Europe?

20.00 Le Dessous des cartes. Chili. 20.15 Monty Python Live

20.45 L'Aventure humaine. Les Moluques.

22.45 Spectromania. [5/6]. Infirmière de nuit. O.

23.40 Music Planet.
Björk, étoile des neiges.
0.30 Des monstres

15.10 La Belle et la Bête. O.

17.10 Mission casse-cou. O.

19.54 Le Six Minutes, Météo.

20.10 Plus vite que la musique.

20.50 La Trilogie du samedi.
Charmed. Jeunesse éternelle. Q.
21.50 The Sentinel. Pour Roy. Q.
22.45 Buffy contre les vampires.
Les hommes poissons. Q.

23.35 L'Instinct de survie.

Téléfilm. Robert Iscove. Q.

1.10 Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

22.35 Opus. Le renouveau du baroque italien.

FRANCE-MUSIQUE

23.07 Présentez la facture.

RADIO CLASSIQUE

18.35 Profession spectateur. 20.00 Nouveau répertoire dramatique.

Le langue-à-langue des chiens de de Daniel Danis.

0.05 Le Gai Savoir. Caterina Pasqualino.

19.30 Correspondances. Der Freischütz. Opéra de von Weber. Par le Chœur de Radio France, Norbert Balatsch et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Claus-Peter Flor.

21.45 Metropolis.

M 6

16.10 Raven. O.

18.10 Bugs. O.

19.45 Warning.

19.05 Turbo.

20.40 Ciné 6.

RADIO

at the Hollywood Bowl. [3/3]. O.

attaquent la ville ■
Film. Gordon Douglas (v.o.). ○.

23.00 La Petite Renarde rusée.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10Le Monde des idées. Thème : Justice et politique. Invités : Olivier Duhamel LCI et Blandine Kriegel. 21.20 L'Identité créole. Forum Planète

23.30 Les Années Staline. Forum Planète

MAGAZINES 13.10 Nautisme. Isabelle Autissier.

13.45 Savoir plus santé. Miracles ou guérisons inexpliquées. France 2 **14.15** Bouillon de culture. Les instits : Mission impossible ? Invités : Bertrand Tavernier et Philippe Torreton, Dominique Sampiero, Tiffany Tavernier, Marie-Danielle Pierrelee, Gérard Klein.

14.15 Strip-tease. Au cœur des ténèbres (16 rue de la Loi). Un mâle dominant. Les compagnons de la chanson. On ne prête qu'aux pauvres.

16.30 Le Magazine de l'Histoire. Mythes et mystères. 17.05 Reflets, images d'ailleurs. Vivre du porc, de la pintade et de la poule.

17.30 Envoyé spécial, les années 90. Destins voilés. Invitée : Claire Brisset. Histoire 18.15 Des racines et des ailes.

Bienvenue au Québec. TV 5 19.00 T.V. +. Canal + 19.00 Histoire parallèle, la 500°. Semaine du 6 mars 1949. Quelle Allemagne pour l'Europe ? **Arte**

20.35 La 24e Nuit des César.

22.15 La 24e Nuit des César.

Canal + La Cérémonie La Semaine d'Histoire **21.05** Thalassa. Les Perles de Darwin. **TV 5** 21.45 Metropolis. Portrait: Olga Neuwirth. Les Archives Luigi Nono à Venise. Les voisins juifs.

La Cérémonie. 22.50 T'as pas une idée ? Invité : Maurice Pialat. Canal Jimmy 23.05 Union libre. France 2

DOCUMENTAIRES 18.05 Les Kogis de Colombie, survivants d'une autre époque.

TV 5

Planète

Odyssée

18.40 Envoyé spécial en enfer. [2/4]. Mission dans le Bronx. 19.00 Les Oubliés de la Libération. Odvssée [1/3], Ceux de Provence 19.35 Les Grandes Batailles

Diffusée pour la première fois aux

Etats-Unis en octobre 1998, cette

série se veut un mélange de comé-

die et de fantastique. Un projet

ambitieux produit par Aaron Spel-

ling et qui fait la part belle aux ef-

fets spéciaux. Reste à savoir si les

aventures de ces trois sœurs des-

cendantes d'une lignée de sor-

cières et habitant sur les hauteurs

de San Francisco arriveront à en-

sorceler les téléspectateurs.

du passé. Cholet, 1793.

19.50 Liv Ullmann.

20.50 Charmed

M 6

20.30 Rendez-vous

créoles.

20.35 Dancing in the Street. [2/10]. Be My Baby.

20.45 L'Aventure humaine.

Les Moluques.

21.55 Steven Bochco.

de médailles.

22.05 La Bataille du Chili.

22.05 La Lucarne du siècle.

20.50 Planète animal. L'arche, 2000 ans après [8/16]: Les pandas géants. **TMC**

21.10 Inde, naissance d'une nation.
La veille de l'indépendance. **Odyssée**

21.35 Promenades sous-marines. [5/26]. Epaves mystérieuses. **Planète**

21.40 Eldorado, la route de l'or. Odyssée 21.40 Eldorado, la route de 22.55 Planète Terre. Les croisades [3/4]:
TMC

22.00 Les Meilleurs Moments des JO.

Vue plongeante sur un peuple. Montages au quotidien. **Ciné Classics**

22.30 URSS. [2/3]. 1939 - 1953: le triomphe du tyran. Forum Planète
22.40 La Fabrique des juges. France 3

[10/10]. Les remises

[1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie.

22.30 Le Dauphin de Dingle.

de Madagascar.

23.40 Music Planet. Björk, étoile des neiges.

0.35 Portraits de gangsters. [5/10]. Al Capone.

SPORTS EN DIRECT

16.30 Cyclisme. Tour de Murcie. 4º étape.

20.45 Basket-ball. Pro A.

MUSIQUE

FRANCE 3

grand public.

18.00 Quincy & Friends.

15.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. France - Galles. Au stade de France

17.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations.

20.35 Football. Coupe de la Ligue. Quart de finale. PSG - Montpellier. Au parc des Princes. Frai

Besançon - Pau-Orthez.

4.00 Boxe. Réunion d'Atlantic City.

Super welters WBA. Laurent Boudouani (Fr.) -David Reid (EU).

22.40 La Fabrique des juges

Julie Bertuccelli et Bernard Renuc-

ci ont voulu montrer comment

s'effectue aujourd'hui, en France,

la formation des jeunes magistrats.

Ils ont suivi plusieurs élèves de

l'Ecole nationale de la magistra-

ture (ENM), en début et en fin d'un

parcours qui dure trois ans. Il n'y a

aucune interview, tout réside dans

l'observation. Ce film lève le voile

sur une profession méconnue du

3.55 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix d'Australie. La course. **TF 1**

22.30 Golf. PGA américaine. Doral Ryder Open. 3e jour.

Irlande - Angleterre. A Lansdo Road, à Dublin.

23.25 Les Fantômes

d'Etat? Auteurs d'un film-portrait consacré à Jean-Marcel Jeanneney, fils et père d'hommes politiques, ancien ministre des affaires sociales du général de Gaulle, Jean Lacouture et Jean-Marie Carzou ne se privent pas de poser la question. La réponse de Jean-Marcel Jeanneney se résume pudiquement à la «transmission d'une ex-

0.30 Nuages flottants ■ ■

SAMEDI 6 MARS =

18.55 Gala de Berlin 97. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, l'Orfeon Donostiarra et le Sudtiroler Kinderchor, dir. Claudio Abbado. Mezzo

19.30 Dvorak Festival Concert. Avec Mischa Maisky, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Libor Pesek. Muzzik 20.30 Le Prince Igor. Opéra de Borodine. Mise en scène. Andrei Serban. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House

de Covent Garden, dir. Bernard Haitink Mezzo 21.00 Zarzuela: La del Soto del Parral. Par les Chœurs du Theâtre Calderon. Muzzik

TÉLÉFILMS 17.55 La Vérité en face. Etienne Périer.

18.35 Terres gelées. Maurice Frydland. **20.55** Business Woman. Charles Jarrott [1 et 2/2]. Téva

de la princesse de Cadignan. Jacques Deray. Festival

23.40 Les Secrets

SÉRIES **18.20** Susan! [2/2]. Etapes de la vie. Téva 18.30 Homicide. Course contre la mort. Série Club **18.30** Hercule Poirot. Le mystère TMC du bahut espagnol. 18.35 McMillan. 13ème Rue

Gendarmes et Voleurs. **19.45** La Vie à cinq. Le bienfaiteur. **Téva** 20.15 Ellen. Three Strikes. RTL 9 20.25 Working. Rumoring (v.o.). Série Club 20.25 Wolking, Name 20.35 Cadfael, Le Capuchon Ciné Cinémas 20.50 Charmed. Jeunesse éternelle.

21.00 Cop Rock. Cop-a-Feeliac (v.o.).

21.45 Derrick. Le cercle infernal. **21.50** The Sentinel. Pour Roy. 22.13 High Incident. Fusillade (v.o.). 13ème Rue 22.20 The Practice. Sexe, mensonges et petits singes (v.o.). Course avec le diable (v.o.). Série

22.45 Spectromania. Arte **22.45** Buffy contre les vampires. Les hommes poissons. **O**. M 6

22.45 Columbo. Inculpé de meurtre. TSR

23.50 Le Voyageur. Fait main. Série Club

23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Entre les mains des prophètes. Canal Jimmy

1.55 Friends. Celui qui a failli rater
France 2

23.00 Au cœur de la nuit ■ ■

Ce film à sketches, devenu un clas-

sique du fantastique anglais, se

distingue par la perfection d'un

scénario portant très logiquement

cinq histoires dans un récit au

présent et par la cohérence d'une

réalisation pourtant partagée

entre des cinéastes de styles diffé-

rents. Projeté dans l'univers du pa-

ranormal, le spectateur assiste,

alors, à d'étranges récits d'expé-

riences fantastiques. En v.o.

CINÉ CLASSICS

Canal Jimmy RTL 9 M 6 Série Club

23.00 Au cœur de la nuit ■ ■

Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., 95 min) O. Cinétoile

0.45 Crépuscule ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
0.50 Extrême préjudice ■ Walter Hill (Etats-Unis, 1986, 105 min) O. Cinéstar 1

2.15 Lo smemorato ■ ■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics 2.20 Pat Garrett

3.55 La Peau douce François Truffaut (France, 1964, N., 115 min) O. Cinétoile Interdit aux moins de 16 ans Interdit aux moins de 18 ans

TÉLÉVISION

14.55 Alerte à Malibu. O.

19.05 Melrose Place. O.

23.10 Hollywood Night.
Police future.
Téléfilm. Rick King. ©.

1.25 TF 1 nuit, Météo. FRANCE 2

19.55 et 20.50 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

15.10 Destination pêche. 15.40 Couleur pays.

20.05 Le Feuilleton de la vie.

0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie?

17.10 Maguinnis, flic ou voyou. O.

20.30 La 24^e Nuit des César.

Les codes du CSA

0

Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans Public adulte

■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion

Sous-titrage spécial pour
les sourds et les malentendants

19.00 Intermezzo. Œuvres de Barber, Elgar, Fauré, Ibert, 20.00 Les Soirées. Les Davidsbündler. Œuvres de R. Schumann, Paganini, Berlioz, Wieck-Schumann,

Mendelssohn, Schuncke, Wagner, R. Schumann.

22.00 Da Capo. Arturo Toscanini. Œuvres de Gluck, Brahms, Tchaïkovski, Grieg, Debussy.

Les cotes des films

Tous publics Accord parental souhaitable On peut voir
A ne pas manquer

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Le Monde

SAMEDI 6 MARS 1999

Ce silence pétrifié

par Pierre Georges

OÙ IL pourrait être question, maintenant, de simple dignité. De l'homme comme de la fonction. Roland Dumas, comme ses avocats, reste « serein ». Il l'a dit, vendredi, à *L'Est Républicain*, comme il a confié son intention de ne pas démissionner de la présidence du Conseil constitutionnel.

« J'y suis, j'y reste! » Ainsi parla Mac-Mahon sous l'offensive Gambetta et sa fameuse invite « à se soumettre ou à se démettre ». Ainsi parle, dans cette interview, Roland Dumas, en paraphrasant le président de la République, porté au pouvoir par les monarchistes et menacé, politiquement, par une majorité républicaine.

« J'y suis, j'y reste! » Sauf que précisément Mac-Mahon n'y resta pas, démissionnant en 1879, avant la fin de son mandat et de son septennat. Et sauf que l'on voit mal, désormais, comment Roland Dumas peut, moralement, continuer à diriger le Conseil constitutionnel. Certes, rien ne l'oblige actuellement à se démettre, protégé qu'il est, normalement, par les textes et par les principes. A commencer par celui de la présomption d'innocence que nous avons, ici même, défendu. Mais tout le lui commande. Et d'abord l'idée que chacun, chaque citoyen, cette grande majorité républicaine silencieuse, de gauche comme de droite, peut se faire de la dignité publique, du minimum exigible de rectitude et de tenue.

Trop c'est trop. Et nous voici désormais de plain-pied dans ce « trop », qui fait que, au-delà du dossier judiciaire qu'il appartient à deux magistrates d'instruire, l'affaire nourrit le scandale public, et inversement. Le déballage, les révélations, les mensonges, les goujateries, le sordide d'une rupture amoureuse, d'une scène de fric

comme il en est de ménage, tout ce qu'on lit sur cette affaire – pas des suppositions, pas des supputations, mais les déclarations du président et de celle dont il a osa dire qu'elle ne fut « qu'une maîtresse » –, oui tout cela est prodigieusement obscène et choquant.

Les politiques se taisent ici quand ils parlent trop là, recroque-villés sous la loi comme sous un parapluie, n'en pensant pas moins, n'en disant pas plus. A de rares exceptions près, comme ce jeune député socialiste, Arnaud Montebourg, qui prit sa plume pour demander à Roland Dumas de démissionner s'il est « encore un homme de gauche ». Ou comme cet académicien de droite, Alain Peyrefitte, qui brisa cette loi du silence pétrifié, au nom de la sauvegarde des institutions.

Deux voix dans un désert qui n'est pourtant ni de gauche, ni de droite mais plutôt un désert français, une désertion du politique en ras-scandale. Pendant des mois, nous avons vécu avec les échos sordides et les conséquences judiciaires d'une autre passion amoureuse, là-bas aux Etats-Unis. De toute la hauteur de nos principes, nous avons plaint un pays et une démocratie où une simple affaire de sexe et de mensonges pouvait, par la coalition d'ultras puritains et d'adversaires politiques, déboucher sur un procès et une affaire d'Etat. Heureusement conclus sous la pression de l'opinion publique.

Quelque chose nous dit que l'affaire qui concerne notre pays est autrement plus grave et pas seulement privée. Que c'est plutôt notre vieille et sage République qui pourrait, en l'espèce, être vraiment à plaindre. Et que l'opinion publique y assiste atterrée, cynique ou scandalisée, au délitement de la chose

La réforme des organismes de contrôle de la santé publique entre en vigueur

L'Institut de veille sanitaire et l'Agence des produits de santé deviennent opérationnels

Le **JOURNAL OFFICIEL** daté du vendredi 5 mars publie plusieurs décrets qui modifient profondément le dispositif de surveillance et de contrôle de l'ensemble des activités sanitaires. Ces décrets d'application de la loi du 1er juillet 1998, dite « loi Huriet », relative « au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme », auraient dû, aux termes de la loi, être publiés avant le 31 décembre 1998. Des obstacles administratifs, autant que la difficulté à trouver des responsables compétents, n'avaient toutefois pas permis de respecter cette échéance, créant, de ce fait, une situation qui, ces dernières semaines, inquiétait au plus haut point les responsables sanitaires. Le sénateur Claude Huriet (UC, Meurthe-et-Moselle) avait alerté, dès le 26 janvier, Lionel Jospin,

La loi Huriet résulte de la prise de

conscience, à travers les affaires du sang et de l'hormone de croissance contaminés, de la « vache folle » et de l'amiante, des incohérences et des failles de l'organisation de la sécurité sanitaire en France. Cette loi prévoit la création d'un Institut de veille sanitaire (IVS) chargé d'« effectuer la surveillance et l'observation permanente de l'état de santé de la population », ainsi que deux agences ayant le statut d'établissement public de l'Etat : l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Les décrets publiés le 5 mars et modifiant le code de la santé publique concernent seulement l'IVS et l'Agence française des produits de santé.

Le conseil d'administration de l'IVS comprend, outre son président nommé une durée de trois ans renouvelable, onze membres de droit représentant l'Etat et neuf personnalités nommées par le ministre chargé de la santé. L'IVS, qui est également doté d'un conseil scientifique, reprend, en les élargissant, les missions de l'ancien réseau national de santé publique (RNSP). L'IVS, doté pour 1999 d'un budget de 100 millions de francs (15,24 millions d'euros), devrait, indique-t-on de bonne source, être dirigé par le professeur Jacques Drucker, actuel directeur du RNSP, et présidé par Yannick Moreau, présidente de la 6º sous-section du contentieux du Conseil d'Etat.

LA RÈGLE DE LA PARITÉ

L'Agence française des produits de santé, elle aussi dotée d'un conseil scientifique, dispose pour cette année d'un budget de 400 millions de francs (60,97 millions d'euros). Son domaine d'intervention est très large, réunissant les missions de l'Agence du médicament, de l'Agence française du sang et de l'Etablissement français des greffes. Elle est, en outre, dotée d'un pouvoir de sanction et ses compétences sont étendues aux produits non médicamenteux, parmi lesquels les insecticides et les cosmétiques.

Les noms de son président et de son directeur ne devraient être connus que dans quelques jours, la nouvelle règle de la parité hommefemme dans ce domaine compliquant, semble-t-il, la tâche des responsables gouvernementaux. De nombreux obstacles ayant été rencontrés dans sa rédaction, sur fond de contentieux chronique entre les ministères de l'agriculture et de la santé, le décret d'application concernant la puissante Agence française de sécurité des aliments ne devrait, quant à lui, pas être publié avant plusieurs jours.

Jean-Yves Nau

Bataille de physiciens autour d'une médaille diplomatiquement incorrecte

DE LA SCIENCE à la diplomatie, il n'y a parfois qu'un pas, qu'il peut s'avérer périlleux de franchir. Le physicien Gérard Toulouse, théoricien à l'Ecole normale supérieure (ENS), le constate amèrement, placé au cœur d'une « affaire » racontée par l'hebdomadaire américain *Science* du 5 mars. Gérard Toulouse accuse la Société française de physique (SFP) d'avoir renoncé à attribuer un prix portant le nom d'un physicien libanais à un chercheur israélien, Daniel Amit, en raison de la nationalité de ce dernier.

La médaille Rammal, créée et financée par M. Toulouse en mémoire de son confrère et ami Rammal Rammal, chiite sud-libanais mort en 1991 à l'âge de trente-neuf ans, alors qu'il passait pour l'un des physiciens les plus brillants de sa génération, récompense depuis 1993 « un physicien éminent du pourtour méditerranéen, qui a su par sa vie et par ses activités donner une forme nouvelle et moderne aux courants d'échanges scientifiques dans cette région ». La remise de cette médaille est censée « illustrer la capacité de la science à surmonter les barrières et de favoriser les relations entre peuples méditerranéens ». A cet égard, le choix de Daniel Amit semblait indiqué: ce physicien, qui partage son temps entre l'université hébraïque de Jérusalem et celle de Sapienza à Rome, est un opposant à l'occupation israélienne du Liban sud. Il a même été emprisonné deux semaines pour son refus de servir dans l'armée d'occupation au titre de réserviste, en 1984.

Réuni le 12 octobre 1998, le jury international lui a donc attribué la médaille – sur 24 membres, 10 étaient présents et Amit a recueilli 5 voix. La SFP devait entériner ce vote. Mais à la suite du scrutin, rapporte Roger Balian, qui était alors président de la SFP, celle-ci a reçu une avalanche de protestations émanant du CNRS libanais, des milieux ministériels et religieux libanais. Ces courriers indiquaient, selon M. Balian, « que l'opinion publique ne pourrait comprendre qu'on associe le nom d'un Israélien à celui d'un Li-

DES « DIFFICULTÉS SÉRIEUSES »

Selon *Science*, l'ambassade de France à Beyrouth aurait pris l'initiative de consulter les autorités libanaises pour « aider » Roger Balian à rédiger un communiqué lui permettant de se retirer de cette épineuse affaire. Le 4 février, la SFP « constate que des difficultés sérieuses sont apparues au cours du processus de choix du lauréat », et déclare que l' « attribution de la médaille ne paraît pas opportune ». Roger Balian reconnaît que des pressions multiples ont été exercées sur la SFP, mais que la déci-

sion de celle-ci, « dramatique pour la communauté des physiciens », découle uniquement d'une anomalie dans le fonctionnement du jury. Membre « trop influent », Gérard Toulouse aurait, selon M. Balian, découragé un scientifique libanais hostile à la désignation d'un Israélien d'y prendre part. M. Toulouse rétorque que Raji Abou Chacra n'avait pas été officiellement coopté, ni même convoqué au moment du vote.

En proposant la candidature de Daniel Amit, Gérard Toulouse, qui se prévaut du soutien de la famille Rammal, souhaitait jeter un pont entre deux communautés, Il cite le « testament » de Rammal – « que l'intelligence des hommes l'emporte » – et continue d'espérer que la décision de la SFP sera abrogée. Daniel Amit prend les choses avec philosophie : « Nous devons apprendre à vivre avec des situations moralement insolubles. »

Hervé Morin

PALMES DE LA VIE FRANÇAISE CDC Euro Souverains CDC Euractive Palme • Palme de la meilleure de la meilleure Sicav Sicav Actions Obligations Européennes **CDC** Asset Management Européennes sur 3 ans sur 3 ans Victoire du meilleur Victoire promoteur obligataire LES VICTOIRES du meilleur fonds DES SICAV 1998 sur 5 ans Obligataire Europe sur 5 ans

Euro. Notre gestion a pris une longueur d'avance.

Deux palmarès professionnels viennent une nouvelle fois récompenser notre gestion.

Dans la perspective de l'euro, nous n'avions pas hésité à prendre de l'avance en adaptant de longue date nos processus d'investissement et notre gamme.

Les performances obtenues confortent aujourd'hui notre position de gestionnaire de référence sur les marchés de l'euro. Nos clients en sont les premiers bénéficiaires.



7 place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon 75015 Paris – Tél. 01 42 79 55 00 – http://www.cdc-assetmanagement.com

M. Dumas se défend en faisant état de ses cadeaux à M^{me} Deviers-Joncour

ROLAND DUMAS affirme que les statuettes grecques antiques, offertes par Christine Deviers-Joncour en décembre 1990, n'ont pas été payées par Elf. Le président du Conseil constitutionnel assure. dans *L'Est Républicain* du vendredi 5 mars, qu'elles étaient « un cadeau » de son ancienne compagne et qu'elles n'avaient « rien à voir avec Alfred Sirven, ni le groupe Elf ». Mme Deviers-Joncour avait affirmé, mercredi 3 mars, aux juges de l'affaire Elf, avoir indiqué à M. Dumas l'origine des sommes grâce auxquelles elle lui avait offert les statuettes (Le Monde du 5 mars).

« Ces statues m'ont été offertes par Christine à l'occasion des fêtes de Noël, précise l'ancien ministre des affaires étrangères. C'était un cadeau de sa part et je lui en ai fait de bien plus importants. A l'époque, j'étais très amoureux. De mémoire, je lui ai offert pour plus de 1 million de francs de cadeaux. » Aux affirmations de Mme Deviers-Joncour assurant n'avoir pas disposé alors des 264 000 francs nécessaires à l'achat des statuettes, M. Dumas répond qu'« à l'époque, elle avait de l'argent qui lui venait, notamment, de son père. Contrairement à ce qu'elle a dit, Christine a toujours eu des moyens, même si elle était déjà séparée de son mari. » Réagissant à l'entretien accordé par Mme Deviers-Joncour à Paris-Match, M. Dumas dénonce des « pseudo-révélations aui relèvent de la vie privée » et se dit « serein ». « Je constate qu'on est loin des turpitudes de l'affaire des frégates de *Taïwan* », ajoute-t-il.

Jean Mattéoli exclut une « indemnisation globale » des juifs victimes de spoliation

LE PRÉSIDENT de la mission d'études sur la spoliation des juifs de France, Jean Mattéoli, exclut « la méthode d'une indemnisation globale comme l'a fait la Suisse et comme est en train de le faire l'Allemagne », évoquée dans nos colonnes par le secrétaire général du Congrès juif mondial (CJM), Israël Singer (Le Monde du 23 février). « Si le gouvernement français considère qu'il faut se soumettre aux pressions du CJM, ce sera sa responsabilité. Personnellement, je ne présiderai pas un organisme qui sera chargé de faire cela », a-t-il déclaré au quotidien suisse Le Temps daté du 3 mars.

Jugeant que, dans les années 50, les juifs de France avaient « considéré que tout avait été réglé comme il convenait », M. Mattéoli a mis en garde contre la création d'un « précédent très fâcheux dont finalement pourraient être victimes les juifs eux-mêmes » si l'on tirait la conclusion que ceux-ci avaient droit à une réparation particulière pour avoir été déportés sur des critères raciaux. « Ce sont les Allemands qui ont fait cette distinction [entre juifs et « aryens »] », a-t-il souligné.

■ CUMUL: les députés ont adopté en deuxième lecture, jeudi 4 mars, les deux projets de loi limitant le cumul des mandats. La majorité (PS, PCF) a voté pour, en l'absence du groupe RCV. L'opposition a voté contre. Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime) a souligné que l'UDF aurait pu rejoindre la majorité si celle-ci avait accepté le cumul « députémaire ». M. Albertini a ajouté que François Léotard confirmait son intention de « voter pour ».

Tirage du *Monde* daté vendredi 5 mars : 526 761 exemplaires



les mutuelles du mans assurances

A l'issue de la procédure de vente organisée par sa banque conseil LEHMAN BROTHERS, les MUTUELLES DU MANS ASSURANCES ont choisi de retenir l'offre faite par KBC BANK & INSURANCE HOLDING COMPANY d'acquérir leur participation dans le CCF de 5.573.841 actions sur la base d'un prix unitaire de 112,5 €uros. Les MUTUELLES DU MANS ASSURANCES ont informé le CCF de leur décision.